





سكنا لالاحل

Le Monde

# étranger

## LES REBONDISSEMENTS DE L'AFFAIRE MORO

### Dramatiques débats à Rome Le champion de la négociation entre partisans et adversaires de la négociation

De notre correspondant

#### Les maîtres du jeu ?

Dans les incertitudes et la confusion italiennes, une évidence s'impose : les Brigades rouges sont en train de réussir, au-delà de leurs espérances, dans leur entreprise. Face à l'Etat, ce « contre-Etat sauvage » de quelques heures-là est parvenu à ses fins. Son ennemi se disarticule et se déchire chaque jour davantage. Le débat d'ordre « humanitaire », qui, sur la négociation destinée à sauver la vie de M. Aldo Moro, est en train d'opérer « faucos » et « ocolombes », est en effet un succès considérable à ses yeux. C'est de ses ravisseurs, et d'eux seuls, que dépend le sort du président de la démocratie chrétienne. Or, peu à peu, tout se passe comme s'il était l'enjeu d'un désaccord entre partisans de la conciliation et de l'interrogatoire. Ce surprenant renversement institue un débat sur le plus ou moins grande humanité des hommes politiques, des dirigeants syndicaux et même des prêtres de l'Eglise romaine, là où il n'y avait place que pour la constance de la barbarie de leur adversaire commun.

L'Etat italien est faible et démonté jusqu'à la caricature. Il découvre l'un des « caches » de ses ennemis par la grâce... d'une fuite « organisée », pour des raisons administratives, son escorte de carabinieri au président Barbero, qui mène le procès de Turin et est l'un des hommes les plus menacés du pays... Mais cette fuite désorganisée peut être un jour arrêtée. En revanche, si l'Etat cède au chantage d'un petit groupe armé, c'est sa légitimité même qui est en jeu. Or il n'est pas d'un autre cadre, qu'on le veuille ou non, pour le consensus politique : pas d'autre garant, si détaillé soit-il, pour les institutions démocratiques. Libérer M. Moro, c'est nous libérer aussi », dit l'un des partisans de la négociation, il est difficile d'aller plus loin dans le faux-semblant. Car si la proposition est formellement exacte, ce sont les conditions imposées à cette libération qui déboussent sur la servitude.

C'est en effet parce que l'Etat est débilé qu'une démission lui serait fatale. Elle le tuerait plus certainement qu'un ridicule succès, hélas ! les citoyens se sont habitués. Il jouerait alors jusqu'au bout le jeu qui lui est imposé. Il déserterait au piquet de ses ennemis, il ouvrirait la voie à de nouveaux séquestrations et de nouvelles meurtres. Constater ces évidences ne signifie pas accepter d'un cœur léger le destin effroyable d'un homme d'Etat, mais interdire à ceux qui le détiennent, et sont les seuls responsables de sa vie, d'en faire l'instrument de la dislocation de la démocratie italienne.

P.-J. FRANCISCHINI.

*(Suite de la première page.)*

Tout a été dit à propos des risques très graves pour le régime démocratique et les institutions. Il ne pourrait être toléré du peuple italien, qui chaque jour voit des hommes se risquer leur vie pour défendre la sécurité des citoyens. Les communistes ajoutent, en privé, que ce ne sont pas de prétendues négociations qui empêcheraient les terroristes de tuer M. Moro. « Ou on salue l'âge, ou on salue la République », déclarent-ils.

Le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, a adopté une attitude beaucoup plus souple. Evitons de faire couler d'autre sang, a-t-il dit en substance. Il faut que les terroristes précèdent leurs exigences qui, en dehors de toute position de principe, sont « techniquement irréconciliables ». Enfin, perpétuellement, M. Moro, qui avait écrit plusieurs lettres, de « reprendre le fil de son raisonnement ». Est-ce à dire qu'on va laisser à l'otage le soin de trouver une solution, voire de servir de médiateur ? « Moro est l'intermédiaire naturel », a dit, pour sa part, l'avocat de Renato Curcio, chef présumé des Brigades rouges, détenu à Turin.

Le président de la démocratie chrétienne a fait parvenir jeudi soir une nouvelle lettre manuscrite au secrétaire général de ce parti, M. Benigno Zaccagnini. Son contenu n'a pas été rendu public. Quant à la photographie, elle semble indiquer que l'otage est en bonne santé et qu'il n'a pas perdu le contrôle de ses nerfs.

Les partisans déclarés d'une négociation ont pris plus d'importance depuis la réception de ce communiqué. Mais, plus récemment, ils étaient très actifs ces derniers jours, alors que tout le monde préparait presque les funérailles de M. Moro. Force de l'espérance ou, comme le suggère

amèrement le parti républicain, signe que des contacts étaient en cours avec les ravisseurs ? Deux appels en faveur de la négociation ont déjà été publiés. L'un est dû à certains amis de M. Moro, l'autre à quelques dizaines de personnalités. Ce deuxième texte porte une gamme de signatures très diverses : beaucoup de catholiques, dont des évêques et des théologiens, des membres de l'extrême gauche, ainsi que deux parlementaires communistes, MM. Umberto Terracini et Lucio Lombardo Radice, désavoués par leur parti. Certains dirigeants syndicaux et ont aussi adhéré, montrant que le front de « la fermeté » n'est pas — ou n'est plus — aussi compact qu'on l'a dit.

Les exigences des Brigades rouges sont assez vagues. Elles parlent de « la libération de prisonniers politiques », sans en préciser l'étendue et les modalités. Ce n'est pas ainsi qu'on engage une négociation, surtout si elle est limitée par avance à quarante-huit heures.

#### Des erreurs

Les terroristes savent que leur demande se heurte à trois obstacles. Le premier est de principe : il est tout le débat qui agite les milieux politiques depuis le 16 mars. Le deuxième est juridique : quel magistrat se permettrait de libérer des détenus et en s'appuyant sur quelles lois ? Le troisième, enfin, est pratique : aucun pays — de l'Est ou de l'Ouest — n'accepterait d'accueillir des terroristes unanimement condamnés. On n'imagine pas l'Etat italien suppliant tel ou tel de ses voisins de délivrer les sommes d'entrée à la « bande à Curcio ».

L'épisode du faux « communiqué n° 7 », qui a entraîné l'expédition au lac de la Duchesse, n'est pas tout à fait éclairci.

Etait-ce un faux, comme l'affirment les ravisseurs de M. Moro ? Ou une manœuvre de diversion dont ils étaient eux-mêmes les auteurs ? Cette deuxième hypothèse est la plus souvent retenue. En tout cas, par leur aléas, les Brigades rouges ont réussi à faire passer dans la neige pendant quarante-huit heures une armée de policiers.

On ne peut reprocher aux pouvoirs publics d'avoir tout fait pour retrouver le « cadavre » du président de la démocratie chrétienne. Mais était-il nécessaire d'affirmer au vite que le communiqué était probablement authentique ? Ce faisant, on a créé une véritable psychose dans l'opinion. A la décharge des pouvoirs publics, il faut dire que tout le monde était persuadé que les Brigades rouges choisiraient la date historique du 18 avril pour prendre une initiative. Quelques jours plus tôt, M. Moro avait été « condamné à mort ». Dès qu'un message a été publié, le 18 avril, annonçant son « exécution », on y a cru spontanément. Et, dans son graphisme, ce faux communiqué ressemblait comme un frère aux précédents.

Une autre erreur — lourde de conséquences — avait été commise dans la matinée du mardi 18 avril, après la découverte fortuite d'une cachette des Brigades rouges dans un quartier périphérique de Rome. Au lieu de déporter sur les lieux des centaines de forces de police, n'eût-il pas été plus efficace de ceinturer la zone discrètement ? Les terroristes aperçus à proximité de l'appartement et ayant été pris dans un piège tendu par la police, cette cachette leur a bien servi de base. C'est une piste très sérieuse, la seule du reste qui, jusqu'à présent, n'a pas été abandonnée.

ROBERT SOLÉ.

Rome. — Une voix s'était élevée, dès les premiers jours d'avril, en faveur de la négociation : celle de M. Raniero La Valle, sénateur de Rome, dont les thèses prennent aujourd'hui un relief particulier.

Agé de quarante-sept ans, ce journaliste et écrivain avait fait quelque bruit au printemps 1975 en se présentant aux élections, avec quatre autres catholiques éminents, sur les listes du parti communiste. L'Eglise avait vivement condamné l'initiative, le pape lui-même s'était fâché.

Dans l'affaire Moro, M. La Valle a cependant démontré qu'il était bien « un indépendant de gauche » ; indépendant du parti communiste et même, sur certains points, diamétralement opposé à lui. Alors que M. Berlinguer s'est fait le champion de la fermeté, lui, il est devenu le champion de la négociation.

« Je ne nie pas les prérogatives de l'Etat, nous dit le sénateur La Valle, qui dirigeait jadis l'Avvenire d'Italie, de Bologne. Au contraire, c'est un acte de confiance. Personne n'est à mon avis, bien entendu dans la conscience populaire, l'Etat peut, dans certains cas exceptionnels, adopter une attitude non prévue dans la législation.

M. La Valle estime qu'une négociation s'impose davantage qu'il y a un mois — et pas seulement parce que les Brigades rouges viennent de s'y rallier publiquement. « La première lettre de M. Moro, remarquait-il, laissait entrevoir le risque de révélations très embarrassantes pour l'Etat. Déjà, à ce moment-là, de traiter eût été un signe de faiblesse et un membre de cédant au chantage. Maintenant, il est clair que M. Moro n'a rien dit. Les Brigades rouges elles-mêmes déclarent, dans leur précédent communiqué, qu'il n'y a

#### LE TEXTE DE L'ULTIMATUM DES BRIGADES ROUGES

*(De notre correspondant.)*

Rome. — Dans le « communiqué numéro 7 » des Brigades rouges, rendu public le jeudi 20 avril, la démocratie chrétienne est copieusement insultée comme les fois précédentes. C'est « un parti patriote et intègre, au service des centrales impérialistes » qui a « ses boss » et « ses complètes ». Le personnage le plus souvent cité est M. Giulio Andreotti, président du Conseil, dont « les mains sont déjà abondamment tachées de sang ».

Selon les auteurs du texte, « il existe en Italie comme dans le reste de l'Europe « démocratique » des condamnés à mort : ce sont les militants combattants communistes ». On cherche à les détruire « par la torture » et en les enterrant dans « des camps de concentration ».

« Pour ce qui est d'Aldo Moro, poursuit le communiqué, répons à la démocratie chrétienne peut faire semblant de ne pas comprendre, mais elle ne changera pas les choses — qu'il est un prisonnier politique, condamné à mort parce qu'il est responsable national et une démocratie instable... », ridiculise l'eurocommunisme, en appelle aux exclus de 1964 : Semprun et Claudin.

Mais cette lettre adressée aux « militants qui ont ignoré l'avancement et les compromis » ne se trompe-t-elle pas de destinataire ? Ces militants-là n'ont-ils pas déjà tout accepté, ne savent-ils pas tout, comme la veuve digne et pathétique de Julian Grimau, fusillé par Franco, qui résume sa fidélité au parti, « et là où sont ceux qui me consolent quand je suis triste » ? Arrabal est victime de son souffle lyrique que ses ennemis ont déjà qualifié de « pleurs ». « Que les charognes mises en bocaux par l'histoire ! »

Arrabal cite abondamment Semprun, Uster, Hernandez, qui sont déjà montés à l'assaut de M. Carrillo et de son parti. Mais on ne trouve pas chez lui ces tranches et ces tentatives d'explication qui font la valeur des ouvrages de Semprun et de Claudin, exclus du parti pour avoir eu raison trop tôt — M. N.

\* Lettre aux militants communistes espagnols, par Fernando Arrabal, Christian Bourgois, éditeur, 171 pages, 20 F.

● M. Andres Mencla, chef présumé du commando du Groupe de résistance antifasciste du 1<sup>er</sup> octobre qui a assassiné le 23 mars dernier le directeur de l'administration pénitentiaire espagnole, M. Jesus Haddad, a été arrêté après avoir opposé une certaine résistance, a annoncé officiellement la police ce jeudi 20 avril. M. Mencla, qui était armé, a tenté en vain d'appeler aux passants, quand il a été arrêté il y a quelques jours dans la banlieue de Madrid, précise-t-on de même source. — (U.P.I.)

● Le gouvernement espagnol a décidé de proposer aux Cortes (Parlement) d'appliquer la T.V. Le dernier conseil des ministres a décidé que cet impôt appliqué dans tous les pays de la Communauté économique européenne, devrait entrer en vigueur « au moment opportun ». — (A.F.P.)

#### EN ESPAGNE

##### AU IX<sup>e</sup> CONGRÈS DU P.C.E.

##### Le débat sur le « léninisme » n'a pas eu lieu

Madrid (A.F.P.). — Le rapport du comité central du parti communiste espagnol, défendu mercredi 19 avril par M. Santiago Carrillo, n'a guère été contesté par les différents délégations régionales qui se sont succédé jeudi 20 avril à la tribune du IX<sup>e</sup> congrès du P.C.E. à Madrid.

Les débats de la deuxième journée du congrès ont confirmé le succès enregistré mercredi par M. Carrillo, qui devait être éclipsé par le débat du secrétaire général du parti.

Le débat, voire les discussions, que l'on pouvait attendre à propos de l'abandon de la formule « marxisme-léninisme » au profit de celle de « marxisme révolutionnaire et démocratique » dans les statuts du P.C.E. n'ont pas eu lieu. Les premiers représentants des comités provinciaux qui sont intervenus jeudi ont annoncé leur soutien quasi inconditionnel à la proposition du comité central sortant. Les délégués asturiens ou catalans, dont on pensait, après leurs dernières réunions locales, qu'ils pourraient au moins formuler certaines réserves sur le fond du problème, ont annoncé leur adhésion à la ligne euro-communiste de M. Carrillo.

La délégation catalane a seulement proposé que soit mieux affirmé dans le texte final le rôle de la classe ouvrière dans le processus de consolidation de la démocratie en Espagne et que

#### BIBLIOGRAPHIE

##### Le cri de colère d'Arrabal

C'est une très longue lettre de quatre-vingt-dix pages en français, et redite en espagnol, adressée au « militant communiste espagnol et aux démocrates instables... », ridiculise l'eurocommunisme, en appelle aux exclus de 1964 : Semprun et Claudin.

Mais cette lettre adressée aux « militants qui ont ignoré l'avancement et les compromis » ne se trompe-t-elle pas de destinataire ? Ces militants-là n'ont-ils pas déjà tout accepté, ne savent-ils pas tout, comme la veuve digne et pathétique de Julian Grimau, fusillé par Franco, qui résume sa fidélité au parti, « et là où sont ceux qui me consolent quand je suis triste » ? Arrabal est victime de son souffle lyrique que ses ennemis ont déjà qualifié de « pleurs ». « Que les charognes mises en bocaux par l'histoire ! »

Arrabal cite abondamment Semprun, Uster, Hernandez, qui sont déjà montés à l'assaut de M. Carrillo et de son parti. Mais on ne trouve pas chez lui ces tranches et ces tentatives d'explication qui font la valeur des ouvrages de Semprun et de Claudin, exclus du parti pour avoir eu raison trop tôt — M. N.

\* Lettre aux militants communistes espagnols, par Fernando Arrabal, Christian Bourgois, éditeur, 171 pages, 20 F.

● M. Andres Mencla, chef présumé du commando du Groupe de résistance antifasciste du 1<sup>er</sup> octobre qui a assassiné le 23 mars dernier le directeur de l'administration pénitentiaire espagnole, M. Jesus Haddad, a été arrêté après avoir opposé une certaine résistance, a annoncé officiellement la police ce jeudi 20 avril. M. Mencla, qui était armé, a tenté en vain d'appeler aux passants, quand il a été arrêté il y a quelques jours dans la banlieue de Madrid, précise-t-on de même source. — (U.P.I.)

● Le gouvernement espagnol a décidé de proposer aux Cortes (Parlement) d'appliquer la T.V. Le dernier conseil des ministres a décidé que cet impôt appliqué dans tous les pays de la Communauté économique européenne, devrait entrer en vigueur « au moment opportun ». — (A.F.P.)

#### UN AUTOMOMISTE BASQUE REMIS PAR LA FRANCE AUX AUTORITÉS ESPAGNOLES.

*(De notre correspondant.)*

Bordeaux. — Un Basque âgé de vingt-trois ans, M. Vicente Aldabur-Larragnaga, militant de l'ETA, réfugié en France après un attentat en Espagne, à Salnt-Sébastien, dans la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 avril, a été reconduit à la frontière mercredi soir 11 avril par les policiers français.

Ressé au cours de l'explosion de la charge qu'il avait placée dans un camion au siège de l'Association démocratique des entreprises du Guipuzcoa, M. Aldabur-Larragnaga avait réussi à gagner la frontière en taxi. Il avait alors forcé le passage en empruntant le voie réservée aux autobus. Attendu de l'autre côté de la frontière par des militants de l'ETA, il avait été conduit dans un hôpital de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées - Atlantiques), puis transféré à Bayonne pour y être placé en garde à vue. Enfin, il avait été transporté au centre des bruits de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux.

Mercredi 19 avril, M. Aldabur-Larragnaga, qu'on disait pourtant dans un état sérieux à son arrivée en France, a été ramené dans le département des Pyrénées-Atlantiques. De source officielle, on indique qu'on ne lui a pas accordé de permis de séjour. Dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 avril, au poste frontière Urdos-Somport, beaucoup d'êtres et moins fréquemment que celui d'Hendaye, le militant de l'ETA a été remis aux autorités espagnoles. — P. C.

#### UN INCIDENT A LA CHAMBRE

*(De notre correspondant.)*

Rome. — Un incident significatif a eu lieu dans le couloir de la Chambre aussitôt après la réception du communiqué des Brigades rouges et alors que le photographe de Postage n'était pas encore parvenu à « Messagero ».

Randissant la dépêche de l'agence Ansa, un député d'extrême gauche, M. Domenico Pisto, a dit à son collègue communiste, M. Antonello Trombadori : « Tu vois, maintenant il faut négocier ».

« Moro est mort », a répondu le communiste.

M. Pisto : « C'est tout ce que tu es en train de te dire ». Et toi, tu es d'accord avec les évêques » (signataires de l'appel en faveur de la négociation).

M. Pisto : « Je suis d'accord avec ceux qui veulent sauver la vie de Moro ».

M. Trombadori : « Moi, je ne veux pas que meure la République ».

Il y a eu une petite boucanade. Puis un autre député communiste, M. Lucio Libertini, est intervenu : « Quand des gens comme Pisto disent vouloir sauver Moro, ils veulent en fait sauver Curcio (chef présumé des Brigades rouges détenu à Turin). Ces gens sont de mauvaise foi parce qu'ils avaient couvert et défendu les manifestants qui traînaient dans la rue ».

ment du temps

ES

JUVENEL

ROBERT LAFFONT

## SUSAN GEORGE COMMENT MEURT L'AUTRE MOITIÉ DU MONDE

Sur un sujet crucial — les vraies raisons de la faim dans le monde — un livre intelligent, éclairant, provocant

JOHN K. GALBRAITH

LE MONDE met chaque jour à disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

# EUROPE

## Grèce

### L'anniversaire du putsch des colonels L'extrême droite continue à militer en faveur d'une amnistie

De notre correspondant

Athènes. — Dans la nuit du 20 au 21 avril, des milliers de tracts ont été glissés dans les boîtes aux lettres des Athéniens. Un côté du tract reproduit le photo de l'ex-dictateur Georges Papadopoulos, et sur l'autre est imprimé : « Les nationaux exigent la libération des détenus politiques... » Georges Papadopoulos et les principaux responsables du putsch militaire du 21 avril 1967 purgent à la prison de Kardato, dans la banlieue d'Athènes, une peine de détention à vie — leur condamnation à mort ayant été commuée.

La mois dernier, des rumeurs ayant circulé concernant une éventuelle libération des anciens dirigeants du régime militaire qui dura sept ans, le gouvernement a clairement précisé qu'il ne saurait en être question. L'extrême droite et les tenants de la dictature ne sont pas découragés pour autant et continuent dans les couloirs à militer en faveur d'une amnistie. Ils soutiennent que :

- 1) Lorsque les militaires firent appel à M. Caramanlis pour rétablir la démocratie, il aurait été convenu avec ce dernier qu'il n'y aurait pas de poursuites contre les responsables de la dictature ;
- 2) Le gouvernement d'union nationale, présidé par M. Caramanlis, et qui comprenait des personnalités du centre et du centre gauche, décida par un décret, fin juillet 1974, d'accorder l'amnistie pour la période allant du 21 avril 1967 au 23 juillet 1974 ;
- 3) Le 3 octobre 1974 sous la pression de l'opinion publique, le même gouvernement prit un autre décret qui annula le précédent, et, le 18 janvier 1975, le Parlement vota une loi qui entraîna des poursuites contre les dirigeants militaires, leur jugement et leur condamnation.

A l'occasion de l'anniversaire du

« 21 avril 1967, putsch des colonels », le premier ministre, M. Caramanlis, a déclaré : « Le peuple grec ne doit pas seulement se souvenir de la dictature et de ses conséquences, mais également des causes qui conduisirent au coup d'Etat. »

Il apparaît que le premier ministre fait indirectement allusion au climat de tension politique qui tend à se développer : le vote de la loi contre le terrorisme a donné lieu à de très vives controverses entre le gouvernement et les partis de l'opposition, et, en premier lieu, avec le PASOK, premier parti de cette opposition. Le président de ce parti, M. André Papandréou, soupçonne le gouvernement de vouloir « tout liquider en bloc » : Chypre, les problèmes de l'Égée, celui des bases américaines et du retour à l'OTAN en échange d'une plus rapide adhésion de la Grèce à la C.E.E. M. André Papandréou accuse également le gouvernement de traiter de façon « maladroite et dangereuse » les problèmes nationaux, et de vouloir instaurer un régime « autoritaire parsonnel ». Il invite le peuple grec « à faire preuve de vigilance ».

Les milieux gouvernementaux répliquent qu'en fait c'est M. André Papandréou et le PASOK qui tendent à créer un climat de tension politique, comme l'a montré de récentes séances au Parlement, qui évoquent de fâcheux souvenirs. Le PASOK est également accusé de vouloir regrouper toutes les forces de gauche dans un « Front populaire ». Enfin, les milieux gouvernementaux avancent que, tant que M. Caramanlis sera au pouvoir, la démocratie sera efficacement défendue contre ceux, de tous bords, qui cherchent à conspirer contre elle.

MARÇ MARCEAU.

## Grande-Bretagne

### Les travaillistes conservent leur siège de Lambeth

De notre correspondant

Londres. — Le parti travailliste a conservé le siège de Lambeth, à Londres, à l'issue d'une élection partielle, jeudi 20 avril, qui avait donné lieu à une campagne très animée, où les problèmes de l'immigration ont tenu la première place. Mais le parti conservateur a vu ses voix progresser notablement, tandis que le Front national, d'extrême droite, a ravi de justesse la troisième place au candidat libéral.

Le candidat travailliste, M. John Tilley, a obtenu 10 311 voix (49,5 %), contre 7 170 (34,4 %) au candidat conservateur, M. Jeremy Hanley (1 501), qui avait obtenu 6,2 % de voix supplémentaires par rapport aux élections générales de 1974. Ces résultats marquent un net recul pour le Labour, qui y perd 10,5 points par rapport aux dernières élections générales en octobre 1974, tandis que les conservateurs en gagnent 5,4.

Pour les travaillistes, cette progression est le signe évident de la rentabilité de la politique de lutte contre l'immigration lancée par le leader du parti, Mme Margaret Thatcher. Il est intéressant de noter que le candidat travailliste, M. Hanley, qui avait été élu en 1974 sur le thème de la limitation nécessaire de l'immigration, en a fait un thème de campagne, et a été élu sur ce thème.

La situation de la circonscription de Lambeth est très particulière. Elle est habitée par une population de 100 000 habitants, dont 20 000 sont des immigrants, et 20 000 sont des personnes âgées. M. Hanley, qui avait été élu en 1974 sur le thème de la limitation nécessaire de l'immigration, en a fait un thème de campagne, et a été élu sur ce thème.

Le candidat du Labour a soutenu un handicap personnel. Mort en février dernier, le président député, M. Marcus Lipton, était une personnalité très populaire qui, jusque dans les rangs de ses adversaires, disposait d'un capital de sympathie évident. Il le devait autant à ses qualités de politicien qu'à son humour qui l'avait conduit à lutter avec succès pour que l'administration des finances classe les ceintures de charbon sous la rubrique « Dépenses de sécurité pour d'urgence », et en tant que tel, les exempte de la T.V.A. Nouveau venu, encore inconnu ou presque, M. Tilley a été sans aucun doute privé des voix de ceux qui votaient pour M. Lipton par sympathie ou par habitude.

Il est clair en tout cas que la progression des voix conservatrices est due pour l'essentiel à la position que les Tories ont adoptée sur l'immigration. La crise économique et le chômage n'ont fait que rendre plus évident le conflit latent entre les différents courants du parti. Le gouvernement travailliste s'ura sur ce point bien du mal à redresser la barre. Et il n'est pas sûr que l'image de marque à base de sérieux et de bonne gestion que tentent de lui donner les premiers ministres M. James Callaghan et le chancelier de l'Échiquier, M. Denis Healey, lui permette d'ici aux prochaines élections générales de regagner le terrain perdu.

(Interim.)

**"Auteuil, c'est la mode à ma taille"**  
PRÊT-A-PORTER  
TAILLES 38 AU 58

**AUTEUIL**  
99, rue de Passy, PARIS 16<sup>e</sup>  
41, rue La Fayette, PARIS 9<sup>e</sup>  
Chips-Elysées Arcades Lido  
les robes cocktail

# AFRIQUE

## Tchad

### Paris ne confirme pas l'envoi d'unités de légionnaires pour soutenir l'armée de N'Djamena

On se refusait toujours, vendredi matin 21 avril à Paris, à tout commentaire officiel au sujet des informations selon lesquelles plusieurs centaines de légionnaires auraient été récemment acheminés en hâte vers le Tchad pour faire face à la détérioration de la situation militaire dans les régions du nord.

Selon des informations recueillies à Arignon, deux compagnies de légionnaires, soit deux cent quarante hommes avec armement et équipement, auraient gagné le Tchad dans la nuit de mardi à mercredi dernier. Ils appartiennent au premier régiment étranger de cavalerie basé à Orange. Cette unité comporte environ huit cents hommes.

Ces informations confirment des nou-

velles en provenance de N'Djamena selon lesquelles une importante quantité de matériel de guerre, ainsi que des renforts militaires français, seraient arrivés mercredi dans la capitale tchadienne.

Au cours de la réunion de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, jeudi 20 avril, M. Louis Odru (P.C.) a interrogé M. de Guiringaud sur le nombre et la mission des assistants techniques militaires envoyés récemment au Tchad. Le ministre des affaires étrangères a répondu, selon le communiqué, que « cinq à six cents assistants techniques » ont été envoyés récemment au Tchad « à la demande des autorités de ce pays » pour effectuer des « tâches

de formation, d'entraînement et d'assistance technique et logistique ». On précise au Quai d'Orsay que le chiffre cité par le ministre (cinq à six cents) est celui du total des assistants techniques au Tchad.

Une « réunion de travail » a réuni notamment, jeudi 20 avril, à l'Élysée, MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, Robert Galley, ministre de la coopération, et Yvon Bourges, ministre de la défense. Plusieurs affaires ont été évoquées, indique-t-on à la présidence de la République, parmi lesquelles la question de l'application de l'accord de coopération entre la France et le Tchad.

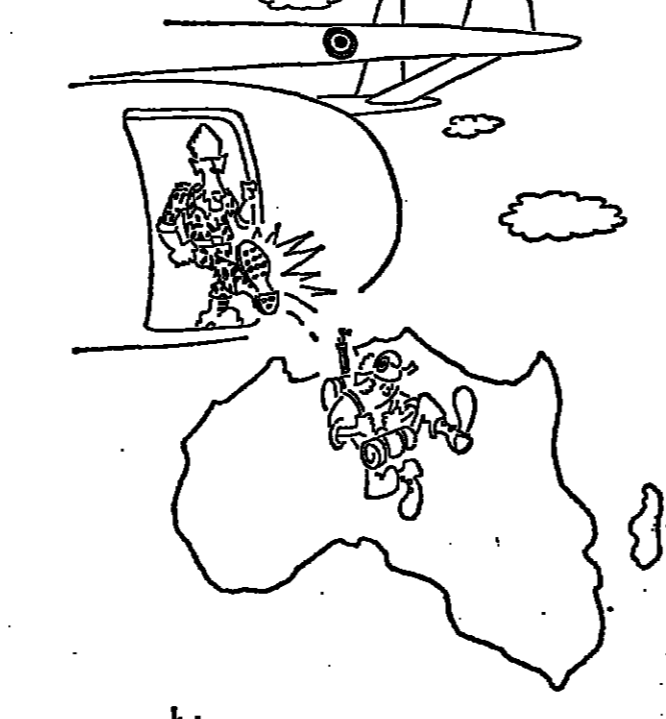
## Douze années de guerre civile

Depuis douze ans, le Front national tchadien, dans les immensités désertiques du Tchad, une lutte armée contre la « dictature » néocoloniale de N'Djamena. De 1968 à 1971, en vertu des accords militaires d'août 1960, une force d'intervention française combattit

portante assistance en matériels de guerre. Elle lui a livré pour 80 millions de francs d'équipement militaire en 1976 et pour 60 millions de francs en 1977, en particulier des auto-mitrailleuses, des hélicoptères (Puma et Alouette) et des avions de combat

le tout-puissant commandant Gouvenneur.

Portée à bout de bras par l'assistance française, l'armée tchadienne n'a pourtant pas été en mesure de contenir, ces derniers mois, les attaques redoublées des maquisards du Front national, qui ont obtenu de succès en succès. Les positions gouvernementales sont tombées, l'une après l'autre, après n'avoir guère offert de résistance aux insurgés regroupés au sein d'un Comité militaire interarmées provisoire (CMIAF). Fin janvier, trois sous-officiers aviateurs français furent portés disparus au-dessus du Borkou (Sud-Tchad). Le DC-3 de l'armée tchadienne, qu'ils pilotaient, a sans doute été atteint par les mitrailleuses anti-aériennes du Front national. Celui-ci occupait, le 17 février, Faya-Largeau, préfecture du Borkou-Rnedi-Tibesti (BRT) : deux mille soldats gouvernementaux furent tués ou capturés, soit près de la moitié des effectifs réguliers tchadiens (5 000 hommes). Cet incroyable bilan en dit long sur la grave crise de moral et l'absence de combativité qui rongent l'armée de N'Djamena.



(Dessin de KONK.)

### L'accord du 27 mars

Le 6 avril, Paris reconnut avoir envoyé, à la demande du général Malloum, cent cinquante nouveaux coopérateurs militaires à N'Djamena et Abéché (le Monde du 7 avril). Ceux-ci viennent s'ajouter aux trois cent dix cadres de l'armée française déjà présents au Tchad. On laisse entendre également du côté français que le gouvernement tchadien a pu recruter directement des volontaires sous contrat. L'un d'eux, un pilote français, vient d'être abattu aux commandes d'un Skyraider. Entre-temps, sous les pressions conjuguées de la Libye, du Soudan, du Niger et sans doute de la France, le Conseil supérieur militaire tchadien (C.S.M.) et le Front national ont conclu à Benghazi (Libye), le 27 mars, un accord sur le cessez-le-feu et les

points suivants : le C.S.M. reconnaît le Front national ; les deux parties acceptent la « liberté de circulation » sur toute l'étendue du territoire tchadien ; elles permettent à un comité militaire, constitué par la Libye et le Niger, de surveiller l'exécution de ces cessez-le-feu ; elles s'engagent à lui fournir toutes facilités pour que celui-ci puisse se rendre compte de « la présence ou non de troupes ou de bases militaires au Tchad ».

Ce dernier paragraphe vise de manière à peine voilée, l'action des « assistants techniques » français. Il s'agit là d'une formule de compromis entre le Front national, qui souhaitait voir mentionner l'« occupation immédiate » de toute présence étrangère, et N'Djamena, qui aurait préféré voir cette question passée sous silence. Le 27 mars fut-elle une journée de dupes ? Toujours est-il que, l'enceinte de l'accord à peine scellée, le colonel Djime, vice-président du C.S.M., précisait que la coopération militaire franco-tchadienne ne serait nullement « remise en cause », N'Djamena refusant au surplus de « se soumettre à un quelconque contrôle militaire étranger ». Et d'ajouter que son gouvernement n'a rien en rien en accordant sa reconnaissance au Front national, celle-ci étant effective depuis déjà trois ans.

Sur le terrain, l'accalmie a duré, tout au plus, deux ou trois semaines. Dopé par ses succès en chaîne, le Front national pousse ses avantages. Dimanche 16 avril, il prend d'assaut la garnison de Salal (préfecture de Kanem), où des instructeurs français sont affectés en permanence. Deux d'entre eux trouveront la mort au cours d'une tentative de dégaragement. L'objectif de Kanem est évidemment politique : mettre en évidence l'action des coopérateurs militaires français tout en faisant ressortir le caractère « néo-colonial » du régime de N'Djamena.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

## A TRAVERS LE MONDE

### Algérie

● AU TERME DE DIX JOURS DE VACANCES dans le Sud algérien, M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a été longuement reçu, jeudi 20 avril, par le président Boumediène. — (A.F.P.)

### Bangladesh

● TRENTÉ ETUDIANTS ont été blessés — dont cinq sérieusement — au cours d'une fusillade ayant opposé le 18 avril des groupes rivaux à l'université de Dacca, a annoncé un porte-parole du gouvernement. Les bagarres a éclaté après qu'un groupe d'étudiants d'extrême gauche se fut opposé à l'expulsion de trois étudiants et au réclame la démission des autorités universitaires qui avaient ordonné cette expulsion. — (U.P.I.)

### Brésil

● LE PRÉSIDENT ERNESTO GEISEL a été victime d'un malaise subit jeudi 20 avril à Brasília au cours d'une cérémonie officielle. Selon son secrétaire, le chef de l'Etat a pu reprendre quelques heures plus tard ses activités. Des journalistes présents estiment en revanche que le général Geisel, qui est âgé de soixante-neuf ans, a eu une crise cardiaque relativement grave.

### Liechtenstein

● UN GOUVERNEMENT DE CINQ MEMBRES sera formé le 26 avril. Le litige opposant les deux partis gouvernementaux depuis les élections du 2 février et concernant l'attribution du ministère des affaires étrangères, ayant été

### Ouganda

● LE VICE-PRÉSIDENT ougandais et numéro deux du régime, le général Mustafa Adrisal, a été sérieusement blessé, mercredi 19 avril, dans un accident de voiture à une trentaine de kilomètres de Kampala. Il a annoncé la radio ougandaise, souffrant de graves blessures à la tête, il a été transporté et hospitalisé au Caïre. — (A.F.P.)

### Nigéria

● L'UNIVERSITÉ DE LAGOS a été fermée pour une durée indéterminée, jeudi 20 avril, à la suite d'affrontements entre la police et les étudiants, qui ont fait un mort parmi ces derniers. Ces graves incidents ont eu lieu mardi quand la police a voulu s'opposer à une manifestation de plusieurs milliers d'étudiants, qui défilèrent dans les rues de Lagos pour protester contre l'augmentation des prix des chambres et du restaurant universitaires. Dix-huit étudiants ont été arrêtés. — (A.F.P.)

### Pays-Bas

● LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS NÉERLANDAISE a approuvé, jeudi 20 avril, à main levée, les traités signés en 1975 à Bonn pour la protection des eaux du Rhin. Au cours du débat, les parlementaires et le gouvernement étaient déclarés déçus et inquiets devant les retards apportés par la France à la réparation des dommages des mines de potasse d'Alsace dans le grand fleuve européen. — (A.F.P.)

**Le Monde**  
REALISE CHAQUE SEMAINE  
UNE SÉLECTION  
HEBDOMADAIRE  
réservée aux lecteurs  
résidant à l'étranger

Exemplaire spécimen sur demande

**collections printemps**  
**GRIFFSOLDE:**  
**LE PRÊT-A-PORTER DÉGRIFFE**

POUR ELLE  
3, rue de Lagny/Nation  
1, rue de la Plaine/Nation  
2, rue du Renard/Hôtel de Ville

POUR LUI  
3, rue de la Plaine/Nation  
3, bd Montmartre/Montmartre

les boutiques Griffsolde

Maroc  
LE NOUVEAU PARTI DE GOUVERNEMENT  
L'Etat veut mobiliser  
pour construire le «Maghreb»

Une étape

République Sud-Africaine  
La municipalité de Soweto sera dotée  
progressivement d'une certaine autonomie

TRECA  
PEDA  
SPECTOS  
Les grands noms de la  
mode exposent leur  
talent chez  
CAPELOU

encore plus douces...  
lentilles de contact  
souples

Qu'on les sent plus sur l'œil

Essayez YSOPTIK

80, Bd Malesherbes  
75008 PARIS Tél. 522.15.52

Diagnostiqué et prescrit par un ophtalmologiste

سكن من الاحول

# AFRIQUE PROCHE-ORIENT

## Maroc

### DEVENU PARTI DE GOUVERNEMENT

## L'Istiqlal veut mobiliser la jeunesse pour construire le «Maghreb arabe unifié»

De notre correspondant

Rabat. — Les travaux du dixième congrès national du parti de l'Istiqlal débutent ce vendredi 21 avril à Casablanca. Ils dureront trois jours. Cinq mille cinq cents délégués environ participent à ces assises, auxquelles des invités de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et du Proche-Orient assistent en observateurs.

Les propos que nous ont tenus récemment certains dirigeants du parti dans la fièvre des préparatifs rappellent les thèmes du premier congrès de l'Istiqlal immédiatement après l'indépendance. Le parti, à l'époque, émergeait de sa lutte contre le protectorat. Plusieurs de ses membres en vue siégeaient au gouvernement. Il pouvait en tirer une certaine satisfaction, d'autant plus que, de 1953 à 1977, l'Istiqlal est resté à l'écart des équipes gouvernementales.

Le rapprochement décisif a débuté au lendemain du IX<sup>e</sup> congrès en septembre 1974, quand le roi Hassan II a réaffirmé solennellement sa détermination de ne pas céder sur les revendications concernant le Sahara occidental. La décision du souverain et les revendications territoriales constantes de l'Istiqlal coïncident. Cette convergence facilite après la «marche verte» une ouverture politique qui se manifeste notamment par l'organisation d'élections locales et législatives. Ainsi furent mises en place des institutions constitutionnelles et une démocratie que l'Istiqlal n'avait cessé de revendiquer. Certes, la sincérité en serments fut dans bien de cas contestée par ce parti qui ne compte que quarante-neuf députés sur deux cent soixante-quatre. Mais il accepta de participer au gouvernement. Les concordances, ici ou là, de son programme avec les options gouvernementales ne lui font pas, semble-t-il, regretter ce réalisme.

### Une étape

Pour l'Istiqlal, il s'agit d'une étape qui doit lui permettre de mieux concrétiser ultérieurement sa doctrine. Dès maintenant, il a réalisé l'un des vœux de son ancien chef Allal El Fassi, mort voici quatre ans : voir un climat de confiance réciproque s'établir entre le parti et le roi. Il a aussi obtenu, en quelques jours, des partis politiques au Maroc et celle mère de deux d'entre eux — l'Union nationale des forces populaires (U.N.F.P.) et l'Union nationale des forces populaires (U.S.F.P.) — l'Istiqlal mise sur

les jeunes. Le dixième congrès a pour thème : « La mobilisation de la jeunesse pour la réalisation de l'égalitarisme ». Il s'agit de la doctrine économique du parti et la construction du «Maghreb arabe unifié».

Le parti se renouvelle d'ailleurs dans ses structures et sa composition. Les élections qui viennent de se dérouler ont vu l'entrée de jeunes militants. Les premières fois, les fédérations ont désigné trois cent quarante membres appelés à siéger au conseil national du parti. Celui-ci était, jusqu'à présent, entièrement élu par le congrès. Ce dernier va devoir modifier sur ce point les statuts. Il n'y aura plus que cent soixante-dix membres du conseil national.

LOUIS GRAVIER.

Initiant leurs collègues du secondaire, qui avaient cessé le travail les 11 et 12 avril pour appuyer des revendications concernant notamment les salaires, les enseignants marocains des facultés et des grandes écoles ont fait grève le jeudi 20 avril. Ils réclament le droit de participer à l'élaboration de la réforme de l'enseignement supérieur et une revalorisation des traitements. Un millier d'enseignants français en poste dans des établissements marocains ou dans ceux dépendant du service culturel de l'ambassade de France ont également cessé le travail jeudi. Leurs principales revendications portent sur le réajustement des honoraires, la possibilité pour ces derniers de postuler un emploi dans une académie à leur retour en France et une révision de la grille indiciaire de leurs traitements au Maroc. (Corresp.)

## Tunisie

### DE NOMBREUX JOURNALISTES SONT VICTIMES DE SANCTIONS OU DE POURSUITES

Venue à Paris pour participer à une réunion au siège de l'Organisation internationale des journalistes (O.I.J.), conduite par son président, M. Kaarle Nordström, s'est tenue mercredi 19 avril des sanctions ou des poursuites dont sont victimes un certain nombre de Tunisiens.

L'O.I.J. demande la libération des journalistes emprisonnés. Si cet objectif n'est pas rapidement atteint, elle proposera à la Fédération internationale des journalistes (F.I.J.) l'envoi d'une délégation commune en Tunisie. Le Syndicat national des journalistes C.G.T. s'est associé à cet appel.

Le Collectif tunisien du 28 janvier (1) vient de rendre publique à Paris une nouvelle liste de travailleurs et syndicalistes arrêtés à Tunis ou dans différentes villes de province et qui comportent dix-huit noms parmi lesquels MM. Abdelhamid Largueche, professeur d'histoire au lycée El Guerdia, Mehdi Fassi et Abdhawahab Kallel. Des arrestations auraient été également opérées à l'université, notamment à la faculté des lettres de Tunis.

(1) Collectif tunisien du 28 janvier, 46, rue de Valenciennes, 75006 Paris.

## Liban

### Le président Sarkis s'efforce de mettre sur pied un gouvernement d'union nationale

De notre correspondant

Beirut. — Une certaine déception est sensible à Beyrouth depuis que la constitution d'un gouvernement d'union nationale apparaît comme une éventualité que la démission du cabinet de M. Selim El Hoss aurait en vue. L'objectif de rendre possible sans ignorer les obstacles qui se dressent dans cette voie, on veut croire ici qu'il pourrait cependant être surmonté et que, pour éviter la catastrophe, les chefs des différentes milices et autres « seigneurs de la guerre » entendront raison.

Le président de la République, M. Elias Sarkis, procède ce vendredi 21 avril à des consultations de style très « III<sup>e</sup> République » en recevant les représentants des groupes parlementaires dont les chefs sont parfois eux-mêmes qui contrôlent des milices plus ou moins puissantes que les forces dont dispose l'Etat. Hormis les questions classiques relatives à la composition du cabinet, le président Sarkis prendrait l'initiative d'exposer lui-même aux députés le programme d'action qu'il compte soumettre au futur gouvernement, et qui se ramènerait aux trois points suivants : reconstituer l'armée ; restaurer l'autorité de l'Etat, usurpée par toutes les forces parallèles ; rétablir la souveraineté libanaise battue en brèche par la résistance en réglementant les relations libano-palestiniennes par un nouvel accord qui se substituerait à celui conclu au Caire en 1969.

Le chef du département politique de l'O.L.P., M. Kaddoum, a admis le principe de la révision de ce texte. Parallèlement, les députés ont multiplié leurs efforts au cours des derniers jours pour établir un document susceptible de servir de base de travail au gouvernement d'union nationale projeté. Si celui-ci parvenait à être formé, il comprendrait de vingt-deux à vingt-quatre ministres et serait présidé soit par M. Selim El Hoss, chef du gouvernement sortant, soit par M. Takkeddine.

### LE GÉNÉRAL WEIZMAN RECONNAÎT QUE L'UTILISATION DE BOMBES À FRAGMENTATION A ÉTÉ UN « FAUX PAS »

Tel-Aviv (A.P.P.). — Au cours d'une interview au Yediot Aharonot, le général Weizman, ministre israélien de la défense, a reconnu que l'utilisation de bombes à fragmentation américaines au Liban avait été un « faux pas ». « J'admets, a-t-il poursuivi, qu'en prenant mes fonctions, j'ignorais que nous nous étions engagés à ne nous en servir qu'en cas de guerre générale. » Le général Weizman a, d'autre part, affirmé que « le président Carter avait forcé la main d'Israël et infligé l'échec de la campagne du Sud-Liban ». Il a ajouté : « Nous avons au début fixé des objectifs limités précis. Mais dès qu'il apparut que les Américains imposeraient notre départ et notre remplacement par des forces de l'ONU, nous avons intérêt à ce que cesse tout engagement le contrôle d'autant de territoire libanais que possible. Il valait mieux qu'elles se trouvent sur la rive est du Litani plutôt que près de nos frontières. »

## République Sud-Africaine

### La municipalité de Soweto sera dotée progressivement d'une certaine autonomie

De notre correspondante

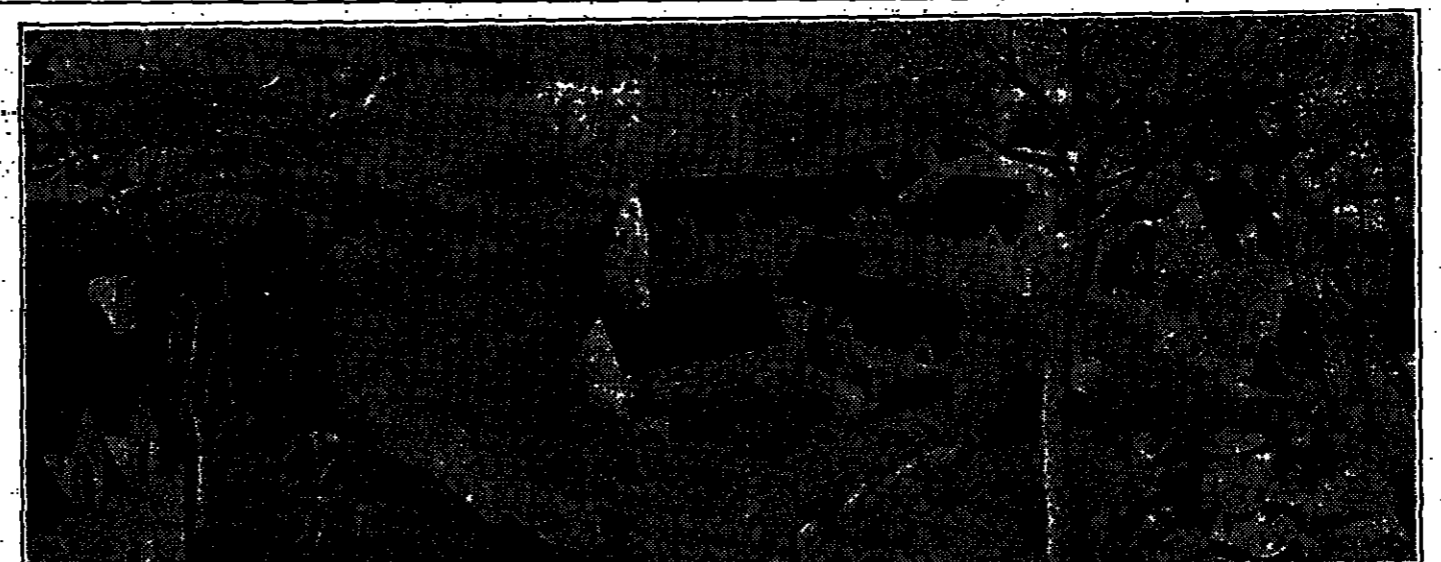
Johannesburg. — Le conseil de communauté de Soweto, dont vingt-huit des trente membres ont été élus en février et le samedi 15 avril, sera doté progressivement de pouvoirs municipaux autonomes, a promis M. Connie Mulder, ministre des « relations pluralistes » (ex-affaires indiennes), en inaugurant mardi 18 avril la première session de cet organisme. Il s'est cependant refusé à donner plus de détails sur la nature des nouveaux pouvoirs, qui seront attribués au conseil en quatre étapes.

Il a précisé que l'autonomie accordée à Soweto ne sera pas forcément donnée aux conseils municipaux des autres « townships » africains dans les zones blanches. Apparemment le très faible succès des élections, la participation n'ayant pas atteint 70 %, malgré d'importantes efforts de la part du ministère de l'Information qui a inondé Soweto de propagande, n'a pas découragé M. Connie Mulder. Il interprète cette désaffection par « un désintérêt des Africains envers le concept de vote » et par « une incapacité de leur part à organiser de véritables mouvements politiques ». Cet avis n'est absolument pas partagé par une majorité de la population, dont les représentants ont refusé de participer au scrutin tant que les membres du « comité des dix », toujours en prison, ne seront pas libérés. La population de Soweto rejette les conseils de communauté mis en place par le gouvernement. D'autant que M. Mulder a précisé mardi qu'il n'accorderait pas à la nouvelle municipalité le contrôle des mouvements de travailleurs dans la cité que réclament notamment les organisations représentatives de Soweto. C. C.

**TRÉCA ÉPÉDA SIMMONS**  
Les 3 grands noms de la literie exposent leur gamme complète chez :

**CAPELOU**  
DISTRIBUTEUR  
LIVRAISON GRATUITE TRES RAPIDE  
EXPOSITION ET MAGASIN DE VENTE  
57, AVENUE DE LA REPUBLIQUE  
PARIS 12<sup>e</sup> TEL. 357.46.35  
Métro : Parnassienne

**LE MONDE**  
mer chaque jour à la disposition de ses lecteurs des ouvrages à l'annoncez immédiates.  
Vous y trouverez peut-être  
**LA MAISON**  
que vous recherchez



### A Barneville-Carteret (Normandie) pour 150.000 F Dominique Bourgeois vous offre: une maison bien à vous dans un village à l'ancienne, 800 hectares de dunes pour vous promener, 12 kilomètres de plage pour vous baigner.

Pas de vraie maison de week-end et de vacances sans environnement. Une maison individuelle de week-end et de vacances a besoin de la tranquillité d'un village, des belles étendues de nature, des arbres, de la mer. Conditions aujourd'hui inoubliables à des prix raisonnables. Il a fallu deux années de recherches minutieuses à Dominique Bourgeois pour découvrir, enfin, un site digne du village qu'il rêvait de construire au bord de la mer.

Un village à échelle humaine, entièrement piétonnier. Près du petit port de Carteret, sur la Côte Sud du Cotentin, face aux îles Anglo-Normandes, Dominique Bourgeois construit actuellement les Fermes de Carteret, un vrai village à l'ancienne caché dans les dunes. Autour, 800 hectares de nature vierge classés « site protégé », c'est-à-dire rigoureusement inconstructibles. En face, la mer et une immense plage sauvage de sable fin de 12 kilomètres.

Dans le village, ni voitures, ni routes goudronnées, ni immeubles collectifs : priorité à l'individu et à la nature.

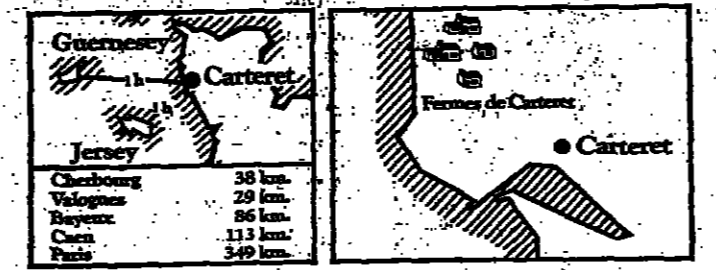
Ce qu'est une Ferme de Carteret. C'est une maison normande traditionnelle, solidement construite (les murs ont 27 cm d'épaisseur) et bien couverte (ardoises d'Angers ou de Plémeur) avec cheminée en pierre et enduit rustique aux couleurs d'argile. Dominique Bourgeois vous propose 10 modèles de maisons de toutes tailles et de toutes formes, joliment regroupés en petits hameaux. Les maisons sont livrées tout équipées (réfrigérateur, plaques de cuisson, chauffage électrique, salle de bains complète, cheminée, etc.).

Combien ? Aux Fermes de Carteret, une maison individuelle s'acquiert à partir de 150 000 F. Avec 5 % seulement à la réservation, soit 7 500 F. Puis 15 % à la signature des actes notariés et le solde, soit 80 %, avec possibilité de crédit personnalisé à long terme.

\* Il existe également des « demi-maisons », à partir de 90 000 F. Prix tarif au L.3.78 (frais notariés : 3 % environ).

### Les Fermes de Carteret: un programme Dominique Bourgeois.

Dominique Bourgeois, 8 avenue de Messine 75008 PARIS, téléphone: 572.62.14



**BON POUR UNE BROCHURE GRATUITE**

Envoyez-moi gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure couleur sur les FERMES DE CARTERET.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

**DOMINIQUE BOURGEOIS, 8 avenue de Messine 75008 PARIS**

encore plus douces...

## Lentilles de contact souples

On ne les sent plus sur l'œil

Un pas considérable vient d'être franchi dans la technique des lentilles de contact : fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau (donc aux larmes et à l'air), spécialement destinées aux yeux sensibles. Elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles.

## Essayez YSOPTIC

80, Bd. Malesherbes  
75008 PARIS TEL. 522.15.52

Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.



« légionnaires nena »

nation d'entraînement et d'entraînement...  
Quand on parle de la chute de...  
à l'issue de plusieurs semaines...

« re civile »

« re civile »

IONDE

Cuganda

Pays-Bas

IFFSOLDE PORTER GRIFFE

# DIPLOMATIE

## DEVANT LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

### Le gouvernement refuse de prendre position sur la bombe à neutrons

Devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, réunie jeudi 20 avril, M. Louis Odru (P.C.) a interrogé M. Louis de Guiringaud sur l'éventuelle fabrication, par la France, d'une bombe à neutrons. Selon le communiqué de la commission, le ministre des Affaires étrangères a indiqué que « la doctrine constante du gouvernement est de ne fournir aucune information sur les expériences qu'il a faites de « nucléaires ». M. de Guiringaud a précisé que cette déclaration ne constituait « ni une confirmation ni un démenti » des informations parues dans la presse à ce sujet.

A M. Jean-Pierre Cot (P.S.), qui l'interrogea sur la position du gouvernement face à l'attitude des Etats-Unis quant à ce type de bombe, le ministre a répondu que la position américaine avait été discutée au sein des instances intégrées de l'alliance atlantique, auxquelles la France ne participe pas. « Dans ces conditions », a-t-il dit, la France n'a pas à exprimer de position officielle. »

La commission de la défense de l'Assemblée nationale, réunie également jeudi 20 avril, a entendu M. Yvon Bourges. Le communiqué officiel de la commission, qui est revu par le ministre avant sa publication, ne fait aucune allusion au problème de la bombe à neutrons. Cependant, dans les coulisses du Palais-Bourbon, on indiquait, jeudi, que M. Charles Hernu (P.S.) a valet interrogé M. Bourges à ce sujet. Le ministre de la Défense a répondu qu'il ne s'agissait là que d'une « information de presse ».

Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a indiqué que ses représentants dans les deux commissions ont posé à M. de Guiringaud et Bourges la question suivante : « La France a-t-elle procédé à l'expérimentation d'une

bombe à neutrons et le gouvernement français entend-il doter notre pays de cette arme ? »

Observant que « les ministres ont refusé de donner une réponse claire à ces questions », le groupe communiste a protesté vivement contre l'ignorance méprisante dans laquelle le gouvernement tient les « élus nationaux ». Il demande qu'un débat ait lieu à ce sujet à l'Assemblée nationale et qu'à la prochaine session spéciale de l'ONU la France se prononce pour un traité interdisant la bombe à neutrons. Le Mouvement de la Paix a fait la même proposition.

● A BONN, M. Bahr, secrétaire général du parti social-démocrate, a déclaré jeudi 20 avril, à son retour de Moscou où il a rencontré M. Brejnev, que le problème de la bombe à neutrons ne serait pas soulevé lors de la visite du numéro 1 soviétique à Bonn du 4 au 6 mai. De son côté, M. Ehmke, vice-président du groupe social-démocrate au Bundestag, qui rentre de Washington, a dit que le différend germano-américain sur la bombe à neutrons avait été « exagéré d'une façon hysterique ».

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle a reproduit, avec une rapidité inaccoutumée qui traduit sa satisfaction, les informations de presse française selon lesquelles la France a fait exploser une bombe à neutrons. L'agence précise que les autorités françaises n'ont ni confirmé ni démenti.

● A MELBOURNE (Australie), des manifestants ont envahi le consulat général de France pour protester contre les informations sur l'explosion d'une bombe à neutrons française. Les dépôts s'élevaient à 1 000 dollars australiens (5 300 F).

### LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING AU BRÉSIL EST AJOURNÉE

La visite officielle que le président de la République devait faire, en juin, au Brésil, est ajournée. Elle pourrait avoir lieu à l'automne.

La date de ce voyage n'avait pas été annoncée officiellement, mais il était sérieusement envisagé qu'il ait lieu au début de juin. Un nouveau calendrier est à l'étude, et le porte-parole du ministère brésilien des affaires étrangères, M. Lampra, a déclaré, jeudi 20 avril, que la visite pourrait se situer vers la mi-octobre. On laisse entendre à l'Elysée que ce report — dont M. Giscard d'Estaing a l'initiative — serait dû à l'emploi du temps chargé, notamment en raison de divers « sommets » européens, du président de la République.

Deux journaux brésiliens ont récemment indiqué que la visite avait été annulée (ce qui est démenti). L'Elysée avait réagi par des propos du général Figueredo (qui deviendra président du Brésil l'an prochain), comparant les régimes brésiliens et français.

● L'affaire Chentchenko. — L'U.R.S.S. a officiellement demandé, jeudi 20 avril, que le contrat du sous-secrétaire général de l'ONU qui a rompu avec son gouvernement, soit abrogé. Elle a proposé que M. Victor Israëlian, ambassadeur, actuellement directeur du département des organisations internationales au ministère soviétique des affaires étrangères, soit nommé à sa place. — (A.F.P.)

● M. Agostinho Neto, président de l'Angola, est rentré, jeudi 20 avril, à Luanda, au terme d'une visite d'amitié en Union soviétique, a annoncé la radio angolaise. M. Neto s'était entretenu, mercredi, avec M. Brejnev, en présence de son ministre des Affaires étrangères, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du P.C.U.S. — (A.F.P.)

● Les Occidentaux et la Namibie. — Les ministres des affaires étrangères des pays occidentaux membres du Conseil de sécurité des Nations unies (France, R.F.A., Canada, Etats-Unis, Grande-Bretagne), se réuniront dimanche soir, 30 avril, à Londres. Ils discuteront de la Namibie avant la session spéciale des Nations unies qui y sera consacrée (24 avril) et plus généralement de l'Afrique.

**Le Monde**  
doublet et documents  
NUMÉRO SPÉCIAL  
**LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE MARS 1978**  
152 pages  
En vente partout : 15 F

## LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATÉGIQUES

### Le chef de l'état-major soviétique prend part aux conversations avec M. Vance

De notre correspondant

Ogarkov est, en effet, considéré comme l'un des meilleurs experts soviétiques pour les SALT.

Au début des entretiens, qui ont duré huit heures, les deux parties ont fait le point sur cinq questions litigieuses.

● L'U.R.S.S. et les Etats-Unis sont d'accord pour abaisser « le plafond de Vladivostok », en ce qui concerne le nombre global de vecteurs (2 400), mais ne proposent pas le même chiffre (2 150 pour les Etats-Unis et 2 250 pour l'U.R.S.S.).

● Moscou veut se réserver la possibilité de construire une nouvelle génération d'I.C.B.M. (missiles intercontinentaux à tête unique) pour remplacer les SS 9 et SS 7.

● Les bombardiers stratégiques soviétiques Packfire ne seraient pas compris dans le plafond, mais l'U.R.S.S. s'engagerait dans une déclaration unilatérale à en limiter le nombre et la portée. La discussion porte actuellement sur le degré de précision de cet engagement.

● Les Soviétiques insistent pour que les clauses dites de transfert et de contournement soient très contraignantes pour empêcher les Américains de transférer la technologie des missiles dits « de croisière » à leurs alliés de l'Océan.

● Les deux parties sont en désaccord sur la rapidité avec laquelle le plafond devrait être atteint. Les Etats-Unis proposent six mois, l'U.R.S.S., dix-huit mois. Elle considère que si Washington peut se permettre de mettre un certain nombre de ces engins à la ferraille, elle a besoin, pour ce qui la concerne, de ce délai pour reconstruire ses installations.

### Un incident devant l'ambassade des Etats-Unis

Le problème des droits de l'homme n'a pas été absent de la première journée de M. Vance à Moscou. Mme Irina McClennan, citoyenne d'origine soviétique mariée à un professeur américain, a tenté de s'engager aux grilles de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, avec sa fille âgée de dix-huit ans. Elle entendait protester contre l'attitude des autorités soviétiques qui, depuis quelques jours, ont refusé de laisser son mari, professeur en Virginie. Les policiers soviétiques qui gardent en permanence l'ambassade ont immédiatement intervenus et ont retenu Mme McClennan pendant une heure et demie dans la guérite qui leur sert d'abri. Mme McClennan, qui a été ensuite emmenée dans une voiture

de police, a été relâchée dans la soirée. Ce n'est pas la première fois qu'elle proteste publiquement. Avec l'accord de M. Vance, la délégation américaine a condamné l'« emploi de la force » contre une personne « exprimant pacifiquement ses opinions ». D'autre part, l'ambassade américaine a officiellement protesté auprès des autorités contre le refus de l'agence Tass de transmettre vers les Etats-Unis les photos de cette brève manifestation prises par les agences américaines.

M. Vance enfin a insisté auprès de ses interlocuteurs soviétiques sur des cas humanitaires particulièrement « pénibles », dont celui de Mme McClennan.

DANIEL VERNET.

# ASIE

## Chine

### CONTRE LES DISCOURS SOPORIFIQUES...

Pékin (A.F.P.). — Les cadres chinois sont invités à ne pas demander à leur secrétaire de préparer leurs discours, afin d'éviter d'endormir leur assistance.

Le Quotidien du peuple leur a en effet demandé, jeudi 20 avril, d'écrire des discours « qui parlent au cœur » et de s'inspirer des « valeurs » et des « guides » révolutionnaires de Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao. Ils ne doivent pas « compter toujours sur leur secrétaire », pour éviter que leur cerveau ne « dégèlât » ou se sclérose.

Il s'agit de rompre avec les discours prononcés du temps de la « bande des quatre », pendant lesquels l'assistance s'endormait ou bavardait. Selon le commentateur, les Chinois avaient alors pris l'habitude de jeter les journaux « sans même les lire », et ne pouvaient plus que « tourner le bouton » de leur radio.

● M. Ceausescu, chef de l'Etat et dit « roumain », fera une visite officielle à Pékin, à la mi-mai, annonce l'agence Tanyoug citant des sources informées de la capitale roumaine. Durant ce second voyage en Chine, M. Ceausescu s'entretiendra avec M. Hua Kuo-feng, président du P.C. chinois, aussi bien de problèmes internationaux que de la situation au sein du mouvement communiste mondial. — (A.F.P.)

### Selon le « New York Times »

### UNE ÉQUIPE AMÉRICAINE DE PING-PONG SE RENDRAIT EN CORÉE DU NORD EN 1979

Citant l'un des dirigeants de la fédération américaine de ping-pong, le quotidien New York Times révèle, dans ses éditions du 20 avril, que cette fédération a accepté une invitation à participer, du 25 avril au 6 mai 1979, aux championnats internationaux de ping-pong organisés à Pyongyang. Le quotidien américain croit savoir que le gouvernement sud-coréen a demandé à son ambassade à Washington l'assurance de la véracité de cette information, car un tel match, entraînant normalement l'organisation d'un match-retour aux Etats-Unis, pourrait prêter à une « normalisation » entre les deux pays. En 1971, un tournoi de ping-pong avait été le premier signe annonciateur du rapprochement entre Washington et Pékin.

Toujours selon le New York Times, le président Tito aurait proposé à M. Carter, lors de sa dernière visite aux Etats-Unis, un « plan d'égale » comportant notamment des rencontres entre les chefs d'Etat des deux Corées.

## Vietnam

### MISSION SPÉCIALE ET REHABILITATION...

Bangkok (A.F.P.). — Les services de renseignements vietnamiens engagés dans des missions d'espionnage pour des missions d'espionnage au Cambodge en échange d'une nouvelle virginité politique, révèlent, jeudi 20 avril, sur les antennes de la Voix du Cambodge, Mlle Nguyen Thi Hue, vingt-deux ans, capturée en janvier dernier, avec un « collègue » à Prey Popok, province de Svay Rieng (Cambodge).

« J'étais prostituée avant la libération du pays, en 1975. Ensuite, j'ai continué. (...) En avril 1977, un sous-officier de la sécurité militaire nommé Phat m'a prise chez lui. Mais en novembre l'affaire s'est vue et le colonel Thuong, chef de la sécurité militaire de la province de Tay Ninh, m'a convoquée pour un interrogatoire », a déclaré Mlle Hue.

« Le colonel m'a dit que ma liaison avec le sergent — qui avait déjà une famille — était une faute contre la loi et que je devrais être sévèrement punie, a-t-elle ajouté.

« Le colonel m'a dit, a précisé Mlle Hue, que si je voulais être totalement réhabilitée, je devrais me mettre complètement au service du pays et entrer comme agent de renseignements dans ses services. C'est ainsi que je suis entrée au Cambodge le 15 janvier avec une autre femme, Nguyen Thi Hoa, pour recueillir des renseignements militaires. »

# AMÉRIQUES

## Chili

### Le général Pinochet évoque une « démocratie nouvelle »

Santiago (A.F.P.). — Deux mille soixante et onze prisonniers chiliens et non deux cent quatre-vingt, comme l'avaient annoncé les autorités américaines, bénéficieraient de l'amnistie décrétée mercredi, précisait-on officiellement jeudi 20 avril à Santiago (le Monde du 21 avril).

Ce chiffre indique-t-on, correspond à celui des personnes condamnées par les tribunaux militaires entre le 11 septembre 1973, date du coup d'Etat militaire contre le président Allende, et le 10 mars dernier. Les amnisties, explique-t-on, se divisent en effet en deux catégories : neuf cent cinquante d'entre eux accomplissent leur peine au Chili ou y vivent en liberté conditionnelle. Mille cent vingt et un autres vivent à l'étranger après avoir vu

leur peine de prison commuée en bannissement. Ils pourront rentrer au Chili en vertu de l'amnistie générale.

L'amnistie touche également les membres des forces armées de terre et de l'air qui ont été jugés pour les délits de « subversion et trahison à la patrie » en raison de leurs relations avec des dirigeants de gauche sous le régime Allende. Selon le directeur général de la gendarmerie, le colonel Pedro Montalva, les premiers amnisties ont quitté leur prison jeudi soir.

D'autre part, le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat chilien, a estimé, jeudi à Santiago, à l'occasion de la prestation de serment de trois nouveaux ministres civils du gouvernement, que ce dernier traitait le peuple s'il retournait au passé au nom de la démocratie formelle.


« Nous devons avancer sans prendre de risques vers une démocratie nouvelle, ayant les caractéristiques propres de l'époque dans laquelle nous vivons et qui soit capable d'assurer la paix, la liberté et le progrès à tous les Chiliens », a déclaré le général Pinochet.

Le président a par ailleurs rendu hommage aux forces armées grâce auxquelles a été affirmé « l'ordre public et le développement économique du pays ont été rendus possibles, afin d'ouvrir la voie à un futur sans inquiétudes ni craintes ».

Washington (A.F.P.). — Mme Ann Wexler, sous-secrétaire d'Etat adjoint au commerce, a été nommée, mercredi 19 avril, « conseiller » de M. Carter pour les questions de politique intérieure. Ce poste, qui vient d'être créé, comporte une mission de relations publiques, puisque Mme Wexler sera chargée également d'expliquer la position politique de la Maison Blanche aux différentes couches de l'électorat américain concernées. Mme Wexler, présente de ces questions à la Maison Blanche, traitera uniquement désormais des problèmes des femmes.

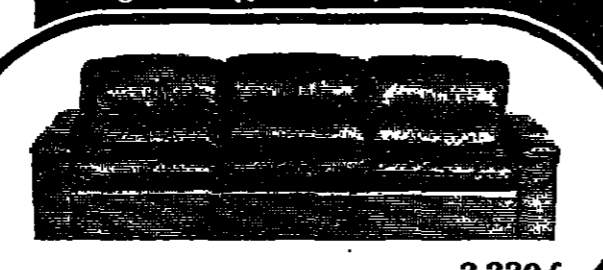
Cette nomination semble, en l'absence d'informations supplémentaires, le seul résultat concret, au moins dans l'immédiat, de l'examen de conscience collectif auquel M. Carter a soumis ses conseillers et certains membres de son cabinet pendant le week-end dernier dans la résidence de Camp-David. Il avait alors été annoncé qu'une réorganisation des services de la Maison Blanche serait édictée à cette occasion, pour combler certaines lacunes constatées dans l'action de l'exécutif, notamment un manque de coordination entre les départements ministériels et la présidence.

Mme Wexler, ancien directeur adjoint du magazine Rolling Stone, se situe à l'aile gauche du parti démocrate. Elle avait notamment participé très activement aux campagnes présidentielles malheureuses de M. Eugene McCarthy et George McGovern.

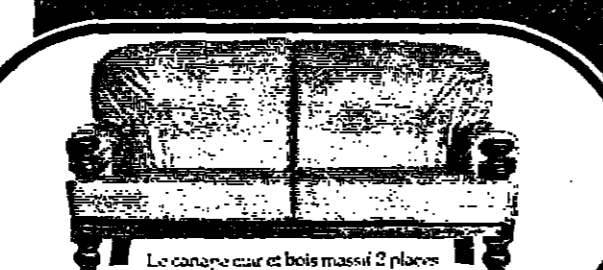


**est moins cher et le prouve**


*Cuir Center vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher dans le mois qui suit votre achat.*



Le canapé cuir 3 places 230 x 73 x 90. Prix Cuir Center: 3.330 f.  
Le canapé cuir 2 places, cuir, Prix Cuir Center: 2.760 f.




Le canapé cuir et bois massif 2 places 175 x 81 x 85. Prix Cuir Center: 3.950 f.  
Le canapé cuir 2 places, cuir, Prix Cuir Center: 3.150 f.



Le canapé cuir et bois massif 3 places 210 x 87 x 101. Prix Cuir Center: 4.250 f.  
Le canapé cuir 2 places, cuir, Prix Cuir Center: 3.150 f.

Seul à Paris: 100 salons cuir en exposition



176 à 182 Bd de Charonne  
75020 PARIS  
TEL. 373 36 13  
METRO: Alexandre Dumas  
Nœuvres: mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 22 h.

Chine

UNE

Les entements

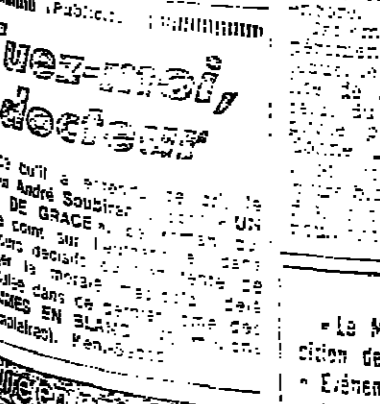
le dével

La Monde « tient » à citation de ses lecteurs : Evénements - samedi 22 octobre 1973.

« La Monde » tient à citation de ses lecteurs : Evénements - samedi 22 octobre 1973.

« La Monde » tient à citation de ses lecteurs : Evénements - samedi 22 octobre 1973.

**Jocelyn**  
PARIS



134, bd St-Germain  
75, bd des Capucines  
5, rue Cherche-Midi

**La Véritable Anisette des Frères Gras**

Elle revient à la mode.

سكز ان الاجل

سكزا من الامم

Chine
CONTRE LES DISCIPLINÉS
nce
ASIE
VIETNAM

UNE VISITE DANS LA « BASE ARRIÈRE » DU PAYS

Les affrontements politiques dans le Setchouan ont gravement affecté le développement économique de la province

Chengtou. — Comme vous le savez, la province du Setchouan a subi un sabotage extrêmement sévère de la part de la « bande des quatre ». Dans les centres industriels, les bureaux du parti ont été attaqués. Dans certaines usines, comme dans les zones rurales, les équipes dirigeantes étaient réduites à l'impuissance. La province, en conséquence, est considérée comme sous-développée. Ces propos du vice-président du Comité révolutionnaire provincial, M. Ho Hiao-chin, sont repris de sa visite en province par nos médias. Entre 1974 et 1976, pendant les années les plus troublées, le revenu par tête d'habitant dans les communes populaires a diminué de près d'un cinquième, et le Setchouan, traditionnellement à la tête de la Chine méridionale, a dû importer des céréales d'autres provinces. Les pertes subies dans la production industrielle sont estimées à 10 milliards de yuans (1). Une importante usine textile de huit mille ouvriers, proche de Chengtou, et qui a fabriqué en 1977 62 millions de mètres de cotonnades, annonce que sa production n'aurait atteint que 10 millions de mètres en 1974 et 30 millions de mètres en 1976. De fait, les bruits les plus inquiétants circulent à Pékin sur la situation catastrophique dans laquelle la crise que vient de traverser le pays avait laissé le Setchouan. Forte de ses 90 mil-

lions d'habitants et riche de vastes terres arables dans sa partie orientale, traversée par le Yang-Tsé, qui lui assure une voie de communication directe avec Changhaï, la province est souvent décriée comme la « base arrière » du pays. La révolution culturelle y a été marquée par des incidents particulièrement graves. Selon M. Ho Hiao-chin, elle constituait un « objectif majeur » de l'entreprise des « quatre » pour s'emparer du pouvoir. Les journalistes, qui pour la première fois depuis plus de dix ans étaient allés au Setchouan, sont un peu restés sur leur faim lorsqu'ils ont cherché à savoir ce qui s'est réellement passé ces dernières années. Pas d'affrontements armés en tout cas, si l'on en croit les affirmations de nos interlocuteurs, et en dépit des informations contradictoires diffusées par les médias locaux il y a quinze mois (Le Monde du 4 janvier 1977). Dans les usines ? Des manifestations d'« anarchie » chez les ouvriers. A la campagne ? Les paysans « ne travaillaient plus les champs ». Un peu partout le « désordre » et le « chaos », entraînaient le fonctionnement normal des institutions. Il est difficile de sortir de ces généralités, et lorsqu'on y parvient, c'est pour entendre des histoires dans le côté clochardesque n'est pas tout à fait à la mesure du drame suggéré.

De notre envoyé spécial
maisons de thé dont les tables débordent largement dans la rue, où les clients, nombreux, discutent tranquillement, fument, et même lisent leurs journaux. Nulle part, en Chine, au sud, nous n'avons vu pareil aspect de l'économie privée. Cela se rapporte à toutes sortes de petits détails — comme les lampes élevées dans des paniers suspendus à un chevron de la toiture — mais surtout à la prospérité de ce que l'on appelle en République populaire les « marchés ruraux », où ne sont échangés et vendus, en principe, que les produits d'activités familiales. Chaque village a le sien, où se presse une foule considérable — dans un cas au moins plusieurs milliers de personnes — et les produits offerts sont nombreux et variés. Tout cela semble indiquer que les méthodes de développement socialiste ne pénètrent que lentement dans cette province rebelle. Que l'on dise « base arrière » d'affaires n'impose-t-il pas que la pénétration des influences extérieures s'y heurte à des obstacles naturels ? L'industrie, c'est autre chose. Les indications fournies par les responsables locaux montrent assez clairement qu'il s'agit d'une pièce rapportée de l'économie provinciale. Le Comité révolutionnaire n'est pas tout à fait à la mesure de l'effort, et à peine depuis vingt-huit ans les ressources naturelles de la province pour quelle puisse sans dommage, dans les dix ou quinze

prochaines années, devenir une des bases industrielles du pays. C'est déjà là qu'est produite la majeure partie du gaz naturel chinois. Les usines qu'on y visite supportent favorablement la comparaison avec celles d'autres provinces. D'importants projets y sont en cours de réalisation avec l'assistance d'experts et d'équipements étrangers (allemands, japonais, américains). La France, notamment, contribue à l'érection d'un complexe pétrochimique qui devrait commencer à produire des fibres artificielles dès la fin de 1978. L'industrie, cependant, dépend étroitement du pouvoir central, c'est-à-dire de Pékin, pour son développement. La modernisation, par exemple, de l'usine textile de Changtou, déjà citée, sera financée par Pékin. Si les dirigeants d'entreprise se plaignent beaucoup des troubles des années 1974 et 1976 — en laissant d'ailleurs à part l'année 1975 où M. Teng Hsiao-ping, président originaire du Setchouan, dirigeait les affaires dans la capitale, — ils ne soulignent pas moins que de grands progrès ont été réalisés depuis 1965, d'après ce qu'ils disent de la révolution culturelle.

La responsabilité des équipes dirigeantes
D'où vient que d'autres secteurs, comme l'agriculture, mais aussi le commerce et les services, paraissent comparativement à la traîne ? Cela est vrai, dira-t-on, pour une bonne part des provinces chinoises, mais le contraste, de Chengtou à Chungking jusqu'aux rives du Yangtsé, où de modernes usines en construction voisinent avec de minuscules boutis de champs cultivés sur les bords des falaises, nous a paru sensiblement plus marqué au Setchouan qu'ailleurs. La responsabilité en revient-elle aux équipes dirigeantes ? On serait tenté de le penser quand on découvre que leur personnel à travers les bouleversements des dernières années, a très peu changé. Le Comité révolutionnaire provincial lui-même a été fortement remanié

des projets dont l'ambition est comparable à celle du Grand Canal en avant à la fin des années 50. D'ici à 1985, la production agricole doit augmenter de 55 %, celle de l'industrie de 150 %. Comment ? Grâce à l'enthousiasme et à la libération des énergies renaissantes possibles par l'écrasement de la bande des quatre ». Est-il permis de dire que les explications fournies sur les échecs des dernières années ne sont pas assez convaincantes pour que ces excellentes intentions soient elles-mêmes, dès à présent, entièrement crédibles ? ALAIN JACOB. (1) Dans son rapport à la cinquième Assemblée nationale populaire, le président Hua Guofeng a évalué à 200 milliards de yuans les pertes subies dans l'ensemble du pays de 1974 à 1976 sur « la valeur globale de la production industrielle » (un yuan vaut environ 2,90 francs).



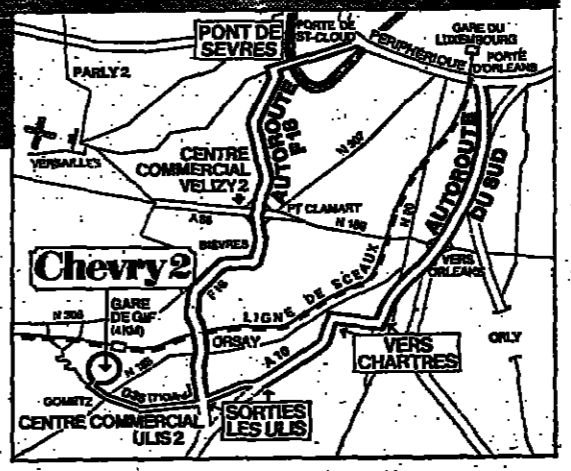
Une lutte trop absorbante
Ainsi relate-t-on avec le plus grand sérieux à Chungking une sombre affaire de scène de théâtre local qu'une troupe venue de Pékin jugea trop courte de trois pas. A la suite de quoi, rapporté dans un journal à la capitale que « quelquefois à Chungking était opposé à l'opéra révolutionnaire de Pékin ». N'y aurait-il eu que ce genre d'incidents ? Assurément pas. Il ne fait aucun doute que la province a été le théâtre d'affrontements politiques aigus et que le développement de son économie en a été gravement affecté. L'usage qui se dessine est cependant moins celle d'une entreprise de sabotage délibéré que d'efforts désespérés — et finalement couronnés de succès — pour empêcher des dirigeants placés aux échelons les plus élevés, en majorité « serviles », ou « représentants » de la révolution culturelle, pour conserver leurs postes face aux ambitions de représentants de générations plus récentes frustrées de ce qu'ils avaient cru être leur victoire des années 60. Certes, des désordres se sont produits à cette occasion — on connaît les tactiques d'« encerclement » pratiquées il y a dix ans par les gardes rouges — mais le phénomène dominant semble bien avoir été celui que décrit, avec une certaine candeur à Chungking, M. Ting Chang-ho : la lutte politique était devenue si absorbante que les responsables en place n'accordaient plus qu'une attention secondaire à la gestion de l'économie. Il y avait pourtant fort à faire. Non, bien sûr, que rien n'ait été accompli depuis la libération. De 1949 à 1977, le volume de la production industrielle a été multiplié par trente au Setchouan, et la production d'énergie électrique par soixante-dix. Non loin de Chengtou, les terres irriguées par un vaste complexe hydraulique —

de stimulant
encore les buffles aux larges cornes que l'on aperçoit le plus souvent dans les champs et les rizières. C'est sans doute à partir de là qu'il faut chercher à comprendre le paradoxe de cette province, dont chacun en Chine vante autant les ressources infinies que les paysages troublants pour déplorer l'insuffisance de l'« arriération » dans lequel elle demeure depuis le début du siècle, sinon plus longtemps encore. Isolement ? Influence d'un tempérament déjà méridional pour lequel le goût d'une certaine qualité de la vie prend le pas sur celui du développement ? Le « caractère provincial » de Chengtou, donne un peu cette impression, avec ses vieilles maisons aux murs blancs collés de tuiles rouges, ses balcons travaillés où poussent des plantes vertes, ses



On peut faire preuve d'imagination sans bousculer les traditions.

Comment innover dans la conception en restant classique ? Venez visiter les différents modèles de maisons de Chevy 2 et vous trouverez la réponse. Kioto, présentée ici, est une maison de 5 pièces, qui réunit tous les avantages d'une construction classique. A l'intérieur elle ne manque pas d'imagination et permet toutes les libertés dans la décoration. Kioto est vendue à partir de 522.000 F\* prix ferme et définitif, terrain compris, pour une surface totale de 199 m², dont 119 m² habitables. Venez vivre au calme à Chevy 2 et profiter des équipements déjà en place : écoles, tennis, piscine, golf, etc. Cela vous fait rêver ? Alors, venez nous voir. Nous vous parlerons des nouveaux prêts conventionnés du Crédit Agricole, à partir de 11,35% qui vous permettront de réaliser plus facilement votre rêve. \*Taux en vigueur au 31.03.78.



Chevy 2
Chemin de Belleville 91190 GIF - Tél. 0121212.

Tuez-moi, docteur

Parce qu'il a entendu ce cri, le Docteur mille Bobelins a écrit « UN COUP DE GRACE », ce roman qui fait le point sur l'euthanasie, dans ces jours décisifs où l'on tente de changer la morale médicale, déjà bousculée dans la dernière tome des « HOMMES EN BLANC » (2 millions d'exemplaires), Kent-Sagep.

A lire en priorité... ANNE PONS Le Tour de France par Camille et Paul deux enfants d'aujourd'hui 60 000 exemplaires vendus TCHOU

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973. Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement). Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi. « Le Monde », Vente au numéro : 5, rue des Saussaies, 75227 Paris Cedex 08



L'ASSEMBLÉE NATIONALE APPROUVE LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT PAR 260 VOIX CONTRE 197

M. Barre n'a pas tout à fait rassuré le R.P.R.

C'est le Cid que l'on jouait jeudi au Palais-Bourbon. « Otez-nous d'un docteur », a demandé au premier ministre un Yves Guéna résolu, au nom du R.P.R. « à dire franchement et crûment les choses » et à limiter modestement son propos à « l'essentiel » comme si, à ses yeux, M. Barre, cantonné à « la politique au jour le jour » n'avait pas, sur ce plan, fait toute la clarté nécessaire.

Si l'U.D.F. a, par la voix d'un Michel Durafour, lyrique, voire grandiloquent, apporté à M. Barre un soutien fidèle, assurée qu'elle était de trouver en lui « un homme de dialogue, de volonté et de cœur », le R.P.R., lui, avait manifestement besoin d'être rassuré.

Il ne fut peut-être sur la volonté du gouvernement de ne pas abdiquer, en matière de construction européenne, sur des points qui engageaient fondamentalement la souveraineté nationale.

Il ne fut certainement beaucoup moins pour

Jeu 20 avril, à 15 heures, sous la présidence de M. Chaban-Delemas, l'Assemblée nationale a poursuivi et achevé le débat entamé la veille sur la déclaration de politique générale du gouvernement.

M. CHANDERNAGOR (P.S., Creuse) déclare : « Une Chambre « introuvable ». Un gouvernement retrouvé. Permanence du gouvernement, permanence des problèmes. »

M. GUÉNA : pas de compromis

« Sur ce que vous avez dit, il n'y a guère à redire », déclare M. GUÉNA, député R.P.R., qui ajoute : « Vous trouverez notre particulière approbation et notre soutien pour ceux de vos projets qui relèvent des propositions que nous avions faites avant les élections. »

M. GUÉNA évoque successivement : 1) La crise, ses effets et ses remèdes ; 2) Le rôle du R.P.R. ; 3) Les institutions ; 4) Sur le terrain politique, par contre, nous ne pouvons transiger. Nous voulons conserver nos institutions.

L'analyse du scrutin

- 260 DEPUTES ONT VOTE POUR. 143 R.P.R. (sur 154) ; 107 U.D.F. (sur 124) ; 10 non-inscrits (sur 14) ; MM. Audinot, Branger, Delprat, Fontaine, Mme d'Harcourt, MM. Euzéat, Malaud, Royer, Sergheraert et Zeller. 197 DEPUTES ONT VOTE CONTRE. 111 P.S. (sur 113) ; 86 P.C. (sur 86). 32 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE. 17 U.D.F. : MM. Bamana, d'Harcourt, Longuet et Féronnet, ainsi que les 13 membres du gouvernement suivants : MM. Barre, Barrot, Christian, Sonnet, Delmas, Jean-François Deniau, Dijoud, Dominati, Fouchier, Méhaignerie, d'Ornano, Ségard, Solson et Sühr. 11 R.P.R. : M. Chaban-Delemas, président de l'Assemblée nationale, ainsi que les 10 membres du gouvernement suivants : MM. Bécart, Boulin, Bourges, Galley, Legendre, Le Theule, Limouzy, Papon, Feyrelle et Plantier. 2 non-inscrits : M. Beaumont, ainsi que M. Lecat, membre du gouvernement. 2 SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT. MM. Pidjot et Plantegenest, non-inscrits. Ils ont quatre députés suppléants de ministre ou de secrétaire d'Etat non pris part au vote en raison de la disposition qui prévoit que les députés nommés au gouvernement disposent d'un délai d'un mois pour choisir entre leur fonction gouvernementale et leur mandat parlementaire.

ce qui concerne la lutte contre le chômage, prioritaire à ses yeux. M. Barre ayant réaffirmé que son objectif premier demeurerait la défense du front extérieur de l'économie, le retour au plein emploi passant, à son avis, par un renforcement de notre compétitivité.

Rassuré, il ne fut certainement pas du tout pour ce qui concerne un point sur lequel, devant insister M. Guéna, le R.P.R. ne pourrait transiger : le retour au scrutin proportionnel, première étape vers un régime présidentiel.

M. Barre, en effet, n'en dit mot alors qu'en avril 1977, invité par M. Debré « à trancher un différend qui empoisonnait l'atmosphère », il avait, en citant le général de Gaulle lui-même, montré que l'on pouvait évoquer ce problème sans être pour autant amateur de trucage. Il avait même admis qu'il n'y avait aucun intérêt à manger la loi électorale « si la majorité était unie ».

En fait, illustrant la phrase prononcée la semaine dernière, nous ne pourrions accepter que notre loi constitutionnelle soit ainsi altérée. Nous ne demandons qu'à être rassurés mais nous souhaitons l'être.

M. SERVAN-SCHREIBER : une victoire de la France sur elle-même

M. SERVAN-SCHREIBER (U.D.F., Meurthe-et-Moselle) monte à la tribune. M. Chirac quitte l'hémicycle, ainsi qu'il l'avait déjà fait la veille avant l'intervention de M. Miterrand. Le député de Nancy livre ses impressions : « Par rapport à la précédente, cette Assemblée n'a paru libérée, soulagée, équilibrée. D'un côté comme de l'autre, de lourdes contraintes ont disparu. Ainsi chaque grande formation se sent davantage elle-même, mieux respectée par les autres, plus confiante dans le dialogue politique. »

M. BARRE : nous avons le temps devant nous

Répondant aux différents intervenants, M. BARRE apporte des précisions sur les thèmes suivants : 1) La situation politique : « Les élections ont eu lieu. A ce jour, sa réalité, quant à leur interprétation. En réalité, lorsqu'elles étaient devant nous, certains croyaient que nous étions perdus. Or nous sommes un non parce que nous avons été sautés, mais parce que nous avons gagné les élections, non pas à cause d'un miracle mais par la volonté du peuple français qui participe massivement au scrutin et dont la majorité a compris que ce n'était ni les promesses ni la démagogie d'où qu'elles viennent, qui permettraient de résoudre les difficultés. Quand les élections ont eu lieu, il en est résulté une majorité et une opposition. »

veille par M. Debré — « la confiance ne doit pas être à sens unique », — c'est une sorte de question de confiance que M. Guéna, ainsi qu'il le dit lui-même, a posé au premier ministre. Une attitude qui traduirait la méfiance d'un groupe qui craint manifestement que l'ouverture, à la mode aujourd'hui, ne soit qu'un moyen de réduire son influence et de rechercher une autre majorité pour une autre politique.

Reste que si le doute, voire le soupçon, était dans les esprits, il disparaît dans les urnes. La totalité du groupe R.P.R. approuvant la déclaration de gouvernement, ce qui n'empêche pas La Lettre de la Nation, organe du parti d'observer que ce vote de confiance apparaît plutôt « comme la transcription comptable du résultat des élections que comme l'engagement d'une nouvelle volonté nationale au service d'un grand dessein ». Et impertinente, de demander : « L'action sans ambition, qu'est-ce que c'est ? »

Sur la politique économique, il réaffirme que l'objectif premier est la défense du front extérieur de notre économie. « A la veille des élections », relève M. Barre, « j'étais en mesure de travailler à l'équilibre et à l'entretien de nos réserves intactes et à un crédit intact. N'allions pas maintenant les compromettre. Il n'y a pas d'opposition entre la politique de stabilité monétaire et de retour à l'équilibre et une politique de l'emploi. Nous devons résoudre ce problème en évitant le récession. Notre rythme d'activité est l'un des plus élevés d'Europe, presque autant que celui de la R.F.A. Le gouvernement poursuivra la même politique sans accepter de dégrader le rôle de l'équilibre au détriment de l'emploi. Pour redresser l'emploi, ajoutons à l'effort de formation et à un renforcement de la compétitivité de notre économie que nous pourrions rétablir le plein emploi. »

M. HERZOG QUITE LE R.P.R.

M. Maurice Herzog, ancien secrétaire d'Etat, ancien député de la Haute-Savoie, a annoncé, jeudi 20 avril, à Paris, sa décision de quitter le R.P.R. à la suite de l'obligation qui a été faite par le mouvement gaulliste à son ancien suppléant, M. Jacques Sollier, d'abandonner ses fonctions de secrétaire départemental. M. Herzog a notamment déclaré : « La démission du docteur Sollier, exigée sans justification ni explication, est inadmissible et je me considère personnellement offensé par cette mesure qui m'atteint autant que l'intéressé, et pour laquelle je n'ai même pas été averti ou consulté alors que je suis président du comité R.P.R. de Haute-Savoie. La ligne démocratique et libérale que j'ai représentée et cautionnée n'est plus conforme à la nouvelle orientation imposée par le R.P.R. et je préfère donc me retirer. »

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CORSE AU MOIS DE JUIN

Le président de la République a confirmé à M. Jean Bozzi, secrétaire de l'Assemblée nationale et député (R.P.R.) de Corse du Sud, reçu à l'Élysée jeudi 20 avril avec le bureau de l'Assemblée, qu'il se rendra prochainement en Corse. Ce voyage, indique-t-on d'autre part, pourrait avoir lieu au début du mois de juin, soit environ un mois après la visite que MM. Jacques Chirac et Michel Debré doivent faire, les 7 et 8 mai, dans les deux départements de l'île.

M. HERZOG QUITE LE R.P.R.

M. Maurice Herzog, qui avait été élu député de la troisième circonscription de la Haute-Savoie en 1973, s'était retiré après le premier tour, en mars dernier, après avoir été devancé par le candidat de l'U.D.F., M. Claude Birraux, qui a été élu au second tour.

Il est vrai que M. Barre avait noté à la tribune qu'on ne réalise pas ses ambitions grâce au verbe ou aux incantations. Un M. Barre très sûr de lui et qui, lui, a semblé ne pas avoir besoin d'être rassuré sur son sort. Attendons la fin de la transition, a-t-il déclaré avec assurance, et d'ici là travaillons.

Pour M. Servan-Schreiber, il appartient désormais au pouvoir et à l'opposition de travailler ensemble. Conclusion logique d'une analyse politique au terme de laquelle il avait estimé injustifiés « tout triomphalisme, comme tout découragement ». Reste que cet homme qui parle si bien d'apaisement, de solidarité et de travail en commun est apparu, jeudi, plus seul que jamais.

« Ce ne fut pas le cas de Mme d'Harcourt (non inscrite) qui, pétroleuse distinguée, fit l'unanimité en dénonçant avec fougue l'emprise de l'argent sur la politique. »

Explications de vote

Après une suspension de séance, demandée par le groupe du R.P.R., l'Assemblée entend plusieurs explications de vote.

Mme d'Harcourt souhaite des mesures concernant le financement des campagnes électorales

Mme d'HARCOURT (non inscrite, réélue dans les Hauts-de-Seine après avoir devancé M. Herzig, inscrite au premier ministre que sa confiance lui est acquise. Elle saisit cependant cette occasion pour lui demander de compléter son programme en ce qui concerne le financement des campagnes électorales. Citant son propre cas, elle voit la preuve que, dans ce domaine, « l'égalité des Français n'est qu'un vain mot ». Elle réclame un financement public corrigé par le sang-froid et la maturité politique du corps électoral.

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE QUE LES DÉBATS PARLEMENTAIRES SOIENT MIEUX PRÉPARÉS

Le président de la République a reçu, jeudi 20 avril, le bureau de l'Assemblée nationale, dont tous les membres, indiqués-on à l'Élysée, étaient présents. M. André Arnaud, porte-parole de la présidence de la République, a déclaré que M. Giscard d'Estaing « a insisté sur l'importance du rôle de l'Assemblée nationale dans l'exercice de rénovation de la France et a formulé le souhait que s'établisse une cohabitation raisonnable entre les diverses formations de l'Assemblée. »

M. GISCARD D'ESTAING SOUHAITE QUE LES DÉBATS PARLEMENTAIRES SOIENT MIEUX PRÉPARÉS

« Au cours de cette entrevue, qualifiée de courtoise et de cordiale par les membres du bureau, qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il suit attentivement les débats parlementaires, grâce à une installation radiophonique. Il a précisé qu'il avait envisagé une retransmission télévisée des débats à l'Élysée, mais qu'il y avait renoncé en raison de la dépense élevée qu'entraîneraient les équipements nécessaires. »

La déclaration de politique générale... Le Sénat... peut mettre en ca... la responsabilité gouvernementale... Le projet de loi sur les sociétés et l'indivision... M. Lecat souhaite réduire les activités de président du C...



50 كذا من الامم

CONTRE 197

R.P.R.

### La déclaration de politique générale

#### Le Sénat ne peut mettre en cause la responsabilité gouvernementale

La déclaration de politique générale annoncée le 19 avril, au terme du conseil des ministres, et que doit faire devant le Sénat M. Raymond Barre, « sera suivie d'un vote », a déclaré le porte-parole de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure. Discussion et vote auront lieu entre le 9 et le 11 mai. Une prochaine conférence des présidents en fixera la date exacte.

En l'absence de cette déclaration et de ce vote, M. Alain Poher, qui était mercredi l'invité d'honneur du déjeuner de l'Association des journalistes républicains, s'est plu à remarquer, dit une dépêche de l'A.F.P., « le fait que le gouvernement ait demandé, pour la première fois dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République, de poser la question de confiance sur les orientations de sa politique générale à la Haute Assemblée comme à l'Assemblée nationale. Il en a conclu que le Sénat avait ainsi repris progressivement son rôle naturel dans les institutions, rôle de réflexion, d'étude et surtout de contrôle. »

Dans l'ouvrage sur le Sénat publié par la Documentation française (juin 1975), avec une préface de M. Alain Poher, président du Sénat, on peut lire ce qui suit (page 231) : « L'article 49 de la Constitution prévoit que le premier ministre a la faculté de demander à la Haute Assemblée l'approbation d'une déclaration de politique générale. Cette possibilité n'existait pas dans la Constitution de 1958. Bien que le gouvernement ne fut pas responsable devant le Conseil de la République, trois présidents du Conseil, M. André Marie, Edgar Faure et Maurice Bourgès-Maunoury, n'ont pas hésité à poser implicitement une véritable question de confiance, en assurant les sénateurs que, et le texte en discussion n'étant pas adopté, le gouvernement démissionnerait. »

Depuis 1958, une situation nouvelle est née puisque l'article 49 de la Constitution reconnaît que le gouvernement est responsable devant le Parlement dans les conditions et suivant les procédures prévues aux articles 49 et 50, et que le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution stipule expressément que « le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. »

Comme, depuis 1958, le dernier alinéa de l'article 49 de la Constitution n'a pas été appliqué, on ne peut connaître exactement les conséquences qui seraient tirées par le gouvernement d'un vote négatif. Le rapport ne viendra pas, cette fois encore, puisque le premier ministre est assuré d'un vote positif. Mais une chose est sûre : le gouvernement ne sera pas responsable devant le Sénat, au sens où cela s'entend pour l'Assemblée nationale, tant que la Constitution n'aura pas été révisée. Si l'Assemblée « met en cause » la responsabilité gouvernementale et si le premier ministre « engage la responsabilité du gouvernement » devant l'Assemblée nationale, il est seulement écrit, en ce qui concerne le Sénat (dernier alinéa de l'article 49), que « le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. »

Quelles conséquences seraient tirées par le gouvernement d'un vote négatif ? Le rapport ne viendra pas, cette fois encore, puisque le premier ministre est assuré d'un vote positif. Mais une chose est sûre : le gouvernement ne sera pas responsable devant le Sénat, au sens où cela s'entend pour l'Assemblée nationale, tant que la Constitution n'aura pas été révisée. Si l'Assemblée « met en cause » la responsabilité gouvernementale et si le premier ministre « engage la responsabilité du gouvernement » devant l'Assemblée nationale, il est seulement écrit, en ce qui concerne le Sénat (dernier alinéa de l'article 49), que « le premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale. »

A. G.

### Le projet de loi sur les sociétés et l'indivision est adopté au Palais du Luxembourg

Le Sénat a voté jeudi 20 avril une proposition de loi due à l'initiative de M. Jean Poher et adoptée par l'Assemblée nationale, tendant à étendre aux sociétés la formule juridique de l'indivision. Lors du vote de la loi du 11 décembre 1976 établissant de nouvelles règles pour la pratique de l'indivision, les personnes morales et, en particulier, les sociétés avaient été écartées du champ d'application de la loi.

Cette mesure avait été prise à la demande du Sénat. Celui-ci, suivant l'avis de son rapporteur, M. DE TINGUY (Un. centriste), est revenu sur sa décision. Il a estimé que la réforme du code des sociétés, intervenue entre-temps, permettrait désormais cette extension du champ d'application de la législation de l'indivision. Quelques rectifications de pure forme rendront toutefois nécessaire une seconde lecture par l'Assemblée nationale.

Les sénateurs avaient auparavant entériné une série de conventions ou d'accords internationaux qui ont ainsi été approuvés :

- Le protocole du 9 janvier 1978 signé à Kingston (Jamaïque) tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale entre la France et la République des Philippines.
- Accord (21 janvier 1977) avec l'Office international des épizooties, dont le siège est à Paris, conférant à cet organisme privilèges et immunités sur le territoire national.
- Accord de coopération culturelle, scientifique, technique et économique avec la République de Guinée-Bissau (12 avril 1976).
- Accords de coopération avec la République du Cap-Vert (12 février 1976), avec la République de Sao-Tomé (14 janvier 1976), avec la République de Togo (23 mars 1976).
- Avec le Togo, ont également été approuvés une convention judiciaire (23 mars 1976) et un accord de coopération militaire (12 mars 1976).
- Accord général de coopération militaire technique avec le Zaïre (22 mai 1974). Cet accord, dont le rapporteur était M. CHAUMONT (R.P.R., Sarthe), a donné lieu à un débat au cours duquel M. PERIDIER (P.S., Hérault) a expliqué l'hostilité et le refus du groupe socialiste en déclarant notamment : « Derrière ce accord, il y a un contrat entre M. Dassault et le gouvernement zaïrois. Cela est clairement dit dans l'exposé des motifs. En bien, nous ne sommes pas les courtiers de M. Dassault. La coopération, pour nous, ce n'est pas les Mirage : ce sont les écoles, les hôpitaux, les vires distribués en cas de famine. Alors, noter contre ? Non pas : nous nous abstenons, pour signifier que, d'une façon générale, nous sommes pour la coopération. »
- Accord franco-germano-espagnol sur la sécurité sociale (1<sup>er</sup> mars 1977).

### M. Lecanuet souhaite réduire ses activités de président du C.D.S.

Le bureau politique du Centre des démocrates-sociaux a siégé, jeudi 20 avril, en début de soirée, pour préparer les travaux du conseil politique qui se réunira durant le week-end. La principale question débattue a été celle que posait le vœu de M. Jean Lecanuet de prendre quelque distance avec ses fonctions de président du C.D.S. depuis qu'il a été désigné — le 23 mars — comme président du conseil de l'Union pour la démocratie française.

La thèse du leader centriste, qui veut « se consacrer exclusivement à l'U.D.F. », est que le cumul des responsabilités de chef de file d'un parti et de principal porte-parole d'une fédération de partis n'est pas souhaitable et qu'il convient qu'une partie de ces tâches soient allégées. M. Lecanuet n'est d'ailleurs pas le seul à penser ainsi : alors qu'il était encore secrétaire général du parti républicain, M. Jean-Pierre Soisson avait, en privé, émis le vœu de voir le nouveau président de l'U.D.F. se décharger de la présidence du C.D.S.

Cette formule a été envisagée, mais il semble, au terme de la réunion du bureau politique de jeudi soir, qu'elle ne prévaut pas.

M. Lecanuet pourrait en fait conserver son titre de président du C.D.S. et demander seulement à être relevé de certaines tâches. C'est en tout cas une proposition en ce sens que le bureau devrait soumettre samedi au conseil politique. M. Bernard Stasi, premier vice-président du C.D.S., verrait en conséquence certaines de ses responsabilités largement accrues, par délégation, notamment, dans le domaine des prises de position publiques du parti.

Le bureau politique paraît avoir été unanime à souhaiter que M. Lecanuet « conserve » en définitive son titre de président et que ce soit M. Stasi qui lui relaie comme principal porte-parole de la formation. Cette formule aurait l'avantage, en particulier, de ne pas soulever de problèmes juridiques quant à l'appartenance du maire de Rouen au bureau de l'U.D.F., instance où il siège en tant que président du C.D.S. Elle devrait aussi, si elle était adoptée, la convocation d'un congrès extraordinaire, seul habilité à désigner un nouveau président : de même serait écarté le choix de formules équivoques, comme le « congé » de présidence ou la « vacance » présidentielle sans remplacement immédiat.

# CE JOUR-LA, DANS L'ISOLOIR.

Le 11 mars, la veille du premier tour des élections, politologues, leaders politiques, instituts de sondage donnaient la gauche gagnante avec 52 à 54 % des voix. Pour la première fois depuis 30 ans, un gouvernement de gauche comportant des communistes, allait prendre le pouvoir. Puis, au soir du 12 mars, coup de tonnerre ! Tout était déjà joué. La gauche n'avait que 50 %.

Que s'est-il passé dans les derniers jours et entre les deux tours, qui a ainsi fait changer le cours de l'histoire ?

Le NOUVEL OBSERVATEUR a lancé une grande enquête et interrogé 2 000 personnes dès le lundi 20 mars. Il ne s'agit pas cette fois d'un sondage sur des intentions, mais sur les votes réels. C'est pourquoi cette enquête répond avec une grande précision aux questions que chacun se pose.

Les instituts de sondage se sont-ils trompés ? Combien sont-ils et surtout qui sont-ils ces Français qui ont changé leur vote au dernier moment, permettant finalement à la majorité de l'emporter ? Pourquoi cette évolution ?

Quelle part de responsabilité les communistes attribuent-ils à leur parti dans l'échec ? L'enquête répond et permet de comprendre ce qui se passe et va se passer au sein du P.C.

Pour suivre l'évolution de la gauche dans les semaines qui viennent pour savoir si la majorité répond ou non aux vœux réels des Français, une grande enquête du NOUVEL OBSERVATEUR qui n'est pas un sondage sur les intentions de vote mais l'analyse exacte de ce qui s'est passé réellement ce jour-là, dans l'isoloir :

## COMMENT LES FRANÇAIS ONT CHANGE LE DERNIER JOUR

# DEMAIN DANS LE NOUVEL observateur

# POLITIQUE

## DANS LES COMMISSIONS

### FINANCES

#### L'opposition obtient vingt et un rapports budgétaires sur cinquante-cinq

La commission des finances de l'Assemblée nationale réunie jeudi 20 avril, a désigné ses rapporteurs spéciaux budgétaires. L'opposition, qui disposait de vingt rapports sous la présidence législative, en obtient vingt et un sur cinquante-cinq. Elle reçoit les budgets de la sécurité sociale (M. Laurent Fabius, P.S.) et de la recherche (M. Jean-Pierre Chevènement, P.S.), mais elle perd ceux de la culture (M. Maurice Tisandier, U.D.F.) et de la santé (M. Bernard Pons, R.P.R.).

M. Dominique Frelaut (P.C.) conserve le rapport budgétaire du travail et M. Michel Rocard (P.S.) reprend celui du commissariat général au Plan, que détenait André Bouloche.

M. Fabius, parlant au nom du groupe socialiste, a constaté que « de vastes et nombreux domaines demeurent interdits à l'opposition » et que « les rapports qui lui sont confiés représentent moins de 10 % de la masse budgétaire totale ». « C'est là, a-t-il dit, un état de choses qui tient à respecter le groupe socialiste, qui se trouve cependant dans l'obligation d'accepter les propositions qui lui sont faites ». M. Robert André Vivien (R.P.R.), président de la commission, a rappelé que, en 1973, c'était à sa demande et avec l'accord du président et du rapporteur général de la commission des finances de l'époque, que la majorité avait consenti à se dessaisir d'un certain nombre de rapports au profit de l'opposition.

M. André-Georges Voisin (app. R.P.R.) a relevé que l'opposition ne pratiquait guère, pour sa part, lorsqu'elle en avait l'occasion et notamment sur le plan local, le partage des responsabilités.

M. Bernard Pons (R.P.R.) a estimé contestable une analyse de

la répartition des rapports en termes de masses financières, observant que l'opposition se voyait confier d'importantes responsabilités, notamment dans le domaine du budget social de la nation.

M. Roger Combrisson (P.C.) a déclaré que la situation actuelle « marque un recul par rapport à 1973 ». « Si le nombre des rapports accordés à l'opposition n'est que légèrement inférieur à ce qu'aurait donné une représenta-

tion proportionnelle rigoureuse, leur distribution qualitative laisse fort à désirer, a-t-il dit. » D'autre part, MM. Frelaut et Voisin ont suggéré la reconnaissance d'un groupe de travail sur les collectivités locales au sein de la commission. M. Jacques Marete (R.P.R.) a demandé que le Parlement participe à l'étude de l'imposition des grosses fortunes, annoncée par le premier ministre dans sa déclaration de politique générale.

#### Les rapporteurs spéciaux

##### DÉPENSES CIVILES

###### a) Budget général:

**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET RELATIONS CULTURELLES:** M. Jacques Marete (R.P.R.).  
**AGRICULTURE:** Dépenses ordinaires, M. Robert Bisson (R.P.R.); dépenses en capital, M. Pierre Joxe (P.S.); marchés agricoles, M. Jacques Chaminade (P.C.).  
**ANCIENS COMBATTANTS:** M. Henri Ginoux (U.D.F.).  
**COMMERCE ET ARTISANAT:** Commerce, M. Alain Bonnet (app. P.S.); artisanat, M. Pierre Goldberg (P.C.).  
**COMMERCE EXTERIEUR:** M. Christian Pierret (P.S.).  
**COOPÉRATION:** M. André-Georges Voisin (app. R.P.R.).  
**CULTURE ET COMMUNICATION:** Culture, M. Maurice Tisandier (U.D.F.); information, M. Robert André Vivien (R.P.R.); radio-télévision, M. Joël Le Tac (R.P.R.).  
**ECONOMIE ET BUDGET:** Charges communes, M. Augustin Chauvet (R.P.R.); services financiers, M. Emmanuel Hamel (U.D.F.); comptes spéciaux du Trésor, M. Alain Savary (P.S.).

##### EDUCATION:

Education, M. Jean Royer (non inscrit); constructions scolaires, M. Lucien Neuwirth (R.P.R.).  
**ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE:** Environnement, M. Georges Mesmin (U.D.F.); logement, M. François d'Aubert (U.D.F.); urbanisme, M. Rémy Montagne (U.D.F.).  
**INDUSTRIE:** Industrie, M. Gilbert Gantier (U.D.F.); petite et moyenne industrie, M. Jacques Féron (app. R.P.R.).  
**INTERIEUR:** Intérieur, M. Roger Fosé (R.P.R.); collectivités locales, M. Alain Mayoud (U.D.F.); départements d'outre-mer, M. Jean-Paul de Rocca-Serra (R.P.R.); territoires d'outre-mer, M. Gaston Flesche (R.P.R.).  
**JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS:** Jeunesse et sports, M. Bernard Marle (R.P.R.); tourisme, M. Philippe Madrelle (P.S.).  
**JUSTICE:** Justice, M. Germain Sprauer (R.P.R.); condition pénitentiaire, M. Alain Bonnet (P.S.).  
**SANTÉ ET FAMILLE:** Santé et assurance-maladie, M. Bernard Pons (R.P.R.); Sécurité sociale, M. Laurent Fabius (P.S.).  
**SERVICES DU PREMIER MINISTRE:** Aménagement du territoire, M. Paul Alduy (U.D.F.); commissariat général au Plan, M. Michel Rocard (P.S.); fonction publique, M. Paul Alduy; journaux officiels, Conseil économique, M. Maurice Pourchon (P.S.); recherche, M. Jean-Pierre Chevènement (P.S.); services généraux divers, M. René Rieubon (P.C.).  
**TRANSPORTS:** Transports terrestres et section commune, M. Pierre Cornet (U.D.F.); aviation civile, M. Pierre Eas (R.P.R.); marine marchande, M. Albert Denvers (P.S.); équipement, M. Henri Torre (app. U.D.F.).  
**TRAVAIL ET PARTICIPATION:** Travail, M. Dominique Frelaut (P.C.); formation professionnelle, M. Vincent Anquet (R.P.R.); travailleurs immigrés, M. Patrick Jans (P.C.).  
**UNIVERSITÉS:** M. Claude Couals (U.D.F.).  
b) Budgets annexes: Imprimerie nationale, Mme Gisèle Moreau (P.C.); Légion d'honneur et ordre de la Libération, M. Christian Nucel (P.S.); monnaies et médailles, M. Roger Combrisson (P.C.); postes et télécommunications, M. Pierre Ribes (R.P.R.); prestations sociales agricoles, M. Jacques Jouve (P.C.).  
c) Divers: Taxes parafiscales, M. Robert Vizet (P.C.).

##### DÉPENSES MILITAIRES

Considérations générales, S.G. D.N., titre V, M. Jacques Crescar (R.P.R.); titre IX et budget annexes des essences, M. André Ross (U.D.F.).  
Entreprises publiques, M. Edgar Faure (R.P.R.).  
(\*) Rapport ne changeant pas de titulaire.

### AFFAIRES CULTURELLES

#### M. Lecat précise ses attributions

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a été entendu, jeudi 20 avril, par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale. M. Lecat a souligné que le mot « communication », dans l'intitulé de son département ministériel « ne cherche pas à dissimuler la constitution d'un ministère de l'information ». « Pour l'information politique sur l'action gouvernementale, le ministre de la culture et de la communication n'a aucune responsabilité particulière. Cette tâche est menée par l'ensemble des ministres, sous la conduite du premier ministre, et par certains spécialistes, comme le porte-parole de la présidence de la République. »

M. Lecat a ajouté que ses attributions dans le domaine de la communication sont celles de caractère technique, que prévoient le décret de 1947 sur l'aide à la presse et la tutelle instituée par la loi du 7 août 1974, relative à la radio et à la télévision. « Dans ce cadre, a-t-il ajouté, le ministre dispose du service juridique et technique de l'information. Il préside le haut conseil de l'audiovisuel et il est chargé de proposer au premier ministre des mesures nouvelles, notamment celles qu'appellera le développement de nouvelles techniques. La définition de ces mesures devra faire l'objet d'une élaboration concertée. »

Le ministre a insisté sur l'importance de la liaison entre culture et communication. La diffusion de la culture se faisant essentiellement aujourd'hui par le canal des grands moyens de communication, ce rapprochement a pour ambition d'utiliser les responsabilités que l'Etat a voulu conserver dans le secteur de la radio-télévision pour améliorer cette diffusion. M. Lecat a affirmé que « les objectifs du gouvernement prévoient une croissance régulière et importante » du budget de la culture.

Le ministre a traité ensuite de la liaison entre son ministère et

le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. Ce dernier a une compétence générale en matière de loisirs. Pour s'acquiescer de cette mission, il aura autorité, sur la délégation à la qualité de la vie, dont dispose le ministre de l'environnement et du cadre de vie, et sur la sous-

direction des maisons de la culture et de l'action culturelle, dont dispose le ministre de la culture et de la communication. Ce dernier a la responsabilité du rôle des maisons de la culture dans l'animation culturelle, des nominations aux emplois de direction et de la liaison

### AFFAIRES ÉTRANGÈRES

#### LA PARTICIPATION FRANÇAISE A LA FORCE DE L'ONU DANS LE SUD-LIBAN

Devant la commission des affaires étrangères, réunie le même jour, M. Louis de Guiringaud a rappelé les événements qui ont conduit le Conseil de sécurité à adopter, le 19 mars dernier, une résolution appelant au cessez-le-feu au Sud-Liban ainsi qu'au retrait immédiat des forces israéliennes, et décidant la mise en place d'une Force internationale des Nations unies (FINUL). Le gouvernement a décidé de mettre à la disposition de cette force, dont l'effectif a été fixé à 4 000 hommes, un contingent de 700 hommes, auxquels doivent s'ajouter 500 hommes chargés des tâches logistiques.

Evocant les raisons de cette participation, qui, a-t-il dit, « a été bien accueillie d'une manière générale par les États de la région », le ministre a rappelé l'attachement de la France à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban et l'appui qu'elle donne aux actions de paix menées par les Nations unies. Il a souligné que le contingent français est à la disposition des forces armées qui ont eu lieu au mois de décembre dernier ont été faites à la demande des autorités libanaises et exclusivement afin d'assurer la sécurité de nos ressortissants, a précisé le ministre.

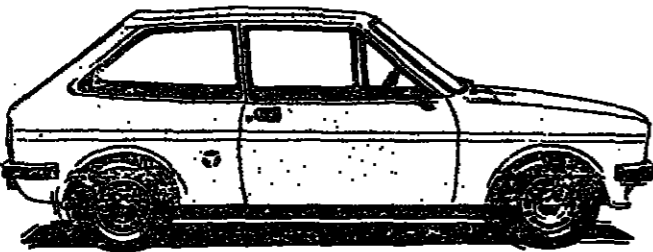
d'empêcher le développement d'actions terroristes dans cette zone », a déclaré M. de Guiringaud.

Le ministre des affaires étrangères a ensuite rappelé les initiatives prises par la France pour améliorer ses relations avec l'Algérie, notamment par le moyen de conversations dont l'objet serait, d'une part, de définir les principes dont les deux gouvernements s'inspireraient pour mener leurs relations bilatérales, d'autre part, de déterminer les procédures permettant de rechercher en commun les solutions aux problèmes pouvant se poser dans les relations entre eux.

En réponse aux questions des députés, M. de Guiringaud a rappelé la « position de neutralité du gouvernement sur le problème du Sahara occidental », dont le règlement, a-t-il souligné, « incombe aux États directement intéressés ». La France se borne à mettre à la disposition de la Mauritanie, dans le cadre d'un accord de coopération, moins d'un certain nombre de coopérants techniques militaires pour la formation et l'entraînement des forces armées mauritaniennes; les interventions qui ont eu lieu au mois de décembre dernier ont été faites à la demande des autorités mauritaniennes et exclusivement afin d'assurer la sécurité de nos ressortissants, a précisé le ministre.

## UNE PETITE SURE ET SOLIDE

- Traction avant.
- Freins assistés double circuit.
- Boîte de vitesses lubrifiée à vie.
- Carrosserie traitée anti-corrosion.
- Garantie un an (kilométrage illimité).



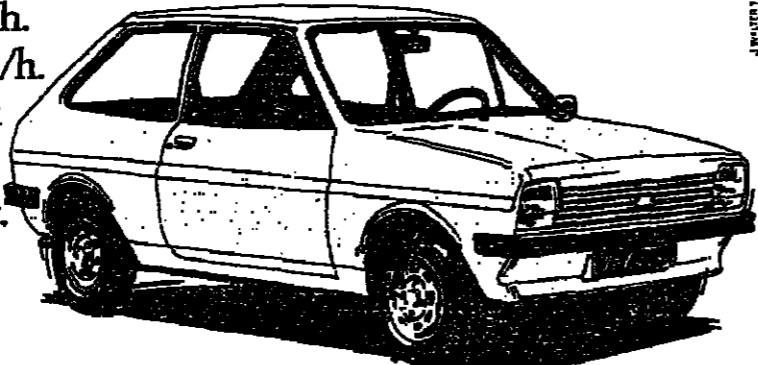
### FORD FIESTA 5CV

Légendaire robustesse et sécurité.



## UNE PETITE ECONOMIQUE

- 5,6 l à 90 km/h.
- 8,2 l à 120 km/h.
- 7,9 l en circuit urbain.
- Normes Utac.
- Essence ordinaire.\*\*



### FORD FIESTA 5CV. 19 690 F\*

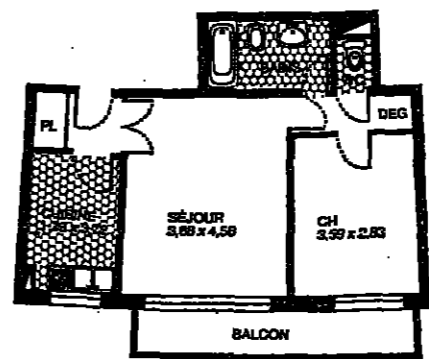
\* Prix clés en main conseillé au 222.78 (hors frais d'immatriculation). \*\* moteurs basse compression.

Légendaire robustesse et sécurité.



## Entre le R.E.R. et la Marne

Résidence du bois des chênes à Bry-sur-Marne



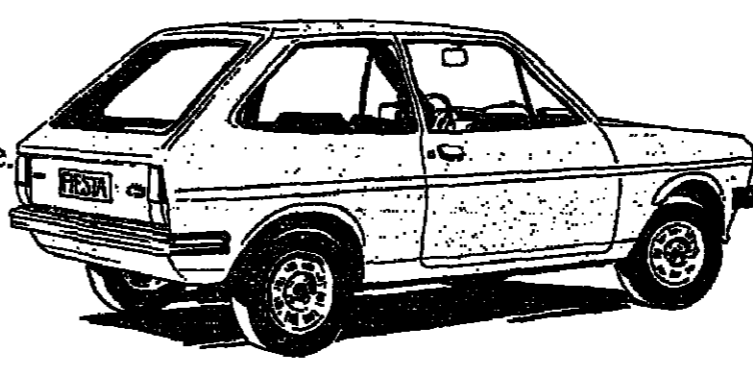
dans petit immeuble 3 étages  
2 Pièces 43 m<sup>2</sup> + balcon, cave et parking pour 220.000 F.

Sur place appartement modèle :  
angle rue du bois des chênes et av. de Cherbourg  
vendredi au lundi de 14 h à 19 h tél. : 871.39.80

commercialisation  
**NOVM**  
32 av. d'Iéna 75116 Paris

## UNE PETITE PRATIQUE

- 3,56 m.
- 3 portes.
- 1,2 m<sup>3</sup> de volume utile (banquette arrière rabattue).



### FORD FIESTA 5CV. 19 690 F\*

\* Prix clés en main conseillé au 222.78 (hors frais d'immatriculation).

Légendaire robustesse et sécurité.



# LE DÉBAT

## POINT DE VUE

### Pou...

*[Faded text from the right page, including a large image of a landscape and various columns of text.]*

Handwritten note: صكنا من الاموال

سكننا من الالحل

POLITIQUE

LE DÉBAT AU SEIN DU P. C. F.

POINT DE VUE

Pour le XXIII<sup>e</sup> congrès

par JEAN-MICHEL DEVESA (\*)

Le silence sur l'erreur, disait Lénine, c'est la persistance possible ou délibérée de l'erreur. Ces jours-ci, il n'est qu'à lire attentivement l'Humanité pour s'en convaincre. Pourtant, en ce lendemain de défaite, un examen rigoureux portant sur la stratégie unitaire de ces dernières années s'impose. Non pas en vertu de cet optimisme de commande qui, souvent, à gauche, permet de vivre les défaites à l'ombre des victoires que l'on s'attribue indolent, mais en regard des luttes de ces dix dernières années et du rapport de forces qui s'est mis en place depuis.

Les résultats des 12 et 19 mars, loin de marquer la victoire de la coalition gouvernementale, illustrent avant toute chose la défaite de la gauche, son incapacité à tirer des leçons de l'histoire, à promouvoir un élan populaire véritable reposant sur la mobilisation des masses, le développement des luttes, la convergence et la coordination des revendications et aspirations populaires. Le débat mené à gauche ces six derniers mois, s'il s'est révélé fatal à la dynamique unitaire, n'en était pas moins inscrit dans une pratique politique plus ancienne, dans une stratégie unitaire conduite depuis 1972 par les états-majors des partis, surdominant le mouvement social au primat des échéances électorales.

Tout s'est passé comme si les formations de gauche, et en premier lieu le P.C.F., n'avaient pas eu à anticiper des événements marquants de cette décennie pour dynamiser le mouvement des masses et le conduire à la victoire.

Il y a dix ans de cela, 1968 nous rappelait, si tant est que nous l'ayons oublié, que le mouvement des masses ne se contentait pas indéfiniment, que la lutte des classes s'accroît assez peu de la routine. Il importe peu aujourd'hui de savoir qui, il y a dix ans de cela, était le mieux à même d'annoncer, sinon de programmer, l'aspiration des masses à l'auto-organisation et à l'auto-gouvernement, le mouvement des femmes, les luttes de la jeunesse, la protestation et la conscience écologiques à partir du moment où, de fait, le mouvement

des masses a ouvert de nouveaux fronts, a élargi des brèches alors entrouvertes, a ébranlé passablement les positions adverses au point que personne ne peut plus l'ignorer. Dix ans après, il était vain de penser qu'un programme commun, fort bien actualisé, pouvait à lui seul nous garantir d'une éventuelle « traîtrise » du P.S. Car un programme, quelles qu'en soient les qualités, n'est que ce qu'en font les masses. En restant tout ce temps sur le seul terrain juridique (non-respect des engagements pris en commun), nous permettions aux socialistes et aux radicaux de gauche de nous opposer leurs professions de foi unitaires, de nous accuser de suranchéisme. On connaît la suite : l'union brisée, la défaite le 19...

1968, c'est aussi le drame tchécoslovaque : la certitude que l'avenir du mouvement ouvrier révolutionnaire a partie liée avec celui des pays socialistes. Ce que les communistes français reconnaissent implicitement lorsqu'ils manquent de front la définition d'une voie française au socialisme et la critique des « managements » à la démocratie dans les pays socialistes.

Toutes choses que nous pourrions résumer ainsi : pas d'avancée révolutionnaire sans laisser l'initiative aux masses, se placer à l'écoute des masses ; ce qui par ailleurs nécessite la critique et la rectification de la déviation stalinienne, l'étude marxiste de son histoire, l'analyse des différents courants sociaux où les P.C. sont au pouvoir.

L'écoute des masses

Or, force est de constater que ces dernières années les communistes ont eu du mal à se mettre en permanence à l'écoute des masses (cf. le mouvement des femmes, l'écologie, etc.). Quant à la déviation stalinienne, en la réduisant aux seuls crimes et erreurs de Staline, on en faisait un phénomène essentiellement russe, ne nous importait que par ce que nous en ignorions jusqu'à un passé récent, nous nous sommes interdits toute possibilité d'une investigation marxiste de cette question. Il n'est pas sérieux en effet, il n'est pas marxiste de prétendre rectifier la déviation stalinienne à l'aide de déclarations d'intention, ou en recourant à des notions héritées de Kautsky et de la 1<sup>re</sup> Internationale. A moins de se condamner à ce que l'on pourrait nommer un « stalinisme à visage humain ». De fait, et le courant socialiste au sein du parti a cédé du terrain, ce fut au prix du développement d'un fort courant légaliste et petit-bourgeois. Dominants tour à tour, selon les aléas de la conjonction, ils ont imposé un parti de mouvement oscillatoire qui, de 1972 à 1978, fit alterner des périodes d'ouverture opportuniste et des périodes sectaires.

A l'évidence, le vingt-deuxième congrès du P.C.F., quelle que soit sa date, peut fournir l'occasion aux communistes de faire le point. D'autant qu'il existe aujourd'hui au sein du P.C.F. un besoin immense de discussions, de débats libres et vivants, sans contrôle tailleur de la part des directions. Il conviendrait que le comité central en tienne compte, prenne au sérieux cette aspiration au débat et qu'il permette à tous les camarades de s'exprimer librement à tous les niveaux, et ce, jusque dans les colonnes de la presse communiste. On n'exclut plus au P.C.F. l'avis de répéter Georges Marchais, encore faudrait-il ne pas isoler ! Ne pas atomiser, cloisonner les militants dans leurs organisations de base, ne pas faire que l'écart se creuse entre dirigeants et dirigés, entre l'appareil du parti et la masse des militants.

Aujourd'hui, des secteurs importants de l'appareil du parti affirment que la révolution n'étant plus ce

(\*) Membre du P.C.F., ancien secrétaire de ville de l'U.R.O.-Bordeaux, ancien membre invité du comité fédéral de la Grande-Bretagne du P.C.F.

qu'elle était, de profondes mutations s'imposent. Tout se passe comme si la référence au vingt-deuxième congrès servait à subordonner l'aspiration des communistes à une stratégie révolutionnaire de masse, à un projet qui porte en lui sinon les germes de la défaite du moins ceux de l'impulsion à changer réellement la vie et la société françaises. Ce courant opportuniste tente de prendre appui sur l'immense aspiration à une élaboration collective de notre ligne politique pour accentuer l'évolution du P.C.F. pour, sous couvert de démocratisation et d'ouverture, en faire un parti de gouvernement, intégré aux appareils idéologiques d'Etat, avec son Parlement (sa base), qui discute « librement » mais demeure sans pouvoir pour infléchir la ligne arrêtée par la direction. Condamnant ainsi le parti soit à reproduire le schéma de l'Etat-parti, soit à sombrer à plus ou moins long terme dans la collaboration de classes parce qu'il sera devenu un des éléments du dispositif politique bourgeois. Ce qui est donc en jeu, c'est bien la caractérisation de notre politique, notre aptitude à se placer à l'écoute des masses, à rechercher avec elles les formules permettant une plus grande participation au combat révolutionnaire, le type de démocratie (centralisme bureaucratique actuellement en vigueur, démocratie bourgeoise ou démocratie révolutionnaire) dont nous avons besoin. Voilà l'enjeu de ce vingt-troisième congrès, que tout annonce comme devant être un grand congrès pour l'avenir du communisme français.

DES VACANCES DANS LE TRENTINO (Italie) c'est aussi la santé



Grand air exceptionnel par. Ambiance idéale en toute sécurité pour se détendre de la tension et de la pollution de la vie en ville. Eau thermalisée, forêts, calme, soleil et équipements sportifs.

Advertisement for 'Demenagement' (moving services) with phone number 208 10-30 and address 16, rue de l'Atlas - 75019 Paris.

dans L'Express cette semaine, dès samedi.

Communistes les bouches s'ouvrent

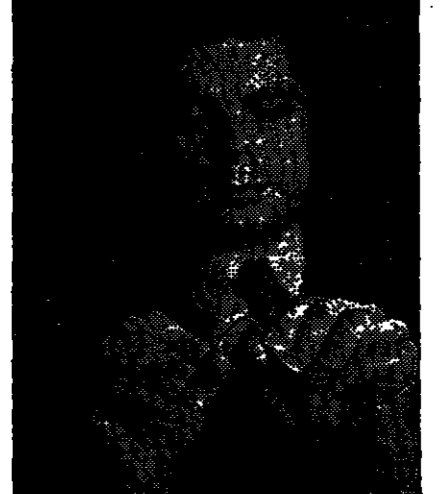
JACQUES Roure et Michel Labro de L'Express ont enquêté auprès des militants de base de Paris et dans les régions. Le débat animé qui s'est ouvert un peu partout était-il limité aux intellectuels du P.C. ? La discussion est plus générale, et plus fondamentale. Jusqu'où peut aller cette contestation ? Le Parti communiste accepterait-il, un jour, une gauche qui ne serait pas dominée par lui ? L'Express s'est également intéressé à l'autre aspect de la gauche en crise. La succession de François Mitterrand n'est pas ouverte. Et la question que se posent les dirigeants socialistes n'est pas très loin de celle qui, au fond, domine le débat communiste : Jusqu'à quel point le P.C. peut-il changer ? Le choix d'une stratégie par le P.C. dépend de la réponse à cette question, l'avenir de la gauche aussi. Robert Schneider analyse cette situation complexe. Jean-François Revel a beaucoup réfléchi à ce problème.

L'éditorial de Raymond Aron est consacré à ce problème planétaire.

La « voiture verte » soviétique va-t-elle faire une irruption fracassante sur le marché international ? Alain Dumait, de L'Express, pose la question.

Majax a été un des premiers à crier très haut, dans L'Express, qu'Uri Geller était un tricheur. L'exemple des « médecins aux mains nues » des Philippines est plus consternant encore. « Ce qui est grave et intolérable », dit Majax, « c'est que des médecins et des journalistes se soient laissés dupes ».

Jean-Paul Aymon, de L'Express, analyse son livre qui remet l'exercice de la magie à sa vraie place : toute la valeur d'une tricherie réside dans la valeur du détournement d'attention.



Majax, Y'a un truc : « On n'a jamais vu un guéridon se soulever sans que quelqu'un le touche ».

Sommet Brejnev-Carter ? Jérôme Dumoulin, de L'Express, analyse les relations russo-américaines avant le voyage de Cyrus Vance à Moscou. L'accord Salt 2 est « presque prêt ». Un sommet Brejnev-Carter n'est pas exclu. Mais l'intervention soviéto-cubaine en Afrique ne crée pas un climat favorable à la signature. Et Jimmy Carter, après l'affaire de la bombe à neutrons, peut-il se permettre de faire aux dirigeants soviétiques des concessions que le Sénat américain refuserait de ratifier ?



L'Ecosse des firths et des lochs. 7 jours pour moins de 1.500 francs.

Parcourez les grands déserts bruns, écoutez les légendes et croyez aux fantômes. Embarquez-vous au large des firths et découvrez les îles du Nord.



Cette année, République Tours vous propose 7 jours de liberté en Ecosse. Repos. Sports. Amitiés. Solitude. Choisissez les vacances que vous aimez.

L'Ecosse en voiture. Parcourez l'Ecosse avec votre voiture personnelle ou une voiture de location. Roulez librement sur de très bonnes routes. Séjournez dans de bons hôtels en bordure de mer. Découvrez les Highlands, ses montagnes et ses landes de bruyères.

Prix : 7 nuits avec voiture de location : 1.395 F à 2.120 F par personne, logement possible dans plus de 50 petits hôtels indépendants et pensions de famille, compris.

L'Ecosse à la ferme. La culture ou l'élevage des moutons n'aura plus de secret pour vous en passant une semaine dans les

vraies fermes du Nord-Est de l'Ecosse. Dormez chez l'habitant et savourez tous les matins un petit déjeuner de gâteaux aux flocons d'avoine, porridge, œufs et bacon et de « kippers » - harengs fumés.

Prix : 7 nuits avec location de voiture : de 1.215 F à 1.850 F par personne. L'Ecosse pour les sportifs. Aviemore : petite ville très animée, au centre d'une région de lacs et de montagnes. La porte d'entrée des Cairngorms. Aviemore, c'est en été, un paradis pour les promeneurs et les alpinistes avec toutes sortes d'activités possibles (sports, pêche, équitation).

Prix : 7 nuits en hôtel de bonne catégorie : 2.050 F à 2.235 F par personne, logement et petit déjeuner compris.

L'Ecosse des îles. Ile de Barra. Prix : 7 nuits pension complète, 5 jours de pêche en mer : 2.085 F par personne. Ile de Bute. Petite île dans l'estuaire de la Clyde. Accueil à l'Hôtel Glenburn, établissement luxueux dont les jardins dévalent jusqu'à la mer. Rothessy sur l'île de Bute est l'un des lieux de vacances les plus beaux et les plus recherchés d'Ecosse.

Prix : 7 nuits en pension complète : de 1.950 F à 2.055 F par personne.

Grand tour d'Ecosse. Grand circuit de 10 jours couvrant la totalité de l'Ecosse jusqu'au point le plus extrême John O'Groats. 3.125 F par personne. Visitez Edimbourg, capitale culturelle. L'une des plus belles villes du monde construite sur la crête d'un rocher. Toutes les formules comprennent le transport aérien aller-retour de Paris.

Republique Tours. Nous organisons. Et vous improvisez.

Form for requesting more information, including fields for name and address, and a logo for 'BRITANNIE'.

ANGÈRES
VANCHE
LE COU...

Advertisement for a car, featuring an image of a Ford and the price 45CV 19 690F.

# POLITIQUE

## LE DÉBAT AU SEIN DU P. C. F. ET DU P. S.

### M. Hermier : ceux qui veulent créer des difficultés internes au P.C.F. en seront pour leurs frais

M. Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, membre du bureau politique du P.C.F., estime dans l'Humanité du 21 avril que « les moyens d'information de la droite et du parti socialiste mettent en cause, avec une violence rare, la nature démocratique de notre parti, de son fonctionnement et par conséquent de sa politique ». Il ajoute :

« Chez nous, pas d'exclusion, pas de dissolution, pas de comité directeur élastique ou d'abandon subreptic de stratégie. (...) »

« Il est évident que le formidable tapage fait autour du débat qui se déroule dans nos rangs répond à des objectifs politiques qui n'ont rien à voir avec le souci d'améliorer la vie démocratique de notre parti. Pour la droite, il s'agit toujours de nous affaiblir afin de créer les conditions d'un éventuel recours au parti socialiste. »

« Quant à ce dernier, la violence de ses injures à notre égard, la grossièreté de ses insinuations dans nos affaires intérieures ont manifestement pour but d'esquisser la discussion sur ses responsabilités dans l'échec de la gauche, et surtout de masquer — votre de justifier — son abandon du programme commun, sa volonté de rompre avec la stratégie d'union de la gauche. (...) »

### M. Estier : le parti socialiste se porte bien

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, évoque dans l'Unité daté 21-27 avril la situation au sein du P.S. Il écrit :

« Comme toujours à la veille de la réunion d'une de nos instances dirigeantes, une partie de la presse s'efforce d'accrocher l'idée que le parti est déchiré par les affrontements entre les courants, que les résultats électoraux ont été les tiraillements en son sein, que tel ou tel de ses dirigeants serait mis en cause, alors que tel ou tel autre se préparerait à prendre la relève. Il est question d'un « nouveau » ou d'un « ancien », d'une « offensive » ou d'un « recadrage ». Tout cela frise la caricature et n'a qu'un très lointain rapport avec la réalité du parti. Un parti dont il faut d'abord souligner qu'il est en bonne santé (...) »

« Le parti socialiste se porte bien. Ce qui ne signifie évidemment pas qu'il n'y ait pas de problèmes et même que quelques-uns de ceux-ci n'appellent des solutions urgentes. »

« Les échos des discussions déjà engagées dans les fédérations et les sections pour la préparation de la convention confirment que ces problèmes se situent à des plans différents. Les uns touchent à l'analyse de l'action du parti au cours des dernières années. Les autres tournent autour de la question : que devons-nous faire maintenant ? »

Pour ce qui concerne l'action passée du P.S., M. Estier estime que les secrétaires fédéraux, qui sont convoqués en convention nationale le 29 avril, se retrouveront sans doute, « à quelques bureaux d'exception », envoyés par M. Mitterrand (le Monde du 15 avril) pour considérer que la défaite de la gauche est due à la stratégie d'échec du parti communiste ».

Pour l'avenir, Estier indique que deux séries de questions se posent. Il écrit : « Les premières concernent directement le parti lui-même, les modalités de son fonctionnement, la façon dont il entend les aborder et, en fin de compte, ses méthodes de fonctionnement. Ce dernier point n'est pas inédit, il souvenait d'être traité dans les conventions et les congrès. Il doit être abordé franchement, pour que des améliorations soient apportées à des insuffisances constatées. Mais il ne doit pas servir de prétexte à ce qu'on se croient toujours plus que les autres à l'extérieur du parti. (...) »

« La seconde série de questions touche, explique M. Estier, à la pratique de l'union de la gauche. Il précise : « Cette union, en raison même de la situation nouvelle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, ne peut pas se résumer à la forme qu'elle avait revêtue depuis 1972, c'est-à-dire celle du programme commun de gouvernement. Les choix fondamentaux de celui-ci demeurent entièrement valables, mais ces choix sont bien qu'ils ne constituent à lui seul une réponse suffisante aux questions qui nous sollicitent désormais. »

### La confrontation au sein du parti socialiste se heurte à des problèmes de personnes

(Suite de la première page.)

Mais comment analyser sérieusement les négociations menées avec le P.C.F., la rupture de l'union de la gauche, sans parler du fonctionnement du P.S., des méthodes de direction du premier secrétaire ? Les membres de la majorité du parti socialiste butent sur cet obstacle et choisissent le silence.

Seul M. François Mitterrand aurait pu lever l'obstacle en prenant l'initiative de lancer le débat. Il a fait un choix inverse. Sa « Lettre aux militants » propose des réponses et s'attache à rejeter sur le P.C.F. la responsabilité de l'échec.

Une démarche qui n'est pas sans évoquer celle du bureau politique du P.C.F. Sans doute le premier secrétaire a-t-il voulu limiter les ébranlements. Sa formation est encore fragile et elle vit sa première crise politique grave. La même prudence a conduit le secrétariat national du P.S. à décider que la convention nationale se déroulerait à huis clos. Une règle qui est, certes, salutaire mais qui, au cours des dernières années, a été appliquée avec plus ou moins de souplesse. S'ajoutant au fait que la convention ne réunira guère que les secrétaires fédéraux et qu'elle a été préparée dans des délais très courts, cette situation fait apparaître la direction du P.S. comme étant sur une position défensive. Et ce, aux yeux même des adhérents du parti.

En outre, le maintien de la logique des courants n'est pas sans créer des frustrations dans divers secteurs du parti socialiste. Chez certains militants du CERES (la minorité du P.S.), qui rappellent à l'usage de leur direction de tendance le discours que celle-ci adresse au secrétariat national du parti socialiste. Dans la majorité du P.S., surtout M. Didier Motchane, l'un des animateurs du CERES, n'avait pas tort de s'interroger sur le point de savoir si la direction du P.S. est encore solitaire (le Monde du 20 avril). M. Michel Rocard et ses amis politiques ont cherché à faire de plus en plus nettement, à affirmer leur originalité. C'est eux que vise M. Claude Estier dans l'Unité quand il critique « certains qui se croient toujours plus aptes que d'autres à représenter la base ».

M. Patrick Vivere, rédacteur en chef de l'Unité et ancien collaborateur de M. Rocard au P.S.U., fait

circuler au sein du P.S. un texte critique pour la direction du parti. D'autres, de même nature, existent dans divers départements où il sont, en règle générale, délégués par des militants venus au P.S. en octobre 1974 lors des « assises du socialisme ». Dans la fédération des Yvelines, celle de M. Rocard, cette démarche a pris la forme d'un « manifeste » dans lequel est notamment affirmé : « Ceux qui ont toujours su que l'union était la fois indispensable et difficile ne se donneront pas le ridicule d'imputer l'échec au seul comportement du P.C. » Quant à l'accord du 13 mars, il est qualifié de « lamentable rabotage ». Mais, surtout, ces textes mettent en cause le fonctionnement du P.S., le manque de débat en son sein, parlent même de l'absence de renouvellement des dirigeants. Des critiques qui, recueillies en partie dans la minorité, ont été reprises par M. Alain Savary et ses amis. L'ancien premier secrétaire du P.S. est, par exemple, d'accord avec le CERES pour souhaiter que le congrès soit avancé. Il avait été battu lors du congrès d'Épinay-sur-Seine, en 1971, notamment parce qu'il s'opposait à l'idée d'un accord avec le P.C.F. sur la base d'un programme commun, aussi allérait-il reprendre la discussion à la lumière de l'expérience historique.

### M. PAUL LAURENT : il y a cinquante-quatre ans que Lénine est mort.

M. Paul Laurent, membre du secrétariat du P.C.F., qui représente cette formation à Madrid au congrès du P.C. espagnol, a accordé un entretien au Quotidien de Paris qui le publie dans ses éditions du 21 avril. Interrogé sur le léninisme, M. Laurent répond en utilisant une formulation analogue à celle de M. Santiago Carrillo. Il déclare :

« Nous avons annoncé avec notre XXII<sup>e</sup> congrès une évolution importante. Elle ne signifie pas le reniement de la valeur de l'action révolutionnaire, de l'apport théorique de Lénine. Mais elle signifie qu'il faut marcher avec son temps. Nous sommes en 1978. Il y a maintenant cinquante-quatre ans que Lénine est mort. Il s'est passé beaucoup de choses ; il y a des mises à jour, des développements théoriques nécessaires. Il faut les assumer pleinement dans l'esprit même où d'ailleurs Lénine travaillait à son époque. »

### CORRESPONDANCE

Une résolution de la fédération de Meurthe-et-Moselle

M. Antoine Porcu, député, secrétaire de la Fédération de Meurthe-et-Moselle - Nord du P.C.F., nous a fait connaître, à la suite d'un article paru dans le Monde du 3 avril dans lequel nous indiquions que sa fédération avait critiqué le « méprisisme » de la campagne menée par le P.C.F., les prises de position officielles de cette fédération qui reprennent celles de la direction du P.C.F. La fédération approuve l'activité du comité central du bureau politique et de Georges Marchais. La résolution fédérale ajoute :

« Le comité fédéral appelle les communistes à poursuivre dans leurs cellules, sur la base de la ligne du XXII<sup>e</sup> congrès, la discussion sur l'analyse des résultats et la définition des tâches à venir. Cela est bien légitime que, après une telle bataille, les communistes s'interrogent et cherchent à en dégager tous les enseignements. »

Il les appelle à apporter sans attendre aux travailleurs les explications du parti en répondant avec calme et conviction aux accusations sans fondement portées contre leur parti.

Dans l'immédiat, il s'agit de mettre tout en œuvre pour rassembler, un peu partout, les militants, et particulièrement ceux des entreprises placées sous la menace de licenciements ou de fermetures, afin d'examiner avec eux les conditions dans lesquelles une action efficace va être poursuivie.

Rassembler de nouvelles forces, renforcer notre parti en adhérents et en organisations est actuellement la seule condition pour repartir au combat en faveur de la satisfaction des revendications, en faveur des changements démocratiques dont la nécessité reste à l'ordre du jour.

### M. COHN-BENDIT S'ÉTONNE DE LA DÉCLARATION DU MINISTRE FRANÇAIS DE L'INTÉRIEUR

Après la décision de M. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, de ne pas donner suite à la demande d'abrogation de l'arrêté interdisant à M. Daniel Cohn-Bendit de pénétrer sur le territoire français et à l'usage de son recours devant le tribunal administratif (le Monde du 21 avril), ce dernier a tenu à apporter quelques précisions. « Je me suis vu pour devant le tribunal administratif de Paris, c'est parce que la mesure d'interdiction de séjour que me frappe m'empêcherait d'exercer mon contrat de travail avec les éditions Belfond. »

Le tribunal administratif a estimé qu'une question de droit européen se posait dans cette affaire. Le dossier a été examiné par la cour européenne de Luxembourg — ce qui est le cas actuellement — avant de revenir devant le tribunal administratif.

« La décision prise par ce tribunal, précise M. Cohn-Bendit, indique dans son esprit de loi de l'une ou l'autre des parties, devant le Conseil d'État. Tout cela peut durer encore trois ou quatre ans, il faut qu'il soit clair, ajoute M. Cohn-Bendit, que la décision du ministre de l'Intérieur n'est pas subordonnée à celle du tribunal administratif. Au contraire, et la ministre l'a mesuré d'interdiction de séjour décidée mon égard, tout est résolu. » En fait, il semble bien que M. Christian Bonnet, dans sa réponse à M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., n'ait pas lié ces deux affaires mais les ait évoquées successivement.

« La lettre de l'Unité », publiée par le parti socialiste, indique dans son numéro du 20 avril que la possibilité d'interroger Daniel Cohn-Bendit à revenir librement en France avait été évoquée par M. François Mitterrand lors de son entretien avec le président de la République. Cette intervention avait été faite « discrètement », souligne le bulletin du parti socialiste, qui ajoute : « Un monde tout revendu des interventions en ce sens. Pourquoi, désormais, ne pas le faire savoir ? »

### La succession de M. Robert Fabre

M. Michel Crépeau, député de Charente-Maritime, candidat à la présidence du Mouvement des radicaux de gauche, déclare dans une interview publiée dans Télématin daté 20 avril :

« Normalement, la séparation avec les libéraux de droite est faite au moment de la scission du parti radical. Il y a évidemment chez nous quelques nostalgiques du passé qui cherchent actuellement à exploiter le réflexe d'ultra-nationalisme de parti, explicable affectivement mais déraisonnable sur le plan politique (...) »

« La grande manœuvre de l'Elysée, sur laquelle il faut éclairer et le Mouvement et l'opinion publique, est très évidente. Elle consiste, sans le prétexte de rationalisation, à nous faire présenter un candidat à l'élection présidentielle afin de placer le représentant des forces non communistes derrière Georges Marchais. Ce qui permettrait à Valéry Giscard d'Estaing d'être réélu à une très forte majorité. Après quoi, il pourrait espérer réussir enfin une ouverture large. Les récompenses à accorder et une cassure du parti socialiste, trahies par un nouvel échec, lui en donneraient les moyens. »

### La quinzième rencontre nationale des groupes d'action municipale (GAM)

La quinzième rencontre nationale des groupes d'action municipale (GAM) se tiendra aux Jilis (Essonne) les 20 et 21 mai. Les travaux seront consacrés à deux thèmes : la capacité d'intervention de la commune et du citoyen dans le domaine économique ; les associations et le pouvoir local.

# 104 GL Peugeot

## Endurante et souple

# 555 F

PAR MOIS EN CREDIT BAIL



5 CV/5 PORTES/5 PLACES.

| Année Modèle 1978 | Prix clés en main au 12/02/1978 | Loyer constant sur 48 mois | Dépôt de garantie |
|-------------------|---------------------------------|----------------------------|-------------------|
| 104 GL            | 21 000 F                        | 605 F                      | 3 285 F           |

soit prix d'acquisition : 20 925 F dont dépôt de garantie déjà versé.

DÉPÔT DE GARANTIE 3 285 F offre valable pour livraison jusqu'au 30 juin 1978

### M. HERVÉ DE CHARETTE DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU P.R.

M. Jacques Blanc, secrétaire général du parti républicain, a annoncé à la presse, jeudi matin 20 avril, la nomination au poste de délégué général du P.R. (responsabilité jusqu'au 31 mai) par M. Jacques Doufflauges de M. Hervé de Charette, maître de requêtes au Conseil d'État, ancien directeur du bureau du ministre du travail, membre du secrétariat du parti républicain chargé jusqu'à des problèmes de défense. La direction du service de presse de la formation républicaine sera désormais assurée par M. Alain Tramposier, ancien collaborateur de M. Michel Bassi au sein de l'Association pour la démocratie.

M. Jacques Blanc a confirmé l'organisation d'un congrès à Fréjus les 20 et 21 mai prochains. Il déclare : « Je ne m'empêcherai désormais au renforcement de l'implantation de notre parti, à la poursuite du renouvellement de ses cadres et du développement de l'union pour la démocratie française. A développement, le P.R. consacrera tous ses efforts. A propos de ses relations avec M. Jacques Chirac, le secrétaire général du P.R. a noté : « Je n'ai ni agression ni complexité vis-à-vis du R.P.R. »

### PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement en date du 14 octobre 1977, la 1<sup>re</sup> Chambre correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Paris a condamné M. Alain BAON, journaliste à R.F.I., à 2.000 F d'amende pour diffamation publique envers la Compagnie ROYAL AIR MAROC et la Société Édition et Diffusion ont été à notre condamné à verser à la Compagnie ROYAL AIR MAROC le franc symbolique qu'elle demandait à titre de dommages intérêts, ainsi qu'à la publication du présent jugement.

Pour extrait : Albeday SEPIROUD, Avocat à la Cour de Paris.

Made à toute détresse prépa

sope pop

Vaincre l'angoisse

BIBLIOGRAPHIE

La quinzaine aura lieu du

ÉDUCATION

SOUS LE SIGNE DE L

OCCUPATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUE DE CLERMONT-FERRAND

Une centaine de étudiants ont occupé le Centre universitaire des sciences et techniques de Clermont-Ferrand le 20 avril 1978. Ils ont tenté de bloquer l'entrée de la faculté de sciences et techniques. Le projet de suppression de la faculté d'histoire a été l'un des motifs de cette occupation.

Le directeur du centre, M. L. nous a déclaré qu'il ne pouvait pas donner suite à la demande de démission de M. L. par suite de la loi de décentralisation de 1975. Il y a un nombre de professeurs qui ne peuvent pas être remplacés. La formation de M. L. est une formation d'exception. Il est très difficile de trouver des professeurs de son niveau.

Le directeur du centre, M. L. nous a déclaré qu'il ne pouvait pas donner suite à la demande de démission de M. L. par suite de la loi de décentralisation de 1975. Il y a un nombre de professeurs qui ne peuvent pas être remplacés. La formation de M. L. est une formation d'exception. Il est très difficile de trouver des professeurs de son niveau.

حکومت الراجھل

سكزاتنا لاجل

<Aide à toute détresse> prépare l'Année internationale de l'enfant

Le mouvement d'Aide à toute détresse (A.T.D.), organise les 22 et 23 avril, à son siège de Pierrrelaye (Val-d'Oise), un séminaire d'études sur « l'enfant du quart-monde ».

L'Hexagone environ deux millions de personnes, en majorité françaises (« Le Monde » du 17 novembre 1977), se partagent à travers l'enfant, tel un héritage, des premiers mois de sa vie.

Dans une des cités de transit, par exemple, sur deux cents jeunes sous-prolétaires de seize à dix-huit ans, quarante ne savent ni lire ni écrire.

Pour tenter de comprendre ce cercle vicieux, A.T.D. a engagé un programme de développement communautaire à partir de la petite enfance, reconnu comme projet-pilote de lutte contre la pauvreté par les Communautés européennes, qui assurent la moitié du financement, l'autre moitié étant couverte par le ministère de la santé et de la famille.

De la soupe populaire à la pré-école

Il est 9 heures à Noy-sous-Grand (Seine-Saint-Denis). Marie-Odile, enseignante de vingt-deux ans, accueille dans la « pré-école » d'Aide à toute détresse (A.T.D.) une dizaine d'enfants de deux à trois ans (la seule condition d'admission est de savoir marcher) accompagnés de leurs mères.

Elle discute longuement avec elles de leur éducation, des difficultés du père pour trouver un emploi ou d'autres soucis quotidiens.

Pendant environ une heure, Marie-Odile anime, à l'intérieur des vastes locaux où se trouve le terrain d'aventures, des ateliers de jeux et des jeux divers pour développer la motricité. Après le goûter, ce sera la lecture ou une autre activité manuelle. A l'aide d'un livre, elle tente d'améliorer le langage de Claude, bien en retard par ses trois ans. Marie-Odile a remarqué qu'il était sensible à la musique et lui apprend des comptines. Jour après jour elle note, pour ces petits camarades, ses progrès ou ses difficultés dans ce domaine, comme dans celui

de la motricité, de la sociabilité, de l'évolution intellectuelle. Frank, deux ans, ne répond pas encore à son nom, mais range de lui-même un jouet. Nadia, vingt-trois mois, ne parle jamais, mais participe à la ronde. Pour progresser, il faut donner confiance aux parents en mettant en avant les éléments positifs plutôt que les résultats parfois décevants des tests psychologiques.

Vaincre l'angoisse

La préoccupation dominante est d'élargir l'univers de l'enfant sous-prolétaire - en lui faisant, à la fois, prendre conscience de ce qu'il vit et découvrir ce que les enfants des autres milieux connaissent déjà. Les livres, les histoires, les jeux, les marionnettes, servent à développer le langage et à transmettre des informations. Le plus souvent possible on fait sortir les enfants de leur cité pour des promenades variées et, une ou deux fois par an, pour un voyage à la montagne ou à la mer. Dans le milieu sous-prolétaire, les

troubles fréquents de santé, comme les otites par exemple, retardent le développement physique et intellectuel. Aussi l'action menée à la pré-école est-elle étroitement liée à celle des travailleurs familiaux et de la protection maternelle et infantile. Elle continue après l'entrée en classe maternelle.

A Noy-sous-Grand, après la sortie des classes, deux « volontaires » d'A.T.D., Binia et Byviva, rassemblent autour d'une marionnette-musette, sur des troncs d'arbres qui font office de bancs, quelques-uns des quarante enfants de cette tranche d'âge que compte la cité.

L'objectif principal est d'inciter les enfants à créer des « liens heureux avec le savoir ». L'outil privilégié est le livre. Pour éveiller la curiosité, il faut vaincre l'angoisse et l'insécurité qui empêchent de s'identifier aux personnages d'une histoire d'un livre. Un enfant qui n'arrive pas à suivre une histoire ne parviendra pas à lire ni à écrire.

Les responsables des pré-écoles s'efforcent d'être à l'écoute des parents pour mieux les épauler dans l'éducation de leurs enfants. Cela n'est pas toujours aisé. Le premier jardin d'enfants créé par A.T.D. a été brûlé par certains sous-prolétaires qui auraient pu être améliorés de leur logement. La soupe populaire leur semblait plus urgente que la conquête du savoir. De même, les parents ne perçoivent pas toujours l'utilité de parler à un enfant en bas âge. Mais l'espoir de renouveau, qui suit la naissance d'un enfant, est très favorable pour mobiliser les parents, les aider à élaborer un projet de vie et à acquiescer un esprit militant. Les mères réappren-

nent à écrire et les pères à travailler.

Malgré tous ces efforts, des leur entrées à l'école, les « enfants sous-prolétaires » prennent du retard par rapport à leurs camarades. De « classe d'attente » en « cours de perfectionnement », en passant par des redoublements de cours préparatoire, ils se retrouvent dans des circuits marginaux et sortent de l'école sans en avoir tiré bénéfice.

Chercher à éviter le nécessaire des actions en profondeur. Comme, par exemple, l'élargissement des critères de progression actuellement déterminés par des facteurs culturels.

Certaines modifications de l'attitude de certains parents qui protestent contre les « risques de retard » que feraient courir à leurs enfants la présence dans leur classe de petits « sous-prolétaires ». Une meilleure prise en compte du « quart-monde » dans l'élaboration des lois (prolonger la scolarité obligatoire - marginale - ces enfants, faciliter leur adoption par des foyers aérés porte atteinte aux espoirs de promotion de leurs propres familles).

MICHEL SIDHOM.

LES PROCÈS POUR INSOUMISSION

Le général Bigeard promet de rencontrer des objecteurs

De notre correspondant

Nancy. — Poursuivi pour insoumission à l'O.N.F. (Office national des forêts), un objecteur de conscience M. François Marchand, ingénieur des Mines, a dénoncé le décret de Brégonçon de 1972, qui fait obligation aux objecteurs de se rendre la première année à une affectation précise. Reconnaisant les faits qui lui sont reprochés, il expliqua au tribunal pourquoi il a refusé, en janvier 1975, son affectation à l'O.N.F. : la volonté d'isoler les objecteurs, le fait qu'à l'O.N.F. les objecteurs prennent la place des travailleurs et n'effectuent que des tâches marginales l'ont amené à un autre choix, celui d'un service civil tel que l'environnement, les idées non violentes, alternative réelle au service militaire.

encore dans leur conscience la douleur de l'emprisonnement. De son côté le général Bigeard a promis de rencontrer prochainement les objecteurs insoumis de Nancy, et signe sa lettre « très amicalement ».

Le jugement a été mis en délibéré après que le procureur ait réclamé trois mois de prison avec sursis, s'alignant ainsi sur le dernier jugement du tribunal de Nancy pour le même délit. — C.F.

● A Péronne (Somme), M. Joffe Cornu a été condamné à six mois de prison avec sursis pour n'avoir pas rejoint son poste à l'O.N.F. La veille de son procès, un mur d'une trentaine de parapluies avait été élevé devant la porte du tribunal.

● A Poitiers (Vienne), trois cents jeunes gens environ ont manifesté leur soutien à MM. Théo Grimaud, vingt-sept ans, ouvrier agricole à Males (Deux-Sèvres), et François Bonnet, agriculteur à Aurillac (Charente-Maritime), déjà condamnés respectivement à quatre mois de prison pour insoumission et à six mois de prison pour désertion. La cour d'appel de Poitiers rendra son jugement le 11 mai.

● A Dijon, la cour d'appel a confirmé la peine de huit jours de prison avec sursis, infligée en décembre dernier, par le tribunal de Mâcon à deux objecteurs insoumis, MM. Jean-Luc Lavigne et Jean-Pierre Charlot. Les juges ont estimé que le décret de Brégonçon n'infirmait pas la loi, et les deux et forêts étant une institution civile qui assure un travail d'intérêt général.

BIBLIOGRAPHIE

Le jour où le sous-prolétariat sera entendu

« Les Brassard se sont enfermés dans le logement provisoire humain. (...) Trois enfants s'y tiennent étonnamment tranquilles. (...) Les quatre aînés sont placés par l'Aide sociale à l'enfance. (...) Lui, à quarante-cinq ans, ne travaille pas : en invalidité partielle, il pointe au chômage mais ne fait plus d'effort pour retrouver un placement. (...) Faute d'argent, le régime des bébés change selon ce que peuvent donner les voisins. (...) Tous les gestes de Mme Brassard traduisent son ignorance. Elle ne sait pas que le lait coiffé d'hier n'est pas bon pour les jumelles (...), que le garçonnet qui a de la fièvre doit rester au repos (...), comment organiser une lessive. (...) Le drame des enfants est de grandir, ainsi, dans un univers vide de tout élément de structuration de la personnalité et de l'intelligence, parce que vide de toute règle, de tout agencement, de toute régularité. »

Le chemin à parcourir pour faire entrer le sous-prolétariat dans la vie publique est encore long. Mais, comme l'écrit Pierre Joseph Wresinski, fondateur d'A.T.D. dans sa préface, ce jour-là, la démocratie aura véritablement avancé.

M. S.

ÉDUCATION

Sous le signe de « l'épanouissement de l'enfant » La quinzaine de l'école publique aura lieu du 24 avril au 7 mai

Une fleur à la bouche, un enfant sourit sous le soleil : la vignette illustrant la quinzaine de l'école publique qui aura lieu du 24 avril au 7 mai, a été présentée à M. Christian Beullac, ministre de l'Éducation, jeudi 20 avril à la Sorbonne, à Paris.

Pendant deux semaines, établissements scolaires et associations éducatives organiseront des spectacles et des activités pour faire mieux connaître l'école publique. Le dimanche 7 mai, la vignette 1978, sera vendue dans toute la France. Le produit de la vente servira à l'achat de matériel, au développement d'actions éducatives pour les élèves, en dehors du temps et de l'espace scolaires. Comme chaque année, depuis trente ans, la quinzaine de l'école publique est organisée par la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente.

An cours de la cérémonie d'ouverture, M. Beullac, dont c'est la première manifestation publique depuis qu'il est ministre de l'Éducation, a défini la concep-

tion du rôle de l'école dans l'épanouissement de l'enfant, « à l'échelle de l'école ». « Au-delà de l'acquisition des connaissances - pourtant si nécessaires - l'épanouissement de l'enfant, à l'échelle de l'école, est le développement de ses facultés intellectuelles, la découverte et l'exploitation de ses aptitudes, en vue d'une vie active. (...) L'école doit être le lieu de l'épanouissement de l'enfant. » Pour cela, « l'enfant écoute l'école et l'école écoute l'enfant ».

« On sent à l'heure actuelle dans la nation française l'exigence d'un droit à l'épanouissement, à poursuivre M. Beullac, au même rang que le droit au travail ou à l'éducation. Cette exigence est légitime. (...) L'entendu bien compris de ce droit est la mission de l'école publique : donner à chaque Français toutes ses chances pour parvenir à tenir sa place d'homme responsable dans un monde où il a le droit de vivre et non seulement à réussir dans la vie. »

OCCUPATION DU CENTRE UNIVERSITAIRE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE CLERMONT-FERRAND

Une centaine d'étudiants occupent depuis le jeudi 20 avril les locaux du centre universitaire des sciences et techniques de Clermont-Ferrand (Fay-de-Lézat) pour protester contre le projet de suppression de certaines études.

Le directeur du centre, M. Fontaine, nous a déclaré qu'il avait été contraint d'envisager cette mesure par suite de l'insuffisance de 25 % par an du nombre des étudiants (actuellement sept cent soixante). Cet accroissement s'explique, selon lui, par le caractère qualitatif de la formation de ses étudiants en recrutant immédiatement après le baccalauréat. Il existe seulement deux autres centres de même type en France : à Montpellier-II et à Paris-XIII.

« Il faudrait que cette formule soit étendue à d'autres universités », estime M. Fontaine, qui précise que, comme les étudiants occupants, il revendique la création immédiate de trente postes d'enseignement, ainsi que des moyens financiers adaptés.

LE MAS PRÉCOISE UNE « STRATÉGIE DE NÉGOCIATION » À L'UNIVERSITÉ

Le Mouvement d'action syndicale (MAS), proche de la C.F.D.T., estime que le slogan « On ne négocie pas une revendication, on l'arrache » n'est plus de mise dans les universités. Il a organisé au cours d'un colloque qui a réuni récemment à Paris ses principaux animateurs et des représentants de la Fédération de l'éducation nationale du P.E. et du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.).

Le MAS estime qu'on assiste depuis quelque temps à une « déflation de la stratégie revendicative », provoquée par l'absence de « lien unique de négociation » dans l'enseignement supérieur. Il invite ses militants à mieux définir les « zones » où se situe le « pouvoir » et à y faire admettre le « droit de négociation ». Le MAS qui affirme grouper « trois mille à quatre mille » adhérents, réunira du 5 au 7 mai un congrès à Saint-Basle.

\* MAS, 70, rue La Fayette, 75008 Paris. Tél. : 246-00-07.

dans L'Express cette semaine, dès samedi

L'offensive Barre

RAYMOND Barre passe à l'offensive. Que veut-il faire ? Que peut-il faire, la majorité étant revenue de la divine surprise ? Comment pourra-t-il le faire ? Pierre Rouanet analyse le discours de M. Barre.

Un discours dont la partie économique pourrait faire date, écrit Georges Valance de L'Express. Retour à l'idée libérale et désengagement partiel de l'Etat : ces deux points de l'offensive Barre marquent un tournant majeur.

Michel Jacques, de L'Express, ouvre le dossier social : l'entrevue Raymond Barre-Edmond Maire amorce une décripation des rapports entre le gouvernement et les syndicats.

Entre l'U.r.s.s. officielle et les dissidents, il existe une troisième Russie jeune, apolitique, technicienne, s'appuyant à prendre le relais des générations précédentes.

Dans L'Express de cette semaine, Jean Marabini s'interroge sur ce qu'il a vu en Sibérie : peut-être les germes d'une nouvelle société, dégagée des décombres idéologiques, où on prend la carte du parti comme on prend un vaccin contre la variole.

Olivier Todd pense que le Canada est à un tournant. Il en revient. Il est difficile et passionnant d'être Québécois.

Philippe Adler, de L'Express, ne serait pas surpris que le prix de l'Eurovision couronne encore une fois une mauvaise chanson. Et ce n'est pas seu-

lement parce que vingt mille tracts invitant les supporters d'une chanson à appeler S.v.p. sans interruption ont été distribués, ou qu'un candidat a loué un étage entier de bureaux avec trente-cinq standardistes.

Quid est Akram Ojeh ?



Akram Ojeh : « Celui qui ne s'est pas nourri à la table de son père ne se rassasie jamais ». (Proverbe arabe)

Les bonnes affaires ne se traitent que dans la discrétion. C'est la maxime favorite de M. Akram Ojeh qui a arraché, l'automne dernier, le paquebot France au cimetière des bateaux. Et pourtant, l'homme d'affaires ne cesse d'apparaître depuis dans la lumière de l'actualité. Il achète tout. Les avions, les bateaux, le club de football de Paris Saint-Germain. « Celui qui ne s'est pas nourri à la table de son père ne se rassasie jamais ».

Jacques Derogy, de L'Express, a une fois de plus conduit l'enquête.

(1) « Il fera beau le jour où le sous-prolétariat sera entendu », au titre de Yves Vau Bessac, Editions Science et service, au siège d'A.T.D., 107, rue de Valenciennes, 93400 La Courneuve (téléphone 037-11-11), 615 pages, 60 F.

# AÉRONAUTIQUE

MALGRÉ LES OFFRES DE BOEING

## British Aerospace préférerait participer aux projets européens

Londres (A.F.P.). — Dans un communiqué, publié mercredi 19 avril, le constructeur nationalisé British Aerospace Corporation (B.Ae.C.), laisse entendre, de manière prudente, qu'il ne compte pas donner suite aux offres américaines de coopération dans le domaine de la construction aéronautique civile et qu'il préfère participer aux projets européens. La B.Ae.C. qui avait déjà refusé en juillet 1977, de s'associer à Boeing pour la réalisation d'une nouvelle version du 747 remotorisé, observe que la nouvelle proposition amé-

ricaine relative à une association au projet de Boeing-757 contient, dans le domaine commercial, des propositions analogues à celles qui avaient déjà été jugées inacceptables l'an dernier. Le communiqué rappelle, d'autre part, que depuis l'an dernier, la British Aerospace Corporation a examiné, « de façon extrêmement détaillée », son éventuelle participation à un programme européen qui pourrait comprendre une version raccourcie de l'Airbus, le B-10, et un nouvel avion court-moyen courrier, le JET.

L'attitude de la B.Ae.C. s'explique d'abord par des motifs politiques : l'alliance avec les industries européennes lui permettrait, d'une part, d'entrer à égalité avec ses partenaires français et ouest-allemands dans le capital d'Airbus-Industrie et de l'autre, de bénéficier de la maîtrise d'œuvre du projet JET. A l'inverse, une coopération avec Boeing risquerait de réduire très vite la construction aéronautique britannique à un rôle de simple sous-traitant de la grande firme américaine.

Mais, des raisons techniques motivent également le choix du constructeur anglais qui produit déjà la voilure d'Airbus. La B.Ae.C. pourrait, en effet, assurer 30 % de la charge de travail de construction de B-10 et de JET, 30 % revenant à la France et les 40 % restants étant partagés entre l'Allemagne de l'Ouest et les Pays-Bas. Avec son projet 757, Boeing ne réserverait à la B.Ae.C. que 20 % de la charge de travail.

# RELIGION

## DEUX VILLES INTERDISSENT A LA SECTE MOON DE TENIR DES RÉUNIONS PUBLIQUES

Une réunion de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (A.U.C.M. ou secte Moon), annoncée par voie d'affiches et qui devait avoir lieu dans un hôtel du centre de Rennes, jeudi 20 avril, à 20 heures, a été interdite par un arrêté du maire de cette ville, M. Hervé (P.S.). Au moment de la réservation de la salle, les organisateurs avaient pris soin de ne pas parler de leur association dont la présence à Rennes a, dans le passé, provoqué de vives réactions de protestation.

C'est dans cette ville que fut fondé en 1975 par le docteur Champollion une Association pour la défense de la famille et de l'individu (A.D.F.I.), qui a des « antennes » dans plusieurs grandes villes (le Monde du 12 février 1976) (1). Les autorités municipales de la ville de Caen viennent également d'interdire une réunion publique de l'A.U.C.M. qui a récemment envoyé des « missionnaires » faire du prosélytisme dans quarante villes.

(1) A Paris : A.D.F.I., 4, rue Fiechter, 75008 Paris.

## LES ÉVÊQUES LATINO-AMÉRICAINS DÉPLORENT LA MULTIPLICATION DES RÉGIMES FORTS

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — « La violence s'est aggravée en Amérique latine » durant les dernières années, et « le fossé entre riches et pauvres s'est agrandi », affirment les évêques latino-américains. Le texte prépare la prochaine conférence épiscopale latino-américaine qui se tiendra en octobre prochain à Puebla, au Mexique, et fait le point sur l'évolution de la situation dans le sous-continent depuis la dernière conférence, qui avait eu lieu à Medellín, en 1968.

Le document déplore la multiplication dans la région de régimes forts « qui reposent sur la nouvelle doctrine de la sécurité nationale », et qui se sont rendus coupables « de tortures et de contraintes physiques et morales ». « Dans tous nos pays, ajoutent les évêques, on tend à accepter le pluralisme, on tente d'éliminer l'« extrémisme ». Le texte rappelle également que « cent millions de Sud-Américains — soit un tiers de la population du continent — vivent dans un état d'extrême pauvreté ».

# CARNET

## Naissances

— Chloé, Harriet et Jean-René ALBERTIN ont la joie d'annoncer la naissance de **Charlotte**, le 13 avril 1978.

— M<sup>me</sup> Yves MARRECK et M<sup>me</sup>, partageant avec François et Laure la joie d'annoncer la naissance de **Raphaël** et **Valentine**. Paris le 15 avril, 33, rue Vital, 75018 Paris.

## Mariages

— Le Pontet 84130, Vouziers 66300.

M<sup>me</sup> Raymond FAURE, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Robert MONTMANT, ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants **Catherine**, interne des hôpitaux de Lyon, et **Jean**, qui sera célébré dans l'intimité familiale, le samedi 22 avril, en l'église de Glanville (Drôme).

## Décès

— On nous prie d'annoncer le décès le 18 mars de **Mme Lucienne BOSSU-GENEVREY**, femme de l'architecte Jean Bossu. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité.

— M<sup>me</sup> André DARRASSE, Le comte et la comtesse Christian d'Aumale, leurs enfants et petits-enfants.

M<sup>me</sup> Francis Braine, ses enfants et petits-enfants. M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Bruno DARRASSE et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de **M. André DARRASSE**, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, 1939-1945, piousement décédé le 11 avril 1978. L'enterrement a été célébré dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Vincennes.

— Boulogne-Billancourt (92), Chenevières (95), Casères (31).

M. Henri DELAHAYE, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Jean-Pierre Duvoisin, née Delahaye et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Jean-Philippe Delahaye et leur fille, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Robert Perret, née Delahaye et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de **Mme Henri DELAHAYE**, née Olga Souin,

survenu le mercredi 19 avril, à Nancy. Les obsèques religieuses auront lieu en l'église Martes-Tolosane (31), le samedi 22 avril, à 10 heures.

— M<sup>me</sup> Roger Grenet, son épouse, M<sup>me</sup> Christine Grenet, sa fille, ont la douleur de faire part du décès de **M. Roger GRENET**, le 17 avril 1978. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le jeudi 20 avril 1978. Rue du Verger, 77240 Casson.

## A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITION Samedi S. 1. - Estampes, tableaux modernes. S. 2. - Bijoux, objets vitz., argenterie ancienne et moderne. S. 3. - Cartes, objets, papillons. S. 7. - Haute Epoque. S. 12. - Cartes à jouer, livres rares 15<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>. S. 13-16. - Objets d'art et d'am. prince 19<sup>e</sup> provenant propriété de M. X. et à un amateur.

## VENTE A VERSAILLES

M<sup>me</sup> Paul MARTIN, M<sup>me</sup> Jacques MARTIN, commissaires-priseurs associés 2, Impasse des Cheval-Légers - 950-55-05 DIMANCHE 23 AVRIL 1978 HOTEL DES CHEVAUX-LEGERS 10 heures : TAPIS D'ORIENT 14 heures : OBJETS D'ART D'ASIE et D'EXTREME-ORIENT GALLERIE DES CHEVAUX-LEGERS 14 heures : BEAUX ET IMPORTANTS BIJOUX ORFÈVRES D'ARGENT ET DE VERMEIL Exposition vendredi et samedi

— M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Gilbert Tapiero et leurs enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Gérard Montoux et leurs enfants, M. Jean-Pierre Montoux et ses enfants, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> Robert Montoux, ont la douleur de faire part du décès, le 12 avril 1978, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année de leur grand-père et arrière-grand-mère, **Mme Louis KATZ**, née Emma Bloch.

Suivant ses vœux, elle a été inhumée dans la plus stricte intimité, à Toulon, dans le cimetière familial, aux côtés de sa fille Andrée et de son gendre M. Georges Montoux.

M<sup>me</sup> Jacques-André Niel, Françoise Niel et M<sup>me</sup> André Niel, font part du décès de **M. Jacques-André NIEL**, survenu à Paris, le 20 avril 1978. La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 avril, en l'église Notre-Dame-de-la-Charité, 22 bis, boulevard du Montparnasse, Paris-14<sup>e</sup>, à 14 heures, où l'on se réunira. Service de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise, 84, boulevard Raspail, 75012 Paris.

— Chouzy-sur-Loire (41), Clitby (92).

— On nous prie d'annoncer le décès de **M. Paul PELLISSIERE**, survenu à Blois, le 19 avril 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière Nord de Clitby (92), le vendredi 21 avril, vers 15 heures.

M<sup>me</sup> Louis Rodolphe, M<sup>me</sup> et M<sup>me</sup> J.-Ph. Bernigaud, M<sup>me</sup> C. Rodolphe, M<sup>me</sup> J. Rodolphe et Nicolas Bernigaud, Commandant et M<sup>me</sup> Henry Bruneau, M<sup>me</sup> J. H. Jacobsen, leur famille, et les fidèles collaborateurs, font part du décès de **M. Louis RODOLPHE**, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1940, syndic près les tribunaux de Paris, en son domicile, le 16 avril 1978, suivi des sacrements de l'Église. Une messe de Requiem sera dite le mardi 9 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Germain l'Auxerrois, 8, rue Michel-Charles, 75012 Paris.

— M<sup>me</sup> Bettina Soulam, sa mère, M<sup>me</sup> Nathalie Soulam, sa fille, M. René Soulam, son frère, Les familles Trevez, Pardo, Et ses nombreux amis, ont la douleur de faire part du décès de **Mme Monique SOULAM**, survenue le 20 avril 1978, à l'hôpital Louis-Mourier de Colombes, dans sa cinquante-deuxième année.

« AU CARRÉ D'AGNEAU » **CHEZ ALBERT** 122, av. du Maine, 920-21-59 (7. lundi) TERRASSE COUVERTE - PARKING Ses déjeunets en brochette Son honnart poché Son célèbre carré d'agneau Sa cave, l'une des meilleures de Paris

**HOTEL SHERATON** MONTPARNASSE, Capitale SHERATON au centre de vos loisirs : cafés-théâtres, galeries et cinémas, discothèques. **LE plus grand hôtel de la Rive Gauche** Un restaurant raffiné le Montparnasse 25, le bar Carol. 1.000 chambres spacieuses. Parking. \*\*\*\* LUXE **TEL. 260.35.11 Paris-Sheraton Hotel** AVENUE DU MAINE - RUE DU COMMANDANT MOUCHOTTE TELER 2002

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 22 avril 1978, à 10 h. 15, au cimetière parisien de Bagneux (entrée principale), où l'on se réunira. Il ne sera pas reçu de condoléances. Cet avis tient lieu de faire-part. 65, avenue Albert-1<sup>er</sup>, 92500 Ruell-Malmaison.

— M<sup>me</sup> Ernest Wächter et ses fils, ont la douleur de faire part du décès de **M. Ernest WÄCHTER**, survenu le 18 avril 1978. Les obsèques ont eu lieu le 20 avril 1978, dans l'intimité familiale, 95, boulevard Beauvilliers, 75003 Paris.

## Remerciements

— M<sup>me</sup> Benyacoub et ses enfants, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de **Mohamed BENYACOUB**, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

M<sup>me</sup> Henri de Riols de Fonclare, ses fils et toute sa famille, très touchés des témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès accidentel de **M. Henri de RIOLS de FONCLARE**, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

**L'ART DE LA COUTURE** SPECIALISTE DU TRÈS BEAU VÊTEMENT Costumes légers Ensembles d'été 62, r. St-André-des-Arts 6<sup>e</sup> Parking attenant à nos magasins

*Liste de Mariage* Nos hôtesse vous attendent au sous-sol **AUX TROIS QUARTIERS** Retrouvez le plaisir d'acheter

## Anniversaires

— Huit ans après la disparition brutale de **Georgette BISMUTH**, une pensée émue est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

— Tous ceux qui l'ont connue et aimée auront une pensée pour **Paul GEOFFRAY** à l'occasion du premier anniversaire de sa mort.

— Il y a un an, le 22 avril 1977, **Jean-Richard NAJNUELL** quittait les siens. A ceux qui l'ont connu, sa famille demande pour lui une pensée amicale.

## Commémorations

— La messe traditionnelle du 5 mai à la mémoire de l'empereur Napoléon-1<sup>er</sup> et des soldats morts pour la France sera célébrée le vendredi 5 mai, à 18 heures, en la chapelle du dôme des Invalides, en la présence du prince et de la princesse Napoléon, avec la participation des chœurs de la maîtrise des Trévins et de la batterie-fanfare de la garde républicaine qui jouera des sonneries de l'Empire. (Bâtise libre).

## Communications diverses

— L'Association Saint Pie-V de l'Orléans organise à Orléans, le samedi 29 avril, dimanche 30 avril et lundi 1<sup>er</sup> mai, un triduum de prières à Saint-Jean-d'Arz. S. Ex. M<sup>gr</sup> Lefebvre célébrera la grand-messe solennelle, le dimanche 30 avril, à 10 heures, au hall de prestige du Parc des expositions.

— On nous prie d'annoncer que **M. Jean-Paul Chayrigues**, président d'honneur de l'Inter-sections alpinisme nationale (C.C.A.), vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Courtoisie française.

Naturels, sains, savoureux, désaltérants, **SCHWEPPE'S Lemon** et « Indian Tonic », les deux **SCHWEPPE'S**.

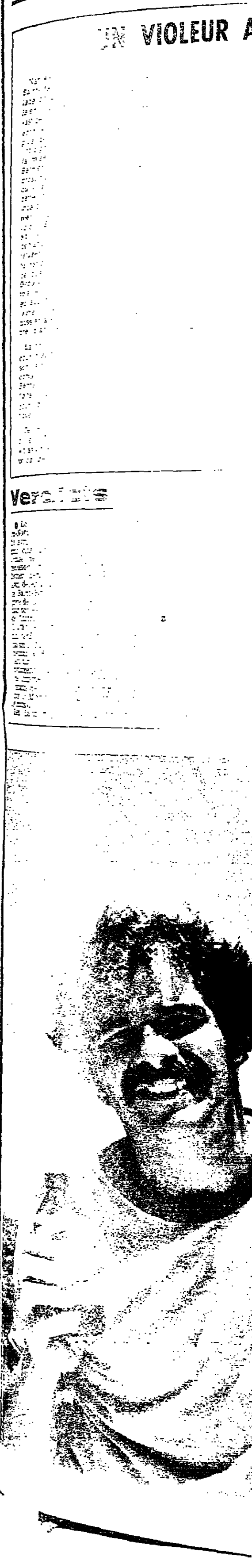
# BRETECHER sur 4 pages



Avant de partir pour les Etats-Unis, où, durant une tournée coast to coast de New-York à Los Angeles, Claire Bretecher reçoit la consécration internationale dans la patrie de la B.D., notre collaboratrice nous a laissé la première œuvre, qui, selon elle, devait lui procurer un accès à la notoriété.

Pourtant, jusque là, cette histoire en dessin « un après-midi de miquette » était resté aussi méconnue que l'était alors son auteur. Nous la publions en 2 fois sur 4 pages, cette semaine et la semaine prochaine.

LE NOUVEL **observateur** CETTE SEMAINE DANS



سكزا من الاصل

JUSTICE

La cour d'appel de Rennes ordonne la démolition d'une tour de quatorze étages à La Baule

De notre correspondant

Rennes. — La tour Le Cikhara, un immeuble de quatorze étages, de 46 mètres de hauteur, de 25 mètres de diamètre, abritant soixante et un logements actuellement habités et situés sur le domaine de La Baule-les-Pins, «vra être démolie avant le 15 octobre 1978, sous astreinte de 300 F par jour de retard.

Cette démolition ordonnée par un arrêt de la première chambre civile de la cour d'appel de Rennes, prononcé mercredi 19 avril, est l'aboutissement d'une longue bataille juridique, entreprise en 1969 par M. Roger Le Baron, propriétaire d'un pavillon individuel situé à quelques mètres de l'immeuble et qui «a subi tous les inconvénients normalement inhérents à un chantier de cette importance». Le promoteur de la société civile immobilière Le Cikhara, qui a succédé à la société civile immobilière Les Dryades, a été condamné à lui verser 30 000 F de dommages et intérêts.

Le 24 avril 1976, le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire, rejetait les arguments invoqués par M. Olive, du barreau de Nantes, défenseur de M. Le Baron, concernant les violations du règlement de lotissement et du permis de construire. Mais il constatait que le diamètre de la tour était supérieur à celui fixé par le règlement d'urbanisme et ordonnait une expertise pour évaluer les préjudices subis par M. Le Baron et préciser les travaux nécessaires à la mise en conformité de l'immeuble.

Ce jugement, frappé d'appel par M. Le Baron, a donc été réformé par la cour d'appel de Rennes, qui a retenu une violation du cahier des charges du lotissement du domaine de La Baule-les-Pins, sans avoir à examiner les infractions éventuelles au règlement d'urbanisme et au permis de construire. En effet, fondant sa décision sur le cahier des charges du lotissement, approuvé le 9 juin 1963, et sur plusieurs textes de la même époque relatifs à cette opération, la cour d'appel a considéré : «La construction d'un immeuble collectif dépassant le stade de la maison individuelle comportant quelques appartements est interdite par le cahier des charges du lotissement approuvé le 9 juin 1963 et toujours en vigueur.»

Or, les conditions du cahier des charges qui s'imposent aux biens à vendre sont applicables à tous les acquéreurs successifs et «tout propriétaire d'un lot peut exiger des autres lots le respect de l'observation des conditions du cahier des charges, sans même être tenu d'établir que la violation de ces dispositions lui cause un dommage».

Reste à savoir la suite qui sera donnée à cette décision de la cour d'appel de Rennes, dont l'exécution entraînera vraisemblablement de nouvelles batailles juridiques dans la mesure où la société civile immobilière Le Cikhara partage actuellement la copropriété de l'immeuble avec ses occupants.

YANN ENJEU.

L'hôtelier dissimulait 83 % de ses revenus.

Le tribunal de grande instance de Rennes a condamné, jeudi 20 avril, M. Yves Elouët, cinquante-huit ans, hôtelier-restaureur et agent général d'assurances à Landivisiau (Finistère-Nord), à dix mois d'emprisonnement, dont huit mois avec sursis, et 2 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Lors d'une enquête sur une affaire de vente sans facture, la section financière du S.R.P., de Rennes avait constaté des absences de factures d'achat à l'hôtel du Léon, tenu par M. Elouët. Un contrôle des services fiscaux portant sur les déclarations faites par l'hôtelier en 1972, 1973 et 1974, révélait que M. Elouët (magistrat consulté au tribunal de commerce de Morlaix jusqu'en 1975) avait dissimulé 83 % de son chiffre d'affaires, sans avoir à son actif de bénéfices commerciaux, et 83 % de ses revenus.

Un expert-comptable de Brest, M. Paul Soquet, soixante-neuf ans, qui «régularisait» la comptabilité inexistante de M. Elouët, a été condamné à quatre mois de prison avec sursis et 20 000 F d'amende pour complicité. Le tribunal a estimé que M. Soquet avait «outrépassé son rôle d'expert-comptable et de conseil en courant en fournissant connaissance de cause la fraude commise par son client et en donnant à ses déclarations une apparence de sincérité». — (Corresp.)

UN VIOLEUR A SAINT-MARS-DU-DÉSERT ?

De notre envoyée spéciale

Nantes. — Les habitants de Saint-Mars-du-Désert, petit village de Loire-Atlantique, ne voulaient pas «se substituer à la justice» : si quelques-uns ont écrit aux magistrats nantais, si plus de deux cents d'entre eux ont signé une pétition demandant la mise en liberté de Bertrand Bernier, vingt-deux ans, auteur présumé d'un viol, c'est parce qu'ils ne comprennent rien à cette histoire. «Bertrand est incarcéré depuis septembre dernier, explique Serge Ferré, un voisin. Est-il si dangereux qu'on ait rejeté par deux fois sa demande de mise en liberté ? Et refuser à sa sœur le droit de lui rendre visite pour Noël, n'est-ce pas de la cruauté gratuite ? Depuis septembre, il a vu trois fois le juge d'instruction. Il n'y a eu aucune confrontation avec la jeune fille, et maintenant le dossier a été transmis à la chambre d'accusation.»

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes a rendu son arrêt jeudi 20 avril : la demande de mise en liberté de Bertrand Bernier est rejetée ; l'affaire est renvoyée devant la cour d'assises de Loire-Atlantique.

Selon l'avocat de la partie civile, M. Mathon, l'affaire est «classique : un viol banal après un bal de mariage». Il est inutile

de chercher à en savoir plus, sous peine d'être immédiatement classé parmi «ceux qui pensent que les victimes sont toujours consentantes». M. Gilles Dubigeon, juge d'instruction à Nantes, «part du principe que, quand un individu est inculpé, la presse ne devrait pas en avoir connaissance». «Je n'ai même pas à dire si j'ai transmis le dossier à la chambre d'accusation, indique-t-il. Je respecte le secret de l'instruction et la présomption d'innocence qui doit bénéficier à l'accusé. Bien sûr, si j'ai refusé de le mettre en liberté, il faut bien qu'il soit coupable. C'est la contradiction du droit français.»

Pour la mère de la jeune fille, qui éconduit les «généralistes» sans excessive courtoisie, l'affaire est entendue. «elle ne concerne que moi et ma fille». Accessoirement, peut-être, la personne qui est incarcéré depuis bientôt sept mois : «Justement, si on est enfermé, c'est qu'il y a des raisons.»

Dans le village, on ne veut pas donner l'impression d'ignorer la gravité du crime de viol. Cependant, après ses amis, n'était pas «le prototype du dragueur agressif». «Et, en admettant que l'un

d'entre nous soit un violeur, dit Philippe, l'un de ses amis, comment être assez idiot quand on habite un village de deux mille habitants pour violer une fille de ce village ?

Pierre — appela-t-elle ainsi — un des multiples cousins de la jeune fille, la décrit comme «gentille et effacée, soumise à un père autoritaire et surprotégé par sa mère à cause de la surdité de son enfance». «Hardi-ment majeur qui rend cette jeune fille très vulnérable», souligne le père civile, tandis que M. Barzach, défenseur de Bertrand Bernier, fait valoir qu'elle a obtenu son permis dans des conditions normales.

Pierre voudrait reconstruire le soir du 28 septembre 1977. Un bal de mariage auquel il est arrivé très tard. Les deux sœurs de sa cousine partent ; elle-même quitte le bal plus tard, en compagnie de Bertrand. Le lendemain, Bertrand est arrêté. Une plainte pour viol avait été déposée par la jeune fille et sa mère. La jeune fille, qui portait au cou des traces pouvant résulter d'une strangulation, devait déclarer : «Il n'a pas cherché à m'étrangler.» Son collant était intact, dit le défenseur du jeune homme. Bertrand ne portait pas de marques de griffes...

Le certificat médical a conclu au viol. Une affaire nébuleuse.

Pour les magistrats, «nulle nébulosité dans tout cela». L'un d'eux, «révoilé par les violés, signe d'une époque où la femme est un objet» et qui n'a pas attendu Mme Halimi pour réquérir de fortes peines dans ces affaires, évoque «la cabale montée par ce village en faveur de Bertrand Bernier, le fils du secrétaire de mairie».

«Dans cette affaire, ajoute-t-il, il est plus que manifeste que le juge d'instruction devait le garder en détention, afin d'éviter toute pression sur les témoins et la justice. Ces pressions sont d'ailleurs de nul effet sur des magistrats professionnels. Bien sûr, la répression... A Nantes, elle est raisonnable dans ces affaires. La prévention voudrait mieux, mais puisque certains gens ne comprennent que la trique...»

Si Bertrand Bernier était de ceux qui peuvent comprendre autre chose, nul n'a cherché à le savoir. Violeur d'un soir ou victime des «histoires de familles d'un petit village» ? C'est à la cour d'assises qu'il appartient de choisir entre ces deux images. En attendant, Bertrand restera en prison.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Verdicts

La cour d'assises des Côtes-du-Nord a condamné jeudi 20 avril, après une audience à huis clos, M. René Le Logeais, accusé de viol, à huit ans de réclusion criminelle. Au mois de février dernier, M. Le Logeais, alors détenu à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, avait fait une grève de la faim de dix-sept jours pour protester contre les lenteurs de l'instruction de son dossier. Il avait été rejoint cinq jours plus tard dans cette grève par son ami, Mme Anahé Lucas, détenue à Saint-Brieuc, et soutenu par un comité comprenant notamment la Ligue des droits de l'homme, qui dénonçait le principe de la détention préventive (le Monde des 28 février et 10 mars). Les faits reprochés à M. Le

Logeais à l'époque âgé de vingt-huit ans, et domicilié à Rennes, remontent au 19 septembre 1976. A la sortie d'un bal à Saint-Agathon, près de Guingamp, et sous prétexte de la reconduire, il avait, selon M. Pierre Soumireu-Mourat, procureur de Guingamp, violé une jeune fille dont il venait de faire connaissance.

La cour d'assises des Ardennes a condamné mercredi 19 avril, à quinze ans de réclusion criminelle, M. Michel Cugnet, vingt-neuf ans, accusé d'avoir violé une fillette de douze ans. Le 25 juillet 1976, M. Cugnet avait fait monter la fillette dans sa voiture en lui proposant de la ramener chez elle. Après avoir pris un chemin de traverse, dans la banlieue de Sedan (Ardennes), il avait abusé

d'elle puis l'avait accompagnée chez elle. Arrêté quelques heures plus tard, il avait avoué l'avoir violé.

La cour d'assises de l'Ain a condamné, le 20 avril, quatre jeunes gens, accusés d'avoir violé une jeune fille mineure à la sortie d'un bal alors qu'ils étaient en état d'ébriété, à des peines de deux à cinq ans d'emprisonnement. Le jury était composé de six hommes et trois femmes. Le ministère public avait requis contre eux des peines de trois à cinq années de réclusion criminelle.

La cour d'assises de l'Eure a condamné jeudi 20 avril à quatre ans d'emprisonnement, dont quarante-trois mois avec sursis, M. Jacky Faehmand,

vingt ans, le fils du président d'une société de chasse, accusé du meurtre d'un braconnier. Le 20 août 1976, trois semaines avant l'ouverture de la chasse, les membres de la Société de chasse de Sainte-Marthe (Eure) avaient décidé d'établir une surveillance pour démasquer les braconniers opérant sur leurs terres. Posté avec trois autres hommes à la lisière d'une forêt, M. Jacky Faehmand avait vu arriver une voiture, tous phares allumés, qui commençait de «lever le gibier». Conformément aux instructions de son père, qui lui avait demandé de «marquer» la voiture, M. Faehmand tira en direction du véhicule des braconniers, tuant M. Didier Sevray, vingt-six ans, le conducteur, d'une balle dans la tête.

Arts P... Communications de... Communiqués de... Liste Carriage... MOIS QUARTIERS... TON... ateur

Advertisement for Bière "33" Export. Features a large image of a man in a dark setting, a glass of beer, and a bottle of beer. Text includes: 'Bière "33" Export. On peut rester actif après une bonne bière.', 'Quand on a soif, rien de tel qu'une bonne bière.', 'Bien blonde, "33" Export est particulièrement désaltérante.', 'On l'apprécie sur le moment mais on l'apprécie aussi quand on reprend son activité car "33" Export calme la soif sans couper les jambes.', 'Bière "33" Export. Une bonne bière avec moins d'alcool.'





# Le Monde des loisirs et du tourisme

## MENACE SUR LES « TRÉSORS » DE L'ARDÈCHE A Issarlès, le barrage peut ruiner la plage

Plusieurs des sites les plus pittoresques de l'Ardèche sont sérieusement menacés par des projets d'aménagement et d'équipement : le passage d'une ligne à très haute tension à Saint-Thomé, site classé, la construction de la centrale nucléaire de Cruss-Meyras, un projet de barrage dans la vallée de la Beaume, et, enfin, la relèvement du niveau du lac d'Issarlès, seul lac naturel de l'Ardèche, qui représente, avec le mont Gerbier-de-Jonc, l'un des principaux atouts touristiques du haut plateau ardéchois.

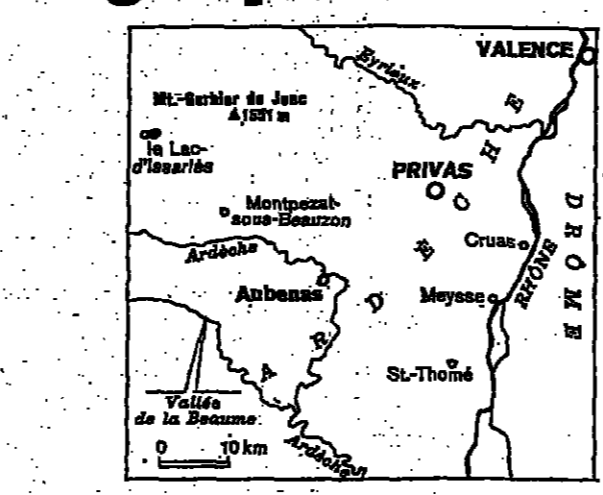
E.D.F., concessionnaire du lac, envisage de porter le niveau du lac de la cote 1000 (hauteur normale) à 1003 mètres. Cette mesure aurait pour but d'augmenter la production de la centrale hydro-électrique du Montpezat. Sur place, on appréhende les effets d'une telle décision sur les plages entourant le lac, qui sont fréquentées l'été par une foule de touristes.

Certes, la loi n° 49399 du 21 mars 1949, déclarant d'utilité publique et concédant à E.D.F. les travaux d'aménagement de la chute de Montpezat sur la Loire et l'Ardèche, ainsi que l'arrêté de classement du site (18 janvier 1955), prévoient que - durant la période estivale (du 15 juin au 15 septembre), le niveau maximum du lac ne pourra excéder la cote 1000.

Pour la population et les élus, cette garantie paraît insuffisante.

On comprend pourquoi, à la lecture du mémoire descriptif des travaux prévus après l'élévation du niveau du lac. La peau d'écanage sera réalisée après décaissage de la surface, par la mise en place d'une couche d'argile compactée d'une épaisseur de 0,50 mètre, soit, dans le cas où un tel matériau ne pourrait être trouvé localement, par une feuille de polyéthylène de vinyle enrobée de deux couches de sable. La peau serait ensuite recouverte par une couche d'environ 0,50 mètre reconstituée avec des matériaux de décapage.

Selon M. Ferdinand Eyraud, le maire d'Issarlès, les vagues vont chasser le sable, et deux ou trois mois après la fin des travaux le



vinyle apparaîtra. « Nous aurons une plage en plastique », dit-il. Ces travaux vont nécessiter un déboulement important à la périphérie du lac, dont le niveau à la cote 1003 sera à 54 centimètres de celui de la route départementale 116. Il faudra obligatoirement soutenir la chaussée par une digue pour éviter qu'elle ne soit ruinée. En 1974, des essais ont été faits à la cote 1001. Il y a eu des dégradations importantes, des arbres ont été déracinés sur le pourtour du lac et plusieurs caves ont été inondées dans la commune. Si ces travaux avaient des conséquences désastreuses pour le site, on imagine les répercussions sur l'économie locale et régionale, en grande partie tournée vers le tourisme. Le chef-lieu compte neuf hôtels et bars-restaurants, et 80 % des ressources de la population proviennent du tourisme.

Lors de la dernière campagne électorale, une lettre exposant ces problèmes a été envoyée, par les élus municipaux, à tous les candidats. M. Tomassin, président du conseil supérieur de l'électricité et du gaz, saisi par M. Albert Lorigier, député (R.P.R.), est intervenu auprès de l'E.D.F. Le président de la République, le ministre de l'environnement, ont également été avertis.

M. André Fargier, président de la chambre de commerce d'Anbensas, a pris position contre ce projet.

M. Fargier a reçu de M. René Dumont, architecte départemental des bâtiments de France, une lettre dans laquelle on peut lire : « Les craintes des intéressés sont justifiées, car nous sommes en présence de deux textes de loi antagonistes : l'un qui indique qu'un site classé ne doit subir aucune modification, sauf autorisation du ministre chargé des affaires culturelles (...), l'autre,

qui donne à E.D.F. le droit de remonter le niveau normal du lac. »

**Nouvelles propositions d'E.D.F.**

En effet, l'article 5 de la loi du 21 mars 1949 précise : « Le lac d'Issarlès servira également de réservoir. Le niveau normal de sa retenue sera à la cote 1000, mais celle-ci pourra être portée à la cote 1003 à la condition que le concessionnaire n'ait pas à entreprendre d'ouvrages apparents de génie civil en vue d'atteindre cette cote. » Mais l'article 14 de la même loi prévoit : « Le concessionnaire sera tenu de se conformer aux règlements existants ou à intervenir en ce qui concerne (...) la protection des sites ou des paysages. » L'arrêté de classement ne vise, lui, que l'événement d'une baisse de niveau.

Une réunion vient de rassembler, autour de M. Raymond Crespy, sous-préfet de Largentière, et du maire d'Issarlès, le délégué régional à l'environnement, l'inspecteur régional des sites, l'architecte départemental des bâtiments de France, des responsables d'E.D.F. et de la municipalité. Des représentants de la chambre de commerce d'Anbensas, de la chambre de métiers de l'Ardèche, des commerçants et des habitants de la commune ont profité de cette réunion - à laquelle ils n'étaient pas invités - pour venir exprimer avec vigueur leur mécontentement.

A la fin de cette rencontre, il a été décidé qu'E.D.F. établirait de nouvelles propositions qu'elle soumettrait à la municipalité d'Issarlès et aux administrations intéressées.

MAURICE LEBESQUE.

## LES BEAUX BILANS D'UNE MAUVAISE SAISON

UN été pourri, une crise économique qui n'en finit pas, une situation politique incertaine : l'année 1977 ne semblait pas devoir être un grand millésime touristique. Le vacancier n'aime ni les remue-ménages ni les incertitudes. La dévaluation de la peseta, les fêtes du jubilé de la reine Elisabeth d'Angleterre et l'attal des pays pauvres en pollution, mais riches de soleil, allaient-ils faire passer dans le « rouge » la balance touristique française ?

C'est avec une satisfaction évidente que le secrétariat d'Etat au tourisme a pu faire état dans son dernier bilan d'un solde positif de cette balance, qui a enregistré, en 1977, un excédent de 1,5 milliard de francs, au lieu de 984 millions en 1976.

Depuis quelques années, la tendance à la diminution de ce solde bénéficiaire était constante en raison de l'accroissement des revenus des Français et de leur désir de profiter à leur compte de l'exotisme. Cette dégradation a été enrayer l'an dernier. S'agit-il d'un heureux accident ou d'un retournement durable ?

Pour répondre à cette question, encore faudrait-il que les responsables des loisirs disposent des moyens de connaître le pourquoi du comportement des touristes français et étrangers. M. Jacques Médécin soulignait récemment que des statistiques existantes ne permettent pas d'avoir une idée précise de l'importance exacte du tourisme dans l'économie.

**Quelles dépenses pour les vacances ?**

Dans une réponse écrite faite à M. Louis Le Montagner, sénateur (Union centriste des démocrates de progrès) du Morbihan, M. Médécin a précisé les mesures décidées par le gouvernement pour remédier à cette carence. (Journal officiel du 28 mars) « Il a été procédé en 1977 à une reconnaissance méthodologique et à l'engagement d'une enquête actuellement en cours sur les dépenses de vacances des Français. D'autre part, le commissariat général au Plan a accepté d'engager une étude sur le compte extérieur du tourisme, dont les résultats nourriront également les travaux comptables. »

D'autres études sur les dépenses de week-end, de loisirs, de vacances d'hiver, du tourisme d'affaires sont programmées pour l'année 1978. Enfin, les travaux méthodologiques portant sur les bilans économiques régionaux du tourisme sont en cours à l'initiative des partenaires intéressés », notait le secrétaire d'Etat au tourisme.

Résultats complets prévus pour 1979.

## COMPAGNIES AERIENNES CONTRE AGENTS DE VOYAGES

### Les voyages bon marché sont-ils trop chers ?

Le voyage est indissociablement lié à l'avion parce que celui-ci a démocratisé les transports à longue distance en réduisant de façon spectaculaire le coût du déplacement. La diminution des tarifs aériens devrait continuer sous l'effet de la concurrence et de la production en série comme en matière de calculatrices de poche ou de téléviseurs couleur.

Toutefois le transport aérien n'est pas un produit comme les autres. Il engage le prestige et les finances des Etats. Il peut devenir stratégiquement vital. Aussi constate-t-on que les relations sont toujours houleuses entre les gouvernements, les compagnies aériennes régulières, les compagnies de transport à la demande et les professionnels du tourisme. Leurs intérêts ne concordent pas.

En France, la direction générale de l'aviation civile (D.G.A.C.) mène une politique constante en matière de tarifs : elle résiste à la baisse. « Toutes les compagnies aériennes essayant à partir de la France doivent faire homologuer leurs tarifs par le gouvernement français », déclare M. Claude Abraham, directeur général. Il leur est interdit de pratiquer des prix différents de ceux qui ont été homologués. Certains persistent à vouloir « casser » le marché en émettant des billets à « remorque » quel prix. Nous avons donc engagé, depuis plusieurs mois, des pourparlers systématiques à l'encontre des contrebandiers. Nous ne pourrions pas les agents de voyages, sur lesquels la direction générale de l'aviation civile ne possède aucun pouvoir de tutelle, mais les compagnies aériennes sans distinction de nationalité. »

La résistance à la diminution des tarifs aériens prend une autre forme. Depuis le 17 avril, la société Week-ends Tour et la compagnie charter Minerve se sont vu retirer par la D.G.A.C. l'autorisation d'effectuer un vol par semaine Paris-Nice-Paris qui leur avait été accordé le 14 octobre 1977 au 28 mai 1978. Motif : des contraires dans les aéroports ont empêché la D.G.A.C. que les touristes avaient acheté de faux billets tour (avion + hôtel + petit déjeuner) pour payer le voyage aller et retour Paris-Nice moins cher (580 francs) que les prix pratiqués par Air Inter (916 francs). La direction de Minerve a interjeté appel de cette décision auprès de la D.G.A.C.

Entre l'administration, qui veut « rationaliser » le marché du transport aérien : les compagnies, qui désirent clore leur budget sur un excédent, et les professionnels, qui souhaitent attirer la clientèle par des tarifs alléchants, le dialogue reste difficile. Le touriste ne risque-t-il pas de faire les frais de cette incompréhension ?

ALAIN FAUJAS.

**paris new york 1285 f**

Départ Paris A-R

|           |        |
|-----------|--------|
| TANGER    | 595 F  |
| TUNIS     | 610 F  |
| GATONE    | 690 F  |
| LISSBONNE | 695 F  |
| ISTANBUL  | 850 F  |
| MONTREALA | 1390 F |
| TEHERAN   | 1700 F |
| DELHI     | 2350 F |
| COLOMBO   | 2500 F |
| TOKYO     | 3400 F |

Départ Zurich A-R

LIMA 2480 F

Aérol VARA

**haïti 3700f**

Circuit 3 semaines du 5-7 au 27-7 du 12-7 au 3-8 du 2-8 au 24-8 du 6-9 au 29-9

**Transporteurs dans le rouge**

« Nous n'avons pas perdu de faux tickets tour », proteste M. Lucien Klat, responsable de l'agence Week-ends Tour. Le week-end que nous vendions comprenait le transport aérien, plus des coupons pour descendre dans les hôtels. Si nos clients préfèrent voyager chez des amis, s'ils ont mal la notre catalogue ou si les vendeurs leur ont mal expliqué ce à quoi ils avaient droit, ils n'y peuvent rien. Nous contrôlons le produit, pas le client. »

Selon M. Klat, cette décision est d'autant plus mal venue que les week-ends à Nice vendus par son agence ont suscité une clientèle nouvelle attirée par les bas tarifs. « Nous ne concurrençons Air Inter ni par le nombre de nos clients (1500 depuis octobre 1977) ni par notre fréquence. En effet, nos vols du vendredi et du dimanche ont lieu

**jsf**

VOLS SPECIAUX Aller & Retour

**PARIS ATHENES 695 F**

CALVI : 980 F TUNIS : 690 F  
TANGER : 650 F PALERME : 980 F  
ISTANBUL : 900 F LE CAIRE : 1210 F

**SEJOURS 1 semaine**

GRECE : 300 F TUNISIE : 440 F  
CORSE : 480 F MAROC : 530 F  
Sicile : 570 F

**CIRCUITS**

GRECE 8 J. : 990 F  
TURQUIE 10 J. : 1850 F  
EGYPTE 15 J. : 2300 F  
ISLANDE 15 J. : 4400 F

jeunes sans frontière

7, rue de la Beaume, 75013 Paris - 391.53.33

ORLÈANS : Centre Commercial de Lamballe  
PLEURY LES AIRAIS 85.04.93  
MARSEILLE : 54, La Castellane - 54.25.20  
LYON : 6, place Ampère - 42.85.37

**Pourquoi payez-vous vos billets d'avion trop cher ?**

PASSEPORT lic A 899

137, rue de Rennes - 75005 PARIS  
Tel. : 543.20.43  
Parking F.N.A.C.

**NOUVELLES FRONTIÈRES**

TOURAVENTURE

63, av. Denfert-Rochereau  
75014 PARIS  
Tel. : 333.12.14  
13, rue du Pré-Botté  
35000 RENNES  
Tel. : 79.61.13  
15, rue des Sœurs-Noires  
31000 MONTPELLIER  
Tel. : 72.23.33

**GENÈVE (Suisse)**

Une étape fascinante sur la route de vos vacances!

Profitez de nos forfaits (3 jours/2 nuits) dès FS 50.-

**GENÈVE**

Renseignements : OFFICE DU TOURISME, rue Tour-de-l'Île 1, CH-1211 Genève 1, T. 26 72 33

**Rivages insolites en Méditerranée**

La navigation est le seul moyen de réaliser une découverte authentique des îles et des rives lumineuses de la Méditerranée orientale. Nous vous y proposons 3 destinations : les côtes sud de la Turquie, en bateau de pêcheurs d'éponges aménagés pour la croisière, les îles loiennes, sur un voilier racé de 20 m, le Dodécanèse, sur un ketch spacieux de 21 m. Croisière de 14 ou 15 jours, de 4000 à 4500 F, 6 à 12 participants. Affrètements possibles pour groupes constitués. Lic. A 690

**EXPLORATOR**

16, place de la Madeleine  
75008 Paris - Tél. 266 66 24



MONDE DES LOISIRS  
MALAYA  
«toit du monde»

سكركا من الاموال

EN LAPONIE LE TEMPS D'UN RAID

La chaleur sous la neige

Il n'y a qu'une façon d'explorer en cette saison la Laponie finlandaise : chausser des skis de fond et pousser sur les bâtons. Quelques sportifs français l'ont compris, et depuis peu, par petits groupes, ils débarquent chaque hiver au-delà du cercle polaire. Mieux que leurs trente mille compatriotes qui, outre de pommes et nouilles, profitent de l'été pour sillonner la Finlande au volant, ils savent que la meilleure époque est, ici, celle pendant laquelle le thermomètre se tient au-dessous de zéro.

La neige et la glace ne gênent guère les rudes galeries qui peuplent cette province de 100 000 kilomètres carrés, aussi vaste que le Portugal. Bien au contraire. Les avions qui en quelques heures vous amènent d'Helsinki continuent à se poser et les voitures filent comme si le verglas n'était qu'un rêve. Mais c'est surtout l'époque où les traîneaux à moteur — les skidoos — sortent des remises. Marais, lacs et rivières qui courent sans cesse le pays, sont alors aussi fermes que le béton et couverts d'une légère moquette de poudreuse.

Engoncés dans des combinaisons de cosmétiques, chevauchant leurs machines comme des cow-boys venus du froid les Finlandais s'en don-

nant à cœur joie. Faut-il surveiller les femelles de rennes qui mettent bas dans la neige quelque part au fond des bois, gagner un chantier d'abatage, percer la glace à coups de tarière et de tronçonneuses pour tirer les filets de pêche ? On enfourche le skidoo et on fait mailler le moteur.

Les Français amateurs de raids à skis ont vu tout le parti que l'on pouvait tirer de ces mules mécaniques. Ainsi, une quinzaine d'entre eux viennent-ils de parcourir 250 kilomètres en dix jours dans les solitudes immaculées qui s'étendent au nord de Kuusamo le long de la frontière soviétique. Simple promenade de santé pour des fondeurs un peu entraînés quand le beau temps se met de la partie et que des skidoos ouvrent la trace avec les traîneaux de l'intendance.

A longues enjambées glissées, sans autre charge qu'un anorak pilé sur les reins et une tablette de chocolat dans la poche, on fait du chemin. Le paysage est d'une pureté si parfaite qu'il impose le silence seulement troublé par le crissement furieux des spatules ou le claquement d'ailes d'une perdrix des neiges.

Sur le tapis blanc plaqué de bleu par l'ombre des conifères, c'est à qui déchiffre le rébus de la vie nocturne. Les rennes, les étans



(Dessin de PLANTU.)

et les lièvres croisent leurs traces avec celles de leurs ennemis. Indes, les renards, les gloutons et les loups. Dans les méandres des rivières ligées, larges et plates comme des autoroutes, les meilleurs skieurs distancent la colonne en s'lançant d'une latte sur l'autre comme des patineurs. Et puis, soudain, le temps change. En quelques instants le vent se lève, le grésil crêpe sur les anoraks entités à la tête et plique le visage. Mais alors, droits sur les skis, les bras en croix, il suffit de se laisser pousser par le bizzard comme un voilier.

A l'étape, les randonneurs font connaissance avec le confort discret des refuges lapons. Construits en rondins imputrescibles, aussi étan-

ches qu'une coque de bateau, dotés de doubles fenêtres et d'un gros poêle à bois, il y règne vite une chaleur d'étuve. Les bûcherons et les pêcheurs qui y séjournent les laissent parfaitement propres. Personne n'aurait l'impolitesse de quitter les lieux sans renouveler la provision de rondins qui attend le voyageur.

Dans ces rudes contrées l'hospitalité est évidemment la règle. « L'homme est la providence de l'homme », dit un proverbe lapon. On ne le fait pas mentir. Les skieurs français ont pu goûter chez l'habitant le ragout de renne, la bouillabaisse finlandaise, le sirop d'airelle et la bière brassée à la ferme. Et comme en Finlande tout commence et tout finit par une bonne suée,

ils n'ont pas manqué de se livrer au rite du sauna. Rien de mieux pour effacer les fatigues et les inhibitions. Filles et garçons, jeunes et vieux, nus comme des vers, serrés sur des gradins autour du poêle chauffé à 100 degrés, ils ont ruisselé comme des fontaines avant d'aller, dans un hourvari de rires, se rouler dans la neige.

Tels sont les plaisirs venus du froid. Il faut, pour les goûter, disposer de quelques amis sur place. Car, curieusement, les responsables du tourisme finlandais n'exploitent guère ce « bien Saule ». A notre connaissance, une agence française organise des raids au-delà du cercle polaire. L'initiative privée garde encore, ici, tous ses droits. La Laponie finlandaise ne se livre qu'à ceux qui se donnent la peine de la conquérir. Ce n'est pas le moindre de ses charmes.

MARC AMBROISE-RENDU.

(\*) Office du tourisme de Finlande, 13, rue Auber - 75009 Paris. Tél. : 078-90-37.

LE COLORADO A TOUTE ALLURE

Les rapides en équipée

QUAND on parle du gigantesme des Etats-Unis, on évoque généralement les buildings, les voitures, les joueurs de basket-ball, mais rarement les immenses étendues sauvages existant là-bas. Un pays industriellement développé ne paraît pas compatible avec une nature réellement présente. Pourtant, il suffit de sortir que le parc national de Yellowstone (Wyoming) est aussi grand que le Danemark pour commencer à imaginer ce que peut être un parc naturel américain. La nature y est complètement livrée à elle-même, et une vraie découverte exige de partir plusieurs jours à pied, à cheval, en jeep ou en canoë.

Lorsque les Américains vont visiter leurs parcs nationaux, ils achètent souvent à une agence de voyages un circuit de quelques jours, pendant lesquels ils découvrent des merveilles de la nature qui leur seraient autrement inaccessibles. J'ai ainsi participé à une descente organisée de la rivière Colorado dans le parc national de Canyonlands, en Utah.

Dimanche matin, nous faisons connaissance avec les guides et les bateaux qui nous emmèneront pendant quatre jours sur ce Colorado presque légendaire. Nous sommes une vingtaine de participants, de tous âges et venus de points très différents des Etats-Unis. Rex, quatre-vingts ans, est un vieil habitué de la rivière. En sept ans, il a réalisé quarante-trois descentes de rapides. Il habite une petite ville de l'Etat du Colorado.

Le détective de Pittsburg frise la cinquantaine. Accompagné de

sa femme, il fait visiter les Etats-Unis à sa fille de dix-huit ans. Les étudiants du Michigan et leur chien, les jeunes New-Yorkais, les Bahliens et les deux couples d'étrangers viennent dans cette région pour la première fois de leur vie.

Une ruine indienne

L'organisation est exemplaire. Les caisses de provisions et sacs à glace, les sacs en caoutchouc et boîtes étanches contenant nos affaires sont arrivés au centre des radeaux. Gilet de sauvetage obligatoire, chacun s'installe où il peut. Rex est confortablement assis. Le chien aussi. On y va.

Nous voilà entraînés par le courant dans la silence et la fraîcheur de gorges, peu profondes. Pendant deux jours, nous naviguons en eau calme, tantôt propulsés par les moteurs, tantôt au gré de la rivière. Dès que le soleil nous atteint dans le milieu de la matinée, la chaleur devient accablante. Pour se rafraîchir, il suffit de se glisser hors du bateau et, engoncés dans son gilet de sauvetage, de se laisser emporter par le flot rouge. D'abord un peu crispés, puis ravis, les hibendums orangés s'éprennent au fil de l'eau boueuse qui ne les attirerait pas du tout s'il ne faisait si chaud.

Lorsque nous nous arrêtons pour dresser le campement, en fin d'après-midi, sur un banc de sable bordé de tamaris, les tamaris sont déjà dans l'ombre. Pendant que trois des guides préparent le dîner, les deux autres proposent aux plus hardis une

balade à pied. Un soir, nous grimons jusqu'à Doll House, étranges produits de l'érosion jadis des géologues. Une autre fois nous sommes partis en amont du bivouac explorer une ruine indienne. Nous sommes tellement bien perchés là-haut que nous avons oublié la nuit qui tombait. Comment rentrer sans se perdre ? Nous avons rejoint la rivière et nos chaussures à la main, le nez dans les étoiles, nous nous sommes laissés emporter par le courant jusqu'à la lagune sablonneuse où nous attendent les guides. Puis, sous le ciel constellé, nous parlons doucement.

Rex, grand amateur des livres de Gaston Rebuffat, aurait aimé voir le mont Blanc et des chalets qui ne ressemblent pas du tout aux bouquins que nous avons dérangés cet après-midi. Pour Tom, un des guides, n'y a-t-il rien de plus beau que les montagnes Rocheuses. Il a attrapé la « fièvre » des rochers rouges. Une maladie courante, paraît-il. Vous venez pour quelques jours de vacances dans la région et vous y restez toute votre vie. Les nuits sont aussi pures que les jours, avec la lune qui se lève comme un soleil et réveille les dormeurs. Le matin tout est bien.

Boue rouge

Le troisième jour, il a fallu fixer les bagages plus solidement. Le matériel des guides est confié de sécurité et nous ont demandé de les tenir fermement ainsi que d'attacher nos gilets de sauvetage pour le passage des rapides : jours moutons dans la région de prises, de rires, de cris de giffes d'eau. Le bateau, très souple, s'élançait, jaillit, rebondit et rebondit avec la vague boueuse et écumante.

Derrière nous, les grondements s'apaisent, nous venons de nous engager sur le lac Powell, lac artificiel maintenu par le barrage de Glen Canyon, en amont du Grand Canyon. Sa profondeur permet à la boue de s'y déposer. L'eau y devient très claire. Tout le monde se jette l'eau et s'agace pour de vrai. Les étudiants du Michigan peuvent enfin se laver la tête. Fini le Colorado ! Dans l'après-midi, nous arrivons à Hite Marina, base nautique. Le directeur de l'agence, qui est venu chercher Rex, me propose de me

ramener à Moab en Cana. C'est un prodigieux baptême de l'air. Nous survolons cet univers minéral, âpre et brûlant, dans lequel se tauffie le Colorado charriant sa boue rouge. Le lac Powell, comme un ciel bleu, les rapides, si petits des Doll House, toutes rondes, et Moab surgit, oasis verte dans les rochers violacés par le crépuscule.

SOPHIE PICON.

(\*) Office du tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : 260-41-47.

● A l'initiative d'étudiants égyptiens, plus de trois cents étudiants parisiens en architecture et de l'école du Louvre, ainsi que plusieurs enseignants, notamment du Collège de France, ont signé une pétition réclamant aux autorités égyptiennes « d'arrêter immédiatement les massacres du site des pyramides » que provoquerait, selon eux, la construction d'un complexe touristique (« le Monde » du 25 mars et du 1<sup>er</sup> avril). Les personnes désireuses de signer cette pétition peuvent écrire à M. Atef M. Tarafa, 21, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris, ou téléphoner à M. Youssef Knaïf au 660-27-03.

Atelier de poterie  
« LE CRU ET LE CUIT »  
accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans  
8, RUE LACEPÈDE, PARIS-9<sup>e</sup>  
Téléphone. (le soir) : 707-83-64

en Corse  
VACANCES CLUB  
Mot  
250 31 62

New York  
New Orleans  
Miami  
Principales étapes d'une grande  
"balade américaine"  
16 jours de Paris à Paris  
Départ le 10 juillet  
870 F  
Jet tours  
à Montparnasse  
Gémini Voyages  
80 av. du Maine 75014 Paris  
centre Galté-Montparnasse  
tél. 260 68 07  
à Boulogne  
Sembat Tourisme  
1 av. André-Morère 92100 Boulogne  
métro Mairie-Sembat  
tél. 609 91 99  
sur vols  
AIR FRANCE

Indonésie  
Singapour - Sumatra - Java - Bali - Célèbes  
Circuit accompagné 18 jours Paris/Paris de 8980 F à 9180 F  
Départs en juin et juillet  
Jet tours  
à Montparnasse  
Gémini Voyages  
80 av. du Maine 75014 Paris  
centre Galté-Montparnasse - tél. 260 68 07  
sur vols AIR FRANCE  
à Boulogne  
Sembat Tourisme  
1 av. André-Morère 92100 Boulogne  
métro Mairie-Sembat - tél. 609 91 99  
sur vols AIR FRANCE

Enrichissez vos vacances  
Riviera Adriatique  
d'Emilie Romagne  
Quelques bonnes raisons pour nous connaître  
Visites aux monuments étrusques, byzantins, romains, médiévaux. Pêche en mer - Gastronomie - Shopping - Concerts dans la basilique en colline et aux châteaux - vins typiques - théâtre sur la place - bois, piratages et parcs - navigation sur le fleuve Po - artisanat traditionnel (céramiques, toiles imprimées, fer forgé, etc.) - centres historiques (Ravenna, Ferrara, etc.)  
Voilà autant de motifs, joints à une mer calme et sûre, à 100 km de plages sableuses et ensoleillées, pour découvrir et aimer les localités de la Côte Adriatique.  
STATIONS BALNEAIRES - Lido de Comacchio, Ravenna et ses plages, Carvia-Milano Marittima, Cesenatico, Gattio Mare, San Mauro Mare, Bellaria-Igea Marina, Rimini, Riccione, Misano, Cattolica.  
STATIONS THERMALES - Brisighella, Riolo Terme, Bagno di Romagna, Castrocaro, Carvia.  
Renseignements : E.N.I.T. (Office National Italien de Tourisme) - Paris : 23, rue de la Paix - Nice : 14, av. de Verdun - Consorzio propagganda, Collativa Emilia-Romagna piazzata C. Battisti, Rimini.

Découvrez davantage la République Fédérale d'Allemagne tout en dépensant moins.



Avec la Carte touristique.

Une initiative du Chemin de Fer Fédéral Allemand vous permet de voyager en Allemagne dans des conditions particulièrement intéressantes et agréables.  
Avec la Carte touristique de la DB, vous pouvez emprunter l'importe quel train régulier pour vous déplacer aussi souvent et aussi loin que vous le voulez, et ce pendant neuf ou seize jours. En deuxième classe, le billet ne coûte (1) que 420 F ou 605 F respectivement, et en première 605 F ou 840 F.  
En vente dans les grandes gares de la S.N.C.F. et dans votre agence de voyages ainsi qu'auprès du Chemin de Fer Fédéral Allemand, 24, rue Cavalière, 75009 Paris, tél. 878-50-26. La République Fédérale d'Allemagne vous souhaite la bienvenue.  
La carte touristique de la DB. Pour visiter l'Allemagne.

COUPON  
Nom .....  
Prénoms .....  
Adresse .....  
Ville .....  
Date .....  
à glacer sur dossier de réservation  
touristes séjournant

LA TUNISIE

Nous y sommes nés, Nous vous y invitons et vous proposons, en mai :

695 F PARIS-PARIS, 2 jours  
955 F PARIS-PARIS, 5 jours  
1295 F PARIS-PARIS, 11 jours  
1995 F TUNISIE DU NORD AU SUD  
LA TUNISIE - UNE TERRE - DES HOMMES -  
Pour une documentation gratuite, retournez ce bon à :  
TUNISIE CONTACT  
30, rue de Richelieu - 75001 Paris - 296.82.25  
Nom .....  
Adresse .....  
L.A. 681



**WEEK-END VOILE**  
SUR LA CÔTE D'AZUR

|  |  |
|--|--|
| <p>2 jours de croisière sur <b>GIN FIZZ</b> 10 couchettes</p> <p><b>890 F*</b> p. pers.</p> <p>PARIS-PARIS par AVION</p> <p>* Tarif hors saison, valable jusqu'au 30 juin. Prix spéciaux pour week-ends prolongés et petites vacances.</p> <p>compagnie du CAP SUD</p> <p>TÉL. : 727.27.93</p> | <p>2 jours de croisière sur <b>DUFOUR 31</b> 6 couchettes x 2</p> <p><b>830 F*</b> p. pers.</p> <p>PARIS-PARIS par AVION</p> <p>* Tarif hors saison, valable jusqu'au 30 juin. Prix spéciaux pour week-ends prolongés et petites vacances.</p> <p>compagnie du CAP SUD</p> <p>TÉL. : 727.27.93</p> |
|--|--|

**Automobilistes!**  
**Havas Voyages**  
vous donne  
la priorité

230 agences Havas Voyages vous le prouvent

Consultez le catalogue "Vacances pour Automobilistes". Vous y trouverez les meilleures possibilités de vacances, en France et en Europe, susceptibles d'être vécues en profitant de votre voiture.

Maître de vos déplacements, vous échappez aux contraintes habituelles des autres types de transports... et parce que notre expérience dans ce domaine est grande, nous ne confions à personne d'autre le soin de préparer pour vous ces vacances.

Havas Voyages vous apporte la sécurité : hôtels sélectionnés, formule de locations de studios ou appartements, vacances à thème dont le rapport qualité/prix est aujourd'hui le plus étudié du marché français.



Pensez-y, avec votre voiture et les formules que vous propose Havas Voyages, vous pouvez aller aussi bien aux Bédouins qu'au sud du Portugal, en Sardaigne ou en Yougoslavie, en Espagne ou en Autriche... et évidemment, dans tous les coins de France, connus ou méconnus !

**HAVAS VOYAGES**  
26, avenue de l'Opéra 75001 PARIS - 073.56.41  
et plus de 230 agences à Paris, banlieue et province.

**Une Suisse à petits pas**

**LAUSANNE LA CHAHUTÉE**

Le touriste interrogé répond toujours : « Lausanne ? Mais c'est une ville charmante ! » Le Lausannois, lui, est moins enthousiaste. Dans le quotidien, cette ville est épuisante. Le *Bédouin* de 1903 ne s'y trompe pas : s'il signale la beauté du site dominé par la cathédrale et le château, il ajoute : « L'intérieur est moins attrayant ; ce ne sont que montées et descentes. » Rares, en effet, sont les villes construites sur une telle dénivellation et chevauchant à la fois tant de collines diverses en si peu d'espace. Quand le même *Bédouin* affirme que cette ville est à 483 mètres d'altitude, on se demande où cette mesure a été prise. Ouchy, au bord du lac, étant à quelque 380 mètres et la Salaz, un haut quartier, à plus de 600 mètres.

centre vers Ouchy, le petit port de pêche.

La topographie de Lausanne est à ce point incohérente qu'on ne peut même pas affirmer qu'elle est juchée comme certaines autres capitales, sur un nombre symbolique de collines. Mais les noms des quartiers : Montbenon, Montchoisi, Montriond, Montolivet ou Montalbert, ne sont pas ceux d'un pays plat. Pour tenter de résoudre les problèmes posés par tant de rues en pente, on a commencé par combler le vallon du Flon. Si bien que la jolie petite rue du Pont, qui descendait vraisemblablement vers une charmante passerelle, ne débouche plus que sur une route à grand passage !

**Trois « décis » de blanc et la joie au cœur**

En revanche, pour obtenir des rues horizontales on a relié par des ponts les sommets des collines. Ils sont trois à enjambrer la ville. Le Grand-Pont, d'abord, dont le devis était tel que le projet faillit être refusé par les députés du canton, qui trouvaient la dépense trop importante. Puis le pont Bessière, d'une seule audacieuse arche métallique, et, enfin, le pont Chaudron, beaucoup plus sage. Si bien qu'à Lausanne on passe sur des ponts pour regarder les rues par-dessus et le toit des maisons ! Dans le même élan de volonté horizontale, on a aussi creusé un tunnel, sous la cité, qui fut baptisé, le plus simplement du monde, le Tunnel.

Avec des quartiers situés à des altitudes si différentes, la ville est obligatoirement de caractère inégal. Il y a Ouchy, avec son aire de loisirs. Saint-François, quartier des affaires, avec les postes et les banques, mais aussi un « kiosque des trams », où depuis des générations les étudiants se donnent rendez-vous « sous la pendule ». Et puis, tout en haut, la cité, autoritaire et silencieuse. Car Lausanne, si active et si joyeuse, est immobile dans ce lieu, le plus ancien de la ville. Les évêques, maîtres du château Saint-Maire, ont laissé la place aux baillis bernois quand ceux-ci ont occupé le canton de Vaud. Aussi est-ce tout naturellement que, l'indépendance retrouvée, les autorités cantonales se sont installées dans les mêmes locaux, arborant les maisons voisines, et la cité se ferme quand cesse le travail des bureaux. Mais, comme au Moyen Âge, quand on a besoin d'une autorisation cantonale, on va la chercher « au château », avec un petit rien de féodal. Feut-être est-ce pour atténuer cette impression que la municipalité a choisi, elle, d'installer ses bureaux à l'emplacement d'un ancien hôtel. Il est tout de même plus agréable de régler des problèmes administratifs à « Beau Séjour ».

Four beaucoup de visiteurs, Lausanne, c'est Ouchy. Port de pêche et de commerce, à la mesure du lac où il baigne ses quais. Il est devenu à la mode au siècle dernier. Des hôtels ont remplacé les hangars, et toutes les têtes couronnées d'Europe ont diné

sous les stucs et les cariatides de l'hôtel Beau-Rivage. L'hôtel de l'Ancre a pris nom d'Angleterre, peut-être depuis que Byron y a passé quelques heures, et ses terrasses envahissent encore la place. On va « boire un verre » au café du Vieil-Ouchy ou manger d'énormes glaces à la Chalonne. Quant au château d'Ouchy, ancienne résidence des évêques, il est lui aussi devenu hôtel. Les cygnes sont là, toujours, orgueilleux et gourmands.

Au-dessus d'Ouchy s'étire, en pente évidemment, une zone de rues et de maisons que le voyageur ne franchit pas toujours. Pourtant Lausanne « la vraie » est en haut, et pas seulement au-dessus de la gare, pas seulement à Saint-François ou dans les rues voisines que des boutiques luxueuses colorent. Non, de là il faut redescendre à nouveau, ce n'est pas toujours en montant qu'on arrive ici aux sommets. La vieille ville marchande est là, avec sa rue du Pont, la Madeleine, la Mercerie, les escaliers du Marché qui ont gardé leurs couverts, avec sa place de la Palud, dont le nom dit clairement que les eaux étaient autrefois ici malsaines et que d'enfermer le Flon n'était pas une mauvaise idée.

L'hôtel de ville a conservé sa façade sévère qu'égaie chaque année une profusion de géraniums ou de pétunias, et ses

gargouilles de fer ouvragé. Sur la fontaine, la statue de la Justice maintient en équilibre le fléau de sa balance. Elle veille les mercredis et les samedis matin sur le marché. Venues de la campagne, les « paysannes » posent à même les pavés leurs corbeilles d'osier qui débordent de légumes frais, d'œufs bruns, de fruits mûris sur l'arbre, de fleurs en vrac. On flâne, on respire, on regarde, on boit dans les « pintes » des petits cafés, ou ces trois « décis de blanc » qui méritent la joie au cœur. Lausanne a retrouvé ici son âme et ses pavés. Interdite aux voitures, la place de la Palud est maintenant un havre de vie, un endroit rare enchâssé entre des rues toujours en pente. Bien sûr il y a, au-dessus, la cathédrale et ses voûtes gothiques, le musée du Vieil-Ouchy, Lausanne dans l'ancien évêché qui rassemble la ville, les peintres vaudais exposés dans cet incroyable palais florentin qu'on a cru bon de construire au siècle dernier pour abriter les musées et l'université. Il y a aussi le Musée d'art brut qui réunit l'art de ceux qui ont échappé à la culture. Mais il y a surtout cette place protégée justement par les collines qui l'entourent et qui profite des complications de Lausanne pour se mettre à l'abri de tout.

MARYSE DUFAUX.

**CARNET DE VOYAGE**

**Cet été au Canada**

L'Office du tourisme du Canada édite, pour la deuxième année consécutive, une brochure *Aventure au Canada*, qui sélectionne les produits touristiques de dix partenaires (1). Une telle formule a l'avantage de simplifier les recherches des clients qui consultent une seule brochure où ils retrouvent les différents voyages offerts par les grossistes.

Sous la rubrique « tourisme indépendant », les amateurs de fantaisie trouveront l'occasion de satisfaire leur goût pour la liberté grâce au train, au zar ou à la voiture, les professionnels se chargeront des réservations et des transports.

\* Forfaits autobus, kilométrage illimité, quinze jours, 949 francs.

(1) Air Canada, Air France, Canadian National, Croisières Paquet, Jet'Am, Mondiorama, Scanditours, Horizon International, Voyages de France et d'Outre-Mer, Tourwest.

Deuxième rubrique « les séjours » : la découverte des métropoles et du style de vie des Canadiens nécessite des séjours un peu prolongés.

\* Paris-Montréal, 12 jours, à partir de 2.800 francs.

Les circuits offrent aux plus aventureux l'occasion d'apprécier la nature et les grands espaces à pied, à cheval et en bateau, de l'Acadie jusqu'aux Montagnes Rocheuses.

\* Auto-Safari-Montréal-Montréal, à partir de 850 francs.

Le croisière vers l'Alaska, le long des côtes Pacifique, est une autre façon d'approcher le Grand Nord de la rive vers l'or.

\* Paris-Vancouver-Paris, douze jours, à partir de 3.930 francs.

Deux adresses :

— Office du tourisme du Canada, 4, rue Scribe, 75009 Paris, tél. 742-22-90.

— Air Canada, 24, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. 273-94-00.

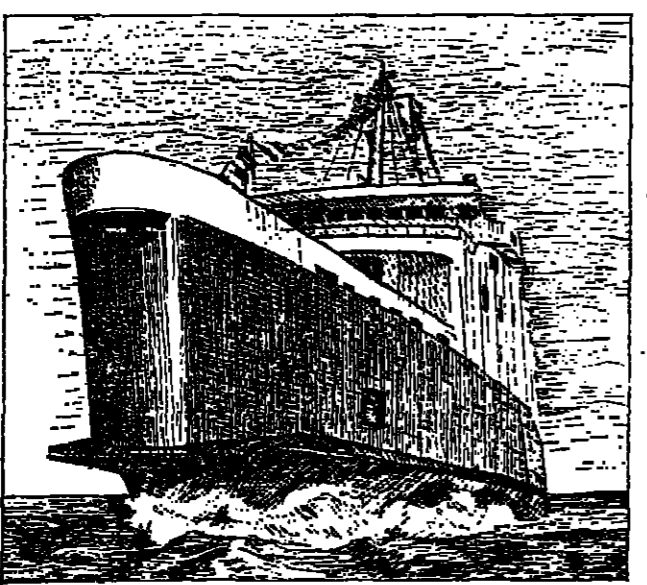
Les Anglais, les yachts et le rage. — Depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'administration britannique a décidé de renforcer les procédures des contrôles antirabiques. Des « arraisonnements sélectifs » seront effectués sur les yachts et bateaux de plaisance étrangers. Les patrons de ces embarcations sont tenus de déclarer tout animal au moment du débarquement. Lorsque le bateau ne fait pas l'objet d'une visite des services sanitaires, un formulaire de déclaration doit être remis au bu-

reau des douanes le plus proche dans un délai de trois heures.

La Suisse en hausse. — Pour la première fois depuis 1972, la Suisse a enregistré, en 1977, une augmentation du nombre de ses nuitées qui s'est élevée à 32,33 millions (+ 6 %). La part des étrangers dans ce total est de 60 %. Avec 6,4 millions de nuitées, les Allemands conservent la première place devant les Français (1,9 million) et les Belges (1,3 million).

**profitez mieux de l'Angleterre**  
**partez en voiture**  
**avec les car-ferries**

**TOWNSEND THORESEN**



Documentation couleur et tarifs sur simple demande.

**TOWNSEND THORESEN CAR FERRIES**  
41, bd des Capucines 75002 PARIS  
Tél. : 261.51.75

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Vos vacances en Grande-Bretagne commencent avec TOWNSEND THORESEN qui vous propose le choix entre 5 ports au départ du continent et 4 ports d'arrivée en Angleterre.

**TOWNSEND THORESEN : 3 LIGNES DONT 5 AU DÉPART DE LA FRANCE.**

Nous assurons jusqu'à 64 traversées par jour du continent vers l'Angleterre.

Avec nos lignes ROTTERDAM/FELIXSTOWE et ZEEBRUGGE/FELIXSTOWE, l'Ecosse et ses paysages grandioses sont plus proches.

**LES CAR-FERRIES TOWNSEND THORESEN : UNE FORMULE AGREABLE ET PRATIQUE.**

L'ambiance à bord est chaleureuse grâce à la présence de l'équipage.

L'équipement raffiné de nos navires permet de vous rafraîchir au bar, de prendre un repas rapide au self-service ou un repas soigné dans l'élégant restaurant à bord. Vous vous reposez dans de confortables salons; vous changez votre argent en livres sterling pour payer moins cher dans les boutiques « hors taxes » du bord.

**TOWNSEND THORESEN : UNE EXPERIENCE INEGALEE.**

Depuis 50 ans, nous avons transporté des dizaines de millions de passagers. C'est pour vous la sécurité et l'assurance d'un service de qualité.

**REPUBLIQUE IRLANDAISE VIA TOWNSEND THORESEN**

**TOWNSEND THORESEN**, agent général de la Compagnie B + I LNE, réserve directement votre traversée vers l'IRLANDE sur les lignes : LIVERPOOL/DUBLIN et SWANSEA/CORK.

**TOWNSEND THORESEN**

Europe Ferries

**ORGUE KIMBALL ET METHODE SINGER.**  
**JOUEZ SANS CONNAITRE UNE SEULE NOTE.**



La méthode Singer, conçue avec des partitions spéciales, vous permet de jouer dès les premiers instants vos morceaux préférés. Une touche à enfoncer sur votre orgue Kimball, et vous jouez du violon ou du piano, une autre, vous dirigez un orchestre.

Gratuit : venez apprendre à jouer de l'orgue avec la méthode Singer tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45, soit au magasin de la rue de Rivoli, soit à celui de l'avenue de l'Opéra.

**METHODE SINGER : LE PLAISIR DE LA MUSIQUE SANS LES TRACAS DU SOLFÈGE.**

Sans engagement de ma part, j'aimerais recevoir votre documentation sur l'orgue Kimball et la méthode Singer ainsi qu'une invitation à un cours gratuit.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_

**SINGER**  
27, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

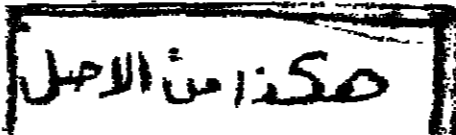
Venez le magasin : Centre commercial des 3 Fontaines, 35003 Cergy-Pontoise

Centre commercial Parly II, 78150 Le Chesnay • 92, av. André Béraud, 92220 Montrouge • 27, av. de l'Opéra, 75001 Paris

80, av. Edouard Vallant, 93500 Pantin • 88, rue de Rivoli, 75004 Paris

Centre commercial Belle Epine, 94531 Rungis • Centre commercial Rosny II, 93110 Rosny-s/Bois

Centre commercial Parivior Le Haut de Cady, 93600 Aulnay-s/Bois • 66, rue de Poissy, 78100 St-Germain-en-Laye



سكوتيا لالين

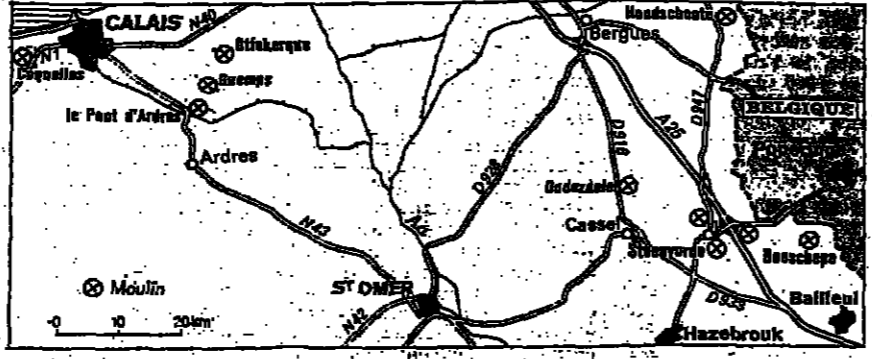
MONDE DES LOISIRS

ET DU TOURISME

UNE JOURNÉE AVEC LES MOULINS DU NORD

Les grandes ailes du « plat pays »

Avec la butlerie dont il est harnaché depuis le siècle dernier, comme d'une besace, le moulin de Flandres, arc-bouté contre le vent d'ouest, criblé des pluies du large, a l'air d'un rude maraudeur. Vêtu d'une longue capote de bois vert, il est le seul qui, à l'échelle du paysage, rappelle l'homme. L'homme, sans lui, on ne le verrait pas. Par lui, on le découvre, enfin, sous l'énorme rouleau des nuages, qui ne parvient pas à l'écraser. C'est le Flamand.



dent, ce sont les communes elles-mêmes, qui, à partir de 1964, se sont mises à racheter les moulins pour pouvoir les restaurer. Quant aux gouvernements successifs, si grande est si notable était leur incurie à l'égard de cet étonnant patrimoine qu'en 1970 ils reçurent du Congrès moulino-linguistique d'Arnhem ce télégramme: « Sauvez au moins le moulin de Templeuve (XIV<sup>e</sup> siècle), unique au monde ».

se laisse pas entamer. Jadis, le cœur de chêne, immergé pendant trois ans avant d'être investi, était inattaquable pour le restant de ses jours. C'est pourquoi, d'ailleurs, il était façonné avant d'être noyé. Le premier préfabriqué des temps modernes, le voit, âgé de quatre ou cinq cents ans!

contre des sacs de farine, et son moulin, qui est le plus puissant de la région, a beau peser 100 tonnes, il ne le soulève pas moins à volonté avec des vétrins de bois et une manœuvre à quatre gars bien commandés.

Sauver Templeuve Mais les ailes vendéennes, de qui tenaient-elles l'idée, sinon des grands assécheurs flamands qui, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, asséchaient des vifs en bois, des vifs sans fin — comme leur travail — et, bon an mal an, vous hissaient de 1,80 mètre à 2,10 mètres leurs 3 millions de mètres cubes d'eau? Il en reste deux symboles assez médiocres, mais pas un des grands moulins qui ont connu cette épopée, et qui portent des noms de Dieu, n'a survécu à cette période dite de la « Reconstruction ».

Un « pain » sous son barda La construction de ce étant vaut que l'on passe dessous pour l'étudier. Sans autre phobie que celle de l'incendie, les charpentiers réalisèrent là, par l'intelligence de leur conception, un petit miracle de précaution. Le moulin est posé sur quatre des ou pilots. Ceux-ci sont réunis par un croisillon de fortes poutres, sur lequel le pivot central ne porte pas. Pas davantage d'ailleurs qu'il n'est enfoncé dans le sol. Il est, au contraire, porté à bout de bras, à différents niveaux, par huit liens obliques dont chacun fut un arbre. Et les puissantes lames de fer qui montent du croisillon n'ont pas d'autre objet que de limiter le jeu latéral de ce mâit, dont on respecte l'équilibre, comme il sied dans un navire. Le sonnet a été d'éviter tout froissement qui pourrait se transformer en incendie, avec des masses si pesantes. Chaque fois qu'il risque de se produire, une plaque de zinc s'interpose, pour neutraliser cette dangereuse allumette.

« Ne pas passer du Nord au Pas-de-Calais sans voir les deux moulins assécheurs de Gempes et de Bois-en-Artois. Celui-ci était une splendide pyramide tronquée, d'essences argentées, quand il fut usé par la tempête. On voit encore la vis sans fin qui remontait l'eau. Si elle restait, soudain, tous les flux qu'elle a épanchés dans le canal de fuite, le Rhône, pour un jour, se jetterait dans la mer du Nord. »

LES HAUTS DE ROUSSET VILLAGE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE DERNIÈRE TRANCHE: 10 VILLAS traditionnelles Situation dominante pinède Sud - Terrains clôturés - Garage Cuisine équipée - Dépendances - 170 m<sup>2</sup> - 380.000 francs. Réalisation VISCONTI, 13320 Bouv-Bel-Air - Tél. 22-66-71

Entre Lys et Aa

QUAND LE BATEAU PRENAIT L'ASCENSEUR

On va sauver un curieux ouvrage industriel situé sur le canal de Neufossé dans le Pas-de-Calais. Il s'agit de l'ascenseur des Fontinettes qui, pendant quatre-vingt ans, de 1887 à 1967, a permis à des milliers de péniches de franchir la dénivellation de 13 mètres existant entre la vallée de la Lys et la vallée de l'Aa. Cet ascenseur pour bateaux est désormais inutile depuis la construction du canal à grand gabarit de Dunkerque à Valenciennes.

Le Conseil général du Nord lui a confié la mission d'en multiplier les gisements. Il s'en acquitte avec conviction en y ajoutant le Musée du moulin que l'on construit actuellement à Villeneuve-d'Ascq. Il a fait également restaurer la belle tour blanche de Leers, collée à la hollandaise d'une barque renversée qu'un ouragan typhonoïde y a portée. Il faut voir M. Bruggeman à l'hospice Comtesse à Lille. Au cas où il serait absent, prenez tout de même l'autoroute de Dunkerque, sortez à Ballenat et filez sur Stenwoude. Une tour et deux moulins de bois vous y attendent. Le plus vieux de ceux-ci est arrêté depuis longtemps. Antérieur au dix-huitième siècle, c'est le célèbre Noort Molen, dont l'immense « capot-vertice » est celle du plus extraordinaire grognard que je connaisse. Malgré quoi la musculature de son timon, quoique creusée de profondes ravines, ne

« Le moulin a été malheureusement détruit par le tempête du 11 au 12 janvier dernier. L'Association régionale des moulins du Nord a immédiatement « en visagé » sa reconstruction. Elle accueillerait donc avec gratitude tous les dons au G.C.P. 48744 d' Lins, sous réserve à R.A.M. Moulin de Coquelle (P.D.O.). »

DECouvrez LA POLYNÉSIE ILES SOUS LE VENT, ATOLLS, TAHITI LA CROIX DU SUD 3, rue d'Amboise, 75002 Paris Tél. : 742-64-56

tmv 27 Bd de La Tour Maubourg 75007 PARIS TEL : 555-82-58 et 555-85-06. Metro La Tour Maubourg OUVREZ TOUS LES JOURS SANS INTERRUPTION DE 9 A 19 H. LE SAMEDI DE 9 A 13 H. ACHETEZ, VOYAGEZ, PAYEZ APRÈS grâce au budget CREDIT VOYAGES T.M.V. en mensualités de 3 à 12 mois

Table with columns for destination (LOND, LOS ANGELES, S/FRANCISCO, BOSTON, HOUSTON, DETROIT, NEW-YORK, PORTLAND, WASHINGTON, MIAMI, MEMPHIS, HONOLULU) and prices for different travel options.

LONDRES NEW-YORK 820 F. Toute documentation guide CHARTER été 78 ne sera envoyée que contre 4 timbres à 1F. NOM, PRÉNOM, ADRESSE.

GRECE 8 jours 1285 F. Yonagaki U.R.S.S. 81.1.185 F. 15.1.2785 F. Turquie 81.1.330 F. Espagne 81.1.280 F. 15.1.2.850 F. Mexique 81.1.280 F. 15.1.2.850 F. Australie 25.1.4.800 F. 24.1.5.850 F. Indonésie 81.1.045 F. 24.1.5.850 F. Malaisie 81.1.325 F. Tunisie 81.1.220 F. 14.1.2.500 F. Egypte 101.3.010 F.

RÉSIDENCES secondaires ou principales Campagne • Mer • Montagne

Mer Campagne (INDRE) BOMMIERS 300 m Torès d'orcan, PÉRIURE JUP' ent. Test. Esc. d'Op. Chem. Sur 50 ha (élev., culture), tr. in bât. expl. Libre. CABINET Patrick LAINE 18800 SANCHEZ, tél. (36) 74-55-28. Quercy - MOISSAC Propriétés - Résidences A. LOUËME, 2, place R.-Dethul, St Moissac - Tél. : 04-03-13. ROUSSILLON SAINT-CYPRIEN Belle villa réo. 4 p. + dépend. tout conf. Mat. 1<sup>er</sup> choix. Px 380.000 F. ETUDE ARAGO, tél. 38-40-21. 62200 SAINT-CYPRIEN Plage

LES HAUTS DE ROUSSET VILLAGE PRÈS D'AIX-EN-PROVENCE DERNIÈRE TRANCHE: 10 VILLAS traditionnelles Situation dominante pinède Sud - Terrains clôturés - Garage Cuisine équipée - Dépendances - 170 m<sup>2</sup> - 380.000 francs. Réalisation VISCONTI, 13320 Bouv-Bel-Air - Tél. 22-66-71

Si vous cherchez un style de voyage qui ne soit pas du voyage organisé, partez avec Jumbo. Jumbo, c'est un système unique de 25 relais dans le monde: 25 équipes très débrouillardes qui connaissent l'endroit où elles vivent sur le bout du doigt. Vous rêvez de descendre le Mississippi en pédalo, le relais s'en charge. Vous cherchez un 4 étoiles en Thaïlande sans coup de bambou, il s'en occupe. Vous n'avez pas d'idées, il vous en donne. L'assistance à destination n'est qu'une des facettes de la formule Jumbo. Pour le prix du billet d'avion, Jumbo vous fait 3 cadeaux: des jumbochèques, convertibles par exemple en nuits d'hôtel ou en location de voiture, 2 nuits d'hôtel dès votre arrivée et le transport aéroport-hôtel. Jumbo, c'est l'idéal quand on a des idées dans la tête et des fourmis dans les jambes. Avec Jumbo, vous faites votre voyage. Pas celui des autres. En France, vous trouverez Jumbo dans 200 agences de voyages et dans les agences Air France.

HUTTE

E VOYAGE

ete au Canada

METHODE SINGER DE UNE SEULE NOTE



QUE SANS LES TRACAS DU SINGER

### UNE FAMILLE SUR QUATRE ROUES

## Le camping-car dans toutes ses astuces

**B** IEN que, chez nous, la vogue des camping-cars soit récente, la France compte déjà près de 8 000 véhicules de ce type dont 3 000 fourgons aménagés par des particuliers. C'est bien peu comparé à un parc de caravanes estimé à un million d'unités.

Fournant les avantages de ce nouveau mode de loisir, l'indépendance, la liberté de stationnement et surtout la sécurité de conduite sont incomparables. Mais les prix actuels (de 55 000 F à plus de 130 000 F) sont un obstacle à sa diffusion tout comme l'attitude désordonnée des pouvoirs publics à son égard : tantôt considéré comme une caravane par certaines municipalités, tantôt comme un poids lourd sur quelques autoroutes, le camping-car, pas plus gênant qu'une berline classique, attend encore une classification définitive — et unique — de l'administration.

A quelques jours de la Foire de Paris (1) qui présente cette

année un éventail très large de modèles, dont quelques nouveautés particulièrement attrayantes, quelques conseils ne peuvent être inutiles. Un mauvais choix peut être ruineux.

L'an dernier, 1 500 camping-cars ont été vendus en France. Le chiffre de 3 000 est avancé pour 1978. Quant aux fourgons (2) aménagés par des particuliers, on estime leur nombre à 1 400 en 1977 et 1 800 cette année. Nous laisserons de côté ces derniers en rappelant seulement que seuls les bricoleurs très expérimentés peuvent réaliser une économie véritable en choisissant cette formule : isolation thermique, le traitement anti-corrosion, l'aménagement d'équipements confortables et résistants aux vibrations, ne supportent pas l'à-peu-près et exigent beaucoup de temps. Il faut connaître de nombreux spécialistes ou être soi-même carrossier, menuisier, plombier, électricien, pour réaliser un camping-car digne de cette appellation.

dance nécessite un équipement minimum : un lavabo relié si possible à un chauffe-eau et à une réserve d'eau contenant au moins 60 litres (pour quatre personnes), un réfrigérateur suffisamment grand (certains font 140 litres), un réchaud et un grand bac-évier reliés, comme le lavabo, à un réservoir d'eau usées (c'est indispensable pour la ville). Le reste, chauffage, douche — et même baignoire — comme le proposent certains fabricants américains ! — air conditionné, etc., est affaire de goût et de moyens.

A NOTER : une série de jerricans transparents reliés à une pompe vaut mieux que n'importe quel réservoir : leur nettoyage est possible et l'approvisionnement peut se faire auprès de n'importe quel point d'eau. Des moulinets à toutes les ouvertures sont souvent très utiles. Un grand coffre accessible par l'extérieur permet de ranger des objets encombrants ou sales. Une seconde batterie destinée à la cellule habitable évite de décharger celle du moteur.

La moquette est inutile. Le gaz doit être entreposé dans un coffre relié à l'extérieur. Une baie ouvrante doit se trouver immédiatement au-dessus du réchaud. Un lanterneau sur le toit permet une excellente ventilation. Les matelas doivent être épais (10 cm.) et un lit au moins doit pouvoir rester fait en permanence. Enfin, les rangements doivent être pratiques (bon nombre de fabricants devraient s'inspirer des estames mises au point pour les bateaux) et leurs fermetures ne doivent pas ouvrir au premier virage.

L'HABITABILITÉ — Elle dépend de la structure du camping-car. Les fourgons aménagés sont toujours plus étroits que les caravanes rapportées sur un châssis-cabine. Ils ne peuvent apporter qu'un confort sommaire à quatre personnes au maximum avec notamment des lits-brancards. Et leurs volumes de rangements sont

insuffisants pour la plupart : il faut alors choisir entre la valisette, les convertis et l'alimentation ou la garde-robe et quelques articles de sport ! Les coques rapportées permettent des logements et des largeurs de couchage plus importantes et leurs facilités de rangement sont identiques à celles des caravanes dont elles sont dérivées. Le mieux étant encore les engins du type *Hymernobil* (inspirés des motorhomes américains) dont la conception permet l'utilisation totale, pendant la nuit, du poste de pilotage.

LE PRIX — Il ne dépend pas de l'agrément et du volume du camping-car : on trouve des fourgons aménagés peu logeables et malaisés à conduire à plus de 70 000 francs quand des vrais camping-cars (avec une « cabine » au-dessus de la cabine) sont proposés au même prix. Et un *Hymernobil* doté d'une boîte automatique, d'un chauffage à air pulsé, d'une vraie cabine de douche avec w.-c. et d'une multitude d'aménagements astucieux vaut environ 100 000 francs, soit 30 000 francs de moins qu'une coque rapportée de même volume, remarquable par l'habitabilité et l'incongruité de sa décoration intérieure. Le choix n'est possible qu'en présence de nombreux modèles exposés en un même lieu, la Foire de Paris offrant une opportunité favorable aux comparaisons.

Sachez encore qu'un détail de six à huit semaines est généralement imposé entre la commande et la livraison du camping-car de vos rêves. Qu'il vous faudra encore disposer d'un local suffisamment haut pour l'abriter (il faut compter plus de 2 mètres pour un fourgon et plus de 2,70 mètres pour les autres). Ne pas oublier que la location n'est pas le moyen le plus économique d'aborder ce loisir nouveau : un mois d'été, pour quatre personnes, revient à plus de 8 000 francs !

MICHEL BERNARD.

### Pas d'économies sur l'indispensable

Si, en fait, il vaut mieux acheter un véhicule bien fini en prenant garde à quelques points particuliers :

LE VEHICULE. — Il doit être maniable et ses qualités (tenue de route, braquage, freinage et reprises) doivent être les plus proches possibles de celles d'une automobile. C'est pourquoi un essai long et minutieux doit être effectué avant tout achat. Il peut réserver des surprises : un test récent portant sur une douzaine de camping-cars aménagés sur un châssis Bedford CF (qui équipe actuellement un véhicule sur huit) nous a prouvé que les modèles les plus imposants ne sont pas les plus difficiles à conduire, la palme revenant à un engin allemand, l'*Hymernobil*, long de 5 mètres et large de 2,16 mètres, dont la coque englobant le moteur permet une répartition des masses idéales sur les essieux.

table est aussi un critère important. Certaines ont de l'expérience (G.L. Bendix, Holiday), d'autres n'abordent le marché du camping-car qu'après s'être fait connaître dans la fabrication de caravanes très légères. Et la qualité de leurs équipements (pompes électriques, sanitaires) mériterait d'être reconsidérée.

LA VISIBILITÉ. C'est un facteur d' sécurité important, notamment en ville où la présence d'une large baie vitrée à l'arrière facilite les « crâneaux ». Là encore, la palme revient à des véhicules totalement reconstruits (l'*Hymernobil*) ou aux fourgons aménagés pourvus d'une ouverture à l'arrière.

L'EQUIPEMENT. Il ne doit pas être sommaire surtout si vous envisagez de coucher en pleine ville (des w.c. chimiques sont indispensables). L'indépen-

dent est aussi un critère important. Certaines ont de l'expérience (G.L. Bendix, Holiday), d'autres n'abordent le marché du camping-car qu'après s'être fait connaître dans la fabrication de caravanes très légères. Et la qualité de leurs équipements (pompes électriques, sanitaires) mériterait d'être reconsidérée.

LA VISIBILITÉ. C'est un facteur d' sécurité important, notamment en ville où la présence d'une large baie vitrée à l'arrière facilite les « crâneaux ». Là encore, la palme revient à des véhicules totalement reconstruits (l'*Hymernobil*) ou aux fourgons aménagés pourvus d'une ouverture à l'arrière.

L'EQUIPEMENT. Il ne doit pas être sommaire surtout si vous envisagez de coucher en pleine ville (des w.c. chimiques sont indispensables). L'indépen-

dent est aussi un critère important. Certaines ont de l'expérience (G.L. Bendix, Holiday), d'autres n'abordent le marché du camping-car qu'après s'être fait connaître dans la fabrication de caravanes très légères. Et la qualité de leurs équipements (pompes électriques, sanitaires) mériterait d'être reconsidérée.

LA VISIBILITÉ. C'est un facteur d' sécurité important, notamment en ville où la présence d'une large baie vitrée à l'arrière facilite les « crâneaux ». Là encore, la palme revient à des véhicules totalement reconstruits (l'*Hymernobil*) ou aux fourgons aménagés pourvus d'une ouverture à l'arrière.

L'EQUIPEMENT. Il ne doit pas être sommaire surtout si vous envisagez de coucher en pleine ville (des w.c. chimiques sont indispensables). L'indépen-

Cottages pour vacances au S-O. de l'Angleterre. Nouvelles propriétés ajoutées constamment à notre excellente sélection de cottages, résidences et appartements. Nous sommes en mesure de vous aider quelles que soient les dates de vos vacances. Brochure illustrée et liste à jour gratuitement sur demande.

**« SUMMER COTTAGES »**  
Weymouth Dorset  
Tél. 1944-3057-74777 - Télex 418288.

**KUONI**  
le spécialiste du voyage long courrier vous propose  
**La Chine populaire**  
départ le 24 Juin 1978  
Pékin/Sian/Chang-hai  
Canton/Hong Kong  
20 jours Paris - Paris 10 950 F

**ASIE VOYAGES**  
Centre d'Information Touristique  
**L'ASIE A LA CARTE**  
exemples de prix  
BANGKOK ..... 3 350 F  
(avec 500 F de prestations)  
HONGKONG ..... 4 580 F  
(avec 500 F de prestations)  
BALI ..... 4 150 F  
(avec 250 F de prestations)  
DELHI ..... 3 250 F  
(avec 500 F de prestations)  
COLOMBO ..... 2 950 F  
(avec 200 F de prestations)  
TOKYO ..... 4 915 F  
(avec 5 nuits d'hôtel)

**PACIFIC HOLIDAYS**  
163, avenue du Maine  
T : 538.37.36 Mr. Mouton  
75014 PARIS  
Veuillez m'adresser la brochure L'ASIE à la carte  
à M. \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_  
Joindre 3 francs en timbres pour frais d'envoi

**DEVENEZ VOTRE PROPRE CAPITAINE A BORD D'UNE DE NOS BARGES SUR LA MAGNIFIQUE RIVIERE SHANNON, EN IRLANDE**  
Sans permis, sans formalités. Vous serez libre d'aller où et quand bon vous semble. Vous découvrirez des villages tranquilles et ferrez la connaissance du peuple irlandais si accueillant. Nos barges modernes et luxueuses à 4, 5, 6, 7 et 8 couchettes vous attendent.  
Pour plus amples détails, écrire à : Emerald Star Line Dept. St. James's Gate, Dublin 8 (Irlande).

**VACANCES EN ROUMANIE**  
EXTRAITS DU CATALOGUE DE FRANCE-VOYAGES  
LITTORAL DE LA MER NOIRE  
1 semaine à partir de... 1120 F  
Extension possible : Delta du Danube, monastères Moldaves, Carpatés, etc.  
LE FOLKLORE ROUMAIN  
circuit de 15 jours à partir de... 2045 F  
CURES DE GÉRIATRIE  
15 jours à partir de... 2660 F  
18 JOURS DE CIRCUIT AVEC VOTRE VOITURE  
1/2 pension, 200 litres d'essence gratuite, à partir de... 940 F

Documentation - Réservation :  
**FRANCE VOYAGES**  
78, rue Olivier-de-Serres  
75015 PARIS - Tél. 842.78.00  
10, rue Auber - 75009 PARIS  
Tél. 742.63.65  
82, avenue Kléber - 75116 PARIS  
Tél. 727.06.75

**ANGLETERRE**  
OFFICE FRANÇAIS DE SEJOURS CULTURELS ET LINGUISTIQUES dirigé par des membres de l'enseignement  
3 SEMAINES ÉTÉ 78 de la 6<sup>e</sup> à la terminale PARIS-PARIS  
T.T.C. 1.990 F  
Encadrement - Assurance Voyage - Hébergement - Cours Excursions - Activités sportives.  
ÉCRIRE  
ÉTUDES ET LOISIRS  
7, rue Sainte-Beuve, 75006 PARIS.  
Téléphone : 477-19-68 - 548-62-68  
094-19-68.

**Safaris-Photo de la Vanoise**  
Découvrez les parcs nationaux, leur faune, leur flore, leurs plantes médicinales, leur avifaune, leurs traditions alpines avec **IMAGES ET CONNAISSANCE DE LA MONTAGNE**  
Au libre choix de chacun 10 à 15 sorties quotidiennes dirigées par des spécialistes : guides de montagne, ornithologues, photographes, botanistes, etc. Prêt gratuit de matériel photo et optique, initiation et perfectionnement, laboratoires photo, projections. Retours privés.  
**DU 18 JUIN AU 9 SEPTEMBRE**  
La semaine catégorie A : chambre double 1090 F ; chambre single, 1240 F - Catégorie B : chambre double, 1010 F ; chambre single, 1160 F. En juin, approche facile des animaux et des oiseaux. Flore exubérante. Un conseil pour ceux qui le peuvent : choisissez JUIN le mois des belles photos.  
Renseignements et inscriptions : Guages et connaissance de la montagne, B.P. 47 - 73150 VAL-D'ISÈRE - Tél. : (79) 08.00.03

**Innsbruck**  
Arrêtez-vous à Innsbruck, ne serait-ce qu'en hommage à son glorieux passé olympique. Prenez le temps de vous promener dans sa vieille ville romantique, d'aller au théâtre, d'écouter des concerts, de faire le tour de ses banlieues élégantes, de passer un bon moment dans ses restaurants et un agréable séjour dans ses hôtels soignés typiquement tyroliens, de visiter les installations olympiques et son centre de congrès. De plus les montagnes proches vous invitent à la promenade en funiculaire ou à pieds.  
**Hungerburg/Hoch-Innsbruck**  
Passez vos vacances à 900 m d'altitude, avec le magnifique panorama d'Innsbruck à vos pieds. De sur, facilement accessible grâce au funiculaire passant d'Innsbruck, met à votre disposition de nombreux courts de tennis et vous offre de multiples possibilités de promenade et la visite du célèbre zoo alpin.  
**Igls**  
Retrouvez le calme et le bien-être à 900 m d'altitude, sur la terrasse ensoleillée d'Innsbruck. Ici, vous êtes au cœur de la région internationale est prise à vous accueillir dans un cadre agréable, dans le silence d'un parc magnifique au bord des 60 km de sentiers à Igls, cure à est pas synonyme d'ennui : le tennis, le golf, la piscine, le centre des congrès et les promenades en funiculaire font partie de votre cure, tout comme le confort de nos hôtels. N'hésitez pas à nous consulter Nous vous donnerons tous les conseils nécessaires.  
Office National Autrichien du Tourisme  
12 rue Auber - 75009 Paris.

**Innsbruck**

### Vacances à moindres risques

## L'HOTELIER PAIE QUELQUEFOIS LA NOTE

**L** ES risques des vacances ne sont pas nuls, même si le soleil et la détente les font oublier. Le Centre de documentation et d'information de l'assurance rappelle inlassablement et précise quelques-uns des principes qui s'appliquent en cas de vol ou d'accident pour déterminer la responsabilité et pour réparer le préjudice.

En cas de vol dans un hôtel, qui doit dédommager le client et pour quel montant ? En principe, la victime d'un vol commis dans un hôtel doit être indemnisée au moins partiellement par l'hôtelier. Cette indemnité est toutefois plafonnée. Elle représente cent fois au maximum le prix de la chambre pour le vol des bagages et des effets personnels à l'intérieur de l'établissement. Si le vol est commis dans une voiture garée sur le parking ou dans le garage de l'hôtel, elle ne peut être supérieure à cinquante fois le prix de la chambre. L'indemnité risque d'être diminuée ou supprimée si le client a commis une négligence, en laissant, par exemple, la porte ouverte en quittant la chambre.

Lorsque le montant du vol n'est pas (ou n'est que partiellement) remboursé par l'hôtelier, la victime a la possibilité de faire jouer ses assurances personnelles. Il peut s'agir d'une garantie contractée dans une « multirisques-habitation ». Certains de ces contrats protègent contre le vol ou l'incendie, les accidents, la perte et le vol des effets personnels.

Qui est responsable des

accidents survenant à l'occasion d'une fête foraine ? Deux situations peuvent se présenter. Si la victime est accidentée après être montée sur le manège, l'exploitant est considéré comme responsable, à moins qu'il ne prouve la faute du blessé. Un jeune homme avait ainsi pris place dans une auto-tamponneuse et, le tour terminé, il s'appretait à descendre alors que toutes les voitures n'étaient pas encore immobilisées. Celle dans laquelle il se trouvait fut violemment heurtée à l'arrière et il subit quelques blessures. Les juges ont reconnu que l'imprudence de la victime avait été à l'origine de l'accident. Le blessé fut déclaré responsable de son préjudice.

La situation est un peu différente si une personne est blessée alors qu'elle n'a pas pris place dans le manège. Elle doit prouver, dans ce cas, que l'exploitant a commis une faute. Un spectateur bousculé par un autre visiteur qui attendait son tour aux abords d'une « chenille » s'était blessé en tombant parce que l'exploitant avait négligé de prendre les mesures nécessaires à la sécurité de ses clients.

Quelle protection pour les plaisanciers ? Le tribut payé par les plaisanciers à la mer s'est élevé en 1977 à une trentaine

de morts. La plaisance n'est pas un sport dangereux, mais, bon nombre de « capitaines » ne souscrivent à une assurance pour le cas où ils seraient responsables d'un accident. Selon les statistiques, un propriétaire de bateau à moteur sur deux seulement est assuré. À la différence de la réglementation italienne, l'assurance des bateaux, en France, ne constitue pas une obligation. Il ne semble pourtant pas inutile de connaître les garanties des contrats « plaisance ».

En plus du contrat spécial de responsabilité civile (celle-ci peut toutefois être prise en charge par l'assurance de responsabilité civile familiale, s'il s'agit d'un petit bateau), le plaisancier peut souscrire une assurance « pilote-passagers ». Elle permet, comme son nom l'indique, d'indemniser le pilote et ses passagers s'ils sont blessés lors d'un accident en mer. Une garantie spéciale doit être demandée pour remorquer un skieur.

Il est également possible d'assurer un bateau pour les dommages qu'il subit. C'est l'assurance « corps » qui joue dans ce cas. Enfin, les droits d'assistance et de sauvetage sont également assurables, ainsi que les frais de retraitement.

de morts. La plaisance n'est pas un sport dangereux, mais, bon nombre de « capitaines » ne souscrivent à une assurance pour le cas où ils seraient responsables d'un accident. Selon les statistiques, un propriétaire de bateau à moteur sur deux seulement est assuré. À la différence de la réglementation italienne, l'assurance des bateaux, en France, ne constitue pas une obligation. Il ne semble pourtant pas inutile de connaître les garanties des contrats « plaisance ».

En plus du contrat spécial de responsabilité civile (celle-ci peut toutefois être prise en charge par l'assurance de responsabilité civile familiale, s'il s'agit d'un petit bateau), le plaisancier peut souscrire une assurance « pilote-passagers ». Elle permet, comme son nom l'indique, d'indemniser le pilote et ses passagers s'ils sont blessés lors d'un accident en mer. Une garantie spéciale doit être demandée pour remorquer un skieur.

Il est également possible d'assurer un bateau pour les dommages qu'il subit. C'est l'assurance « corps » qui joue dans ce cas. Enfin, les droits d'assistance et de sauvetage sont également assurables, ainsi que les frais de retraitement.

**VOLS AMÉRIQUE LATINE**  
BOGOTA ..... 2 850 F A/R  
QUITO ..... 2 980 F A/R  
LA PAZ ..... 3 750 F A/R  
MONTEVIDEO ..... 3 980 F A/R  
LIMA ..... 2 750 F A/R

**SPECIAL MUNDIAL 78**  
à partir de 4 200 F A/R

**CIRCUITS-EXPÉDITIONS**  
ILES GALAPAGOS ... 5 180 F  
COLOMBIE ..... 4 950 F  
ANDES-AMAZONIE ... 5 750 F  
PÉROU ..... 4 750 F

**NOUVEAU MONDE 329-40-40**  
8, rue Mabilion, 75006 PARIS

**Glion** Au-dessus de MONTREUX  
Au pied des Rochers de Naye  
(2045 m) - SUISSE - 718 m

Pour vos week-ends et vos vacances de printemps et d'été !

**VUE INCOMPARABLE - TRANQUILLITÉ - AIR PUR**

Hôtel Victoria, tél. 1941/21/62.51.21  
Hôtel des Alpes, tél. 1941/21/61.27.87  
Hôtel Mont-Fleuri, tél. 1941/21/62.38.87  
Hôtel Righi Vaudois, tél. 1941/21/62.45.23  
Hôtel Placido, tél. 1941/21/61.27.87  
Hôtel Bellevue, tél. 1941/21/61.22.15

Clinique médicale Valmont, tél. 1941/21/61.38.02, tél. 25 277

Week-end : 100 à 200 F • Séjour d'une semaine : 350 à 700 F  
Informations : Office du Tourisme, CH-1823 GLION sur Montreux

**Office National Autrichien du Tourisme**

**Autriche vous invite**

Documentaire  
gratuit  
à l'Office  
National  
Autrichien  
du Tourisme  
12 rue Auber  
75009 Paris

**Autriche**

**Autriche**

سكن في الريف

سكزيه النور

POINT DE VUE

Billets de faveur pour la retraite

La carte verte, initiative heureuse de la S.N.C.F., permet aux femmes de cinquante ans et aux hommes de cinquante-cinq ans et plus de bénéficier, en dehors des jours d'affluence, d'une réduction de 20% pour les voyages sur les grandes lignes.

Il y a incontestablement deux exemples de mesures efficaces et bénéfiques qu'il faudrait encourager et étendre. C'est ainsi que l'on pourrait, exploiter la formule, envisager la suppression de la réduction de 20% prévue sur les tickets d'entrée dans les musées, les voyages organisés par les syndicats d'initiative, les offices de tourisme, etc., étant entendu que ces billets, pour ne pas gêner les autres catégories sociales, se-

raient vendus en dehors des heures de forte fréquentation. Cela rendrait les musées, les salles, les cars, les péniches, etc., moins désespérément vides. Ce public n'est peut-être pas particulièrement généreux. Il n'en a pas toujours les moyens, mais il est aimable, peu exigeant et a le mérite d'exister. Et mieux vaut peu que rien.

Deuxième sexe - La carte verte est aussi et fort heureusement, accessible à la femme dès l'âge de cinquante ans, elle n'est accordée aux hommes qu'à partir de cinquante-cinq ans. C'est là une pénalisation d'autant plus surprenante que la moyenne de vie de l'homme est plus élevée que celle de la femme. Injuste pour les générations actuellement concernées, c'est en somme travail qui, le plus souvent, a été fait, l'époux, qui est

sanctionné; elle est, de surcroît, dépassée. La retraite à cinquante ans, privation industrielle et technologique oblige, sera de plus en plus une réalité.

Le plus grave, peut-être, est que cette désagréable discrimination est parfois, une gêne, voire même une cause de malaise dans la vie de plus d'un vieux ménage.

Plus qu'à soulever notre période de l'existence, les occupations sont communes, érotiquement participées. C'est une possibilité à l'un et à l'autre, c'est, à coup sûr, l'enlever aux deux.

Il faut donc supprimer cette discrimination. Ce sera une bonne action, un moyen, peu coûteux, d'apporter la vie au vieux. Si l'on veut mieux des loisirs et des plaisirs de la retraite, notamment dans les grandes villes, c'est bien entre cinquante et cinquante-cinq ans. Pas après. MAURICE HENRY (Paris).

Philatélie

FRANCE : Colonne Notre-Dame-de-Lorette.



Un timbre, représentant le monument de Notre-Dame-de-Lorette, évoquera les péripéties de la guerre mondiale, sur cette colonne, la vente générale le 5 mai (38/78). 2,00 F, pourpre et bistre-jaune.

FRANCE : le congrès de la F.S.P.F. à Troyes.



Le Congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises, qui se déroule à Troyes, du 13 au 16 mai prochain, aura pour thème les cinquante dernières années de la philatélie. 1,10 F, vert-bleu et rouge. 15 mai.

Protection du sigle C.E.P.T.

L'usage du sigle et de la dénomination de la Confédération européenne des postes et télécommunications (C.E.P.T.) est réservé aux seules administrations faisant partie de l'organisation. Il est donc signalé, à l'occasion de l'émission des timbres « Europe » (77-78), 200 F, marbre et vert, que les timbres de l'Union postale universelle, portant le sigle ou la dénomination en question, ne seront plus acceptés à l'oblitération.

Nouvelles brèves

- BELGIQUE : Action européenne et hommage à Paul-Henri Spaak, quatre valeurs, 10 F, 10 F, 10 F, 10 F.
• GABON : 10<sup>e</sup> anniversaire de la révolution, 500 F, O.F.A. poste aérienne, 200 F, marbre et vert.
• HAUTE-VOLTA : 25<sup>e</sup> anniversaire de la République, 200 F, marbre et vert.

Un nouveau guichet philatélique

A partir du 24 avril, à la R.P. de Clermont-Ferrand, un guichet philatélique fonctionnera et sera dirigé par un cabinet grand format illustré avec la mention « R.P. Philatélie ».

MAIN VERTE A LA FOIRE

Un docteur pour les plantes, une technique à gazon autonome, un laboratoire capable d'analyser la terre de votre jardin, sans oublier les nouveaux modèles de serres, les derniers fertilisants et les fauteuils de jardins les plus confortables.

Deux cent trente exposants français et étrangers présentent, du 28 avril au 15 mai, sur 15-000 mètres carrés, les produits et les matériels horticoles.

\* Foire de Paris. Du samedi 28 avril au lundi 15 mai. Heures d'ouverture : 10 h. à 19 h. Non-touristes les mardis et vendredis jusqu'à 22 h. 30 (métro Porte-de-Versailles).

Vive les gourdistes !

Il y avait déjà les touristes, les pouspières, les bouillottes, les pouspières, les gourdistes. Ils regroupent tous ceux qui commencent dans la même passion des gourdes.

Depuis une semaine me voici convertie au gourdistisme et membre à part entière de la Société américaine des gourdes.

\* American Gourdist Society, Box 274, Mt. Gretna, Pa. 17320 (cotisation, 1,50 dollars par an).

Jardinage La vitrine des plantes de Provence

Le Muséum d'histoire naturelle de Marseille accueille, jusqu'au 15 mai prochain, une exposition intitulée « Plantes des collines », œuvre collective « orchestrée » par M. André Julien, responsable du Musée du terroir marseillais.

ciations végétales, groupes végétaux), mais la partie la plus originale consiste en une évocation très complète du rôle joué dans la vie des hommes par ces « sans-grade » de la nature, qui croissent librement sur les collines et font partie de l'image de marque provençale : utilisation domestique, agricole, industrielle, médicale, dans la chasse, la pêche, les jeux, les loisirs, l'art, la décoration, la religion, la magie et même le langage.

Autour d'un « jardin multicolore » de 100 mètres carrés, conçu par l'Union des syndicats des pépinières et de l'horticulture, les élèves-conseillers horticoles de l'école du Breuil de Vinonnes répondront aux questions concernant les plantes d'appartement et de balcon, les végétaux « extérieurs », les fruits et les légumes.

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

- Campanie: HOTEL LA LOUVESCA (Ardèche), HOTEL BEAU SITE (N.N. Sit except. 1350 m. Qualité, 700 F par nuit. Déplian. Tél. (75) 33-47-02.
ST-PARDOUX-LA-CROISILLE (19320 Cortès).
Côte d'Azur: 06280 LEOUVRE par PUGET-THIENNIERS.
Angleterre: KENSINGTON LONDON.
Italie: HOTEL KURSAL - VIA SERENICO (2541) 4574 - 4573.
Suisse: HOTEL VALSANA, 1<sup>er</sup> caté. Piscine couverte. Offre certitude de skier jusqu'à fin avril 1978.
U.S.A.: MIAMI-BEACH (FLORIDE). HOTEL MONTE-CARLO, bord océan, chambre avec bain, w.-c., T.V., plat. et piscine privée, rest. bar, etc. Directeur français. Ecrire: 6551 Collins Avenue, Miami-Beach, Florida, 33141 U.S.A. Dépliant gratuit.

FRANCE : Absence du code postal sur les timbres à date. Nombreux sont les philatélistes magas de la poste qui marquent leur étonnement à propos des « cachets à date » où ne figure pas le code postal. Cela les intriguait d'autant plus que l'administration des postes fait énormément de publicité sur les codes et les petits bureaux.

Tic! Österreich L'Autriche vous invitent cordialement. Documentation gratuite à l'Office National Autrichien du Tourisme, 12 rue Aubert, 75009 Paris.

REPUBLIQUE DOMINICA 300 F. Bleu-rouge. Agriculture et 100 M. industrie. Maquettes de 100 M. Industrie. Inscription: 100 M. Industrie. Espagne.

- Bureaux temporaires: 07145 Nemours (Centre communal des tanneries), les 29 et 30 avril.
02110 Concarneau (Centre des arts et de la culture), les 29 et 30 avril.
02500 Bessacop, du 27 avril au 5 mai. - Foire exposition. - Faut rachat.
02600 Villeneuve-la-Abbaye (Clermont) du Val de Blois/Orléans), les 29 et 30 avril. - Foire Exposition philatélique locale.
02800 Le Mans (Abbaye de l'Église, route de Changé), le 22 avril. - Assemblée de district du Rotary club international.
02800 Le Mans (Abbaye de l'Église de Ville), du 28 au 29 avril. - Expo. et inauguration du musée.
02800 Tourcoing (mairie), du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai. - Foire.
02800 Biarritz (Hippodrome des Pêcheurs), les 29 et 30 avril. - Premier concours de tir à l'arc.

Confusions d'adresses - Nombre de lecteurs de notre chronique ont nous écrits. Adresses de notre adresse au 5, boulevard des Italiens, ce qui fait retarder la distribution, alors que nous sommes au 5-7, rue des Italiens, 75247 Paris Cedex 08, où le courrier arrive directement et sans délai.

Pour des vacances entre ciel et mer



Quittez votre cabine surpeuplez les clubs-vacances traditionnels. Entre ciel et mer, découvrez les îles grecques et yougoslaves. Leurs petits ports pittoresques, leurs criques désertes, sont les écoles de notre flottille de grands et beaux voiliers. Sources gélifiques, fermière, planche à voile, ski nautique.

- Montagne: 19100 SAINT-VERAN (Hautes-Alpes).
Paris: HOTEL DE LONDRES, 11, rue Augereau (Champs-Élysées) près Tour Eiffel.
Montparnasse: HOTEL LITTELES, Paris-9, rue Littré.
Stations thermales: 62100 LE BOULOU. LA STATION DU FOIR ET DE LA VÉLOCITÉ. Hôtel des Sources - N.N.
Allemagne: FRANKFURT. PARKHOTEL, 1<sup>er</sup> classé, centre, près de la cathédrale.
Yvelines: 78700 ROLLEBOISE. CHATEAU de la CORNICHE.
Essonne: 91600 FONTAINE-LA-RIVIERE. AUBERGE de COURPAIN.
Val-de-Loire: 45140 ORLÉANS-OUEST (Loire). Auberge de la MONTESPAN.
Berry: 18000 SANCY (Cher). LE DONJON DE JOUY.
Normandie: 61230 GACE (Orne). Hostellerie LES CHAMPS.
Seine-Maritime: 76000 VILLEQUIER-LE-HAUT. DOMAINE DE VILLEQUIER.
Bretagne: 56110 BRÉVEN (Morbihan). CHATEAU DE KRAVEON.









Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La Cinématique au Centre Georges-Pompidou.

C'est l'Opinion publique, un film inédit de Chaplin, qui a été réalisé en 1933 et offert à Henri Langlois, qui courra le 8 mai la programmation de la nouvelle salle de la Cinématique française au Centre Georges-Pompidou, inaugurée le 20 avril. Cette salle, qui n'a que deux cents places, présentera cinq films par jour (sauf le mardi), de 14 h. à 24 h.

Cette mise en service est l'aboutissement de négociations menées entre le Centre et Henri Langlois. Un comité restreint, présidé par M. Jean-Loup Passek (responsable de la section cinéma du Festival de La Rochelle), est maintenant chargé de concilier les aspirations du Centre et celles de la Cinématique.

Il ne s'agit pas de remplacer l'ancienne salle de la rue d'Ulm, mais d'organiser des cycles et des festivals thématiques, qui laisseront pour Chaillot une plus grande liberté dans le choix des films, et s'inscriront dans les autres activités du Centre Pompidou. Actuellement, M. Jean-Loup Passek étudie avec Mme Lotté Eisner les ressources de la Cinématique en cinéma allemand, du Golem à Hitler, qui permettront de collaborer à l'exposition Paris-Berlin, organisée par le Musée d'Art moderne, la Bibliothèque et le Centre de la création industrielle.

Jusqu'à présent, la place réservée au cinéma au Centre Georges-Pompidou était limitée et irrégulière. Les deux salles polyvalentes du sous-sol ne sont, en effet, que d'un confort très moyen pour le spectateur, et les deux salles de la Bibliothèque et du Musée, de petite dimension, ne sont adaptées qu'à la vidéo et réservées à l'illustration des activités de ces deux secteurs.

Rudolf Valentino de Jeanne de Requeville.

Biographie, au point de vue féminin, de l'acteur à la charme latin, du grand séducteur des années 20, dans le mode rétro à fait resurgir l'image mythique. Jeanne de Requeville semble avoir consacré sa vie à des recherches minutieuses pour arriver à la légende la vraie personnalité de l'acteur. Elle s'intéresse à la légende, à la vie, à l'homme — et spécialement les Américains — qui ont mis en doute sa virilité. Cette étude, d'ailleurs relevée de certaines tournures romanesques, rend justice au talent d'un comédien typique d'une époque. On peut se laisser convaincre par les opinions — et les preuves apportées — d'une admiratrice lucide, même s'il manque au livre la dimension sociologique et psychologique de celui d'Alexandre Walker (Le Monde du 31 décembre 1977).

★ Editions France-Skript, 21 pages, 35 F.

La Semaine de la critique.

La commission de sélection de la Semaine de la critique a désigné les huit films qui participeront, du 17 au 24 mai, sous le patronage de la Semaine internationale de la critique française, organisée par l'Association française de la critique de cinéma. En Ooh En de Eriand Josephson, Sven Nykvist et Ingrid Thalén (Suède); Alambrieta de Robert M. Young (Etats-Unis); Per Questa Notte de Carlo di Carlo (Italie); Die Frau Gegenüber de Hans Neuner (R.F.A.); l'Odor des fleurs des champs de Srdan Karanovic (Yougoslavie); Une brèche dans le mur de Jüriah Ferhat (Maroc); Robert de Pierre Zuoca (France). Le film inédit En Ooh En sera patronné simultanément par la Semaine de la critique et la Semaine des réalisateurs, et montré en alternance dans chacune des deux sections.

Cinéma

«L'État sauvage», de Francis Girod

Francis Girod (Le Trio infernal, René la Canne) aime les sujets hors du commun et les situations paradoxales. Avec L'État sauvage — une adaptation du roman de Georges Conchon, prix Goncourt 1964 — il est à son affaire. Dans une République africaine déchirée par les problèmes de la décolonisation, l'action se passe en 1969, les intrigues politiques se mêlent aux règlements de comptes sentimentaux pour provoquer une cascade de conflits dramatiques. Conflits où éclatent la jalousie, l'esprit de vengeance des uns, la sottise et la veulerie des autres, le racisme de tous. Avec son cortège de mesquineries ignobles et d'exploitations de violence, le racisme est au cœur du film de Girod, comme il était au cœur du livre de Conchon. Il est le ferment qui exacerbe les sentiments de la plupart des protagonistes, l'ultime manifestation de leur bassesse d'âme inexorablement, ceux qui refusent d'y céder et deviennent les victimes. Telle cette femme blanche, Laurence, coupable d'avoir aimé un Noir, et que l'on voit, à la fin du film, assaillie, injuriée, molestée par une foule en délire où communient, dans la même haine raciale, Européens et Africains.

Potemankin, romanesque, c'est autour de Laurence que s'ordonne le scénario de L'État sauvage. Laurence a eu trois hommes dans sa vie : Avit, son mari, gentil garçon, intelligent, mais vulnérable, suite d'un fonctionnaire à l'UNESCO; Gravenoire, un ancien colon, aigri et combinard, que, sur un coup de tête, elle a suivi en Afrique; Doumbé, le Noir, son amant actuel, qui siège au gouvernement de la République et que ses collègues détestent parce qu'il est plus brillant qu'eux, plus honnête également, et parce que, bruyant les préjugés et les interdits de la caste, il a fait de Laurence sa maîtresse. L'arrivée inattendue d'Avit à Fort-Jacul, l'assassinat de Doumbé par un membre des forces de l'ordre locales, les machinations qu'inspire à Gravenoire son désir d'humilier Avit et de se venger de Laurence à qui il n'a jamais pardonné de l'avoir trompé avec Doumbé, la brusque effervescence d'une population libre de créer son mépris à la « putain blanche », tous ces événements, cyniquement observés et plus ou moins contrôlés par un commissaire de police qui se prend pour Hemingway, mettent le feu aux poudres et transforment, au cours d'une folle journée, l'État sauvage en une « république des bêtes ».

Une belle histoire de fidélité amoureuse, la peinture sans complaisance de certains mœurs politiques africaines, une dénonciation implacable de l'intolérance; la richesse thématique de L'État sauvage est évidente. Si l'on ajoute que les personnages de Girod ont été trouvés en Marie-Christine Barrault (Laurence), Claude Brasseur (Gravenoire), Jacques Dutronc (Avit), Dora Máné (Doumbé) et Michel Piccoli (le commissaire) d'excellents interprètes, il semblerait qu'on doive être étonné par le film. Or nous lui demandons étrangement, étrangement non car nous ne sommes pas des critiques, mais des affrontements qui matérialisent ces problèmes au écran. Spectateurs d'une aventure qui, beaucoup plus que la colère ou l'émotion, fait naître le malaise.

Ce malaise, comment l'expliquer? Ou est le rôle de l'État sauvage au regard de la mise en scène de Francis Girod. Acharné à convaincre, emporté par son tempérament de polémiste et la virulence de son propos, poussant le trait jusqu'à la caricature, cédant sans retenue à son goût de la provocation, le cinéaste en arrive à vider le film de sa vérité psychologique, à en gommer l'authenticité. La satire, dès lors, perd de son efficacité, le drame de sa puissance. Et, finalement, malgré l'intérêt du sujet, il ne reste de L'État sauvage qu'une comédie de l'abjection, un constat dont l'amerume est certainement sincère, mais qui, par esprit de système, devient vite gratuite et déplaisante.

JEAN DE BARONCELLI.

\* Collège, Pantheon, Saint-Germain-Studio, Lumière, Montparnasse-Taché, Gaumont-Convulsion, Victor-Rugo, Wepler, Gaumont-Gambetta.

Freddy de Robert Thomas

Jean Lefebvre a repris le rôle de Ferdinand et Pierre Doris celui de Freddy. Dix ans après sa création au Théâtre des Variétés, « Freddy » est exhumé. Robert Thomas a pris sa pièce, a tronqué des-à et taillé pour l'écran. Mais une vitaine robe reste sur scène. L'histoire, sur fond de mépris et de grandeur méprisante, aurait pu être belle. Elle ne l'est pas, on ne s'intéresse pas à ce petit cirque montant nagé par un cadavre. L'assassinat sert à la publicité de Freddy, le directeur; il est dévot, il l'a revendiqué. De lourds rebondissement traitent le spectateur jusqu'à la fin. Il n'y aurait aucun raison de signaler ce film, si ce n'était pas une manière de regretter Ferdinand.

CL. D. \* Capri, Mercury, Paramount-Opéra, Paramount-Gala, Paramount-Montparnasse, les trois Mura, Paramount-Mallot, les trois Secrétan.

Théâtre

«Dans la jungle des villes» à Chaillot

Bertolt Brecht? Encore lui? Mais oui, voici à l'affiche de la Salle Gémier une pièce de Brecht. Dans la jungle des villes, rarement jouée, œuvre d'une immense dimension.

Tout de suite une prédominance nous y reviendrons tout à l'heure) nous parons la de la pièce. Dans la jungle des villes, Brecht a écrit en 1921-1924 (il avait entre vingt-trois et vingt-six ans), telle que nous pouvons la lire dans la nouvelle et remarquable traduction de Jean Jourdeuil et Sylvie Müller, et non pas du spectacle même que propose la Salle Gémier; la mise en scène de la pièce est, cette fois, trop insuffisante.

Brecht a situé l'action de Dans la jungle des villes à Chicago en 1912. Un jeune homme, George Garga, travaille dans une « bilboche » de prêt à Emplot miable, maître minable avec lequel il fait manger son père, sa mère, sa sœur, qui appartient presque au sous-proletariat.

Soudain George Garga est « provoqué », sur les lieux de son travail par un vieux bonhomme bizarre, Shlink, un « jeune », un Malais, devenu à Chicago gros négociant en bois après mille péripéties, dont une jemmese africaine d'esclave en Asie.

Shlink agresse Garga, l'insulte. Garga n'y comprend rien, car il ne connaît ni d'Ève ni d'Adam ce Shlink et néanmoins il voit que celui-ci a déjà embauché sa

sœur, plus ou moins mise à la main, par voyou interposé, sur sa bonne amie, et que tout cela est l'indice d'une sorte de complot qui le vise, lui, Garga.

Manipulé par Shlink, Garga quitte son travail. Il se retrouve chez Shlink, qui tout de go lui fait cadeau de son entreprise de commerce de bois. Commence un combat violent et insaisissable entre les deux hommes. Nous ne saurons pas pourquoi Shlink a « choisi » Garga. Nous sentons que Shlink situe le combat sur un plan avant tout spirituel, passionnel aussi, alors que Garga, en apparence du moins, garde les pieds par terre.

La pièce, est d'une extrême richesse. Elle aborde, sous un jour neuf, bien des réalités du travail, de l'argent, de la famille et de la vie dans son ensemble. La construction dramatique, à la fois lente et brusquée, est sans précédent en 1924. Le dialogue, d'une dialectique contrariée, procédant par ellipses, dérapages vers qui prennent de court, est nouveau aussi.

On cite souvent, à propos de Dans la jungle des villes, Arthur Rimbaud, dont en effet Brecht a mis, dans la bouche de Garga, des phrases entières, et le comédien dans la bouche de Jensen, car Brecht a pris des informations sur l'Amérique dans le roman de Jensen, La Boue (1906). Mais ces rapprochements sont un peu

extérieurs, et une particularité de cette pièce de Brecht est de présenter des affinités avec d'une part le cinéma, tel qu'il va être exercé par Sternberg un peu plus tard dans Underworld (1927) et Docks of New-York (1928), avec d'autre part Franz Kafka, mais le monde « kafkaien » que Brecht exprime ici, il n'avait pas pu le trouver dans les seuls recueils de courts textes de Kafka jusque-là publiés en 1913 et 1918.

De leur côté, ni Sternberg ni Kafka n'ont connu Dans la jungle des villes, et ne perdons pas de vue que les deux films en question de Sternberg sont muets, mais c'est stupéfiant à quel point cette pièce du jeune Brecht devance un accordage sensible, une vision transversale, on pourrait presque dire une « lumière », propre à ces beaux films, devance aussi une dissection des mécanismes occultes de la persécution sociale qui ne seront mis à jour, avec cette clarté et ce semblant affreux de galeité, que par Kafka.

Nous reviendrons plus longuement sur cette pièce extraordinaire le jour où un metteur en scène d'envergure la présentera sur scène après en avoir fait une lecture approfondie, ce qui n'est pas facile. Nous en aurons l'occasion, des hommes comme Jourdeuil, Chéreau, Adrien, Sobel pour qui pas Messing, se laisseront tenter un jour par ce chef-d'œuvre, mais c'est une pièce « lourde » comme on dit, dont la mise en scène demande un investissement, et l'on sait que la plupart de ces jeunes metteurs en scène, véritablement capables, ont été interdits de séjour, cette année, sur les pages du budget public.

La mise en scène aujourd'hui hébergée à la Salle Gémier, n'assume pas la pièce de Brecht. La signification du texte n'a pas été débroussaillée. Le projet de Brecht est absent. Des acteurs imitatifs ont été placés dans un décor, très bien, mais qui n'est que François Duperon. Ils recitent le texte. Ce n'est pas cela, le théâtre.

La soirée repose ainsi sur les épaules de Gérard Conde, qui tient le rôle de Garga. Robard est un comédien rare, inspiré, risqué, décalé, inventif. Son travail est ici remarquable. Il donne à Garga beaucoup de perspectives, mais il ne peut pas tout faire à lui seul, et à force de ramper à gauche, à droite, pour éviter le naufrage, il panique. Dans le rôle de Shlink, Alain Mac Moy se tient correctement, mais il n'a pas abordé les grands déserts du personnage.

MICHEL COURNOT.

\* Salle Gémier à Chaillot, 20 h. 30.

Musique

En attendant le faune

Le titre a fait fortune : Concerto pour la main gauche. Antoine Gold, directeur artistique du Printemps musical de Paris n'étant pas bien sûr que la partition proprement dite soit aussi connue, vient de tenir l'engagement avec l'Orchestre de Paris, placé sous la direction de Claude Bardoum, assistant de Daniel Barenboim, et qui a fait ainsi la preuve de qualités déjà très appréciées avec l'Orchestre de Paris, placé sous la direction de Claude Helffer, on découvre en chaque occasion qu'on n'a jamais fini de le découvrir.

Après l'extrême, Dery Erlich joue le Deuxième Concerto pour violon de Darius Milhaud, avec un enthousiasme manifeste. On a un peu honte de ne pas toujours y avoir pensé, tout à fait personnellement. Milhaud a peut-être laissé des pages plus indépendantes; comme il y a trois grands mouvements, on a tout le temps de se faire une raison. André del Enco (1941), de Daniel Lascar, suite symphonique d'après l'opéra du même nom, est une partition bien faite, correctement émouvante, animée d'un puissant souffle dramatique auquel on résiste difficilement; on n'a d'ailleurs pas le choix; le retour obtenu des motifs, l'écriture par périodes, l'insistance de la battue à quatre temps, les roulements de grosse caisse sont d'une efficacité incontestable. Au sortir des souterrains, le Chemin de lumière (1952) de Georges Auric; c'est une succession de petits tableaux dansant d'une grande netteté de lignes et de rythmes.

A signaler en début de concert, l'envoi de Rome d'un jeune compositeur de vingt-cinq ans qui, dès les premières mesures — un solo de flûte doublé par le piano — révèle une sensibilité de timbres et de rythmes.

GÉRARD CONDÉ.

INSTITUT

M. EDGAR FAURE CANDIDAT A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

M. Edgar Faure, député (R.P.R.) du Doubs, ancien président du Conseil, ancien président de l'Assemblée nationale, auteur de nombreux ouvrages historiques et littéraires, de la Banqueroute de Law, fait connaître le premier sa candidature au siège d'André Frazer-Ponset. Dans le rôle de Richelieu, aussi bien que du comte René de Chambrun ou que du d'attonier Jean Lemaire. Personne n'a reculé, à chaque des trois tours, plus de 40 voix.

Aucun des trois candidats au fauteuil de Jean Rostand n'a été élu lors du vote qui a eu lieu le jeudi 20 avril. On a même enregistré un nombre record de bulletins blancs barrés d'une croix; ceux-ci, qui à la différence des simples bulletins blancs interviennent dans le décompte des voix, ont marqué l'opposition au moins de treize des membres de l'Académie à l'entrée, sous le coup de M. Philippe de Richelieu, aussi bien que du comte René de Chambrun ou que du d'attonier Jean Lemaire. Personne n'a reculé, à chaque des trois tours, plus de 40 voix.

Édité par la S.A.R.L. Le Monde. Gérants : Jacques Favret, directeur de la publication, Jacques Savignat.

Imprimerie du Monde, 5, rue de Valenciennes, PARIS-10<sup>e</sup>. 1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications : n° 6752.

Tu craques!

Alors 8 jours à l'île Maurice avec AFRICATOURS

Pour oublier la vie moderne, il n'y a qu'une thérapeutique efficace... la quitter quelques jours. Feuilletez la brochure AFRICATOURS et choisissez votre séjour à l'île Maurice.

Il n'y a rien de tel que les charmes de "l'île de France" pour effacer les soucis de l'île de France. L'île Maurice, c'est l'île douce et passionnante. Douce, par son climat, son relief et le charme offert par l'étonnant mélange de races de ses habitants. Passionnante dans le siècle d'histoire qu'elle a derrière elle.

AFRICATOURS a choisi les 3 hôtels de la chaîne New Mauritius Hôtels en prise directe avec la plage. Le Méridien, le plus prestigieux, le Morne Brabant, le plus tranquille au sud de l'île et au nord le "Trou aux Biches", le plus typique avec ses cottages aux toits de chaume. Quel que soit celui que vous choisissez, vous pourrez vous adonner aux joies du tennis, du golf, du bateau, de l'équitation... tout cela gratuitement.

Et puis si vous souhaitez changer d'hôtel pour quelques jours seulement, rien de plus facile... à votre guise, vous pourrez ainsi visiter toute l'île.

Pour partir, précipitez-vous chez votre conseiller vacances SELECTOUR, 120 agences de voyages en France ou si vous craquez appelez le 296.43.06.



Pour recevoir notre brochure "TOUS AFRICATOURS" renvoyez-nous vite ce bon à SELECTOUR, B.P. 140 101, 75463 PARIS CEDEX 10. NOM: ADDRESS:

**ODEON** LE JEUNE THÉÂTRE NATIONAL  
THEATRE NATIONAL présente actuellement

**LA MANIFESTATION**  
de Philippe MADRAL  
d'après « Le Cheval de Troie », de Paul NIZAN  
mise en scène Jacques ROSNER

RENSEIGNEMENTS ET LOCATION : 323-70-32  
Tous les soirs à 20 h 30, sauf dimanches et lundis. Matinées dimanches à 16 h.

PREMIÈRE LE 22

**si l'été revenait**  
compagnie les ateliers gilles chavassieux

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES  
Jeudi 27 avril, 20 h 30  
CONCERT EXCEPTIONNEL

**WEISSENBERG**  
BACH  
Fantaisie chromatique et fugue  
Variations Goldberg

**PATHE MARCONI EMI**

pour la première fois à Paris

**Ingrid Caben**  
chante...

conception scénique et musicale DANIEL SCHMID  
textes de R.W. Fassbinder - musique de Peer Raben

**PIGALL'S** 77 rue Pigalle - à 22h sauf dimanche et lundi  
réservation 526 04 43 et 073 27 41

ENSEMBLE INTERTEMPORAIN

lundi 24 et jeudi 27 avril 20 h 30  
**PIERRE BOULEZ**  
avec le **CHŒUR JOHN ALLDIS**  
SCHONBERG-WEBERN-BARTOK-STRAWINSKY-VAARESE  
THEATRE DE LA VILLE 274.11.24-32 F 22 F 18 F

mardi 25 avril 20 h 30 (avec l'aide de British Council)  
**CHŒUR JOHN ALLDIS** dir. **JOHN ALLDIS**  
BYRD - MONTEVERDI - GESUALDO - MONO  
FERNEYHOUGH - MESSIAEN - SINGER - XENAKIS  
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS  
loc. 325.41.71 - église - Durand - 25 F et 15 F

MONTE-CARLO VO - QUINTETTE VO - P.L.M. SAINT-JACQUES VO  
MONTPARNASSE-83 - IMPERIAL PATHÉ - STUDIO Ruel

un film de **LUIGI COMENCINI**

**l'incompris**  
un récit bouleversant  
un film éblouissant

L'ŒUVRE FONDAMENTALE DE COMENCINI  
LE MONDE

LORD BYRON VO - CLUNY PALACE VO  
MAXEVILLE VF - LES IMAGES VF

Enfin leur premier film... **VIVE ABBA**

**ABBA** le célèbre groupe

TH. LUCERNAIRE  
PUNK ET PUNK ET COLEGRAM  
**ARRABAL**  
« Corrosif et insolent. »  
(Jean Arnadou)

**THÉÂTRE OBLIQUE**  
76, Rue de la Roquette (11<sup>e</sup>)  
métro Bastille et Mouton 355.02.94  
jusqu'au 30 AVRIL

**LA TURISTA**  
de SAM SHEPARD  
d'après l'ouvrage de Henry Miller  
Humour de l'ancien des Indes  
SHEPARD, en l'absence de son auteur,  
écrit.

Une grande virtuosité de langage, c'est  
tout de suite, les 5 comédiens de Henry  
SHEPARD, s'y sont très bien entendus dans  
le mouvement de ce théâtre original, insolent  
sans prétention, d'un humour noir et efficace.

**GRANDE SALLE 21<sup>e</sup>**  
rolabo lundi

U.C.C. BIARRITZ - U.C.C. DANTON  
U.C.C. Gobelins - CAMEO  
MAGIC CONVENTION  
BIENVENUE MONTPARNASSE

**LA CHAMBRE VERTE**  
UN FILM DE  
**FRANÇOIS TRUFFAUT**

CINOCHE (v.o.)  
UN FILM DE  
**MICHAEL CACOYANNIS**

**IPHIGÉNIE**  
IRENE PAPAS

En V.O. : ÉLYSÉES LINCOLN - QUARTIER LATIN - HAUTEFEUILLE  
En V.F. : SAINT-LAZARE PASQUIER - MONTPARNASSE PATHÉ  
NATION - CAMBRONNE - OMNIA

ALBERTO SORDI / BERNARD BLIER / NINO MANFREDI

un film de **ETTORE SCOLA**

**NOS HEROS**  
REUSSIRONT-ILS A RETROUVER  
LEUR AMI MYSTÉRIEUSEMENT  
DISPARU EN AFRIQUE ?

avec MANUE ZARCO - ANGE SCARPELLI - SCOLA - PIERLUIGI PARISI  
Un roman de GIANNI HECHT LUCIANI

# SPECTACLES

## théâtres

**Les salles subventionnées**  
Opéra, 19 h. 30 : la Walkyrie.  
Comédie-Française, 20 h. 30 : En attendant Godot.  
Châtelet, 20 h. 30 : Dans la jungle des villes.  
Odéon, 20 h. 30 : la Manifestation.  
Petit Odéon, 18 h. 30 : la Nuit et le Moment ; 21 h. 30 : Rousseau.  
T.E.F., 20 h. 30 : Maître Pontilla et son valet Mami.  
Petit T.E.F., 20 h. 30 : l'Arrière-Boutique.

**Les salles municipales**  
Nouveau Carré, Paris, 20 h. 30 : Yvonne et le Grand Escarpin.  
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix et le Grand Escarpin.  
Blaska, 20 h. 30 : les Derniers.

**Les autres salles**  
Aire libre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : les Amateurs de Jacques Prévert.  
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.  
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si l'été revenait.  
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.  
Comédie Caennaise, 21 h. 10 : Soeing-Boeing.  
Comédie des Champs-Élysées, 21 h. : le Bateau pour Lipala.  
Daumesnil, 21 h. : les Coucoups.  
Fouquet, 21 h. : Y a des jours comme ça.  
Gaité-Montparnasse, 20 h. 30 : les Gymnase, 21 h. : Coluche.  
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice obscure ; la Leçon.  
Illico, 20 h. 30 : le Bruit ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.  
La Bruyère, 20 h. 30 : Louis Michel.  
La Lucarne, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Punk et punk et colgram ; 22 h. : la Citoyenne ; Théâtre rouge, 18 h. 30 : les Exits de Laura ; 20 h. 30 : Botte Max boîte et Zoo Story.  
Madelaine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.  
Médan, 21 h. : Rêves sur le mont Célius.  
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.  
Maurice, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.  
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.  
Michoudière, 20 h. 30 : les Rustres.  
Montparnasse, 21 h. : les Femmes à poil ; 20 h. 45 : Gotcha.  
23 h. 30 : Fragments d'un discours amoureux.  
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.  
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel de ville.  
Théâtre Saint-Jean, 21 h. : Fin de partie.  
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.  
Troisième, 21 h. : l'Amphytronte.  
Variétés, 21 h. : Boulevard Feydeau.

**Les comédies musicales**  
Châtelet, 20 h. 30 : Volga.  
Mogador, 20 h. 30 : Valse de Vienne.

**Les cafés-théâtres**  
Au Bec fin, 19 h. 45 : Hommage à Privert ; 20 h. 30 : le Grand Escarpin ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : S. Vitec.

**STUDIO DES URSLINES**  
**Mamma Roma**  
de **PASOLINI**  
avec **ANNA MAGNANI**

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

**LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (ligues groupées) et 727.42.34**  
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 21 avril

**Les théâtres de banlieue**  
Cluhy, ARC, 20 h. 30 : la Montagne.  
Versailles, Théâtre Montaner, 21 h. : Montparnasse sur scène.

**Les chansonniers**  
Caveau de la République, 21 h. : Deux-Aves, 21 h. : La com l'au bon.  
Dix-Heures, 22 h. : le Troisième Tour.

**La danse**  
Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 21 h. : Fiesta Flamenco.

**Les concerts**  
Lucernaire, 19 h. : R. Behrman et A. Bay-Salomon (Schubert, Wolf).  
Centre Pompidou, 20 h. 30 : Préludes musicaux de Paris (Projet symphonique structurelle de M. Brodsky).  
Hôtel Rémont, 20 h. 15 : Simone Seure (Bach).  
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Y. Ahronovitch, sol. P.-J. Trullier et V. Sukopova (Prokofiev, Rachmaninov, Moussorgski).

**Jazz, pop, rock et folk**  
Petit Journal, 21 h. 30 : Jean Toussaint Hot Strings.  
Théâtre Campagne-Prémère, 22 h. 45 : Nico.  
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.  
Golf Drouot, 22 h. 30 : Alligators ; Esprit de Saint-Louis ; Transpiling ; Noel and Co. ; Petite Fola.

UGC DANTON - UGC OPÉRA - 14 JUILLET PARNASSE  
TROIS SECRETAN - OLYMPIC ENTREPOT - PALAIS DES ARTS

**LA BARRICADE DU POINT DU JOUR**

UN FILM DE RENE RICHON

à voir... L'EXPRESS LE NOUVEL OBSERVATEUR

U.C.C. BIARRITZ - U.C.C. DANTON - U.C.C. OPÉRA  
PARAMOUNT MARIVAUX - BIENVENUE MONTPARNASSE  
CONVENTION SAINT-CHARLES - PARAMOUNT GALAXIE  
Périphérie : CYRANO Versailles - ALPHA Argenteuil - ARTEL Nogent  
ARTEL Créteil - MELIES Montrouil - PARAMOUNT Elysées II

CAROLE LAURE  
**LA JUMENT VAPEUR**  
un film de JOYCE BUNUEL

On n'a pas fini d'entendre parler de la première WOODY ALLEN française... Le Monde

avec **PIERRE SANTINI**  
LILIANE ROVEYRE

LIZA BRACONNIER - DANIEL SARRY - BERNARD HALLER  
JOYCE BUNUEL - FRANÇOIS PROFFER - JEAN MARIE SCHA - STEPHAN FILM - VERA GELMONT

**CINÉMAS**

BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE  
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE  
BOULEVARD DES FILLES-DU-CALVAIRE

commencez la Révolution Sans Nous

et dans les salles GAUMONT de :  
MONTPELLIER - NANTES - LILLE - GRENOBLE

GAUMONT COLISÉE - ABC - MONTPARNASSE  
GODEON - VENDÔME - FRANÇAIS Enghien

**MARLENE VALENTI**

سكننا من الاله

سكزنا الاصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans, (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Le film de la semaine: "L'Amour à la mode" de L. Buisson.

Les exclusivités

A LA RECHERCHE DE MR. GOOD-BART (A. v.o.) (\*): Quintette, 10 (332-35-40); Luxemburg, 10 (332-37-77); Balzac, 10 (332-32-70); Comédie, 10 (332-32-21); ...

let-Bastille, 11\* (337-90-81); Fauvel, 12\* (331-30-80); Montparnasse Pathé, 13\* (332-33-13); Clichy-Pathé, 18\* (332-37-41); ...

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR. Film français de Joyce Busnel. U.G.C. Opéra, 9\* (361-30-33); ...

Les festivals

FELINI-PASOLINI (v.o.): Arcadia, 17\* (334-27-27), 15 h.; Les Mille et Une Nuits, 17 h.; ...

Les grandes reprises

APRÈS SALES ET MECHANTS (A. v.o.): A-Saxa, 13\* (337-13-30); ...

LA TRAPPE À NANAS (A. v.o.) (\*): L'Éclairage, 12\* (330-15-71); ...

Les films nouveaux

LA JUMENT VAPEUR. Film français de Joyce Busnel. U.G.C. Opéra, 9\* (361-30-33); ...

Les festivals

FELINI-PASOLINI (v.o.): Arcadia, 17\* (334-27-27), 15 h.; Les Mille et Une Nuits, 17 h.; ...

Les grandes reprises

APRÈS SALES ET MECHANTS (A. v.o.): A-Saxa, 13\* (337-13-30); ...

LA TRAPPE À NANAS (A. v.o.) (\*): L'Éclairage, 12\* (330-15-71); ...

Les films nouveaux

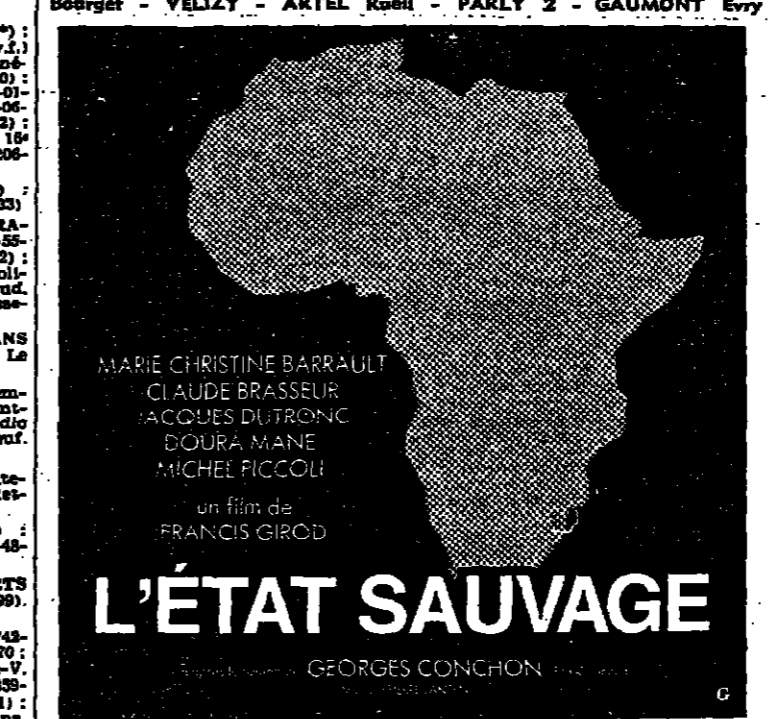
LA JUMENT VAPEUR. Film français de Joyce Busnel. U.G.C. Opéra, 9\* (361-30-33); ...

Les festivals

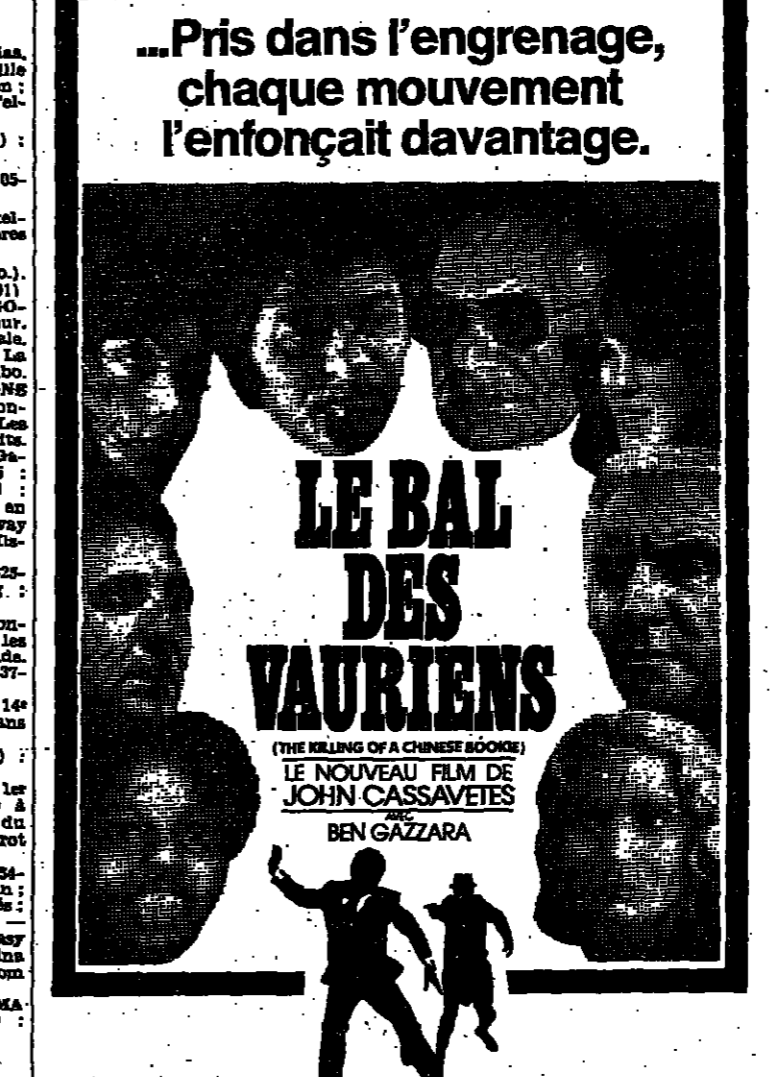
FELINI-PASOLINI (v.o.): Arcadia, 17\* (334-27-27), 15 h.; Les Mille et Une Nuits, 17 h.; ...

Les grandes reprises

APRÈS SALES ET MECHANTS (A. v.o.): A-Saxa, 13\* (337-13-30); ...



MARIGNAN PATHE VO - ELYSEES POINT-SHOW VO - GAUMONT RICHELIEU ST-LAZARE PASQUIER W - CLICHY PATHE W - MONT-PARNASSE BS W GAUMONT SUD W - 3 LUXEMBOURG VO



THIAIS Belle Epine - LE BOURGET Aviatc - ASNIÈRES Tricyclic EVRY Gaumont - NOGENT Artel

EXCLUSIVITE PARIS, PERIPHERIE, PROVINCE

SALE RÊVEUR. Le fantôme de Steinbeck et celui de Caldwell hantent le terrain vague de Madame Joséphine, Léa Massari. Sale Rêveur c'est de l'excellent "Cinéma".

BARRICADE. Le film de la semaine. U.G.C. Opéra, 9\* (361-30-33); ...

Commencez la Révolution Sans Nous. GENE WILDER DONALD SUTHERLAND. et dans les salles GAUMONT de: BORDEAUX - MONTPELLIER - NANTES - LILLE - GRENOBLE

Va voir maman papa travaille. Une femme doit-elle sacrifier sa vie professionnelle et sentimentale à son enfant? MARLENE JOBERT - PHILIPPE LÉOTARD

LE BAL DES VAURIENS. (THE KING OF A CHINESE BOOKE) LE NOUVEAU FILM DE JOHN CASSAVÈTES BEN GAZZARA

SALE RÊVEUR. Le fantôme de Steinbeck et celui de Caldwell hantent le terrain vague de Madame Joséphine, Léa Massari. Sale Rêveur c'est de l'excellent "Cinéma".

Va voir maman papa travaille. Une femme doit-elle sacrifier sa vie professionnelle et sentimentale à son enfant? MARLENE JOBERT - PHILIPPE LÉOTARD

# RADIO-TÉLÉVISION

## VENDREDI 21 AVRIL

### CHAÎNE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 19 h. 55, Feuilleton, Le village ensorcelé ; 19 h. 55, Une minute pour les femmes (cinq sous pour montrer son mensuel) ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h. Journal.

20 h. 30, Retransmission théâtrale : Amphitryon 38, de J. Giraudoux. Mise en scène J.-L. Cochet au Théâtre Édouard-VII. Avec S. Valère, J. Desailly, Y. Chauviré, J.-L. Moreau.

Trente-huitième version théâtrale de la légende d'une femme fidèle qui résiste à l'adultère et fut récompensée par la divinité de Dieu. Sorti à la veille de la guerre.

22 h. 10, Magazine : Questionnaire (André Braunschweig, « La justice mal aimée »), André Braunschweig, président de l'Union syndicale des magistrats, explique l'idée que se font les juges de leur mission et les difficultés qu'ils rencontrent pour l'accomplir.

23 h. 10, Journal.

## FRANCE INTER: pour changer.

### CHAÎNE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sheila) ; 20 h. Journal.

20 h. 30, Feuilleton Les brigades du Tigre (le village maudit) de C. Desailly. Mise en scène J.-L. Cochet. Avec J.-L. Cochet, J.-P. Tribout.

Un cas exemplaire de possession démoniaque. Printemps 1913, en Auvergne.

## SAMEDI 22 AVRIL

### CHAÎNE I : TF 1

11 h. 15, Émission pédagogique : Initiation au russe ; 12 h. Philatélie Club ; 12 h. 30, Cuisine légère (sardines glacées au vin rouge) ; 12 h. 45, Jeunes pratiques (les métiers de l'agriculture) ; 13 h. Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir.

14 h. 5, Rester donc avec nous ; 14 h. 15, Les envahisseurs ; 15 h. 4, Dessins animés : Mordil-Bastim ; 15 h. 14, L'île perdue ; 15 h. 45, Moto : Les Vingt-Quatre Heures du Mans ; 16 h. 30, Rester donc avec nous ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 10, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h. Journal.

20 h. 30, Série américaine : Serpico (Trafi-quants d'armes).

21 h. 30, Du Palais des congrès à Paris : Concours Eurovision de la chanson 1970.

0 h. Journal.

### CHAÎNE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. Journal des sourds et des mal-entendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top-club (reprise à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 14 h. 10, Des animaux et des hommes ; 15 h. 15, Chroniques du temps de l'ombre : Ce jour-là, j'en témoigne (Automne 1940) ; 15 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Série dramatique : Les enquêtes du commissaire Maigret (Maigret et le marchand de vin).

22 h. 20, Questions sans visage ; 23 h. 10, Drôle de baroque (sketches et café-théâtre).

23 h. 40, Journal.

### CHAÎNE III : FR 3

18 h. Émission de la Caisse nationale des allocations familiales : Faire garder son enfant ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, TELEFILM (cinéma 16) : BATAILLES POUR LES LAVANDES, de J. Prat, avec G. Claisse, A. Lironès, P. Meyran.

Troisième épisode : Faut-il aller en Espagne français ; il lutte avec les villageois pour la sauvegarde du paysage.

### CHAÎNE III : FR 3

21 h. 35, Émission littéraire : Apostrophes (La vie d'artiste).

Avec Mlle O. Bonneton (Boncompagni), J. Fabbri (Étre satimbalque), P.-J. Remi (Chalva, une vie), P. Ostrowski (C'est moi) et René W. Robinson (les Canards maucoules).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, Télé club : Salomé, d'après O. Wilde. Mise en scène de M. Aucclair.

La version de la pièce de l'opéra d'Israël, écrite à l'instigation de Sarah Bernhardt, réalisée dans un schématisme conforme aux besoins orientés.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Émissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; l'Exclus arménienne ; 20 h. Les jeux.

20 h. 30, Les dossiers noirs : Le mystère Kennedy - Six secondes pour tuer, enquête et réalisation J.-M. Charlier.

Contre-enquête sur le rapport Warren.

21 h. 35, Série documentaire : La révolution nucléaire. L'atome d'après-guerre (1945-1977), par C. de Givray et H. Champetier.

La course à la recherche nucléaire à des fins militaires.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, « La Planète » d'A. Savitini, par G. Tréjan ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les mathématiques.

20 h. Pierre Herbart, par A. Adelman ; 21 h. 30, Musique de chambre, œuvres de Victoria et Palestrina par les Chœurs de Radio-France, « Sonate en la majeure » (Haydn) par le pianiste G. Smadia, « Sonate K 395 » (Mozart) par G. Smadia, « Cinq et six » (Janacek) par le Quatuor Kocian ; 22 h. 30, Nuits magiques ; 22 h. 35, Répétition par C. de Bechade ; les témoins.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 02, Musique magazine ; 19 h. Jazz Time ; 19 h. 45, Démon et merveilleux ou le diable et son train... Rituel et exorcisme : Liszt, Scriabine, Penderecki, Stravinski, Respighi, Dvorak ; 21 h. 20, Opéra de chambre, « L'opéra de chambre », en direct de Baden-Baden, Orchestre symphonique de Südwestfunk, dir. E. Bour, avec B. Finitzi, « Symphonie n° 40 en sol mineur K 550 » (Mozart), « Le Chant de la terre » (Mahler) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit, De capo : Schubert ; 0 h. 5, Une journée avec Stanislav : Scriabine, Rossini, Mozart.

22 h. FILM (avant-première du cycle Eisenstein) : LE PRE DE BEJINE, de S. M. Eisenstein (1935-1936), avec V. Kartashov, B. Zakhava, E. Telesheva (N.).

Des « bouillottes » veulent s'opposer à la création d'un kollektive. Un jeune pionnier est tué par son père.

Montage, d'après des éléments photographiques recueillis, d'un film qui fut interdit et dont l'unique copie a disparu. En prologue de l'« Annuaire à l'Esthétique ».

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h.) ; 19 h. 55, 23 h. 30 ; 7 h. 5, Maximalisme ; 8 h. 5, Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 19 h. 55, 2000. Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec D. Laporte ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le point des arts ; 14 h. 5, Samedi de France-Culture. Le grand refuge : l'émigration protestante en Hollande, par G. Bourdieu et H. Sobyanin ; 16 h. 22, Le livre « J » : musique baroque par l'ensemble de Drottningholm. Pour mémoire : l'illusion de la fête ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ; 20 h. 5, « L'Épopée de Gilgamesh », de R. Banks, musique C.A. Whistley, avec F. Beaudin, J. Topart, J. Magre ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-rain.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Équivalences ; 8 h. Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Vocalise : Chabrier ; 11 h. 10, Jour « J » de la musique ; 11 h. 25, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ; 13 h. 30, Chœurs de son sécrét ; 14 h. 15, Discothèque 78 ; 15 h. En direct du studio 107, Festival de jeunes solistes, Rafael Oleg, violon ; Yves Bault, piano ; J.-S. Bach, Schumann ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 16 h. 12, L'art des brutes, par le G.R.M. de TINA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique ; 20 h. 5, Présentation de la soirée lyrique ; 20 h. 30, Orchestre Phil. de Munich, avec G. Obison, piano, dir. G. Rojdestvenski (Brahms, Schubert) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit. Musique pour une semaine de bon sens : « la nuit sur le Caucase... » ; 23 h. 15, Jazz Forum ; orchestre M. Sautin et le quartet de H. Gustin.

0 h. 5, Concert de minuit au musée Quatmer, par l'Octeur de Paris : Baccوقي, Philippot, B. Machis ; 0 h. 55, Bizarre... Bizarre.

## DIMANCHE 23 AVRIL

### CHAÎNE I : TF 1

9 h. 15, Moto : Vingt-Quatre Heures du Mans ; 9 h. 30, Émissions religieuses et philosophiques : Orthodoxie ; 10 h. Présence protestante (avec le poète Pierre Emmanuel et l'épéiste Corina Combet-Gallard) ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur (Les mains et la lumière) ; 11 h. Messe au couvent des Dominicains de Toulouse ; 11 h. 55, Midi moins sept ; 12 h. 2, La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 12, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Sports première : Vingt-Quatre Heures du Mans (moto) ; 16 h. Tiercé ; 16 h. 15, Série policière : Section longue enquête ; 17 h. 10, Sports premiers.

17 h. 55, Téléfilm : Le jeune homme et le lion, scénario, adapt. et dialogues de J. Anouilh, réal. J. Delannoy. Avec G. Wilson, M. Carrière, L. Eymond, R. Party.

Histoires d'amour et d'amitié dans un temps qui se situe au Moyen Âge, le lieu est la cour royale de Charlemagne, les héros, Roland et Charlemagne.

19 h. 25, Les animaux du monde : les animaux et leurs petits ; 20 h. Journal.

20 h. 30, FILM : L'AIGLE SOLITAIRE, de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson.

En 1872, un homme, chargé par le président Grant de pacifier les territoires de l'Ouest, se heurte à l'insubordination et au fanatisme d'un chef indien rebelle.

Un très beau western sur des thèmes traditionnels. Pour retrouver Alan Ladd.

22 h. 15, Émission musicale : Les grands mystères de la musique.

Sur le thème « à propos des enfants prodiges ». Avec Ch. Boulier, violoniste (rien) ; P. Vignaux, compositeur (fosses) ; P.-M. Vignaux, harpiste, percussionniste (gammes) ; L. Aroncha, pianiste (sept ans) ; des professeurs, des compositeurs et chefs d'orchestre et un psychiatre.

23 h. 10, Journal.

CHAÎNE II : A 2

10 h. Émission pédagogique : Cousins, cousines ; 11 h. 20, Concert : « Concerto pour violoncelle opus 129 en la mineur », de Schumann, par le nouvel orch. philhar., dir. G. Schunauer, soliste Yo-Yo Ma ; 12 h. Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorette et variétés de province ; 15 h. 15, Muppet show ; 18 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 19 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 30, Stade 2 ; 20 h. Journal.

20 h. 30, Music and music ; 21 h. 40, Série documentaire : Chili impressions, de J.-M. Berzosa (3<sup>e</sup> émission : Au bonheur des généraux).

### CHAÎNE III : FR 3

10 h. Émission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés : Images du Portugal ; 10 h. 30, Musique (variétés avec un reportage sur les commerçants immigrés) ; 18 h. 35, Documentaire : La révolution nucléaire (reprise de l'émission du 21 avril) ; 17 h. 30, Espace musical, par J.-M. Damian ; 18 h. 25, Cheval, mon ami ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Bricoche.

20 h. 5, Magazine. Hexagonal : Histoire de France (le capitaine Lacombe, de A. Charvy ; 20 h. 30, Les derniers témoins (la guerre des observatoires), par R. Arlaud et J.-J. Sirakis ; 21 h. 20, Journal ; 21 h. 35, L'homme en question... Georges Mathieu.

22 h. 40, FILM (cinéma de minuit) : LA GREVE, de S. M. Eisenstein (1924), avec M. Chtrouch, G. Alexandrov, M. Gomorov, I. Klukvine, A. Antonov (Muet, N.).

En 1912, en Russie, les ouvriers d'une usine multinationale refusent le grève comme point de départ d'une action commune. Le patronat organise la riposte.

Le premier film d'Eisenstein pour un cycle sur la révolution. Fugue, caudex et liberté des images pour respecter les grandes tactes du prolétariat russe.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Claude Minière (et à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de nuit ; 8 h. Émissions philosophiques et religieuses ; 8 h. 45, Regards sur la musique : « Orlando Furioso » (Vivaldi) ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Salutes ; 20 h. 30, Musique série orientale : l'Arménie, des origines au système staccato ; 14 h. 5, La Comédie-Française présente : « L'Alceste » de J.-C. Corneille, avec J. Tola et L. Millaud ; 15 h. 5, Musique sacrée arménienne ; 17 h. 30, Rencontre avec... R. Barjavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ; 20 h. 5, Claude Minière et Gérard-Georges Lemaire ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Il n'y a pas d'abonné au numéro que vous avez demandé », par J.-L. Rivière et J.-M. Pombois ; 23 h. Black and Blue : A. Braxton ; 23 h. 30, Poésie : Marc Petit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, La musique à musique : Anon Deltbes ; 7 h. 40, Le kiosque à musique ; Lecocq, Aubert, Massenet ; 8 h. Cantate ; 9 h. 2, Musical grandit ; 10 h. 15, Première mondiale, en direct de Pékin, orchestre symphonique de la Société philharmonique centrale de Chine, dir. Han Zhong-jin, avec L. Che-houen, piano ; « Carnaval romain », ouverture (Berlioz), « Troisième Symphonie Héroïque » (Beethoven), Poème symphonique d'après un poème du président Mao (G. Puccini), « Concerto pour piano, Tiphon » (œuvre de L. Che-houen, G. Zhi-hong, W. Zen-ty, C. Wan-chun) ; 12 h. 40, Opéra Bonifant ; 13 h. 45, Jour « J » de la musique ; 14 h. La tribune des critiques de disques ; « Sonate en la mineur » (Liszt) ; 17 h. Le concert épique de P. Solleva ; Puccini, Monteverdi, J.-S. Bach, Haydn, Mozart ; 19 h. Musique chorale : chœurs bulgares ; 20 h. 30, L'ensemble interdisciplinaire direction P. Boulez, Au Théâtre de la Ville ; « Souffles », Champs II (O. Tremlay) ; « Les Landa » (M. Finissy) ; « Mars della Cita di Dite » (H. Colson) ; « l'Invention au voyage » (L. Scherzer-Hala) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Musique pour une semaine de bon sens : « Rita Streich, le cœur du chant » ; 22 h. Musique de chambre ; 0 h. 5, Musique pour une semaine de bon sens : le compositeur Gérard Mannon ; 1 h. Bizarre, bizarre.

## Une sélection pour le week-end D'une chaîne à l'autre

● **Bouteilles pour les lavandes**  
Après avoir épousé la fille du maire, remis en état les champs de lavande et fondé une coopérative agricole, Klaus Richter (l'ancien soldat allemand réhabilité sous le nom de Nicolas) va se battre contre les spéculateurs fonciers. Romance villageoise et bons sentiments filmés par Jean Prat. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● **Le Meigret nouveau est arrivé**  
C'est dans la maison de rendez-vous de Mme Bianche, près du parc Monceau, qu'est abattu Oscar Chabot, un riche négociant en vin. Brillant homme d'affaires, il avait trouvé la mort dans un piège tendu par son démon de midi, apparemment très actif. (Samedi, A 2, 20 h. 35.)

● **Le direct de Pékin**  
La Société philharmonique centrale de Pékin, fondée en 1956 pour promouvoir une « musique socialiste », s'intéresse aujourd'hui à la culture traditionnelle occidentale. Grande première : France-Musique retransmet en direct par satellite et en stéréo comme celles de Chen Pei-xun, sont inscrites au programme d'un concert de l'orchestre symphonique de la Société, orchestre dirigé par Han Zhong-jin, avec en soliste le pianiste Lieou Che-kouen. Conjointement à ces œuvres chinoises contemporaines, vature du Carnaval romain de Berlioz et la Symphonie héroïque de Beethoven, récemment réhabilités. (Dimanche, France-Musique, 10 h. 30.)

● **Au bonheur des généraux ?**  
José-María Berzosa continue son « voyage au bout de la droite » au Chili en interrogeant cette fois les trois membres de la junte (le quatrième étant le général Pinochet, qui sera l'objet de la quatrième et dernière émission). Le général Mendosa, chef des carabinieri, le général Leigh, chef de l'aviation, l'air. Marzino, parlent de leur idée du bonheur. Musique, littérature, religion... la conversation va et vient dans le sourire. Mais derrière l'image rassurante, quelle est la tâche fondamentale ? La « dépolitisation du pays », répond le général Leigh. Il y a eu 40 000 morts, selon Amnesty International, et plus de 1 500 disparus. En contrepoint, les témoignages de quelques-unes des femmes de prisonniers. (Dimanche, A 2, 21 h. 30.)

● **Des tracts distribués dans les rues de Bordeaux** annoncent qu'une nouvelle radio libre, Radio-Oxygène, commence à émettre à partir du vendredi 21 avril. Les deux premières émissions (vendredi à 19 h. 30 et samedi à 15 h. 30, sur M.F., 89,5 Mhz) auront pour thème « l'armée et les insoumis », avec une enquête sur Patrick Destruaux, insoumis incarcéré à la prison de Gradignan, dans la banlieue de Bordeaux.

● **Radio Fil rose continue**  
Mardi 19 avril, Radio Fil rose et Radio Oxidébrouille ont pu diffuser, sans être brouillées, une grande partie de la pièce « Seuls nos rats survivront », en direct du Théâtre Moutonier. On peut écouter Radio Fil rose tous les soirs à 20 h., sauf le dimanche — et s'il n'y a pas de brouillage — sur modulation de fréquence (105 Mhz). Vendredi 21 avril, dans la série « Ya faire beau, des femmes filment » : « Quand les femmes ont pris la colère », samedi 22 avril, dans la série « Les brigades roses en voyage » : « Non, Pascal, cette fois-ci c'est Hélène qui s'en va ». Dimanche 23 avril, l'équipe sera à l'A.T.C. (21, rue des Envierges, Paris 20<sup>e</sup>) pour enregistrer en public. Lundi 24 avril, « Il fait beau, on cogne » ; Mardi 25 avril, « Gilet rose » ; Mercredi 26 avril, « Le roseau », par l'acteur Théâtre Compagnie. Jeudi 27 avril, « Nous n'irons plus en Argentine », avec des comités locaux pour le boycott de la Coupe du monde de football.

**Les châteaux de la Loire, vous connaissez. Découvrez ceux de Louis II, en Bavière.**

Lufthansa

**Oubliez un peu la Cathédrale de Paris. Celle de Cologne vaut bien une messe.**

Lufthansa

**Ce week-end, partez en Allemagne. C'est à une heure d'Orly.**

Demandez la brochure Hansatours à votre Agence de voyages ou au Service Tourisme de Lufthansa (265.19.19)

Lufthansa

**Pour vous changer des bateaux-mouches, faites une mini-croisière sur le Rhin.**

Lufthansa

**Laissez tomber Cabourg. Et partez à Hambourg.**

Lufthansa

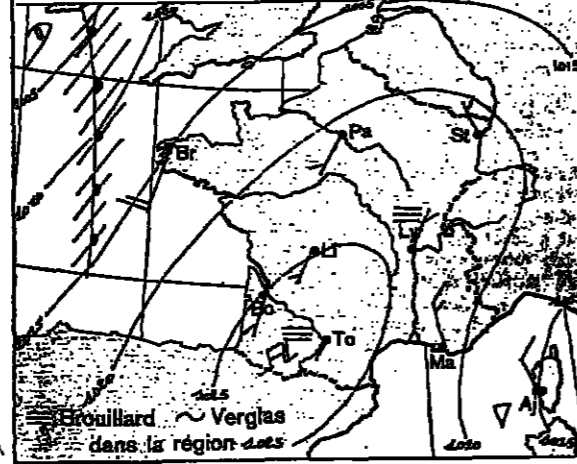
EPT 10/150



# AUJOURD'HUI

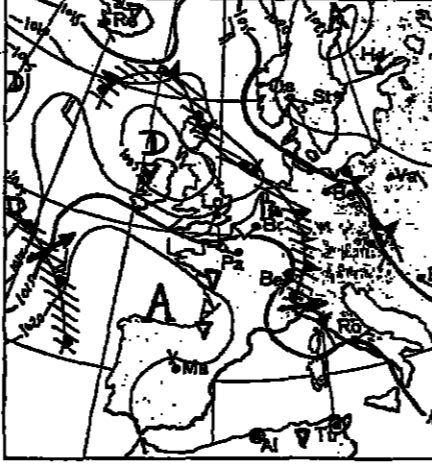
## MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 22-4-78 DÉBUT DE MATINÉE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 21 avril à 9 heures et le samedi 22 avril à 24 heures : Tandis qu'une dépression se combiera sur les Îles Britanniques et la

SITUATION LE 21 Avril 1978 à 0 h G.M.T.



mer du Nord, une crête anticyclonique s'étendra la France et s'opposera à la progression d'un nouveau système perturbé océanique. Samedi 22 avril, après une matinée assez fraîche, localement brumeuse dans le Sud-Ouest et le Centre, de

belles périodes ensoleillées favorisées par une hausse sensible des températures maximales sur la plus grande partie de notre pays. Il y aura toutefois quelques nuages passagers qui deviendront plus nombreux sur l'Ouest et le Nord-Ouest, où de faibles pluies sont possibles près des côtes. On notera également quelques ondées orageuses sur la Corse. Les vents, faibles ou modérés, s'orienteront au secteur sud.

Vendredi 21 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,6 millibars, soit 762,2 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 20 avril; le second, le minimum de la nuit du 20 au 21) : Ajaccio, 14 et 10 degrés; Biarritz, 14 et 9; Bordeaux, 13 et 5; Brest, 12 et 5; Clermont-Ferrand, 14 et 6; Dijon, 12 et 3; Grenoble, 12 et 6; Lille, 12 et 8; Lyon, 15 et 6; Marseille, 18 et 9; Nancy, 15 et 2; Nantes, 15 et 4; Nice, 16 et 10; Paris-La Bourget, 15 et 4; Pau, 15 et 6; Perpignan, 15 et 8; Rennes, 14 et 4; Strasbourg, 17 et 5; Tours, 14 et 3; Toulouse, 16 et 8; Poitiers-Picé, 20 et 2.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 7 degrés; Amsterdam, 15 et 8; Athènes, 15 et 8; Berlin, 9 et 5; Bonn, 17 et 7; Bruxelles, 12 et 8; Casablanca, 23 et 14; Copenhague, 7 et 4; Genève, 10 et 3; Lisbonne, 19 et 9; Londres, 14 et 7; Madrid, 12 et 6; Moscou, 12 et 1; New-York, 12 et 8; Palma-de-Majorque, 23 et 16; Rome, 16 et 8; Stockholm, 5 et 1.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 21 avril 1978 :

UN ARRÊTÉ

Fixant pour 1978 les valeurs moyennes de référence du centime servant de base au calcul des subventions de l'Etat pour dépenses d'intérêt général;

UNE DÉCISION

Portant attributions du brevet de qualification militaire supérieure.

## Visites, conférences

SAMEDI 22 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 14 h. 30. 10, rue du Marchai-Joffre, Versailles. M. de Monclin : « Jardin de la comtesse de Mailly posséder du roi Louis XIV ». 15 h. 31, rue Saint-Louis-en-l'Île. « L'atelier du peintre Fred Zeller » (C'est pour tous. Sur inscription). 15 h. 3, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du vieux Paris » (A travers Paris). 12 h. 15. 110, rue Vieille-du-Temple. « Le Marais : hôtels d'Épernon, d'Acquaviva, de Turana, de Fontenay » (M. Barbier). 15 h. 30. 8, place Saint-Paul : « Caves d'Alsace : Hôtels de Beauvais et d'Orcamp » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). 15 h. en haut du funiculaire, à Montmartre. M. Eiby-Hannion : « Le plus grand atelier d'impression en taille-douce de France » (Connaissance de Paris). 15 h. 30. 8, place des Vosges : « L'hôtel de Chaulnes » (Conférences et visites A. Ferrand). 15 h. 30. 23, rue Saint-Martin : « Beauvais » (Jeunes et étudiants) (Conférences et promenades, M. Ha-Ser). 15 h. 30. 8, place des Fêtes : « Belleville, jardins et curiosités » (Promenades et conférences, M. Hager).

CONFÉRENCES. — 14 h. 45. 64, rue du Rocher. M. André Jacquelin : « Réforme de la législation du divorce en France »; M. Choffat : « Charles de Gaulle : le poète, le soldat, deux aspects du même homme »; M. Bravo : « Les leçons des dernières élections » (Club du Faubourg). 13 h. 15 h. 30 et 18 h. 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du sol et méditation transcendante » (entrée libre). 15 h. Palais de la Découverte, M. Hauchamp : « La cellule en culture ». 15 h. 18, rue Falckherbe, M. Maugis : « Qu'est-ce que l'énergie » (Bibliothèque Falckherbe).

DIMANCHE 23 AVRIL

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 10 h. 10, place de la Concorde : « Salons du ministère de la marine ». 15 h. 27, rue du Faubourg-Saint-Jacques : « Abbaye de Port-Royal ». Sur inscription (l'art pour tous). 15 h. 3, rue Mahler : « Synagogue de la rue des Rosiers et couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris). 15 h. 30. 83, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (Simone Barbier). 15 h. 30. boulevard de Ménilmontant (petite porte) : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camille). 15 h. 30. 15, rue de la Bûcherie, M. Weber : « Médailles artistiques » (Artisans de l'esprit).

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 2054

Horizontal crossword puzzle grid with clues in French. Clues include: I. Franchissent bien des obstacles; Infime apport à un ensemble hydrographique. II. Un qui ne saurait prétendre qu'il n'a rien brusqué (épilé); En lice; Couverts quand ils sont bas; Romancier. III. En droit froid; Mécontent un certain temps; se déchausser. IV. Fin de participe; Modifiée; Mètre un siècle en mouvement. V. Sans doute fort mécontent; C'était un droit qu'à la porte on payait en entrant. VI. Personnage de premier plan; Fut des sous-d'argent; Interjection. VII. Dans une formule lapidaire; Centre de culture; Circuit à Rome. VIII. Fleuve; Boîte. IX. C'est ainsi que les Romains faisaient la cour; Attire dans un endroit; Joué. X. Est irrésistible; Arrive parfois entre la poire et le fromage. XI. Royaume; Matière à frictions. XII. Note; Commune de Belgique; Conduisit; Prend son temps en toutes circonstances. XIII. Sentent le renfermé; Point. XIV. Point solide sur fond mouvant; Est capricieuse; Timbre de caisse.

VERTICALEMENT

1. Très mal traitée; Monte au front au cours d'une attaque. 2. Brusque résolution; Dans le Var; On intervient l'ordre des facteurs. 3. Participe; Hantent les côtes pourpris; Permet d'enchaîner. 4. Privés du superflu; Ne trouve rien à louer. 5. Ont raison de bien des embarras; D'un auxiliaire. 6. Désinence verbale; Le ciment de la phrase; Peu enclin à changer de voie; Localité de France. 7. Accessoire des « Fourberies de Scapin »; Lotin d'être mort; A donc un certain poids (épilé). 8. Ville ancienne; Sa présence se devinait 100 lieues à la ronde; Abréviation astro-

Solution du problème n° 2053

Horizontalement

I. Cana; Amer. II. Houle; Iso. III. Adèle; Uc. IV. So; Pile. V. Leu. VI. Ré. Les. VII. Essentiel. VIII. Rouvante. IX. Bérit; Au. X. Cl; Lis. XI. Ute; Saine.

Verticalement

1. Chat; Réer. 2. Aod; Aspect. 3. Nages; Sock. 4. Allé; Leur. 5. El; Envies. 6. FEP; Etak. 7. MI; Il; In; Li. 8. Esne; Etain. 9. Rocailleuse.

GUY BROUTY.

LOTO TIRAGE N° 16 DU 19 AVRIL 1978

17 27 29 40 42 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 12

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)

|  |                |
|--|----------------|
| 6 BONS NUMEROS                         | 4 174 215,20 F |
| 5 BONS NUMEROS + numero complémentaire | 175 700,20 F   |
| 5 BONS NUMEROS                         | 18 951,90 F    |
| 4 BONS NUMEROS                         | 235,80 F       |
| 3 BONS NUMEROS                         | 13,50 F        |

PROCHAIN TIRAGE LE 26 AVRIL 1978

VALIDATION JUSQU'AU 25 AVRIL 1978 APRES-MIDI

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 21 avril 1978 :

UN ARRÊTÉ

Fixant pour 1978 les valeurs moyennes de référence du centime servant de base au calcul des subventions de l'Etat pour dépenses d'intérêt général;

UNE DÉCISION

Portant attributions du brevet de qualification militaire supérieure.

## SPORTS

### CYCLISME

Michel Laurent comme Hinault et... Poulidor

Un an après Bernard Hinault, vainqueur des Belges dans Liège-Bastogne-Liège, Michel Laurent a remporté jeudi 20 avril la

Flèche Wallonne, considérée comme l'une des classiques rouennaises les plus difficiles avec ses dix-sept côtes réparties sur 223 kilomètres dans la région de Verveur.

Un seul Français avant lui avait inscrit cette épreuve à son palmarès : Poulidor, en 1963. Cette performance est de toute évidence, celle de la fraîcheur athlétique et de la détermination.

Laurent n'avait pas participé à Paris-Roubaix dimanche dernier, mais sa bonne condition s'était exprimée dans le Tour du Vanneau, une course de rodage qui lui a permis d'aborder la Flèche Wallonne dans les meilleures dispositions.

Le succès, obtenu sur un terrain probant par l'ancien lauréat de Paris-Nice, confirme le redressement général du cyclisme français et coïncide, en revanche avec un fléchissement caractérisé du cyclisme belge. On ne trouve que Michel Pollentier dans le groupe de tête, au côté d'un Français, d'un Italien, d'un Allemand et de trois Néerlandais. Contre toute attente, l'effectif flamand s'est effrité sur le toboggan ardennais.

Quant à Eddy Merckx, il n'avait pas pris le départ, retardant une fois de plus sa rentrée, qui devient fort problématique. On apprend qu'il doit rencontrer incessamment ses employeurs et qu'une décision importante pourrait être prise au terme de cette réunion. Le moment n'est-il pas venu pour lui de renoncer à un sport qu'il n'est plus actuellement en état de pratiquer ? — J. A.

Dès le 19 avril 1973 à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Michel Laurent est considéré depuis ses débuts professionnels en 1975 comme l'un des plus sûrs espoirs du cyclisme français. Vainqueur de Paris-Nice 1976, du Tour de Corse (1976, 1978) et du Tour du Vanneau récemment, il s'est notamment classé quatrième de Milan-San Remo en 1976, quatrième du championnat de France en 1977 et septième du Tour de France la même année.

TENNIS. — Aux « Internationaux de Nice », le Français Patrick Proisy a battu, en quart de finale (6-1, 6-3), le finaliste du tournoi de Monte-Carlo, le Tchèque Tomáš Šmíd. De son côté, Jose Higueras (Espagne) a battu Jose-Luis Clero (Argentine), 6-7, 6-1, 6-9.

HIPPISME. — Le prix du Grand Handicap d'Évry, disputé le 20 avril, et réservé au poney, a été gagné par Air du Nord, suivi de Carnegie et de Texan Gél. La combinaison gagnante est 4, 9, 18.

# LES REMISES DE LA SAMARITAINE

Jusqu'au 4 mai 78

# 20%

sur les pantalons, les vestes, les jeans, les chemisettes, les chemises polo, pour hommes les vêtements de sport pour tous tennis, voile, etc...

Sauf sur les articles marqués d'un point orange.

magasin 2 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages

# Samaritaine

PONT-NEUF - VELIZY 2 - ROSNY 2 - CERGY

CREDIT SEMEUSE PARKING SAMARITAINE

20/10/150







# régions

## LA POLLUTION DES MERS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

### Le Conseil économique et social va étudier une véritable politique de prévention Des stations radars au cap Eris-Nez, à Ouessant, à Cherbourg

Le conseil économique et social examinera les 25 et 26 avril, en séance plénière, les propositions que sa section « cadre de vie » vient de faire à propos de la pollution marine et des récentes événements de Bretagne. M. François Castex, président de cette section, a présenté ce vendredi les grandes lignes du rapport qu'il a rédigé sur ce sujet.

Un véritable problème de la pollution et cela avec trois préoccupations principales. 1) Améliorer la sécurité des navires pour ce qui concerne d'abord leur construction. 2) Améliorer la sécurité des pétroliers modernes doivent comporter des ballasts séparés pour le lest et le chargement, des doubles circuits pour les éléments vitaux notamment le gouvernail, des sondes... il faut étudier la possibilité de les équiper d'un double fond d'une double hélice de volets rétractables facilitant le freinage. Pour ce qui concerne les équipages la section a proposé de modifier les règles de travail, de modifier les heures de repos, de modifier les conditions de travail, de modifier les conditions de transport et de modifier les conditions de logement.

navigation régulière avec des pontons de guidage et de sécurité comparables et aussi contrôler les stations radars. Des stations radars devraient être installées pour le cap Eris-Nez, à Ouessant et à Cherbourg. Les sanctions infligées aux contrevenants devraient être renforcées et financièrement devraient être aussi coûteuses pour ceux que les sommes engagées pour la surveillance que peut entraîner leur faute. Chercher à modifier la mentalité des officiers, des capitaines en particulier, qui sont en retard et seuls maîtres à bord et devraient comprendre qu'il n'y a rien de valable dans le fait de recevoir des consignes impératives de navigation imprimées par le souci de transférer la responsabilité.

La catastrophe récente de l'Amoco-Cadiz a montré une fois de plus que la pollution marine est un véritable « cancer écologique et économique ». Image doublement exacte : ses conséquences économiques et écologiques, directes ou indirectes, sont considérables ; il vaut mieux s'appliquer à la prévenir qu'essayer de la guérir. Le rapport établi par la section du cadre de vie met donc l'accent sur la nécessité d'organiser un véritable problème de la pollution et cela avec trois préoccupations principales.

### Un accord international modifie les règles de circulation des pétroliers dans la Manche

Les mesures proposées il y a quelques jours par la France à ses partenaires de l'OMC.I. (Organisation maritime consultative intergouvernementale) visant à modifier les règles de circulation des navires dans la Manche, ont été approuvées à l'unanimité, jeudi 20 avril, par l'Assemblée générale de l'OMC.I.

Amoco-Cadiz) Ils devront suivre une route située au moins à 20 milles (37 kilomètres environ) des rivages. D'autre part, aux Casquets, au nord-ouest du Cotentin, le dispositif actuel de conduite sera remplacé par le nord (à au moins 37 kilomètres des côtes françaises). Cet accord international, qui n'a pas besoin d'être codifié par une convention avant d'être appliqué puisqu'il concerne essentiellement la Grande-Bretagne et la France, entrera en vigueur à la fin de 1978, début 1979, le temps de modifier en conséquence les cartes marines et les règlements nautiques. En outre, l'OMC.I. a accepté le principe selon lequel les navires devront se signaler aux autorités maritimes compétentes avant de pénétrer dans les couloirs de navigation situés dans les parages névralgiques de la Manche.

### LA CARGAISON N'ÉTAIT PAS ASSURÉE

La catastrophe de l'Amoco-Cadiz a coûté à Shell 20 millions de dollars parcs que le capitaine du pétrolier (220 000 tonnes) n'était pas assuré sur le marché international, a précisé jeudi 20 avril, M. de Bragança, l'un des principaux responsables du groupe Royal-Dutch-Shell. — (Reuter)

Enfin, l'organisation internationale a décidé d'engager une étude sur les rapports qui existent entre l'état du pays d'un navire, son armateur et l'équipage, afin de mieux cerner le phénomène de la complaisance. Un communiqué de l'Elysée précise que « ces mesures constituent un grand progrès pour protéger le littoral et la compréhension » dont on fait preuve les membres de l'OMC.I. « Ces dispositions s'inscrivent dans le plan de prévention dont l'élaboration a été demandée par le président de la République au gouvernement pour le 1<sup>er</sup> juillet 1978, afin d'assurer la meilleure protection possible des côtes bretonnes ».

### Comment s'en débarrasser ?

Comment se débarrasser des 100 000 tonnes de boue, de sable et du goudron imprégnés de pétrole qu'on a ramassés sur les côtes bretonnes depuis le naufrage de l'Amoco-Cadiz ? Experts et techniciens des diverses administrations (maritimes) se sont réunis, mercredi 19 avril, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) pour se débattre. Un certain nombre de décisions ont été prises. Il s'agit d'abord d'entreposer ces montagnes de déchets sans qu'ils leur tourmentent leur environnement. On ne peut plus, en tout cas, laisser sur des voies de garage les cent quarante wagons stationnés à Rennes, Brest et Roscoff. Comme il faut bien décharger de ses 14 000 tonnes de résidus le cargo norvégien Sovereign Star qui se trouve à Brest et le cargo français Trioux qui, depuis quinze jours, est bloqué à La Rochelle avec 900 tonnes de sable mézouté dont personne ne veut.

### Comment s'en débarrasser ?

fosse dont le fond sera aplatis de plastique va être creusée à Trégastel (Côtes-du-Nord) ; 40 000 tonnes de déchets mézoutés y seront enterrées. Quatre fosses aménagées dans la zone industrielle du port de Brest recevront 30 000 tonnes de produits visqueux. Sur un terrain voisin, on entassera provisoirement quelques milliers de tonnes d'éléments solides. Enfin, le chargement du Trioux et celui des wagons-citernes (environ 10 000 tonnes) seraient stockés à Donges (Loire-Atlantique), sur un terrain de 2 hectares, où ils seraient dans une série de bassins. Il restera ensuite à neutraliser et à détruire ces déchets. Pour les résidus boueux, on va tenter de les traiter à la chaux-vive, puis de les arroser avec un produit chimique (un alcool d'aluminium) conçu par une firme allemande. Ainsi neutralisés, ces matériaux pourraient être employés comme remblai. Un essai sera entrepris lundi à Brest. D'autre part, des expérimentations de brique de sable mézouté par injection d'eau comprimée ont été entreprises par l'Institut français du pétrole. Les frais d'élimination varieront de 10 à 170 F par tonne. Le total se situera donc entre 10 et 15 millions de francs, s'ajoutant aux sommes considérables déjà dépensées dans la lutte contre la marée noire de l'Amoco-Cadiz.

### A la conférence des Nations unies sur le droit de la mer La France souhaite une meilleure réglementation internationale

Genève. — Devant la troisième commission de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer, présidée par M. Alexander Tsiang (Taïwan) et chargée notamment des problèmes de « protection et préservation du milieu marin », le chef de la délégation française, M. Guy de Lacharrière, a exposé les positions de la France sur les questions juridiques au ministère des affaires étrangères, a longuement évoqué, jeudi 20 avril, la catastrophe de l'Amoco-Cadiz. Il a présenté en conclusion de son intervention deux propositions visant à améliorer « le texte de négociation composite officieux », basé des discussions de la session antérieure qui s'est ouverte le 28 mars au Palais des Nations.

De notre correspondant... soutenu par diverses délégations. Ainsi, M. José Turriaga (Espagne) a estimé que la conférence devait « enfoncer un peu plus profondément le bistouri » dans le « texte composite » afin de trouver des solutions. M. Alain Beesley (Canada) a souhaité, lui aussi, que ce texte soit modifié pour permettre aux États côtiers de prendre des mesures contre les navires pollueurs.

D'autres délégations, en revanche, ont émis des réserves sur le point de vue français et se sont opposées à toute modification qui risquerait de retarder les travaux de la conférence. Abandonnant en ce sens, M. Ernesto Marrato (Cuba) a jugé que les dispositions relatives à l'environnement marin étaient acceptables pour son pays car elles suffisaient à la protection de ses zones côtières.

### Au sud du Brésil

### Grave pollution par des produits chimiques

Les autorités de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, au Brésil, ont constitué, mardi 18 avril, un état-major de crise pour combattre la pollution qui menace la vie humaine et animale sur le territoire. L'affaire avait commencé en avril 1977 par le naufrage d'un cargo de la compagnie Lloyd Brasileiro, le Taguari, à quelques centaines de mètres de la côte de l'Uruguay et à 50 kilomètres de la frontière du Brésil. Le navire contenait 173 tonnes de soude, des fûts de propylène (servant à la fabrication de matières plastiques), des contenants d'imméthane (produit chimique à base d'azote) et 24 tonnes de composés mercuriels. Le propylène et l'imméthane appartenaient à la société américaine Dow Chemical, qui a été accusée de ne pas avoir signalé les dangers que ces substances représentaient. Le Lloyd Brasileiro affirme avoir récupéré les fûts et les contenants après le naufrage, mais n'est pas en mesure de le prouver.

que des milliers d'animaux marins venaient s'échouer, morts, sur les plages. Des animaux terrestres eux-mêmes ont succombé. On suppose qu'un bout de sept ans de séjour dans l'eau de mer les contenants d'imméthane se sont fissurés et que les substances chimiques se sont libérées dans l'eau de mer, en partie sous forme de gaz. Ceux-ci servent rapidement disséminés par le vent et se laisseront sentir à des centaines de kilomètres de l'Uruguay et du Brésil. En revanche, les autorités, qui causent la mort de deux cent trente-quatre personnes. La mercurie métallique passe, en effet, dans les organismes marins, s'y transforme en méthylmercure ou mercure organique, extrêmement toxique, et se concentre dans la chaîne alimentaire, atteignant le consommateur de poissons. Ainsi les autorités ont-elles interdit la vente des poissons et des crustacés dans tout l'Etat du Rio-Grande-do-Sul, provoquant ainsi la colère des quarante mille personnes tirant leurs ressources de la pêche. — (A.F.P.)

### Ile-de-France

### DANS UNE LETTRE AU MINISTRE DE LA CULTURE

### Le président de la République demande que soit étudiée la construction aux Halles d'un palais de la musique

L'aménagement du nouveau quartier des Halles à Paris se précipite. En demandant, dans la lettre qu'il vient d'adresser à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, d'étudier avant le 1<sup>er</sup> juillet 1978, la possibilité d'un équipement musical à l'occasion de l'aménagement des Halles (S.E.M.A.I.).

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, déclarait, en effet, en novembre dernier : « L'Etat ayant par la voix du président de la République manifesté le souhait de voir se créer à Paris un équipement destiné à la musique, j'ai cru devoir proposer au gouvernement le site de la rue Lescaut. Compte tenu de l'importance d'un tel programme et de l'importance des sommes déjà engagées par la ville dans l'opération des Halles, j'ai demandé à l'Etat que la participation financière de la Ville soit limitée en l'espèce à l'apport de la surface constructible ».

### La lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Lecat

Voici la lettre que le président de la République a adressée le 20 avril au ministre de la culture et de la communication :

Je vous demande de procéder, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1978, à l'étude de ce projet. Vous élaborerez le programme détaillé de l'équipement musical. Vous préciserez les conditions techniques et financières ainsi que l'échéancier de réalisation du projet. Vous examinerez, en liaison avec le ministre de l'environnement et du cadre de vie, les modalités d'une consultation d'architectes pour la conception du bâtiment.

Vous constaterez l'importance que j'attache à ce que l'opération des Halles se réalise de manière exemplaire. A la suite des directives que j'avais été conduit à donner en août 1974 sur l'aménagement de ce quartier, et grâce à la concertation régulière qui a été menée entre l'Etat et la Ville de Paris, les nouvelles caractéristiques du projet sont désormais clairement définies.

Je vous demande de procéder, d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 1978, à l'étude de ce projet. Vous élaborerez le programme détaillé de l'équipement musical. Vous préciserez les conditions techniques et financières ainsi que l'échéancier de réalisation du projet. Vous examinerez, en liaison avec le ministre de l'environnement et du cadre de vie, les modalités d'une consultation d'architectes pour la conception du bâtiment.

Un grand jardin sera réalisé sur le terrain des Halles, au bénéfice des habitants de ce quartier situé au cœur historique de notre capitale.

Les bâtiments nouveaux à construire au bordure du jardin devront être représentatifs de l'architecture française, faite de continuité, de mesure et d'adaptation.

La conception du bâtiment situera le long de la rue Lescaut devra

### M. Chirac voudrait installer deux mille policiers « ilotiers » dans la capitale

M. Jacques Chirac, maire de Paris, présente ce vendredi l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil de Paris organisée le 24 avril prochain. Il a mis l'accent sur les actions à entreprendre pour assurer une meilleure sécurité des Parisiens, et a parlé d'un nouveau tour de la répartition des dépenses de police entre la Ville et l'Etat.

Par un arrêté publié au Journal officiel du 14 avril, le ministre de l'intérieur a rétabli à 262 millions de francs le montant des dépenses de police de la Ville pour 1978 (Le Monde daté 16-17 avril). Les crédits votés par le Conseil de Paris en décembre 1977 étaient de 150 millions de francs. M. Chirac expliquait son refus d'augmenter les charges de la Ville par le fait que les Parisiens supportent une charge de l'Etat de 130 F par habitant, cinquante fois supérieure à celle que supportent, par exemple, les habitants de Lyon ou de Marseille. Ce système est, dit-il, injuste et incalifiable. C'est pourquoi, peu de temps après son élection comme maire de Paris, j'ai demandé au gouvernement de reconsidérer cette situation inacceptable », précise M. Chirac.

Le maire de Paris déclare avoir été « désagréablement surpris »

par l'arrêté du 14 avril. Il s'en étonne d'autant plus et que les négociations sont en cours entre la Ville et l'Etat sur cette question.

1) Augmentation du nombre de gardiens de la paix. Il n'y a actuellement que 600 gardiens de la paix pour veiller chaque nuit sur la sécurité de 2 300 000 Parisiens. Le maire de Paris en réclame 3 000.

2) Augmentation du nombre des « ilotiers ». Présentant qu'il a toujours insisté sur la nécessité d'« attacher » un certain nombre de policiers à un quartier déterminé, il voudrait que l'on en augmente le nombre. Il y a actuellement 224 îlots d'immenseurs dans Paris. A raison de 6 agents par îlot, il faudrait donc environ 1 400 ilotiers. M. Chirac voudrait qu'on en installe 2 000.

3) Rondes plus nombreuses. La municipalité voudrait que l'on donne aux policiers les moyens de faire des rondes plus nombreuses.

4) Le logement des policiers. Les conditions offertes aux policiers parisiens pour se loger sont inacceptables, estime le maire, tant sur le plan humain et familial que pour ce qui concerne l'intérêt bien compris du service. En grande majorité les policiers sont logés, en effet, à 30, 50, parfois même 80 kilomètres de Paris. La Ville, pour sa part, est prête à accepter de faire un effort financier conjointement avec l'Etat.

5) CORSE : un avertissement de l'F.N.C. Le Front de libération nationale de la Corse (F.N.L.C.) vient de revendiquer, dans un communiqué, les attentats commis dans la région d'Ajaccio les 11 et 17 février et le 11 avril dernier. Les vagues de ces opérations étaient, selon le F.N.L.C., des lieux de travail ou des habitations de Français qui représentent la colonisation par le peuple de la culture et l'économie.

« Ceux qui s'engagent au côté du peuple corse et soutiennent son combat sont, d'ores et déjà, nos frères. Quant aux autres, qu'ils se préparent à quitter définitivement la Corse », avertissement des nationalistes.

LISEZ

Le Monde des Philatélistes

J. M. PERES et C<sup>ie</sup> La pollution des eaux marines

Collection « Géo », écologie, aménagement, quai de la gare, 166 F

AFFAIRES

Le groupe Boussac a présenté aux pouvoirs publics un « plan de survie »

M. Giraud, le nouveau ministre de l'Industrie, doit répondre ce vendredi 21 avril à l'Assemblée nationale, à une question de M. Seguin, député R.P.R. des Vosges, sur la situation du groupe Boussac qui entretient les plus vives inquiétudes parmi les salariés de l'industrie

textile de cette région. (« Le Monde » du 21 avril.) De son côté, M. Jean-Claude Boussac, qui préside aux destinées du groupe depuis 1975 a fait parvenir, jeudi 20 avril, aux pouvoirs publics un « plan de survie » qui doit être examiné par le CIASI (Comité

interministériel d'aménagement des structures industrielles). Les grandes lignes de ce projet ont été présentées, le même jour, aux comités d'établissement et aux cadres des différentes sociétés du groupe. Elles sont résumées dans une note d'information sur la situation du groupe.

Après avoir rappelé la structure de l'ensemble dont le C.I.T.F. est le holding, ce texte donne d'abord des indications sur l'état financier du groupe : les pertes consécutives des vingt-six sociétés ont été de 50 millions de francs en 1977 et de 100 millions de francs en 1978 malgré les mesures de redressement déjà réalisées, précise la note, qui ajoute : « A la fin 1978, le groupe risque donc d'avoir réalisé des pertes cumulées telles qu'il n'aura plus de capitaux propres. Actuellement, il ne tient en trésorerie au jour le jour que par la pratique d'arbitrage vis-à-vis des paiements des charges sociales, des intérêts sur prêts et par des organismes publics ou parapublics, etc. Cet arbitrage est pratiqué avec l'accord tacite des pouvoirs publics. Il porte actuellement sur plus de 60 millions de francs. »

personnellement la majorité des actions, et, d'autre part, le patrimoine de M. Marcel Boussac.

Le texte précise encore que devant être cédés les derniers actifs non utilisés directement pour l'exploitation, qui sont évalués à 200 millions de francs, et que sera mis au point un plan de financement sur quatre ans (1978-1981) avec la définition d'une structure budgétaire ne laissant aucun secteur sans responsabilité. Il s'agit notamment de créer sous le holding C.I.T.F. quatre branches d'activité : textile, transformation, distribution, activités diverses.

Le tissage de Saulcy-sur-Meurthe va être reconverti

De notre correspondant

Epinal. — Le tissage de Saulcy-sur-Meurthe, une des unités de production de la S.I.S. (Société Industrielle de Senones), l'une des filiales du groupe Boussac, va fermer inévitablement ses portes. « Electronique Cotte S.A. », une firme de Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine), spécialisée dans la fabrication d'appareils de haute fidélité, vient de racheter les locaux. L'accord a été conclu il y a une dizaine de jours entre le P.-D.G. d'Electronique Cotte S.A., M. Pierre et M. Jean-Claude Boussac, le gérant à vie du C.I.T.F. Le groupe Boussac sera actionnaire de la « Nouvelle Société Cotte ». La date de démarrage de celle-ci n'a pas été arrêtée. « Le plus rapidement possible », selon le directeur général d'Electronique Cotte, qui, par ailleurs, s'est engagé à reprendre la quasi-totalité des 158 salariés de l'usine d'un stade de reconversion. Les 130 femmes seront employées au câblage et au montage électronique

alors que le personnel masculin fabriquera des coffrets en bois. Il semble que les pouvoirs publics approuvent cette opération. Le ministre de l'Industrie ayant promis de la subventionner. Au cours des deux dernières années, il avait bénéficié d'améliorations fort importantes. L'U.G.-C.G.T. y voit la preuve que le textile n'intéresse plus Boussac. Il préfère investir dans des secteurs plus rentables. La C.G.T. prépare, en collaboration avec les autres organisations syndicales, une marche sur Epinal et Saint-Dié. La date de cette double manifestation n'a pas été définitivement fixée.

Vente d'actifs

« La mise en œuvre d'un programme d'allègement industriel dans le secteur textile des Vosges se caractérisera par des fermetures d'usines. » Selon nos informations, il s'agit de fermer trois usines de tissage sur cinq et deux filatures sur quatre, ainsi que des unités de préparation de blanchiment et d'impression. Au total, au moins 2 500 personnes seraient mises au chômage.

« La poursuite accélérée de l'élimination des stocks excédentaires (matières premières et produits finis) », autrement dit, une partie importante des stocks évalués à 400 millions de francs, sera bradée.

« L'allègement des charges de fonctionnement. »

« L'arrêt de tout investissement non strictement nécessaire y compris ceux réalisés par des moyens internes. »

« La mise en place d'un système minimum d'information de gestion. »

Scepticisme

Bref, après de multiples stermofusions, les dirigeants du groupe textile Boussac sont amnésés, « pour survivre », à liquider les éléments immobiliers constituant l'essentiel de l'actif après avoir réorganisé la direction dans ce but. Les sommes qui seront engagées devront à peine permettre de couvrir les dettes et les « retards » accumulés ces dernières années pour un montant qui atteindrait 800 millions de francs. Mais, pour survivre après de telles opérations, le groupe contrôlé par Jean-Claude Boussac aura encore besoin d'un soutien de l'Etat. Or l'importance des sommes qui sont demandées aux pouvoirs publics sous diverses formes — 200 millions de francs au total — ont quelque peu surpris les milieux officiels, qui, de surcroît, n'apprécient pas d'être tenus pour responsables de la déconfiture de l'affaire. Subventionner ou non un pareil « canard boiteux » ? La ligne de conduite des pouvoirs publics n'est pas arrêtée, mais il semble que la préférence aille vers des solutions ponctuelles, la situation de chaque entreprise du groupe étant examinée indépendamment de l'ensemble. On remarque, en effet, que les activités de confection, situées essentiellement dans le Centre se sont généralement mieux que les activités textiles situées dans les Vosges où néanmoins, certaines unités ont été modernisées et paraissent compétitives.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ U.S., £ S.T., Yen (100), D. M., F. S., L. (1 000), S. (1 000).

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D. M., S. U., F. S., L. (1 000), F. franc. Rows include 3/12, 6/12, 9/12, 12/12, 15/12, 18/12, 21/12, 24/12, 27/12, 30/12.

La Caisse Primaire Centrale d'Assurance Maladie de la région parisienne communique :

Une Convention nationale, réglant les rapports entre Chirurgiens-Dentistes et Caisses d'Assurance Maladie est entrée en vigueur, le 9 février 1978. Elle a été signée par les Syndicats Dentaires, représentatifs au plan national. Dans la région parisienne, elle a été approuvée par 94 % de la profession. Il convient, d'ailleurs, de souligner les améliorations que ce texte apporte dans le remboursement des soins et traitements effectués par un praticien conventionné :

LA CRISE DE LA RÉPARATION NAVALE A MARSEILLE

Les responsables du groupe Terrin refusent d'être assimilés à des « canards boiteux »

La situation du groupe marseillais de réparation navale Terrin — en proie à de graves difficultés financières — devait faire l'objet ce vendredi 21 avril, à Paris, de plusieurs réunions, notamment du Comité interministériel pour l'aménagement des structures industrielles (CIASI) et du ministère de l'économie. Les représentants du personnel C.G.T. et C.F.C.T. ont remis, d'autre part, le jeudi 20 avril, au préfet de région, M. Lucien Voelch, un document élaboré en commun dans lequel ils formulent des propositions « pour une solution immédiate » aux difficultés du groupe.

De notre correspondant régional

Marseille. — Le début des discussions entre les dirigeants de Terrin et les pouvoirs publics peut être interprété comme un signe d'évolution favorable pour la survie du groupe. On sait maintenant, en effet, que la démission inopinée de M. Jacques Bojlin, directeur général du groupe (le Monde du 21 avril) était condamnée au rejet du plan de redressement complémentaire qu'il avait soumis au CIASI. Ce plan prévoyait d'importants allègements d'effectifs.

« La dramatisation » donnée à l'affaire par la démission de M. Bojlin et la détermination montrée par l'ensemble du personnel ouvrier et cadres confondus — a peut-être contribué à un changement d'attitude des pouvoirs publics. Comme l'ont souligné les représentants du personnel dans le document qu'ils ont remis au préfet de région, le coût d'un dépôt de bilan serait incomparablement plus lourd que l'aide nécessaire à la relance de l'activité du groupe.

« Nous n'accepterions plus de licenciements ni d'activités non rentables. Tous les travailleurs de la réparation navale marseillaise sont solidaires et se batront. Ils démontrent néanmoins pour la survie de leur entreprise des capacités en étant tous à leurs postes de travail. »

M. Gérald Cauvin assurera la représentation en Europe de l'Organisation arabe pour l'industrialisation

M. Gérald Cauvin, directeur du groupe international et vice-P.-D.G. de Thomson-C.S.F. International, prendra au début de 1979 la direction générale de la représentation pour l'Europe continentale de l'Organisation arabe pour l'industrialisation (A.O.I.). Cette nomination devrait permettre de renforcer les liens entre cette organisation et l'industrie française.

Associer les pétrodollars des pays du Golfe Persique, la main-d'œuvre égyptienne et la technologie européenne : telle est l'idée de base qui a présidé à la création en avril 1975, par l'Égypte, l'Arabie Saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis, de l'A.O.I. L'objectif est de développer des industries de pointe sur le territoire des États membres et dans un premier temps une industrie d'armement. Dotée d'un capital de départ de 1 040 millions de dollars souscrit à part égale par les quatre fondateurs, l'A.O.I. est tout à la fois une organisation internationale et un super-holding (un peu sur le modèle de l'I.R.I. italienne). Elle financera la construction d'un certain nombre d'usines, spécialisées chacune dans des produits bien déterminés. Ces « filiales » associeront chaque fois, pour une part minoritaire, des sociétés européennes, voire américaines, qui apporteront leur « savoir-faire ».

M. Gérald Cauvin est ingénieur de l'École navale. Officier de marine de 1941 à 1946, il entre à cette date chez Thomson-Houston comme ingénieur. Directeur des affaires militaires et de l'aviation civile du groupe en 1967, il est nommé l'année suivante directeur des affaires internationales de Thomson-C.S.F. M. Cauvin est administrateur de diverses filiales du groupe et vice-P.-D.G. de Thomson-C.S.F. International. J.-M. QUATREPOINT.

PRESSE

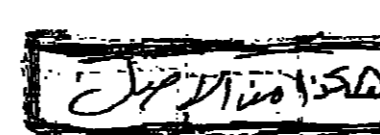
M. MAURICE BUJON RÉÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DE LA PRESSE FRANÇAISE

Un an après sa démission, M. Maurice Bujon, directeur du 1664 livre, président du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.), a été réélu à la présidence de la Fédération nationale de la presse française (F.N.P.F.) à la présidence de M. Maurice Bujon, directeur du 1664 livre, président du Syndicat des quotidiens régionaux (S.Q.R.). L'Assemblée générale a de même procédé à l'élection du trésorier de la Fédération et renouvelé le mandat de M. André Buisson, président de la Cote Desjosses.

TRANSPORTS

LE TRAFIC FLUVIAL A DIMINUÉ DE 2,8 % EN 1977

Le trafic fluvial français a diminué en 1977 par rapport à l'année précédente de 2,8 %, par rapport à 1976, d'indiquer M. Jacques Troadec, président de l'Association nationale de la navigation fluviale (A.N.N.F.). Le trafic international, qui représentait 65,1 à 65,8 millions de tonnes, soit une diminution de 0,6 % en un an. Depuis 1973, le nombre des bateaux indépendants est passé de 2 000 à 3 350, tandis que les effectifs des salariés navigants passaient de 4 000 à 3 000 personnes.



ÉTRANGER

Les ressorts de la solidité allemande

(Suite de la première page.)

Pendant des années, on a annoncé que la revalorisation du deutschemark était sur le point d'être atteinte... On a vu une nouvelle passe difficile pour l'économie allemande...

En réalité, les choses de présentent fort différemment. La hausse du deutschemark a toujours eu, et de plus en plus, à mesure qu'elle s'accroît, des effets négatifs...

Sur un autre plan particulièrement sensible à l'opinion allemande, la débauche du dollar a connu des mois derniers devant le deutschemark est venue compliquer singulièrement l'équation nationale...

De début octobre à la mi-janvier, la masse monétaire n'a-t-elle pas cru à un rythme annuel de 14 %, alors que la norme que s'était fixée le Bundesbank...

Industrialisés de l'Europe occidentale. Pour soutenir la concurrence de plus en plus vive qu'elles rencontrent sur leur propre marché...

Autre effet déflationniste de la crise du dollar et de la hausse du deutschemark qu'elle entraîne: si les capitaux à court terme affluent vers l'Allemagne occidentale...

Quel aura été l'effet, dans ces conditions, des deux accords de swap conclus par la Bundesbank avec les autorités monétaires et qui ont permis à la Federal Reserve Bank de New-York d'importer...

Un autre plan particulièrement sensible à l'opinion allemande, la débauche du dollar a connu des mois derniers devant le deutschemark est venue compliquer singulièrement l'équation nationale...

Jamais encore les taux d'intérêt n'ont été plus bas en R.F.A. depuis le début des années 60 (certains s'attendent à ce qu'ils remontent légèrement dans le proche avenir)...

Le risque d'inflation d'exportation de capitaux sous la forme d'impôts sur le marché financier allemand. L'objectif que s'est donné la Bundesbank pour l'augmentation de la masse monétaire...

C'est peut-être là que se trouve encore aujourd'hui le plus grand sujet d'étonnement. A s'en tenir aux statistiques, la gestion des autorités allemandes n'est guère plus sage que celle des Américains...

faudrait-il, dans le cas, des États-Unis ajouter la création des eurodollars à la masse monétaire interne). Dans les deux pays aussi, le secteur public laisse apparaître un important solde négatif...

Aussi longtemps que le monde ne vivra pas sous le régime du seul dollar, la faiblesse de la devise américaine se traduira nécessairement sur le marché des changes par la hausse des principales monnaies...

ultra-orthodoxe (pas de financement du déficit public par l'institut d'émission, pas d'endettement des banques commerciales auprès de celui-ci)...

Il reste que cette dernière montre une aptitude remarquable à surmonter l'épreuve. La « déflation » prend chez elle les aspects, malgré les difficultés du jour, d'une tranquille prospérité...

Prochain article: LES BALANCIERS DE L'ÉCONOMIE

SUISSE VILLARS-SUR-OLLON altitude 1.300 m A VENDRE dans domaine privé avec environnement protégé APPARTEMENTS DE LUXE dans CHALETS TYPIQUES de 5 à 10 appart. seulement VUE PANORAMIQUE

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières LES BUREAUX que vous recherchez

Banque pour le Commerce Continental 15-17 Quai des Bergues - Genève Tél.: (022) 32.50.00 Toutes opérations de banque

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES INDUSTRIES PÉTROCHIMIQUES Entreprise Nationale SONATRACH AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL Un appel d'offres international est lancé pour l'exécution des travaux d'engineering de pipelines destinés au transport de produits raffinés et de G.P.L.

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Yve sur saisis immobilière au Palais de Justice, le 21 mai 1978, à 14 heures MARDI 2 MAI 1978, à 14 heures PAVILLON HABIT. Cadastre de 4 ares 81 ca 62, rue du Docteur-Bou. MORSANG-SUR-ORGE (91) Comp. entrepris. cuis., s. de b., s. ch., débarras, resserre, petit JARDIN et COUR dev. dépendance et GARAGE. MISE A PRIX: 700.000 FRANCS. Com. pour enchérir, s'adr. par mail à M. DU CHALARD, M. Evry (91), Tél.: 077-15-57.

Vente Tribunal d'EVRY (91), le 9 mai 1978, à 14 heures Centre LIMEIL-BREVANNE (94) Henri-Barbusse - R.F.F. IMMEUBLE 150 m2 au sol sur terrain de 603 m2 Commerce, r.-de-ch. Loyer annuel: 3.000 F, non réajusté depuis 1963. PREMIER ETAGE L'ÉPIQUE pour APPARTEMENT en 2 étages. M. à P.: 150.000 F. GRIMAL, av. à EVRY (91). T.: 077-96-10.

HAUTE-PROVENCE - VENTE PAR ADJUDICATION En Mairie de SAULT (Vaucluse), le 6 mai 1978, à 10 h. d'un DOMAINE RURAL appelé « Saint-Hubert », avec habitat. Superficie 157 ha - MISE A PRIX: 1.300.000 FRANCS S'adr. M. AUMAGRE, nos. 42890 Sault, rédact. cah. charg. tél. (09) 64-00-59

Vente au Tribunal à EVRY (91), le 2 mai 1978, à 14 heures GRANDE PROPRIÉTÉ 4 ha 80 a 05 ca Glose de murs, 10, rue du Parc à GRIGNY (91) Compr. maison de maître et de gardien, dépendances, parc, jardins, etc. Mise à prix: 100.000 francs. Reus. S.C.P. KLUUL, GRIMAL, avocats à EVRY (91), tél. 077-96-10.

Vente sur saisis immobilière au Palais de Justice, à PARIS, le JEUDI 27 AVRIL 1978, à 14 heures UN GRAND APPARTEMENT de 393 m2 au 4° étage de 8 pièces principales 3 CHAMBRES DE SERVICE: 32 M2 AU 6° ETAGE CAVES: 25 M2 1 GARAGE 19,50 M2 à PARIS (8°) 5, Avenue Montaigne LIBRE DE LOCATION ET D'OCCUPATION Mise à Prix: 50.000 F M. Yves TOUBAILLON ancien avoué, avocat à Paris, 48, rue de Clugny: visites sur place le 24 avril de 14 h. à 15 h. 30.

Vente au Palais de Justice de Paris, le Jeudi 11 mai 1978, à 14 heures EN 2 LOTS APPARTEMENT 3 pièces comprenant: Entrée, s. de séj., chbr., cuisine, séchoir, salle de bain, w.-c., placards, dégagement, balcon. 2 pièces principales comprenant: Entrée, s. de séj., chbr., cuisine, s. de b., w.-c., placard, dégagement, terrasse. 19-23, rue de la Voûte, PARIS (12°) au Dr. Arnaud-Nestor MISES A PRIX: 1) 150.000 F - 2) 150.000 F S'adr. S.C.P. DESGLOZEAUX - MAZIERES - HERBERT - MOUGESOTTE, Société d'avocats, 7, bd Raspail, Paris. - Tél.: 540-84-82 et 540-72-85.

Vente sur licitation au Palais de Justice à Versailles, le 10 mai 1978, 10 h. d'UN PAVILLON sis à BOUGIVAL (YVELINES) 3, rue Cardot - Bâtiment A 3 pièces principales - Salle de bains - Chauffage Central - Garage. MISE A PRIX: 100.000 F S'adresser à M. RAVIART, avocat à Versailles, 13 bis, av. de Saint-Clément, tél.: 930-03-12; M. NIORT, avocat, 14, rue de Fayennenville, Saint-Chéron.

VENTE sur saisis immobilière au Palais de Justice à BOIGNY, le MARDI 9 MAI 1978, à 13 h. 30 - EN UN LOT IMMEUBLE à BLANC-MESNIL-93 87 à 95, avenue Paul-Vaillant-Couturier ANGLE 1, avenue Danielle-Casanova, comprenant: UN GRAND LOCAL A USAGE DE COMMERCE ET D'ALIMENTATION GÉNÉRALE avec APPARTEMENT et LOGEUX à usage d'ENTREPÔTS CONTENANCE TOTALE: 2.831 m2 MISE A PRIX: 2.000.000 DE FRANCS S'adr. M. Jean-François DELRUE, avocat à PARIS (9°), 69, rue de Rome, tél. 387-94-45 et 387-22-84; tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de PARIS, BOIGNY, NANTERRE et ORSÈY; et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisis immobilière au Palais de Justice à NANTERRE (92), le MERCREDI 10 MAI 1978, à 14 heures BIENS et DROITS IMMOBILIERS dépendant d'un ensemble immobilier sis à NEUILLY-SUR-SEINE (92), 26, rue du Château MISE A PRIX: 200.000 FRANCS S'adresser à M. Alain MAHIER, avocat à la Cour de Paris, demeurant 54, rue Beaubourg, Paris (2°), tél. 387-82-22; ou greffe des criées du Tribunal de Grande Instance de NANTERRE; et sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le jeudi 11 mai 1978, à 14 heures UNE CONSTRUCTION INDUSTRIELLE indépendante élevée en ciment armé et briques apparentes - Garage au sous-sol dépendant d'un immeuble sis à PARIS (12°), 68-70 avenue de Saint-Mandé MISE A PRIX: 120.000 FRANCS S'adresser 1) Cabinet de M. Roger ENNEQUIN et J.-F. MASSELIN, avocats à Paris (16°), 14, avenue Pierre-I<sup>er</sup>-de-Serbie, tél. 720-04-02; 2) et tous av. près les Tribunaux de Paris, BOIGNY, NANTERRE et ORSÈY.

Vente au Palais Justice Paris, le lundi 5 mai 1978, à 14 h. UN SEUL LOT de 3 étages: entrée, 4 pièces, cuisine, s. de bain, w.c., cave. 2 pièces principales, chambre, lavabo. APARTEMENT 75 m2 LOGEMENT 16 m2 PARIS (14°) - 141 bis, rue d'ALÉSIA au 2, rue Lecroix LIBRE DE LOCATION MISE A PRIX: 300.000 F S'adr. M. GUY DOMANES, Bureau 218, 11, rue Tronchet, Paris (8°), 266-91-40, poste 815; et à pl. par vis. marc. 3 mai 1978, 16 h. 30-17 h. 30

# SOCIAL

## Les négociations C.N.P.F.-Syndicats porteront sur les salaires la durée du travail et l'indemnisation du chômage

Au terme d'un entretien de plus de deux heures, jeudi 20 avril, à Matignon avec le premier ministre, M. Barre et le ministre du travail et de la participation, M. Boulin, le président du C.N.P.F., M. Ceyrac, a annoncé que le patronat était décidé à entamer de véritables négociations avec les syndicats dès le mois de

mai. Si le C.N.P.F. a confirmé ses appréciations favorables à l'égard de la politique du gouvernement ainsi que sa volonté d'ouverture sociale, au cours d'une bonne « réunion de travail », M. Ceyrac a répondu à la franchise du premier ministre avec la même franchise tant sur les sujets économiques que sociaux.

« Vos orientations, a-t-il dit, vont incontestablement dans le bon sens, mais un certain nombre de lacunes doivent être comblées. Et à l'attention des syndicats, M. Ceyrac a ajouté : « Nous avons aussi des revendications (...). En toute hypothèse, la politique sociale se définit dans le cadre des capacités économiques. »

### La recherche difficile d'un libéralisme social

Liberté des prix, mais aussi liberté des négociations avec les syndicats, c'est un double pari audacieux que vient d'annoncer M. Barre. Le C.N.P.F. a été franchement averti par le premier ministre que la première liberté serait progressive et que la seconde serait à la fois surveillée, puisqu'une « recommandation » sera adressée au C.N.P.F. et aux syndicats, et encadrée, car il ne s'agit pas de laisser dériver les salaires. Le patronat doit maintenant faire la preuve qu'il saura et pourra être libéral, c'est-à-dire suffisamment généreux et ouvert, tandis que les organisations syndicales devront dire si elles acceptent et sont capables d'être dans le jeu d'un nouveau libéralisme aux contours très incertains.

« Il faut, affirme-t-on à Matignon, que les partenaires sociaux prennent leurs responsabilités. M. Barre a bien précisé à M. Ceyrac que de réelles négociations doivent s'engager avec la volonté d'aboutir. » Parolement attaché à la mise en place d'un libéralisme social qui consacrerait la décolonisation du domaine social, l'Etat a envahi depuis près d'un demi-siècle, à grand renfort de lois et de réglementations, le premier ministre en tend certes surveiller, mais « ne pas déborder » les partenaires sociaux. Il veut favoriser un retour aux sources d'une société libérale. Sauf dans quelques domaines, comme l'emploi, la participation et la réglementation des conventions collectives, le gouvernement désire donner carte blanche à ses interlocuteurs. La lettre de recommandation, qui sera envoyée prochainement aux syndicats et au patronat, avertit en principe, évitant toute menace d'intervention parlementaire et toute fixation de règles procédurées trop

contraignantes. Et, dans l'entourage de M. Barre, on n'hésite pas à parler de « révolution ». « On va tenter de nouvelles procédures, il n'y a jamais eu de véritables négociations dans les branches professionnelles », a déclaré M. Barre. Ce que nous proposons, c'est, pour la première fois, la mise en place d'une réelle liberté de discussion dans le secteur privé. An C.N.P.F. on s'affirme prêt à l'ouverture, mais aussi à la franchise. Deux orientations semblent se dégager : ou le libéralisme social, mais dans la rigueur ; ou encore au libéralisme concerté et non à la concurrence sauvage au détriment des salariés.

### Les « revendications » du patronat

Côté patronat, le patronat se prépare à recevoir début mai les syndicats qui lui ont demandé un entretien. Seront successivement reçus F.O., la C.F.D.T., puis la C.G.T. et vraisemblablement la C.F.C.G. qui n'ont pas encore réclamé de rendez-vous. « Ce ne sera pas un tour de piste sans issue », laisse-t-on entendre au C.N.P.F. Le N.P.F. serait prêt à signer avec les syndicats avant l'été une déclaration commune ou un accord-cadre sur les rémunérations. Les discussions s'engageraient ensuite branche par branche. En outre, deux types de négociations « au sommet » pourraient s'ouvrir sur l'indemnisation du chômage et sur la durée du travail.

Libéralisme social, bien entendu, mais aussi rigueur. « Nous aussi, nous avons des revendications », affirment les employeurs. Le C.N.P.F. souhaite, en effet, sortir du cercle vicieux des négociations qui alourdit la gestion des entreprises. Qu'il s'agisse de contraintes en matière de durée de travail, de

paiement des heures supplémentaires, qu'il s'agisse aussi des négociations contractuelles qui, sur les directives de l'Etat, ont amené le patronat à accepter une indemnisation à 90 % de certains chômeurs. Tout en acceptant des progrès sociaux, le C.N.P.F. réclame une plus grande liberté de manœuvre. Le maintien d'une aide consistante aux chômeurs ? Bien sûr, mais à condition que la formule soit une incitation à la recherche d'un emploi. Or, pour le patronat, le système actuel s'avère un obstacle à la mobilité professionnelle et surtout une charge trop lourde ; les gestionnaires des ASSEDIIC (caisses de chômage complémentaires) vont-ils pas être obligés d'accroître les cotisations de 2,4 à 3 % au 1<sup>er</sup> mai, ce qui se traduira par une augmentation des charges sociales de 4 milliards ? Ne pourrait-on pas mieux employer ces sommes par des allocations dégressives en cas de reprise du travail, proposé-on au patronat ?

Le C.N.P.F. ne se déclare pas opposé non plus à la réduction des horaires ou à la revalorisation des bas salaires, mais à la condition de raisonner sur une année complète et non plus à la petite semaine. Des idées séduisantes pour les uns, aberrantes pour certains spécialistes, sont avancées par le patronat. Le C.N.P.F. souhaite, en effet, explorer par l'entreprise et par le progrès de la garantie d'un revenu annuel ou du calcul de la durée du travail à l'année, ce qui permettrait de faire varier la durée hebdomadaire selon les saisons et les commandes. La liberté, explique-t-on au C.N.P.F., c'est aussi la souplesse dans la gestion quotidienne d'une entreprise soumise aux aléas des clients.

### SYNDICATS : réservés mais prêts au dialogue.

Dans les syndicats, surtout à F.O. et à la C.F.D.T., les deux organisations dont l'attitude sera déterminante pour la réussite de la politique patronale, on se déclare sceptique mais prêt au dialogue. « Comme d'habitude », nous a déclaré M. Bergeron, nous sommes ouverts à la discussion, mais nous voulons avoir les pieds sur le terrain. Nous ne sommes pas obligés, à l'extrême, des salariés à travailler certaines semaines pendant vingt heures mais d'autres semaines de ne travailler que quelques heures. Notre première réaction est celle de la réserve. Il faut voir comment ces idées de garantie annuelle peuvent se mettre en œuvre. »

À la C.F.D.T., la première réponse est négative : « Si l'on veut nous embarquer dans ces histoires annuelles, il n'y aura pas de négociations », déclare M. Rolant. « Par ailleurs, nous sommes prêts à négocier un arrangement de libération des seuls patrons pour qu'ils puissent fixer à leur gré les heures de travail des salariés. Mais nous ne sommes pas hostiles à un aménagement, ajoute-t-il, à condition de réduire d'abord l'horizon hebdomadaire, d'accorder la cinquième semaine de congés payés, d'alléger les tâches des ouvriers. A condition aussi de révaloriser les bas salaires, d'arrêter les hautes rémunérations des travailleurs manuels et de mettre les cartes sur la table en ce qui concerne toutes les rémunérations. » « Si tout cela est accepté, ajoute-t-il, nous pourrions parler des rémunérations et des durées de travail annuelles. »

Le C.N.P.F. se défend de toute arrogance. Le libéralisme social nettement affiché, le patronat ajoute une possibilité de libéralisme concerté. Bien entendu, indique-t-on, il n'est pas question de refuser des garde-fous ; le C.N.P.F. souhaite une remise en cause de la loi sur les quarante heures et les heures supplémentaires, mais il serait prêt à accorder des avantages aux salariés ; maintien d'une durée maximale du temps de travail journalier et hebdomadaire, discussions avec les sections syndicales des variations d'horaires, acceptation d'une diminution globale de la durée du travail, soit l'équivalent, au minimum, d'une cinquième semaine de congés payés à prendre en une ou plusieurs fois.

Le patronat se dit prêt aussi à un effort quantitatif sur les salaires : le revenu annuel garanti qu'il propose pourrait correspondre à des ressources mensuelles de 1.900 francs à 2.600 francs, selon les branches professionnelles. Effort qualitatif enfin : « Nous sommes prêts à aller plus loin, laisse-t-on entendre au patronat. La C.F.D.T. recherche des conseils d'atelier ? Nous acceptons de discuter du droit à l'expression des salariés et de l'amélioration des conditions de travail, notamment pour les postes les plus pénibles. »

Une convergence d'intérêts peut-elle se dégager comme on

## AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

### SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

L'assemblée générale, tenue le 18 avril 1978 au nouveau siège social de la société, 8, rue du Dôme à Strasbourg, sous la présidence de M. Frédéric Rauch, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice écoulé.

Le total du bilan atteint 20 milliards 344 723 874 F en augmentation de 12 % sur celui du 31 décembre 1977, révalué à l'issue de l'assemblée générale du 13 décembre 1977. Les résultats bénéficiaires s'établissent à 13 161 975 F, y compris la reprise de la provision pour investissement de 513 633 F, constituée en 1972 dans le cadre du régime de la participation des salariés aux fruits de l'expansion. Ils ressortent en augmentation de 17 % sur ceux de l'an dernier, qui s'élevaient à 11 222 284 F, déduction faite de 3 500 000 F de provisions devenues disponibles et qui avaient été reportées aux bénéfices.

Un coupon global de 15 F par action, dont 10 F sous la forme de dividendes distribués et 5 F représentés par l'impré, déjà payé au Trésor (avoir fiscal) sera mis en paiement le 2 mai 1978. Il s'appliquera, conformément aux décisions antérieures, aux 600 000 actions anciennes, les 120 000 actions gratuites, créées en contrepartie de l'augmentation du capital de 75 000 000 de francs à 80 000 000 de francs intervenues le 21 décembre 1977, ne portant jouissance que du 1<sup>er</sup> janvier 1978.

Il est rappelé que le conseil d'administration a décidé, le 28 février 1978, une nouvelle augmentation du capital social de 50 000 000 de francs à 144 000 000 de francs, effectuée par prélèvement de 54 000 000 de francs sur le fonds de réserve « Ecart de réévaluation » et relèvement de 12 F à 20 F de la valeur nominale de chacune des 720 000 actions de la société ; après cette opération, le compte de réserve « Ecart de réévaluation » se monte encore à 50 millions 406 288 F.

Les réserves figurant au bilan s'élevaient à 138 000 000 de francs, après le mandat de directeur général par investissements et d'une partie des résultats de l'exercice ; le total

des fonds propres atteint maintenant 264 569 226 F, y compris le report nouveau.

Dans les trois départements de sa zone et de Moselle qui constituent son rayon d'activité en France, SOGENAL dispose de 141 agences. A l'étranger, sa présence a été renforcée par l'ouverture au 1<sup>er</sup> août d'une agence à Mulhouse, République fédérale d'Allemagne, dans ce pays, la SOGENAL a également aujourd'hui un réseau de 10 agences et agences. Elle est par ailleurs implantée en Belgique (5 agences en Suisse (2 agences), au Luxembourg et conjointement avec la Société Générale, en République démocratique allemande où elle dispose d'un bureau de représentation à Berlin. Enfin, elle est titulaire de filiales, la Société Générale Alsacienne de Banque A.G., établie à Vienne depuis 1975.

L'assemblée a renouvelé, pour la période statutaire de cinq ans, le mandat d'administrateur MM. Guillaume Labrousse, Jean-Paul Delacour, Jean-Frédéric Rauch, Pierre Pflimlin. Elle a, par ailleurs, appelé au conseil M. Michel Wagner, en remplacement de M. René Thierry Migot, dont le mandat venait à expiration et qui a demandé à ne pas être reconduit dans ses fonctions.

Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée générale, M. Frédéric Rauch fait part aux membres du conseil d'administration de son désir de cesser ses fonctions de président, le 30 avril 1978, après plus de cinquante années d'activité au service de la banque. Sur sa proposition, le conseil a nommé président, à compter du 1<sup>er</sup> mai 1978, M. Jean-Pierre Delacour, directeur général adjoint de la Société Générale, secrétaire général et vice-président de la SOGENAL. M. Jean-Pierre Delacour a nommé président-directeur général honoraire M. Frédéric Rauch et continuera à siéger au conseil d'administration. Il a également nommé les mandats de directeurs généraux de MM. René Gerolamius et Michel Wilheim.

JEAN-PIERRE DUMONT.

## LES MARCHÉS

| PARIS            | LONDRES |
|------------------|---------|
| 20 AVRIL         |         |
| Pousée de hausse |         |
| VALEURS          | VALEURS |

| COURS DU DOLLAR A T.O.I. |
|--------------------------|
| 100 = 204,42             |

### NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

| ELLE ACQUITAIN | INSTITUT MERIDION | RAIL-FOUPMENT |
|----------------|-------------------|---------------|
| ...            | ...               | ...           |

## N.V. KONINKLIJKE NEDERLANDSCHE PETROLEUM MAATSCHAPPIJ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

à tenir le 18 mai 1978, à 11.00 h., au Nederlands Congressgebouw, 10 Churchplein, à La Haye, Pays-Bas.

- ORDRE DU JOUR :
- Rapport Annuel pour 1977.
  - Approbation du Bilan et du Compte Pertes et Profits pour l'exercice 1977 et des notes s'y rapportant et fixation du dividende pour 1977.
  - Nomination de deux Administrateurs.
  - Nomination d'un Administrateur pour cause d'expiration de mandat.

Le présent ordre du jour et les pièces s'y rapportant pourront être consultés et seront mis gratuitement à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, 30 Carel van Bylandtlaan, à La Haye, et auprès de l'Administration centrale des banques mentionnées ci-après. Les présentations pour les nominations visées sous 3 et 4 peuvent être consultées par les actionnaires aux bureaux de la Société.

A. Les détenteurs de certificats d'action au porteur pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée, y exercer leur droit de vote, si leurs certificats d'action ou bien l'attestation constatant que ces certificats d'action se trouvent en dépôt libre chez De Nederlandsche Bank N.V., ont été déposés contre quittance, le 12 mai 1978 au plus tard, auprès d'une des banques suivantes :

- Aux Pays-Bas**  
Algemene Bank Nederland N.V.; Amsterdam-Rotterdam Bank N.V.; Bank Maas & Hope N.V.; Banque de Paris et des Pays-Bas N.V.; Kas-Associatie N.V.; Pierson, Holding & Pierson N.V.; Van der Hoop, Offers & Zoon N.V.
- En Allemagne**  
Deutsche Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg ou Munich; Berliner Disconto Bank AG, Berlin; Bank für Handel und Industrie AG, Berlin; Dresdner Bank AG, Francfort-sur-le-Main, Düsseldorf, Hambourg, Munich ou Sarrebruck; Saarländische Kreditbank AG, Sarrebruck.
- En Angleterre**  
N.M. Rothschild & Sons Limited, Londres.
- En Autriche**  
Creditanstalt-Bankverein, Vienne; Österreichische Länderbank AG, Vienne; Schoeller & Co., Vienne.
- En Belgique**  
Société Générale de Banque S.A., Bruxelles; Crédit Lyonnais, Bruxelles; Kredietbank N.V., Bruxelles.
- Aux États-Unis d'Amérique**  
The Chase Manhattan Bank, N.A., New York.
- En France**  
Lazard Frères & Cie, Paris.
- Au Luxembourg**  
Banque Internationale à Luxembourg S.A., Luxembourg.
- En Suisse**  
Crédit Suisse, Zurich; Société de Banque Suisse, Bâle; Union de Banques Suisses, Zurich; Banque Leu S.A., Zurich; Pictet & Cie, Genève.

B. Les titulaires d'actions nominatives enregistrées dans un des registres pourront assister, en personne ou par mandataire, à l'assemblée et y exercer les droits mentionnés ci-dessus, s'ils avisent par écrit la Société de leur intention à cet effet, le 11 mai 1978 au plus tard :

par rapport aux actions immatriculées à La Haye : à l'adresse de la Société ;

par rapport aux actions immatriculées à Amsterdam : à l'adresse de la Algemene Bank Nederland N.V., C.K.E. B.P. 2230, Broede ;

par rapport aux actions immatriculées à New York : à l'adresse de The Chase Manhattan Bank, N.A. à New York.

La Haye, le 21 avril 1978 Le Conseil d'Administration

## Libres opinions

### Le droit à la parole

par PIERRE VANLERENBERGHE (\*)

EN introduisant ses propositions pour « une politique active de l'emploi », le premier ministre a mis l'accent sur la nécessité de « investir, innover, exporter ». Au-delà de la nécessaire discussion de politiques concrètes qui se cachent derrière ces mots — ce que nous ne ferons pas ici, — force est de constater qu'on oublie, toujours trop facilement, une des conditions indispensables pour tout dépassement de la crise : la participation massive des salariés à la définition des politiques industrielles.

Bien sûr, des ouvriers, des techniciens, des cadres, créent leurs propres entreprises, mais au prix de quelles difficultés ? Bien sûr, les cadres innovent quotidiennement, mais dans quelles conditions, sous quelles contraintes ? Bien sûr, M. Barre vient de demander au ministre du travail que des mécanismes nouveaux d'information des syndicats sur les politiques industrielles soient recherchés ! Mais quelles solutions seront retenues ?

A défaut de réponse plus complète que la gauche aurait pu, si elle l'avait voulu, leur apporter, les travailleurs, et plus particulièrement les cadres, veulent au minimum se faire entendre. L'orientation de l'économie du pays touche bien leur emploi, leurs conditions de vie et de travail, leur avenir et celui de leurs enfants !

Les cadres participent à l'expression de cette volonté commune, d'autant plus que leur demande d'être informés et de donner leur avis est insistante. Mais l'attribution de strapontins, dans quelques conseils d'administration ou de surveillance, est-elle une réponse à cette attente ? L'expérience existe déjà. Elle ne mène nulle part. Pour deux raisons : les lieux de décision réelle sont ailleurs, dans les holdings ; le mandat confié ne peut trouver sa pleine réalisation, puisque certaines informations ne sont pas communicables. Il faut trouver d'autres voies. Les cadres C.F.D.T. font donc des propositions.

La constitution de comités de groupe ou des holding, qu'ils ont été les premiers à proposer, et dont quelques-uns existent depuis peu, par exemple chez Elf, est une première réponse. Chargée exclusivement de recevoir l'information économique et de la traiter, une telle institution devrait favoriser un réel débat économique dans l'entreprise, tout en permettant aux cadres de mieux situer les finalités de leur travail. Mais cela ne se réaliserait que dans la mesure où ces comités seraient reliés à d'autres instances propices à l'expression du savoir des cadres et des autres salariés. C'est ainsi que la création, auprès des comités d'entreprise et d'établissement, de commissions économiques et technologiques permettrait une plus grande participation de tous, notamment des cadres. La recherche de l'information et son traitement, communs à toutes les catégories socio-professionnelles, serait source de progrès, sur le terrain économique comme sur celui des conditions de travail, tant il est vrai que la technologie, par exemple, a aujourd'hui des effets de structure sur la conduite des firmes et leur organisation.

Ces mesures seraient encore insuffisantes si de nouveaux droits ne sont pas retenus. Des possibilités d'intervention préventive des salariés, face à d'éventuelles difficultés de gestion, doivent être envisagées. Si un droit d'interpellation des comités d'entreprise, auprès d'une instance judiciaire appropriée à fin d'expertise, que ne soit pas le tribunal de commerce, était adopté, comme de licencier sans pouvoir être évité ? Combien de solutions originales seraient trouvées pour sauver les entreprises ?

Nous pensons que de telles propositions contribueraient à régler non pas fondamentalement l'ensemble des problèmes liés à la restructuration actuelle, mais certaines situations. Elles permettraient de concilier la recherche individuelle et collective de sécurité, avec celle de solutions à la hauteur des problèmes de l'heure.

Le tissu des relations professionnelles ne sera renforcé que si est reconnu, pour tous les salariés, et comme préalable nécessaire à toute avancée, leur droit à la parole.

\* Secrétaire général de l'Union confédérale des cadres C.F.D.T.

Handwritten note in Arabic script at the bottom of the page.

سوق المال

MARCHÉS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 20 AVRIL

Poussée de hausse

En route libre depuis une dizaine de jours dans l'attente du discours de politique générale que M. Barre devait prononcer à l'Assemblée nationale, la Bourse de Paris est envolée jeudi après l'annonce faite la veille par le premier ministre de mesures destinées à favoriser les placements d'actions et à soutenir l'effort d'investissement des entreprises.

Déjà bien amorcée mercredi, la poussée de hausse s'est poursuivie avec un caractère d'impétuosité dans un marché largement ouvert à la hausse. Ce mouvement a été profitable à tous les compartiments sans exception, les plus profitables étant, comme à l'accoutumée, la construction d'équipement, le bâtiment et l'alimentation.

Dans certains cas, la demande fut tellement abondante que les cotations d'une quinzaine de titres furent retardées d'une ou deux séances, ce qui a entraîné des opérations de liquidation générale se déroulant ce jour-là.

Cette dernière a eu pour effet de relever encore les cours de compensation, qui ont été de 11 %, ce qui porte la hausse observée depuis la fin février à plus de 37 %.

Si l'effort accompli en faveur de l'investissement était quand même plus ou moins accompli, en revanche, l'augmentation de l'excédent commercial en mars a surpris très agréablement le sur le dire, et contribué au raffermissement des cours après les achats britanniques entrecoupés.

Comme à Londres, l'or a baissé, mais tout de même avec la reprise du dollar, le lingot ne cédant que 115 F à 35 400 F.

LONDRES

Le fait marquant à l'ouverture est la forte reprise des mines d'or et la relation avec la remontée du métal précieux. Les pétroles sont plutôt fermes mais l'indice des industriels cède 8,8 points à 454. Un marché des actions a commencé à fonctionner pour la première fois de la semaine.

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks like Anglo-Siam, Anglo-Texaco, Anglo-Fuel, etc.

COURS DU DOLLAR À TOKYO

Table with columns: Cours, Dernier cours. Shows exchange rates for Tokyo.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ELF AQUITAINE. Le capital est augmenté de 750 millions de francs à 200,77 millions (en une ou plusieurs fois). L'assemblée générale extraordinaire du 5 juin prochain en décidera.

INSTITUT MERIDIONAL. Bénéfice net de l'exercice 1977 : 30,35 millions de francs contre 31,22 millions. Dividende global inchangé à 15,30 F. S.A.F.T. - Résultat net pour 1977 : 15,50 millions de francs contre 8,29 millions l'exercice précédent.

BALL-EQUIPEMENT. Résultats financiers du groupe en 1977 : 43,06 millions de francs contre 39,7 millions. Dividende global : 14 F (+ 1,00 F de complément de S.A.F.T.).

PENARROYA. - 11,5 millions de francs, dont 5,3 millions de plus-values, contre 10,9 millions de francs l'exercice précédent. Dividende global : 4,30 F.

BOUILLON. - 21,1 millions de francs, dont 18,1 millions de plus-values, contre 21,1 millions de francs l'exercice précédent. Dividende global : 34,75 F contre 31,15 F.

MICHELIN ET Cie. - 15,5 millions de francs contre 10,9 millions de francs l'exercice précédent.

NEW-YORK

Nouvelle hausse Le mouvement de hausse amorcé à la veille du week-end dernier est poursuivi, jeudi, au New-York Stock Exchange, où l'indice des valeurs a gagné 11,5 points à 2 322,25. Plus de 40 millions de titres ont changé de main, contre 28 millions la veille, et l'indice Dow Jones, un moment en hausse de 178 points, a finalement terminé la séance en progrès de 8,90 points à 2 142,4. D'un jour à l'autre, le hausse enregistré a été de 47,25 points, soit plus de 2 %.

Sur 1 910 valeurs traitées, 1 018 ont progressé, 478 ont reculé et 417 sont restées inchangées. Parmi les valeurs les plus actives, on cite American (427 000 actions) et Eastman Kodak (487 000 actions) qui ont été les titres les plus activement traités. Les valeurs les plus actives de la séance ont été les valeurs de la section des valeurs de consommation (plus de 200 millions de dollars).

L'annonce de ventes d'or dans le but de soutenir le dollar est considérée à l'origine d'une baisse des valeurs nouvelles arrivées des cours, même la perspective d'un prochain franchissement des taux d'intérêt a pu freiner l'ardeur des opérations.

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks like IBM, GE, Ford, etc.

INDICES QUOTIDIENS

(BASE 100 = 30 déc. 1977.) Valeurs françaises : 134,5. Valeurs américaines : 115,8. C. O. S. AGENTS DE CHANGE (BASE 100 = 29 déc. 1977.) Indice général : 74,9. Taux du marché monétaire : 11,2 %.

Main financial table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Contains multiple columns of stock prices and market data.

BOURSE DE PARIS - 20 AVRIL - COMPTANT

Table with columns: VALEURS, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices on the Paris stock exchange.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: VALEURS, Précéd. clôture, Dernier cours. Lists various financial instruments and their term market prices.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Précéd. clôture, Dernier cours. Lists gold prices and other market data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: VALEURS, Précéd. clôture, Dernier cours. Lists exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: VALEURS, Précéd. clôture, Dernier cours. Lists gold prices and other market data.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES** — ENTREPRISE : « L'homme civil et l'homme au travail », par Jacques Morin ; « Le sacrement du temps », par Gabriel Motzkeff ; « Alerte aux poèmes », par Francis Oppeheim ; « Les robes », par Jean-Marie Rouzet.
- 3. ETRANGER** — Les rebondissements de l'affaire Mora.
- 4. EUROPE**
- 5. AFRIQUE**
- 6. PROCHE-ORIENT**
- 7. DIPLOMATIE AMERIQUES**
- 8-7. ASIE**
- 8 à 12. POLITIQUE** — L'Assemblée nationale approuve la déclaration de gouvernement. — Le débat au sein du P.C.F. et du P.S., au point de vue de Jean-Michel Dewes.
- 13. SOCIÉTÉ**
- 14. AERONAUTIQUE**
- 15. JUSTICE**

## LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME

- Pages 17 à 25
- Menaces sur les « croisières » de l'Arctique : à Issariss, le harcèlement peut ruiner la pêche.
  - Un été dans l'Alaska : cordons français vers le « toit du monde ».
  - Une journée avec les montons du Nord : les grandes alpes du « plat pays ».
  - Le camping-car dans toutes ses astuces.
  - Jardinage : plaisirs de la table ; philothé ; jeux ; hippisme.
- 27 à 29. CULTURE** — THÉÂTRE : « Dans la jungle des villes », à Chaillet.
  - 31. LETTRES**
  - 32. SPORTS**
  - 35. RÉGIONS** — La pollution des mers. — Le projet de construction, aux Haïles, d'un palais de la musique.
  - 36 à 38. ÉCONOMIE** — AFFAIRES : M. Gérard Cauvin assurera la représentation en Europe de l'Organisation arabe pour l'industrialisation.

## LIRE ÉGALEMENT

- RADIO-TELEVISION (30)
- Annouces classées (33-34) : Aujourd'hui (32) ; Carême (14) ; « Journal officiel » (32) ; Loto (32) ; Météorologie (32) ; Mots croisés (32) ; Bourso (33).
- Le Parlement suédois a approuvé l'abrogation de la loi salique en vigueur depuis 1810 par 159 voix contre 130 abstentions (en majeure partie social-démocrates) et 18 non, dont ceux de quatre social-démocrates. Néanmoins, pour que la princesse Victoria, premier enfant du roi Charles XVI Gustave puisse succéder à son père, il faudra que la prochaine législature, issue des élections qui auront lieu en septembre 1978, adopte à son tour cette modification de la loi fondamentale. La réforme ne serait alors applicable au plus tôt qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1980. — (A.F.P.)

**NOUVEAUX TISSUS "COUTURE" PRINTEMPS-ÉTÉ 1978**

- Impressions soyeuses exclusives.
- Lainages coordonnés originaux.
- Cotons souples imprimés.
- Tissus exotiques, bourrette.
- Jerseys "ultra mode" imprimés.
- Carrés, panneaux et bases.
- Cotons anglais depuis 12,95 F.
- Toiles écruës, batistes, crépons.
- Organdis brodés, dentelles.

**RODIN**  
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

## A Prague

### M. OTA ORNEST EST LIBÉRÉ DE PRISON AVANT TERME

M. Ota Ornest, ancien directeur de théâtre, a été libéré il y a une quinzaine de jours et a regagné son domicile à Prague, apprend l'A.F.P. de source diplomatique à Vienne. M. Ornest avait été condamné le 17 octobre dernier à trois ans et demi de prison, après avoir plaidé coupable, contrairement aux trois autres intellectuels jugés, en même temps. MM. Frantisek Pavloek, Vaclav Havel et le journaliste Jiri Ledecar, au nom du comité central de prison. M. Ornest avait ensuite accepté de faire deux autocritiques à la télévision pragoise. Le 13 janvier dernier sa peine avait été diminuée d'un an en appel.

### Le P.C.E. invite M. Krieger à Madrid

D'autre part, nous apprenons que M. Frantisek Krieger, ancien président du Front national, qui refusa, à Moscou, au lendemain de l'invasion de 1968, de signer un accord avec les Soviétiques, vient de recevoir, à l'occasion de son seizième dixième anniversaire, plus d'une centaine de télégrammes de félicitations de l'étranger. Le plus significatif d'entre eux est celui envoyé par M. Ascarate, au nom du comité central du P.C. espagnol, qui remercie cet ancien combattant de la guerre d'Espagne pour son « apport à la liberté et à l'indépendance de l'Espagne ». Il l'invite aussi à se rendre à Madrid fin mai pour assister à un dîner que le P.C.E. organisera en son honneur avec la participation de délégations d'autres P.C. européens (notamment français, italien et anglais).

### UNE JEUNE FRANÇAISE EST ASSASSINÉE A NEW-DELHI

New-Delhi (A.F.P.). — Une Parisienne, âgée de dix-huit ans, Mlle Agnès Compagny, a été assassinée dans un hôtel borgne de New-Delhi fréquenté par des drogués, apprend-on à New-Delhi de bonne source. Cet assassinat préoccupe les autorités indiennes, inquiètes de la vague de criminalité dans les milieux hippies français en Inde, où se sont déjà enregistrés six autres assassinats en cours des six derniers mois.

### REPLI DU DOLLAR APRÈS LA FORTE PROGRESSION DE JEUDI

Après avoir franchi une nouvelle étape de hausse, le dollar a en fin de tendance à se replier dans la matinée du 21 avril sur la plupart des grandes places internationales. Les hausses de la devise américaine ont été très nettes à Paris, où elle valait peu avant midi 4,6350 F contre 4,6225 F la veille en fin d'après-midi. Les plus modérées à Francfort (2,8650 contre 2,8725 D) et Zurich (1,9575 F.S. contre 1,9690 F.S.) et à Londres, où la livre sterling se traitait à 1,3375 dollars contre 1,3325 dollars.

### Après la visite à Limoges de M. Beullac, ministre de l'Éducation

Après la visite à Limoges de M. Beullac, ministre de l'Éducation (Le Monde du 20 avril), la section académique du Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) souligne dans un communiqué « l'extrême discrétion » dans laquelle s'est effectuée le voyage ministériel, qui n'a fait l'objet d'aucune annonce officielle préalable. Elle note aussi qu'aucune rencontre n'a eu lieu avec les organisations d'enseignants ou de parents d'élèves et qu'un refus a été opposé aux élèves d'un lycée qui demandaient l'ouverture d'une discussion.

### Après la visite à Limoges de M. Beullac, ministre de l'Éducation

M. Beullac, ajoute la section académique du SNES, a choisi à Limoges l'isolement administratif pour expliquer qu'il fallait faire confiance aux enseignants. Or ceux-ci n'attendent pas des mois et des remarques sur les états d'âme. Ils jugent aux actes. Le SNES rappelle qu'il a demandé l'ouverture de négociations sur des mesures urgentes : création de postes pour que les titulaires aient un emploi fixe et que les auxiliaires soient réemployés, allègement des effectifs des classes. — (Corresp.)

### Le numéro du « Monde » daté 21 avril 1978 a été tiré à 553 879 exemplaires.

## Pour violation de l'espace aérien soviétique

### UN BOEING SUD-CORÉEN A ÉTÉ CONTRAINT DE SE POSER EN U.R.S.S.

Un Boeing-707 de la compagnie Korean Air Lines (KAL), disparu le 20 avril au-dessus de la zone polaire canadienne alors qu'il effectuait la liaison Paris-Seoul avec escale technique à Anchorage (Alaska), a été contraint de se poser en U.R.S.S. pour « violation de l'espace aérien soviétique ». Le chef du département Extrême-Orient du ministère soviétique des affaires étrangères en a informé, ce vendredi, un diplomate japonais.

### Le premier ministre, M. James Callaghan, a déclaré que la situation était préoccupante.

Le premier ministre, M. James Callaghan, a déclaré que la situation était préoccupante. Selon des chiffres qui ne sont pas encore officiels, mais qu'il y a tout lieu de croire exacts, 297 officiers ont quitté l'armée l'an dernier, soit en gros l'équivalent d'une trentaine de bataillons. Toujours en 1977, 500 officiers de la Royal Air Force ont demandé à abandonner l'uniforme. En ce qui concerne la Royal Navy, pour laquelle on ne dispose pas de données précises, on sait seulement que de 1976 à 1977 les démissions d'officiers ont augmenté de 68 %.

### Le système a fonctionné à peu près correctement jusqu'en 1975.

Le système a fonctionné à peu près correctement jusqu'en 1975. Depuis, les restrictions budgétaires et la pression constante du gouvernement sur les traitements dépendant de l'état ont rendu incohérent. Aujourd'hui, la solde annuelle d'un capitaine s'élève à environ 4 700 livres (39 950 F), alors qu'une secrétaire ne consommant que la sténo et le dactylo gagne 3 500 livres (29 150 F). Dans ces conditions, beaucoup d'officiers et de sous-officiers, en particulier dans la Royal Air Force, exercent discrètement un second métier à un noir.

### Le cabinet de M. Callaghan, l'affaire est difficile.

Le cabinet de M. Callaghan, l'affaire est difficile : il ne peut accorder aux militaires plus de 10 % d'augmentation annuelle consentis à tous les Britanniques. La seule solution, selon les spécialistes, consiste en une très forte croissance du « facteur X ».

## MÉCONTENTIS DE LEUR SOLDE

### De nombreux officiers quittent l'armée britannique

Londres. — Faute de pouvoir se métrier en grève comme n'importe quel salarié, les militaires britanniques, mécontents de la faiblesse de leurs soldes, ont trouvé le seul moyen de manifester leur mécontentement : ils retournent en grand nombre à la vie civile. Tandis que le gouvernement étudie, ce jeudi 20 avril, le moyen de réajuster les revenus des membres des trois armes, des « fuites », venant sans aucun doute du ministère de la défense, indiquent que, du train où vont les choses, l'armée de terre, la Royal Air Force et la Royal Navy n'auront bientôt plus d'officiers.

### Le premier ministre, M. James Callaghan, a déclaré que la situation était préoccupante.

Le premier ministre, M. James Callaghan, a déclaré que la situation était préoccupante. Selon des chiffres qui ne sont pas encore officiels, mais qu'il y a tout lieu de croire exacts, 297 officiers ont quitté l'armée l'an dernier, soit en gros l'équivalent d'une trentaine de bataillons. Toujours en 1977, 500 officiers de la Royal Air Force ont demandé à abandonner l'uniforme. En ce qui concerne la Royal Navy, pour laquelle on ne dispose pas de données précises, on sait seulement que de 1976 à 1977 les démissions d'officiers ont augmenté de 68 %.

### Le système a fonctionné à peu près correctement jusqu'en 1975.

Le système a fonctionné à peu près correctement jusqu'en 1975. Depuis, les restrictions budgétaires et la pression constante du gouvernement sur les traitements dépendant de l'état ont rendu incohérent. Aujourd'hui, la solde annuelle d'un capitaine s'élève à environ 4 700 livres (39 950 F), alors qu'une secrétaire ne consommant que la sténo et le dactylo gagne 3 500 livres (29 150 F). Dans ces conditions, beaucoup d'officiers et de sous-officiers, en particulier dans la Royal Air Force, exercent discrètement un second métier à un noir.

### Le cabinet de M. Callaghan, l'affaire est difficile.

Le cabinet de M. Callaghan, l'affaire est difficile : il ne peut accorder aux militaires plus de 10 % d'augmentation annuelle consentis à tous les Britanniques. La seule solution, selon les spécialistes, consiste en une très forte croissance du « facteur X ».

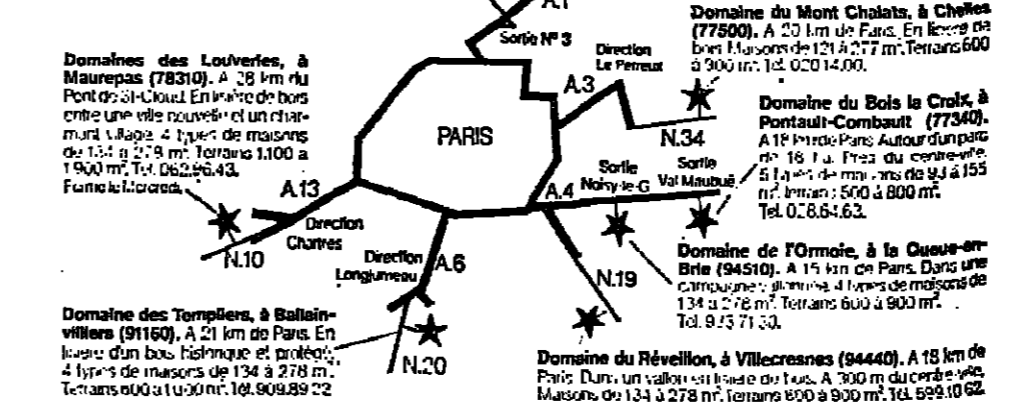


## Breguet

### LA VALEUR D'UNE MAISON C'EST AUSSI SON TERRAIN.

En fin de compte, les maisons construites par Breguet sont devenues le symbole de la qualité dans la construction et du raffinement dans le confort. C'est la promesse garantie de votre investissement.

### BREGUET CONSTRUIT VOTRE MAISON SUR DES TERRAINS DE 500 A 2000 M<sup>2</sup> TOUT PRES DE PARIS. VENEZ LES VOIR.



DANS CHAQUE DOMAINE, VISITE DES MAISONS MODÈLES. TOUS LES JOURS DE 10 H A 19 H. Envoyez ou téléphonez aux adresses pour recevoir notre brochure documentaire gratuite.

Les SALT  
M. Brenev a reçu  
M. Cyrus Vance  
Fondateur

**ESPAGNE**  
Le congrès l'unité d'avec le parti

**DEUX MILLE ANCIENS DÉPORTÉS VONT MANIFESTER A COLOGNE CONTRE UNE RÉUNION D'ANCIENS SS**

A l'initiative de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes, 2 000 anciens déportés, internés et familles de disparus vont participer le samedi 22 avril à la manifestation prévue à Cologne (R.F.A.). La F.N.D.I.R.P. déclare dans un communiqué :

« Alors que les anciens SS et la division Das Reich prétendent se réunir les 23 et 30 avril à Wilhelmshafen, la F.N.D.I.R.P. renouvelle son indignation et sa protestation. Un tel rassemblement est une insulte à la mémoire des disparus... Elle appelle les déportés, les internés, les familles des disparus, les anciens résistants, à intervenir auprès du chancelier de la République fédérale d'Allemagne afin d'exiger que de tels rassemblements soient interdits et soient dissoutes les associations d'anciens SS. »

Charles Vanhee

**Le Monde**  
Ce qui ne peut r  
Jurer dans le parti  
communiste

**LOUIS ALTHUSSEI**  
Premier article :  
LA STRATÉGIE  
LE TOURNANT DISSIM

**PRIX DE L'ATLANTIQUE**  
200.000 F  
au gagnant

صحة من الامم